هكذا من الاصل

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14390 – 6 F –

VENDREDI 3 MAI 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Accord de paix en Angola

L'AFRIQUE, si souvent affligée par les malheurs du tiers-monde, vient d'apporter, *malgré tout, une sorte de* démenti au regard pessimiste de l'Occident. Un démenti fragile mais néanmoins porteur d'espoir. *L'accord de paix conclu* mercredi 1er mai, sous les auspices du Portugal (ancienne puissance coloniale), par le gouvernement angolais et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), devrait permettre de résoudre un des plus vieux et un des plus sanglants conflits du continent.

S'il est encore trop tôt pour crier tout à fait victoire, on ne peut s'empêcher de penser que l'exemple angolais aura dans une certaine mesure un pouvoir de contagion dans ces autres pays africains ravagés par la guerre civile, que sont le Mozambique, l'Ethiopie, le Soudan ou le Libéria.

LES accords d'Estoril, fruit de négociations laborieuses qui auront duré une année, prévoient l'instauration du *cessez-le-feu dès le 15 mai*, la fusion des troupes belligérantes en une seule armée nationale et l'organisation d'élections pluralistes d'ici à novembre 1992. Le programme paraît ambitieux, et la prudence reste de mise. D'abord, parce que ce texte, qui ne constitue qu'un préliminaire, ne sera paraphé formellement qu'« entre les 29 et 31 *mai* », selon la *promesse du* médiateur portugais, M. Manuel Durao Barroso, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ensuite, parce que sa mise en œuvre risque de se révéler délicate. Le président José Eduardo Dos Santos en est conscient. Dans un discours prononcé à l'occasion du 1er mai, le chef de l'Etat a averti ses compatriotes que les accords d'Estoril « ne signifient pas que la paix sera pour tout de suite » et a lancé un appel à la « vigilance populaire ».

CES craintes semblent d'autant plus justifiées qu'au moment même où les négociateurs *entamaient*, au Portugal, leur dernier round de discussions, en Angola des combats d'une rare violence éclataient autour de la capitale et dans l'est du pays. L'évolution de la situation et le respect – ou non – de la cessation des hostilités, prévue dès le 15 mai, constitueront un test de sincérité pour chacune des parties en cause. Les plus *sceptiques des observateurs* rappellent qu'en juin 1989 un accord de paix avait déjà été conclu au Zaïre et qu'il avait été réduit à néant, un mois plus tard, en raison de divergences sur son interprétation.

Les félicitations de Washington, qui voit dans les accords d'Estoril une preuve du bien-fondé de sa politique africaine et « *une démonstration de la coopération* américano-soviétique dans le règlement des conflits régionaux », sont, elles-mêmes teintées de circonspection. Les Etats-Unis ont clairement indiqué qu'ils n'établiraient pas de relations diplomatiques avec Luanda d'ici les élections de 1992.

Il n'empêche que, après l'accord pour l'indépendance de la Namibie, la détente Est-Ouest vient, une nouvelle fois, d'avoir un résultat positif.

Lire page 7 l'article de CATHERINE SIMON

M 0147 - 0503 0 - 6,00 F

Dévastant la ville de Chittagong et plusieurs îles

Le cyclone au Bangladesh a fait des dizaines de milliers de victimes

Le bilan du cyclone tropical qui a ravagé, mardi 30 avril, le littoral du Bangladesh, la ville de Chittagong et les îles du golfe du Bengale était, jeudi matin 2 mai, de plus de 37 000 morts. Le total des morts pourrait dépasser 100 000, selon les responsables des secours. Les îles du golfe du Bengale, où vivent des millions de personnes, ont été submergées par des vagues de 6 mètres de haut, poussées par des vents atteignant 235 kilomètres à l'heure. Cette catastrophe pourrait être la plus meurtrière de celles qui ont touché le Bangladesh depuis son indépendance, en 1971. L'année précédente, un cyclone y avait causé la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes. Le premier ministre, la bégum Khaleda Zia, a lancé un appel à l'aide internationale.

Le golfe de tous les périls

Les cyclones tropicaux sont des tourbillons de l'atmosphère de 300 à 800 kilomètres de diamètre qui, dans l'hémisphère Nord, tournent dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Ils naissent forcément au-dessus d'une mer chaude – la température des eaux superficielles doit être supérieure à 26°C car la chaleur est la source où le système puise son énergie formidable.

Un cyclone tropical libère une énergie de 200 à 300 kilotonnes par seconde (alors que la puissance de la bombe d'Hiroshima était de 20 kilotonnes). Ainsi perdent-ils très vite leur violence dès qu'ils arrivent sur la terre ferme où ils n'ont forcément plus leur source d'énergie des mers chaudes.

Les cyclones tropicaux se produisent donc, en général, à la fin de l'été ou au début de l'automne. Ainsi, un des plus catastrophiques à être jamais survenu a balayé le Pakistan oriental (devenu le Bangladesh l'année suivante) en novembre 1970 : il y *avait fait, d'après les chiffres* officieux de l'époque, 300 000 morts, mais plus probablement 600 000 ou 800 000.

Ces cyclones, qui « intéressent » le plus souvent les côtes orientales des continents entre les 8e et 30e parallèles nord et sud, sont caractérisés par un tourbillon dont le centre est à une pression particulièrement basse. Celle-ci peut descendre au-dessous de 900 hectopascals (autant de millibars) alors que la pression atmosphérique moyenne au niveau de la mer est de 1 015 hectopascals. Plus la pression du centre est basse, plus les *vents qui tourbillonnent autour* de ce centre sont violents. Selon les « classes » des cyclones tropicaux, les vents soufflent à des vitesses qui vont de 130 à plus de 250 kilomètres à l'heure.

Il ne faut pas confondre la vitesse des vents avec la vitesse de déplacement de l'ensemble du système qui, elle, n'est que de 20 à 30 kilomètres à l'heure. Depuis qu'existent les satellites, on voit se former et se déplacer les cyclones tropicaux.

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 11

Dans une encyclique consacrée à « l'après-communisme »

Jean-Paul II critique les excès du libéralisme

Le pape a rendu publique à Rome, jeudi 2 mai, une encyclique sociale intitulée « Centesimus Annus », à l'occasion du centenaire de la célèbre encyclique de Léon XIII, « Rerum novarum », consacrée à la question ouvrière. Jean-Paul II se réjouit du retour à la démocratie dans les anciens pays communistes d'Europe, mais il les met en garde contre les risques d'un capitalisme pur et dur. « On ne saurait accepter l'affirmation, écrit-il, selon laquelle la défaite du socialisme réel fait place au seul modèle capitaliste d'organisation économique ». Le pape rejette à la fois l'étatisation de type marxiste et les excès du libéralisme.

Lire page 10 l'article d'HENRI TINCQ

Ali Rafsandjani, un mollah dans le siècle

Ancien confident de l'imam Khomeiny, le président iranien est avant tout soucieux de restaurer l'autorité de l'Etat

Après la Chine, M. Dumas se rend, les 4 et 5 mai, à Téhéran. Réponse à la visite à Paris, en mars, du chef de la diplomatie iranienne, M. Velayati, le séjour téhéranais du ministre français des affaires étrangères devrait permettre d'accentuer la relance des relations franco-iraniennes.

RAFSANDJAN

de notre envoyé spécial

Le président Rafsandjani ne s'appelle pas Rafsandjani . « *Si vous voulez des explications, allez à Rafsandjan !* », nous avait-on aimablement conseillé dans les bureaux téhéranais, où on n'aime rien moins qu'évoquer le passé des maîtres du jour.

On fut en effet plus loquace à Rafsandjan, petite ville du lointain gouvernorat de Kerman (185 000 km², 1 100 000 âmes en 1990), dans le sud-ouest de l'Iran, fière de son Hôtel de Paris flambant neuf. Mais ce fut pour nous envoyer encore plus loin, à une soixantaine de kilomètres sur la route de Yazd, à Bahraman, ignorée des cartes.

Le Kermanais a fourni un cadre idéal pour la mise en film du *Désert des Tartares*, de Dino Buzzati (1976). Dans un décor de haute plaine nue bordée de montagnes rosâtres, réplique asiatique des plateaux algériens, le chauffeur freine soudain.

A l'écart de la route, en camaïeu avec le sol, quelques demeures de boue séchée, une place non goudronnée, autour du seul bâtiment un peu récent, le siège des Flagellants.

Juste en face de cette association – chargée de commémorer chaque année, comme partout en Iran, l'assassinat, par la dynastie sunnite de Damas, de l'imam chiite Hussein, petit-fils de Mahomet, – une simple maison de terre, mais plus spacieuse que les autres. C'est là, nous indiquent les paysans, qu'est né (en 1934) parmi les neuf enfants d'Ali, agriculteur moyen ultra-religieux, « *presque un mollah* », l'actuel président de la République islamique, c'est là que vit toujours sa mère, désormais veuve.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Lire la suite page 4 et page 2 le point de vue d'OLIVIER ROY « Les limites du jeu iranien »

Des gratifications pour les fonctionnaires dans les quartiers en difficulté

Le gouvernement va favoriser la carrière des fonctionnaires qui acceptent de remplir des missions jugées « *difficiles* » dans certains quartiers.

M. Michel Durafour, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, devrait proposer le 15 mai, devant l'Assemblée nationale, un amendement au projet de loi sur la fonction publique en vertu duquel un fonctionnaire qui occuperait un poste de ce type bénéficierait d'un mois d'ancienneté automatique supplémentaire par année d'exercice. Cette bonification ne serait débloquée qu'au bout de trois ans de présence dans la fonction. Environ 120 000 fonctionnaires seraient concernés.

Pour la première fois, une dérogation au principe d'égalité de traitement des fonctionnaires est envisagée par les pouvoirs publics.

Lire page 23 l'article de VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

La situation en Irak et au Koweït

- Le lent retour des réfugiés kurdes
- La promesse par Bagdad d'élections pluralistes dans les six mois
- La lutte contre les incendies des puits de pétrole

Lire les articles de JEAN GUEYRAS et NICOLE POPE page 3

Baisse des taux d'intérêt américains

Après les déclarations du président George Bush, la Réserve fédérale a décidé mercredi 30 avril une nouvelle baisse, d'un demi-point, du taux de l'escompte aux Etats-Unis. Cette baisse du loyer de l'argent devrait, aux yeux de l'administration, favoriser la sortie de la récession qui se prolonge outre-Atlantique.

Lire l'article de SERGE MARTI page 23

LIVRES ♦ IDÉES

■ Les œuvres romanesques de Ronald Firbank, l'artiste créateur du style « folie ». ■ Les débuts éclatants de Dominique Rolin. ■ Les grandes découvertes : d'Alexandre à Magellan. ■ Les maximes de Somerset Maugham. ■ L'Amérique de Richard Ford. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Bouddha en Amérique ». ■ Histoires littéraires, par François Bott : « N'oublie pas de m'écrire ». ■ D'autres mondes, par Nicole Zand : « Une romancière de Hanoï ».

pages 15 à 22

AFFAIRES

■ Microsoft-IBM : la fin de l'union sacrée. ■ Bercy se dote d'une arme juridique. ■ Des biscuits pour les Kurdes. ■ Le nouveau cap des Chantiers de l'Atlantique. ■ L'ère des « mega-agences » de pub.

pages 25 et 26

MARIE SEURAT

Un si proche Orient

Impudique comme la vérité, douloureux et gai comme la vie.

après *Les corbeaux d'Alep.*

Grasset

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 1,10 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Après-guerre

Une victoire indéfendable

par Jérôme Lindon

L'ÉMIR Jaber a retrouvé son palais de Koweït-Ville. *Durant l'exil, il avait cru* devoir promettre à ses sujets une démocratisation de leurs institutions. Une fois réinstallé, il a préféré renvoyer ces réformes aux calendes grecques. Un pays à reconstruire, des centaines de puits de pétrole en feu pour de longs mois, une atmosphère empuantie, des épidémies qui menacent : les Koweïtiens pensaient peut-être pouvoir compenser cela par un peu plus de liberté. Ils avaient tort.

C'est pourtant les peuples que nous disions défendre d'abord. Le peuple irakien lui-même, nous n'avions rien, paraît-il, contre lui, nous n'en voulions qu'à Saddam Hussein. Mais, le cessez-le-feu signé, *Saddam Hussein reste à Bagdad : on* s'est avisé tout à coup que, sauf à provoquer un chaos général, on n'avait personne à mettre à sa place. Quant aux pauvres Irakiens, ils auront été dans l'intervalle écrasés sous les bombes et ruinés pour longtemps. Les experts se demandent gravement si la guerre en a tué 200 000 ou seulement 100 000. Quand chaque victime occidentale a droit à son enterrement et sa décoration, les morts irakiens se calculent par tranches de *100 000*, en vrac. Personne n'en connaîtra jamais le nombre. Grâce à quoi on *peut se féliciter que cette guerre ait* fait chez nous moins de victimes qu'un petit week-end sur les routes.

Les cadavres irakiens ne redeviennent de vrais morts que lorsqu'ils sont kurdes. On négligera les chiites que la garde républicaine a tués dans le Sud : c'étaient des intégristes, dont on a toujours su gré à Saddam Hussein de contrecarrer l'expansion naturelle. Mais les Kurdes, au Nord, méritent toute notre commisération : on va jusqu'à leur parachuter des couvertures. Il est vrai que nous avons pas mal de choses à recouvrir dans cette pénible affaire, et d'abord notre propre responsabilité. Car, enfin, leur exode effroyable n'est pas l'effet de quel*que cataclysme sismique. S'ils en* sont là, c'est pour avoir fui les troupes de Saddam Hussein qu'ils avaient cru pouvoir défier, encouragés à la révolte par les appels de George Bush lui-même. Encouragés aussi, il faut le dire, par la déroute irakienne au Koweït et la présence sur place des coalisés.

Belles paroles

Malheureux Kurdes ! Ils croyaient peut-être, abusés par nos discours sur l'ordre nouveau, qu'on avait fait cette guerre pour eux ? Tant de naïveté confond. Il y a longtemps que nous savons, nous autres, que ces envolées lyriques ne sont destinées qu'à habiller plus décemment l'ob*jectif de nos intérêts particuliers.*

Encore faudrait-il que cet objectif-là soit effectivement atteint. Or *nous sommes loin du compte.* Seuls les Etats-Unis ont rempli leur contrat, qui consistait pour l'essentiel à effacer le syndrome du Vietnam. L'Amérique est redevenue la grande nation militaire, et elle n'a pas perdu de temps pour le faire savoir aux autres, notamment à ses alliés.

Mais la France ! Rappelons nos buts de guerre : l'organisation d'une grande conférence internationale où Paris aurait toute sa place ; la mise *en place d'un système de régulation* économique grâce auquel les Etats pauvres de la région bénéficieraient *de l'aide automatique des plus* riches ; et surtout, surtout, en finir avec l'odieux *« deux poids, deux mesures »* en réglant, dans la foulée de l'affaire irakienne, à la fois le problème israélo-palestinien et la question du Liban.

Que reste-t-il de ces belles paroles ? On ne parle plus de la conférence internationale. Encore moins du rééquilibrage économique. Yitzhak Shamir n'a pas l'air du tout plus disposé, aujourd'hui qu'hier, à s'asseoir à la même table que ses interlocuteurs obligés de l'OLP. Quant à Hafez el Assad, il a profité *de sa situation d'allié provisoire* des Etats-Unis pour liquider sans bruit à Beyrouth le réduit chrétien du général Aoun.

Ah, j'oubliais : on s'était aussi promis d'établir une démocratie au Koweït et d'assurer la protection des minorités kurdes... Non seulement la guerre du Golfe n'a résolu aucun problème mais elle en a suscité de nouveaux. Et tout particulièrement pour la France, qui aura vu, entre autres, compromise sa politique de coopération et d'amitié avec les pays du Maghreb.

Extrémisme contre extrémisme

Globalement, le bilan de cette « victoire » est triplement négatif. *L'ONU, dont la vocation consistait* à mettre la guerre hors la loi, a pris l'initiative de massacrer des dizaines *de milliers d'innocents* et de ruiner l'économie d'un pays entier. Pour obtenir l'aval de l'opinion en faveur d'une entreprise aussi aberrante, on a organisé une campagne de désinformation digne des pires « bourrages de crâne » du passé. Et pour finir, on a échoué dans ce qui aurait pu paraître une justification minimale de l'opération : le rétablissement de la paix dans la région.

Est-ce à dire qu'il ne fallait rien faire et laisser Saddam Hussein jouir tranquillement du fruit de ses rapines ? Evidemment pas. Mais, par la voix de François Mitterrand, la France avait semblé choisir une autre méthode que la guerre pour s'y opposer. La doctrine officielle, à *l'époque, c'était : l'embargo, tout* l'embargo, mais rien que l'embargo. Et, de fait, s'il était un cas où un blocus pouvait se révéler efficace, c'était bien celui-ci. L'Irak ne possède qu'une seule richesse exportable : le pétrole. Il suffit de verrouiller les débouchés de ses oléoducs pour le priver de toute ressource. Empêché d'exporter, un pays qui doit importer une large part de ses biens de consommation peut assurément se maintenir, sur son crédit, quelques mois. *Mais, passé ce délai,* il est inéluctablement condamné à négocier avec ses assiégeants.

Le blocus, reconnu opérationnel à près de 100 %, était la solution la moins mauvaise. Sauf pour George Bush. Celui-ci voulait sa guerre. L'ayant souhaitée et sans doute provoquée par son silence quand il pouvait encore l'interdire, il n'allait pas laisser échapper l'occasion que lui offrait Saddam Hussein. Et Saddam Hussein n'était pas, de son côté, homme à céder publiquement devant la menace d'un affrontement ; l'extrémisme de l'un se nourrissait de l'*extrémisme* de l'autre.

Accouru au chevet du malade koweïtien, le bon docteur américain *ne voulait pas entendre parler d'un* quelconque traitement ; il était d'emblée partisan de l'opération chi*rurgicale* (c'est l'expression même dont on usera plus tard pour désigner les bombardements aériens sur l'Irak). Il suffisait de s'en donner les moyens : cinq cent mille hommes, une aviation ultra-moderne et l'utilisation d'armes aussi peu « conventionnelles » que le napalm, ou ces nouvelles bombes asphyxiantes dites à effet de souffle. Moyennant quoi il n'était pas très difficile d'écraser une armée qualifiée pour l'occasion de *« quatrième armée du monde »* mais qui, sans le secours de nos Exocet, avait été sur le point d'être vaincue, quelques années plus tôt, par l'armée iranienne (que personne, jusqu'à plus ample informé, n'a jamais considérée comme la troisième armée du monde). George Bush a eu sa guerre, et sa victoire.

Mais l'Irak n'est pas le seul vaincu. François Mitterrand, que nul ne saurait soupçonner d'aveugle*ment, a dû songer ces temps-ci*, en contemplant les indices de popularité qui le hissaient aux sommets, à *Edouard Daladier acclamé par la* foule parisienne à son retour de Munich et murmurant entre ses *dents : « Ah, les cons ! »*

La France mettra sans doute moins de temps qu'en 1938 à s'apercevoir du rôle de dupe qu'elle a joué dans cette guerre. Elle reconnaîtra alors les mérites du ministre et des rares parlementaires, de droite comme de gauche, qui auront bravé les interdits de leurs partis respectifs pour tenter de s'opposer à la transformation d'une politique de blocus en une politique de guerre. En attendant, nous sommes passés du rôle de justiciers à celui de complices. Et le piège tendu à Saddam Hussein n'a pas fini de faire des victimes.

► **Jérôme Lindon est éditeur.**

Les limites du nouveau jeu iranien

par Olivier Roy

L'IRAN fait figure aujourd'hui de facteur de stabilisation et de puissance régionale au Proche-Orient, rôle que lui avait fait perdre une période révolutionnaire désormais révolue. L'Iran, la plus forte *puissance démographique de la région* (58 millions d'habitants), Turquie mise à part, renoue avec les Etats arabes (en mars ont été reprises les relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite et la Jordanie) et se présente comme un élément incontournable non seulement d'un règlement *global* mais aussi des conflits internes en Irak, en Afghanistan et au Liban, *grâce aux poids des communautés* chiites.

Le relatif contrôle iranien sur les *communautés chiites à l'étranger est* le seul acquis de la politique étrangère révolutionnaire. La révolution islamique n'avait pris racine, hors d'Iran, que parmi les chiites du Liban, d'Irak et d'Afghanistan, dont Téhéran contrôlait plus ou moins directement les partis révolutionnaires (Amal islamique et Hezbollah au Liban, Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak, *Alliance des Huit* en Afghanistan). Chacun de ces groupes disposait de ses propres parrains et *réseaux dans l'appareil d'Etat comme* dans le clergé iranien. Or, dès 1986, il apparut clairement aux plus lucides des diplomates iraniens que les mouvements chiites, au lieu de servir de tremplin à la révolution islamique, en seraient les ghettos.

Le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, s'efforça alors de pousser les chiites à mettre sur pied des coalitions avec d'autres mouvements d'opposition aux motivations idéologiques très différentes : par *exemple, en décembre 1986*, une conférence réunit à Téhéran tous les Irakiens qui forment aujourd'hui la coalition contre Saddam Hussein, des Kurdes aux communistes, en passant par les baasistes dissidents. Mais la multiplicité des centres de pouvoir à Téhéran, les relations directes entretenues par les radicaux avec des réseaux chiites à l'étranger et le maintien d'une rhétorique révolutionnaire ne permettaient de donner ni cohérence ni visibilité à cette nouvelle *politique.*

Aujourd'hui, les radicaux iraniens, marginalisés sur le plan politique, *sont discrédités par leur soutien à un* Saddam Hussein honni et surtout vaincu. Le président Rafsandjani a unifié la politique étrangère sous la houlette de l'Etat. M. Velayati a donc repris ses efforts pour pousser les chiites à former des coalitions avec les autres forces politiques de leurs pays respectifs, mais cette fois dans l'idée non de déstabiliser des Etats *jugés hostiles à l'Iran, mais, au* contraire, de former des gouvernements stables, dans le cadre des frontières existantes.

Partout Téhéran pousse les chiites à former des gouvernements de coalition, tout en exigeant des autres parties que les chiites se voient reconnaître toute la place politique correspondant à leur poids démographique. En Irak, l'Iran s'efforce d'obtenir le remplacement de Saddam Hussein par un gouvernement de *coalition*, et reste très *prudent dans* son soutien aux insurgés chiites, au grand dam de leur dirigeant, Baqer Al Hakim. Au Liban, seul pays où les radicaux iraniens conservent des connexions directes, Téhéran a mis une sourdine à son hostilité aux accords de Taëf. En Afghanistan, il pousse discrètement la nouvelle union chiite (le Parti de l'unité) à s'entendre *avec d'autres groupes ethniques pour* former, dans l'avenir, une coalition avec le gouvernement de Kaboul.

La même prudence s'exerce en Asie centrale soviétique : Téhéran n'a d'influence qu'en Azerbaïdjan chiite et au Tadjikistan sunnite et persanophone, mais ne pousse nulle part à l'indépendance.

Cependant, une dynamique incontrôlée d'éclatement ethnique ou confessionnaliste peut mettre en échec cette stratégie de retour au *statu quo*. Si l'Irak et l'Afghanistan sont menacés d'éclatement, alors l'Iran se posera en protecteur direct des communautés chiites – voire persanophones pour l'Afghanistan. – contre *les ambitions régionales de la Tur*quie, *soudainement convertie à la* cause kurde, et du Pakistan, toujours à la recherche d'un succès militaire en *Afghanistan au profit de ses clients* moudjahidins.

Mais la diplomatie iranienne *connaît d'autres limites : l'Iran n'est* pas le seul acteur, y compris dans le soutien aux chiites. En Irak et au Liban ce sont les Syriens qui tentent de faire gouvernements et coalitions. En URSS, malgré une virulente campagne des radicaux iraniens, le gouvernement soviétique azéri a opté pour le retour à l'alphabet latin, et non arabe, manifestant ainsi clairement son penchant pour des *relations* étroites avec la Turquie plutôt qu'avec l'Iran.

En Afghanistan, les Pakistanais ont pris sous leur aile l'ayatollah Mohseni, qui avait refusé la tutelle du Parti de l'unité. Les *fondamentalistes* musulmans d'Asie centrale sont liés aux Frères musulmans jordaniens et *égyptiens (pro-Saddam durant la* guerre) ou aux Saoudiens, mais rarement aux Iraniens. Enfin, en Arabie saoudite et dans les Etats du Golfe, à l'exception d'Oman (de rite ibâdite et non sunnite), la méfiance millénaire à l'égard des chiites, ravivée par la période révolutionnaire de l'Iran, est toujours vivace. La réunion de Damas, le 8 mars, a rassemblé uniquement les Etats arabes (les six du Conseil de coopération du Golfe, l'Egypte et la Syrie) dans ce qui est *l'ébauche d'un système de sécurité* du Golfe. En somme, si l'Iran a fait sa rentrée dans le concert des nations et *s'est rendu indispensable à tout règle*ment de paix, il n'est pas encore devenu le nouveau maître du jeu. Il n'y a pas de danger d'un hégémonisme iranien, il n'y a qu'un rééquilibrage inévitable et nécessaire à la sécurité de la région.

► **Olivier Roy est chercheur au CNRS.**

COURRIER

L'optimisme de M. Kouchner

Avec l'optimisme militant et médiatique qui fait toujours son charme et souvent son efficacité, M. Bernard Kouchner (*le Monde* du 30 avril) annonce notre irruption dans *« une époque où il ne sera plus possible d'assassiner massivement à l'ombre des frontières »*.

A l'ombre du président de la République et de notre ministre des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat nous invite assez clairement et courageusement à passer du devoir d'ingérence humanitaire – qu'il défendit, avec Me Mario Bettati, dans un colloque et un livre en 1987 – au droit d'intervention militaire.

Reste une question, parmi d'autres : à quels régimes s'appliquera ce nouveau droit ? Dans un éditorial de *l'Express* (9 juin 1979) au titre prometteur, « Le devoir d'ingérence », Jean-François Revel écrivait, à propos des atrocités en Ouganda et en République centrafricaine : *« Le principe de la non-ingérence n'est applicable qu'aux démocraties. Devant d'autres régimes, elle est synonyme de non-assistance à personne en danger. »*

Nous connaissons fort bien les nations non démocratiques. Il conviendrait d'en dresser une liste et de faire savoir, sans équivoque, à leurs gouvernements que le nouveau droit les concerne. En 1991, on placera, sans aucun doute, en tête de liste le Vietnam. En cas de soulèvement populaire, suivi de répression, que feraient la France et les Etats-Unis qui eurent, si j'ose dire, des rapports privilégiés avec l'Indochine ?

Les chancelleries doivent à l'évidence tenir compte des paramètres géographiques, démographiques, économiques. Les démocraties « de pointe », Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, n'ont guère bougé après le massacre de la place Tiananmen ou les événements du Tibet. Quant au Koweït, serions-nous vraiment intervenus s'il produisait des tomates et non pas du pétrole ?

Ayant respecté une période de deuil convenable, la France s'empresse de renouer avec Pékin et les Etats-Unis ouvrent « un bureau » à Hanoï. Les pratiques gouvernementales devraient tempérer quelque peu l'*optimisme* de Bernard Kouchner.

Colloques et déclarations *a posteriori* ont une incontestable utilité. Les avertissements *a priori* seraient peut-être plus dissuasifs.

OLIVIER TODD
Paris

BIBLIOGRAPHIE

L'Afrique mal-comprise...

LE PRINTEMPS DE L'AFRIQUE
par Albert Bourgi et Christian Casteran, Hachette, 186 pages, 79 F.

L'AFRIQUE A-T-ELLE BESOIN D'UN AJUSTEMENT CULTUREL ?,
de Daniel Etounga-Manguelle, Nouvelles du Sud, 125 pages, 80 F.

A l'heure où l'Afrique semble, plus que jamais, condamnée aux désastres conjugués de la faillite économique, de la dérive tribale, de l'arriération culturelle et de l'extension foudroyante du sida, à l'heure où l'intérêt du monde occidental pour le continent noir semble se réduire comme peau de chagrin, la sortie d'un livre au titre ostensiblement optimiste a quelque chose d'*inattendu... et de* trompeur.

Le Printemps de l'Afrique, de l'universitaire Albert Bourgi et du journaliste Christian Casteran, se présente, avant tout, comme un réquisitoire sévère contre le système du parti-Etat, *« invention de Lénine adaptée à la mode tropicale »*, cause première, selon les auteurs, de ce *« glissement progressif vers le totalitarisme »* dont les peuples africains restent aujourd'hui victimes. Réquisitoire, aussi, contre la politique française de coopération, frappée, depuis de Gaulle, par un *« certain immobilisme »*.

Il n'y a pas eu, en effet, de *« rupture »*, déplorent les auteurs, qui s'inquiètent de l'aveuglement d'*« une classe politique française, largement compromise avec des dirigeants de plus en plus rejetés par leurs peuples »*.

Trente ans après les indépendances, le bilan paraît donc *« accablant »* pour l'Afrique et pour la France. A l'appui de leur analyse, MM. Bourgi et Casteran présentent, en annexe, des extraits du fameux « rapport Hessel », document rédigé à la demande du premier ministre, M. Michel Rocard, en février 1990. Ce document, qui, selon eux, *« avait tout simplement le tort de braquer les projecteurs sur certaines incohérences et anomalies de la politique française de coopération »*, lui valu d'être *« mis sous le boisseau »*.

Livre de dénonciation plus que de mise en perspective, ce *Printemps de l'Afrique* laisse bien des questions en friche. Celle du tribalisme, pourtant centrale, est hâtivement reléguée à la rubrique folklorique des « vieux démons » du continent. Quant à l'Afrique du Sud, dont l'émergence sur la scène politique africaine s'affirme de jour en jour, c'est à peine si les auteurs lui accordent plus de vingt lignes !

Constater que les *« remèdes classiques »* ne peuvent suffire pour enrayer *« le naufrage d'un continent entier »* et asséner que *« l'avenir de l'Afrique appartient aux Africains »* semblera un peu court à ceux qui s'interrogent sur le sens de ce *« naufrage »* et sur cet *« avenir »*. Nul doute qu'il faudra, pour aller plus loin, l'apport des intellectuels africains eux-mêmes.

Bousculant tabous et clichés, Daniel Etounga-Manguelle a su montrer la voie. Son dernier essai, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel ?* reste un modèle d'intelligence, d'humour et d'érudition. Utilisant les loupes, audacieusement croisées, de la sociologie et des théories du *management* à l'américaine, de la psychologie moderne et de l'histoire des civilisations, de la littérature africaine ou même de la philosophie chinoise, l'économiste camerounais tente de montrer ce qui, dans la culture africaine, freine ou entrave le changement social. Questionnant la culture « des autres », il n'hésite pas à puiser dans l'histoire des Indiens d'Amérique – et à souligner les *« similitudes étonnantes »* qui existent entre *« le cas mexicain »* et l'Afrique – ou dans celle d'autres civilisation insulaires, comme le Japon et l'Islande.

CATHERINE SIMON

► **A signaler aussi : *Démocratie pour l'Afrique*, de René Dumont. Seuil, 343 pages, 120 F.**

BERNARD-HENRI LÉVY. LES AVENTURES DE LA LIBERTÉ.

"La réévaluation, voire la réhabilitation, de plusieurs œuvres majeures injustement oubliées, méconnues ou dénigrées".
Thomas Ferenczi, *Le Monde*

Plus que l'itinéraire des principaux intellectuels du siècle, qui nous est connu, et même si B.H.L. fait des rapprochements passionnants, jette des passerelles hardies, c'est l'inédit - (...) des mots, des formules, des déclarations obtenues dans des tête-à-tête - qui justifie l'entreprise, ce sont des détails qui en font le charme et l'intérêt".
Bernard Pivot, *Lire*

"Une réussite".
Régis Debray, *Globe*

"Lisez ce roman d'aventures intellectuelles, cette confession d'un enfant du siècle".
Claude Imbert, *Le Point*

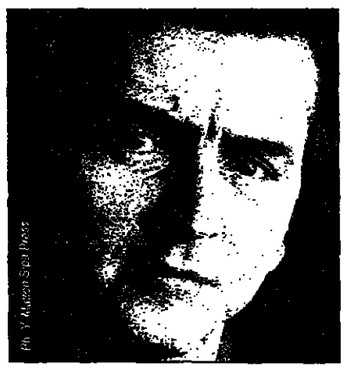

"On saura gré à Bernard-Henri Lévy de son courage".
Alain-Gérard Slama, *Le Figaro*

"B.H.L. ne prononce pas de réquisitoire. Son propos est d'élucider, dans sa belle langue souple, des démarches parfois surprenantes, parfois consternantes".
Françoise Giroud, *Le Journal du Dimanche*

"Le roman des idées et des hommes qui les ont incarnées".
Louis Pauwels, *Le Figaro Magazine*

"Avec quelle voracité je me suis jeté sur ce feuilleton d'un siècle qui raconte avec verve nos histoires de familles".
Bernard Frank, *Le Nouvel Observateur*

"*Les aventures de la liberté* font passer dans le domaine public une véritable relecture de l'histoire des clercs".
Jean-François Sirinelli, *Libération*

Grasset

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

IRAK : au cours des pourparlers avec les dirigeants kurdes

Bagdad a promis des élections pluralistes avant six mois

Le gouvernement irakien a accepté, en principe, d'organiser des élections pluralistes *« d'ici à six mois »* et de dissoudre le Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance du pouvoir, a affirmé, mercredi 1er mai, le chef kurde Jalal Talabani. M. Talabani, qui a conduit la délégation de la résistance kurde aux pourparlers ouverts la semaine dernière avec les autorités de Bagdad, était interrogé par la BBC, depuis Londres, dans une base de peshmergas dans le nord de l'Irak.

Il a précisé qu'à ces pourparlers, qui se poursuivent, *« la délégation irakienne a accepté d'organiser des élections libres (...) d'ici à six mois (...), ouvertes à tous les partis et de permettre le multipartisme ». « Un nouveau Parlement, librement élu, fonctionnera à la place de toutes les autres instances »*, a-t-il ajouté.

M. Jalal Talabani a dit en outre avoir obtenu de Bagdad une amnistie pour les prisonniers kurdes et chiites. *« Nous avons demandé une amnistie générale pour tous les prisonniers et* [les autorités] *ont donné leur accord de principe »*, a-t-il déclaré.

Le chef kurde a ajouté qu'une délégation du Front – qui regroupe la plupart des mouvements autonomistes kurdes d'Irak – rencontrerait à nouveau des représentants du gouvernement de Bagdad en début de semaine prochaine. Il a souhaité des garanties *« des Etats-Unis et des Nations unies »* pour s'assurer que l'accord sera appliqué. Selon le chef kurde, le gouvernement irakien a d'ores et déjà accepté le principe d'une dissolution du Conseil de commandement de la révolution et d'un arrêt de l'arabisation du Kurdistan. Le président du Conseil national (Parlement irakien), M. Saadi Mehdi Saleh, a effectivement affirmé, mardi, que le Conseil de commandement de la révolution sera prochainement supprimé. *« Le CCR ne figure pas parmi les institutions du pays dans le projet de nouvelle Constitution, ce qui signifie que son rôle sera achevé dès l'approbation de la loi fondamentale par les électeurs »*, a-t-il précisé.

Allégement de l'embargo : pas de réponse de l'ONU

Le CCR, créé lors du coup d'Etat du 17 juillet 1968, contrôle toutes les affaires de la République ainsi que les forces armées. Il est présidé par le chef de l'Etat et comprend actuellement cinq autres membres, notamment M. Ezzat Ibrahim, considéré comme le numéro deux du régime, ainsi que le premier ministre Saadoun Hammadi.

D'autre part, les 15 membres du comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU se sont séparés mardi sans avoir pris de décision sur deux demandes formulées par l'Irak pour alléger l'embargo. La première visait à permettre des exportations de pétrole d'une valeur d'un milliard de dollars pour financer l'achat de produits alimentaires. Le comité a demandé à Bagdad des précisions qui ne lui ont pas encore été fournies.

La seconde demande sollicitait le déblocage d'un milliard de dollars de biens irakiens gelés dans les pays occidentaux. Elle n'a pas encore été discutée. Le comité tiendra une nouvelle réunion vendredi 3 mai. – *(AFP, Reuter.)*

KOWEÏT : sur la route des « pompiers du Texas »

L'extinction des puits de pétrole : une tâche ardue et hasardeuse...

AHMADI

de notre envoyé spécial

Le spectacle est hallucinant. La vaste plaine désertique de Burgan, deuxième champ pétrolifère du monde, n'est plus qu'un immense cratère parsemé de puits en feu, qui sont autant de lance-flammes projetant vers le ciel, avec un grondement de tonnerre, des volutes de fumée noire et blanche.

Dès l'arrivée à Ahmadi, la capitale pétrolière de l'émirat, le soleil qui ce jour-là brille exceptionnellement sur Koweït-Ville, disparaît derrière l'épais nuage noir provenant des puits en feu. Les Land-Rover, qui seront bientôt recouvertes d'une couche gluante de brut, s'enfoncent parfois dans un brouillard bleuâtre qui rend la visibilité presque nulle. La surface du désert est recouverte d'une carapace noire qui tue toute vie animale ou végétale et seules les routes de fortune, tracées à l'usage des *« pompiers du Texas »* chargés d'éteindre les feux, rappellent qu'autrefois ici le sable était de couleur jaune.

La *« route des pompiers »*, qui souvent frôle les puits en feu, est, en certains endroits, envahie par les nappes de pétrole provenant des puits endommagés – mais non en feu – et qui forment d'immenses et sinistres lacs noirs qui donnent au paysage un aspect encore plus lugubre. Les « pompiers du Texas » expliquent que, contrairement à ce que pense le grand public, ce sont ces puits non allumés mais endommagés, d'où jaillissent en permanence des gerbes de pétrole avec un bruit qui rappelle celui des réacteurs d'avions, qui représentent le plus grand danger de pollution pour l'émirat. Pour l'instant, les quatre sociétés chargées de l'extinction ou du colmatage des puits sabotés par les Irakiens – trois américaines, Red Adair, Boots and Cootes, Wild Well Control Incorporated, et une canadienne, Safety Boss – ont attaqué de préférence les puits qui présentent le moins de complications. L'extinction, en général, se fait sans trop de problèmes, mais le colmatage se révèle plus difficile. Dès qu'il s'agit de remplacer en haut du puits la « tête » sabotée par une nouvelle munie d'un obturateur en bon état de fonctionnement, l'entreprise devient plus ardue et hasardeuse, surtout si le cône est endommagé.

Les pompiers de Boots and Cootes n'ont mis que quelques heures pour éteindre un puits qui, maintenant, projette vers le ciel des gerbes de gaz chargés de pétrole. Il a fallu ensuite attendre que le site du puits se refroidisse pour permettre aux spécialistes d'y accéder. Une journée entière a été consacrée au nettoyage des abords du puits et à des essais de démantèlement de l'ancienne tête déformée par l'explosion. Un travail éprouvant et d'autant plus dangereux que la moindre étincelle risque de mettre le feu à nouveau au puits. Pour éviter un drame, les « pompiers du Texas » utilisent des scies fabriquées dans un métal spécial pour découper les boulons tordus par la chaleur. Après toute une journée d'efforts, ils n'ont pas encore réussi à détacher la « tête » sabotée du puits.

Un peu plus loin, les « pompiers » de Wild Well Control Incorporated, plus heureux, ont pu, avant le coucher du soleil, placer à la « tête » qui crachait un pétrole de couleur ocre, une nouvelle valve parfaitement adaptée au cône du puits endommagé. Ils ont ensuite injecté de grandes quantités d'une boue spéciale que les « pompiers texans » appellent le *« garbage »*, « tuant » ainsi le puits. Le groupe de Red Adair s'était, de son côté, attaqué à un gros morceau, un puits qui vomit en l'air d'énormes panaches de flammes jaune orangé et de fumée noire et blanche.

Un an au moins pour tout éteindre

Il a fallu à son équipe – M. Adair se trouve toujours à Houston – plus de deux semaines d'efforts pour pouvoir ce jour-là, à l'aide d'un bulldozer muni d'une flèche longue d'une dizaine de mètres, détacher du puits la « tête » endommagée. Il leur faudra encore, dans le meilleur des cas, quelques jours pour pouvoir le colmater définitivement.

Depuis fin mars, les « pompiers du Texas » et leurs collègues canadiens ont pu « tuer » près de soixante-sept puits sur les six cents qui ont été sabotés par les Irakiens. Ils assurent, avec un brin d'optimisme, qu'ils pourront en colmater environ une cinquantaine par mois, ce qui signifie que si tout marche bien, dans un an, tout sera terminé. Mais les autorités koweïtiennes s'impatientent et souhaitent abréger ce délai. Ils ont fait connaître leur intention de s'adresser à d'autres « pompiers » de diverses nationalités, notamment des Français, des Britanniques, des Allemands, des Chinois, des Soviétiques et des Iraniens. La société française Forasol a présenté, il y a un mois, une offre basée sur le principe des *« forages de déviation »* mais les préférences des Koweïtiens vont vers la méthode classique dite des « pompiers ». Forasol fera donc, dans une dizaine de jours, une nouvelle offre dans ce sens, et estime qu'il existe de fortes chances pour que celle-ci soit agréée.

Il est évident que les gros puits n'ont pas jusqu'à présent été abordés de front. Mais de nombreux facteurs semblent indiquer qu'avec un peu de chance, les sociétés spécialisées pourront tenir leurs engagements. Certains des obstacles qui, il y a encore un mois, semblaient presque insurmontables, paraissent avoir été partiellement levés. Le problème de l'absence de grandes quantités d'eau, sans lesquelles il n'est pas possible de se protéger des fortes chaleurs dégagées par les grands incendies, est en voie d'être résolu grâce aux lagunes qui sont en train d'être créées et où est emmagasinée l'eau de la mer, distante d'à peine quelques dizaines de kilomètres, pompée à travers les oléoducs existants.

Un autre problème presque résolu est celui de l'arrivée des équipements, qui commence à devenir de plus en plus régulière. De même, la présence, à proximité des puits sabotés, des mines laissées par les Irakiens et des bombes à fragmentation lancées par l'aviation alliée n'a jusqu'à présent pas pu réussir à ralentir outre mesure les travaux. Evidemment tous les champs pétrolifères n'ont pas été « nettoyés », mais les routes qui conduisent aux puits endommagés ne présentent plus aucun danger pour ceux qui ne s'en écartent pas.

JEAN GUEYRAS

Le lent retour des réfugiés

Le président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a qualifié de *« presque négligeable »* l'aide humanitaire apportée par les pays occidentaux aux réfugiés kurdes en Iran, qui sont plus d'un million. *« Ces gens ont besoin de tout »*, a-t-il déclaré. Lors d'une conférence de presse dans un hôtel de luxe à Istanbul, sur les rives du Bosphore, mercredi 1er mai, M. Rafsandjani a précisé que les réfugiés d'Irak avaient été au centre de ses discussions avec le président Ozal. *« Du point de vue humanitaire et politique, nous pensons que la situation est très dangereuse. Nous sommes d'accord pour dire que tout doit être fait pour arrêter ce désastre. Ces gens doivent rentrer chez eux, »* a déclaré M. Rafsandjani à l'issue de trois jours d'entretiens avec les autorités turques. Par ailleurs, M. Rafsandjani a répété que l'Iran, tout comme la Turquie, est contre l'établissement d'un Etat kurde indépendant. *« Nous voulons une démocratie libre, indépendante, en Irak, au sein de laquelle tous les groupes ethniques auront des droits égaux. »*

ISTANBUL

de notre correspondante

Les alliés ont annoncé qu'ils allaient construire un second camp près de la ville d'Amadiye pour loger les milliers de réfugiés qui ont commencé à quitter les montagnes inhospitalières de la frontière turco-irakienne. Selon l'agence Reuter, les troupes occidentales contrôlent actuellement une zone de plus de 120 kilomètres de long et 60 kilomètres de large, d'où sont exclus les soldats irakiens.

Environ 1 500 réfugiés se sont installés dans le premier camp allié, près de Zakho. Des centaines d'autres, plus courageux, sont rentrés directement dans leurs foyers situés dans la zone de sécurité.

Le mouvement de foule s'intensifie, même si certains chefs de clan kurdes continuent d'émettre des doutes sur la sécurité à long terme au nord de l'Irak. Selon des témoins sur place, la circulation est encombrée dans les deux sens sur le chemin qui mène du camp d'Isikveren à Zakho. De nombreuses familles, avant de s'aventurer en territoire irakien, ont envoyé des éclaireurs qui remontent vers les montagnes pour les rassurer.

Pendant ce temps, les distributions de secours continuent dans les camps situés sur la frontière où de nombreuses familles continuent de refuser de retourner en Irak. La Turquie a exigé le retrait d'une trentaine de soldats britanniques qui, selon l'agence anatolienne, avaient brutalisé le responsable du district de Semdinli pour l'empêcher d'accéder à l'un des camps, le menaçant d'une arme.

Deux cents travailleurs civils étrangers et plus de deux cents Turcs participent à l'assistance humanitaire et médicale dans le camp d'Isikveren. La boue, qui noyait le camp il y a trois semaines, a été remplacée par une mer de bouteilles vides qui contenaient l'eau potable distribuée aux 80 000 réfugiés. Le prix du paquet de cigarettes est passé de 6 à 3 dinars, preuve que l'offre se rapproche de la demande.

Les réfugiés qui quittent le camp à pied, avec leurs maigres bagages, sont pris en charge au pied des montagnes par les militaires français qui transportent les plus faibles par camion jusqu'à leur nouveau domicile, les tentes blanches et bleues du camp de Zakho. Ceux qui disposent d'un véhicule reçoivent de l'essence et l'assistance des soldats pour les remettre en marche. De nombreuses voitures et camions doivent être remorqués.

Les Nations unies, qui ont hissé leur drapeau à proximité de la ville de tentes, devraient progressivement prendre en charge l'organisation des villages de toile, sous la direction de Staffan de Mistura, un vétéran de l'aide humanitaire. Un premier convoi, porteur d'équipement et de personnel est arrivé mardi. La protection des camps, en revanche, reste pour l'instant de la seule responsabilité des troupes alliées, en attendant que les Nations unies, à New-York, prennent une décision sur l'envoi de troupes de police.

NICOLE POPE

ISRAËL : après l'attentat de Bethléem

Les Palestiniens proches de l'OLP ont condamné l'assassinat d'une touriste française

L'OLP a condamné l'attentat qui a coûté la vie, mardi 30 avril, à une touriste française dans un restaurant de Bethléem, en Cisjordanie *(nos dernières éditions du 2 mai)*. Dans un communiqué, M. Bassam Abou Charif, conseiller politique de M. Arafat, affirme que les Palestiniens *« rejettent l'utilisation de la violence contre des personnes qui n'ont pas de rapport avec l'occupation de leur terre ou avec la répression »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Un crime barbare, l'acte d'un fanatique », a dit le maire de Bethléem, M. Elias Freij. *« L'œuvre d'un assassin misérable, un geste odieux »*, a déclaré une autre personnalité nationaliste, M. Fayçal Husseini, tout en adressant ses *« condoléances au peuple français »*. Quasi unanimes, les nationalistes des territoires occupés, du moins les proches de l'OLP, ont dénoncé ce meurtre d'une Française qui a été commis au moment où la centrale palestinienne compte sur Paris pour assurer une participation européenne à un éventuel processus de paix.

La condamnation n'était pas moins nette de la part des autorités israéliennes et la police a annoncé mercredi 1er mai, avoir appréhendé un suspect, vingt-quatre heures à peine après la mort d'Annie Ley, soixante-quatre ans, assassinée dans les toilettes d'un restaurant de Bethléhem. Le suspect est un Palestinien de dix-neuf ans, d'un village des environs. Employé dans l'établissement où le crime a eu lieu, il s'est rendu aux autorités sous la pression de sa famille, après que deux de ses frères eurent été arrêtés.

La victime faisait partie d'un groupe d'une quinzaine de pélerins français. Le groupe s'était arrêté pour déjeuner dans un restaurant situé tout près de l'église de la Nativité. Selon le récit de la police, certains des pélerins ont entendu un cri et ont découvert, au sous-sol, la victime frappée de plusieurs coups de couteau. Transportée dans un hôpital voisin Annie Ley devait rapidement succomber à ses blessures. Les autorités israéliennes ont déclaré le couvre-feu et plusieurs Palestiniens ont été arrêtés.

C'est la première fois qu'un visiteur étranger est assassiné à Bethléem depuis l'occupation israélienne en 1967. Le crime ressemble à ces nombreuses attaques au poignard menées depuis quelques mois par des nationalistes palestiniens proches du courant islamique (Hamas ou Jihad). Cette explication est celle retenue par les enquêteurs qui ont révélé qu'aucun des effets de la victime n'avait été dérobé. Voilà plusieurs mois déjà que des militants islamistes s'en prennent à des institutions chrétiennes à Bethléem (palestiniennes ou étrangères) : une supérieure de couvent « interrogée » par des activistes masqués, début d'incendie dans une école religieuse, tentative de cambriolage, etc.

La veille du crime, lundi, un tract de la Direction unifiée du soulèvement palestinien (proche de l'OLP) avait appelé à une relance du tourisme. La Direction accusait les autorités israéliennes de porter un coup au tourisme dans les secteurs arabes de Jérusalem *« en diffusant une propagande tendancieuse sur les risques prétendument courus par les touristes »*. L'encadrement nationaliste venait d'autoriser les restaurants à rouvrir à la mi-journée après trois années de fermeture quasi totale pour cause de grève nationale.

Depuis plusieurs semaines le maire, M. Freij, tirait la sonnette d'alarme devant la chute du tourisme, évoquant un taux de chômage record et une détresse économique et sociale grandissante pour expliquer une vague de banditisme sans précédent dans sa ville, parfois menée sous le couvert de l'Intifada.

Dans l'ensemble des territoires occupés, en Cisjordanie comme à Gaza, la violence interpalestinienne, celle imputée à la lutte contre les *« collaborateurs »* de l'administration israélienne, ou prétendus tels, a rarement atteint pareil niveau : pour le seul mois d'avril, vingt-cinq Palestiniens ont été assassinés par d'autres Palestiniens – souvent à coups de hache. D'autre part, à Naplouse, mercredi, un garçon de onze ans, atteint d'une balle en pleine tête par les tirs de soldats contre des lanceurs de pierres, a succombé à ses blessures.

ALAIN FRACHON

Ali Rafsandjani, un mollah dans le siècle

Suite de la première page

Prénommé Ali-Akbar, en référence au fils aîné de l'imam Hussein, massacré avec son père, le futur chef d'Etat reçut, contrairement aux habitudes musulmanes, un patronyme – Hachemi, – car le premier chah Pahlavi en décida ainsi, mesure parmi d'autres d'une politique de modernisation à l'occidentale. Ce « Hachemi » a pu *faire croire que la famille du président* se rattachait aux Hachémites, donc à la noble lignée du Prophète – dans ce cas, M. Rafsandjani, tel Khomeiny, ou comme l'actuel guide religieux de l'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, ne manquerait pas de se coiffer du distinctif turban noir, tandis que le sien est toujours blanc, – alors qu'il évoque seulement le révéré prénom mahométan d'Hachem, porté par un aïeul de « Raf ».

L'usage, parmi les mollahs, veut qu'on arbore également son terroir d'origine. Ainsi, Khomeiny, dont le patronyme imposé était Mustafavi, a rendu célèbre le poudreux bourg de Khomeïn. Les puristes de cette coutume tiennent que le président Hachemi-Rafsandjani s'appelle en réalité Hachemi-Bahramani, et *même* Hachemi-Bahramani-Nouki, car Bahraman appartient au groupe dit des « Trois-Villages-de-Nouk »...

Si un des frères du chef de l'Etat iranien, à présent patron de la télévision de Téhéran, se fait nommer « Hachemi », un autre, diplomate, a choisi « Bahramani ». Peu importe l'enveloppe : l'origine familiale procède bien d'une de ces bourgades terreuses d'où vinrent déjà le pouvoir des Pahlavi et celui de Khomeiny, du socle rocheux de la vieille Perse, battue de toute éternité par les vents et les invasions. Celles-ci ont laissé maintes marques dans l'antique sang aryen, tel ce visage large à la pilosité peu abondante, trace turco-mongole qui frappa tous ses compatriotes, habitués aux faces osseuses et barbues des hiérarques chiites, lorsqu'ils découvrirent pour la première fois Ali-Akbar Hachemi-Rafsandjani lisant, au côté de Khomeiny, la liste du premier cabinet de la révolution islamique.

Les marchands du Temple

D'emblée, le nouveau venu fut baptisé « Requin » (Kousseh en persan), – sobriquet appliqué, en Iran, aux seuls visages glabres. Ni l'anathème lancé en 1979 par Khomeiny contre toute forme de plaisanterie ni les bouleversements politico-religieux n'ont finalement enlevé leur humour, voire leur gaillardise, aux Iraniens. Un habitant de Kerman nous débitait publiquement des blagues fort lestes, mettant même *en scène des personnages de la* famille présidentielle, tel un beau-frère de M. Rafsandjani, imam de la mosquée du Vendredi, à Rafsandjan.

Le terreau originel, c'est aussi, plus sérieusement, les... pistachiers. Car l'économie rurale ker*manaise est largement greffée* autour de ces arbustes au tronc blanchâtre. Rafsandjan passe pour *produire les meilleures pistaches* du monde. Le président reconnaît volontiers qu'il continue d'exploiter quelques hectares de la précieuse plante : or l'amande de Perse a vu son prix quintupler en dix ans et elle est, à présent, à environ 15 francs le kilo au détail avec ses cosses, hors de portée des bourses populaires iraniennes. Autant dire que le rôle-clé joué par la famille Hachemi et alliés dans l'exportation des pistaches n'est pas sans susciter quelque jalousie...

Cependant, Mahomet, contrairement à Jésus, n'a pas chassé les *marchands du Temple, ne* serait-ce que parce qu'il fut l'un d'entre eux avant la Révélation *divine, et le négoce, la réussite* commerciale ne sont pas dénigrés, bien au contraire, en islam.

L'essentiel de l'aisance de M. Rafsandjani est d'ailleurs moins dû aux pistaches qu'aux affaires, notamment immobilières, qu'il a réussies sous le chah, par exemple à Safayé, près de Qom, peut-être en partie grâce à l'argent de sa femme, issue de l'opulente famille religieuse des Marachi (épousée en 1959, elle lui a donné trois garçons, dont aucun n'est devenu mollah, et deux filles, toutes deux mariées à des membres du corps médical). Une aisance qui devait permettre à Ali-Akbar de contribuer au financement de l'opposition à l'empereur ; sur ce point, à peu près tout le monde est d'accord à Téhéran.

Au départ, le jeune homme n'était pas venu à Qom pour y jouer les Rastignac financiers, mais pour y suivre le cursus des études chiites, conduisant au *statut de mollah* (simple clerc), tremplin vers les grades plus enviés de « preuve de l'islam » (*hodjatoleslam*), *qui* est aujourd'hui le titre religieux de M. Rafsandjani, voire de « signe divin » (ayatollah). *En l'absence* d'école à Bahraman, le garçonnet y avait reçu, dit-on, son instruction de base d'un vieux *seyyed* – appellation, en Iran, des descendants du Prophète.

Est-ce l'influence de ce premier maître, la piété du cercle familial ou, comme *il l'affirme lui-même*, sa *« propre force de conviction »* ? Toujours est-il qu'à l'âge de quatorze ans, en *1948*, le futur hodjatoleslam partit pour Qom, dans l'Ouest. Sans un regret pour l'Est, où, pourtant, la cité de Kerman (300 000 âmes en 1990) est aussi le centre d'un islam prestigieux mais d'une tout autre nature : depuis un demi-millénaire y siège *la plus nombreuse confrérie* d'Iran, l'ordre des Nematollahis, et depuis plus de cent cinquante ans l'Ecole cheikhie, deux filières philosophiques de la connaissance chiite, peu portées sur la politique, mais plutôt sur la mystique.

Passion pour l'Histoire

Sans écarter, bien sûr, le facteur *foi, l'une des interrogations sur le* personnage Rafsandjani concerne ce qui – autour des années 50, en plein règne des si peu dévots Pahlavi et en pleine désaffection pour les *médressehs* (facultés coraniques), au profit des universités à l'européenne – put pousser vers Qom un jeune ambitieux, alors que le système du chah donnait au contraire un maximum de chances *à ceux qui acceptaient de passer* du statut de *moammam* (enturbanné) à celui de *mokalla* (chapeauté, c'est-à-dire occidentalisé). *« La réponse est un attachement profond au « tachayo »* (la chiité) *et... un immense flair politique »*, avancent ceux des Iraniens qui pensent y voir clair.

Qom avait été, dès le Moyen Age, un foyer réputé d'études chiites, alors que l'Etat persan ne se rallierait qu'au seizième siècle à l'Imam occulté (l'imam chiite Mohamad El Mahdi, « l'Attendu », descendant du Prophète, qui s'est *« caché »* en l'an 874 et *« reviendra à la fin des temps »*). La ville-université connut un regain de prestige au tournant de ce siècle, mais, au moment où naissait Ali-Akbar, elle venait de refuser dans ses *médressehs* l'introduction des langues européennes...

Le refus qomite des disciplines profanes, confirmant une fois de plus que *« la science est le trésor perdu des musulmans »* (*dixit* feu l'ayatollah réformateur Motahari), ne fut pas sans conséquences pour M. Rafsandjani, qui, outre son idiome maternel, le persan, n'a donc appris que l'arabe littéraire. (Un de ses frères a, en revanche, étudié aux Etats-Unis et un de ses fils en Belgique).

Ceux qui connurent l'étudiant à Qom, tel M. Mehdi Rohani (religieux iranien *établi en France* depuis 1963), décrivent volontiers *« sa curiosité pour un maximum de disciplines, notamment l'Histoire, alors que ceux n'ayant en vue que les dignités cléricales se concentrent traditionnellement sur le droit islamique »*. D'emblée, l'élocution facile et familière du jeune Ali-Akbar lui fit une réputation de « beau parleur », caractéristique très prisée dans les mosquées rurales qui invitent et rétribuent des prédicateurs en herbe déjà auréolés par leur séjour à Qom.

Un pieux négociant du Bazar de *Téhéran, Mohamad Chanehchi* (réfugié politique à Paris depuis 1982), se souvient, lui, d'avoir procuré au mollah en herbe son premier *minbar* (chaire) téhéranais à la mosquée de Salsabil, quartier populeux de la capitale : *« Il n'était pas particulièrement profond, mais très éloquent. »* En tout cas, entre-temps, Ali-Akbar avait tiré un bon numéro sur l'avenir en choisissant, canoniquement, comme *« modèle à imiter »* l'ayatollah Khomeiny, alors professeur controversé de philosophie musulmane à Qom : *« Je suivis durant sept ans les leçons de l'ayatollah-imam qui, par sa personnalité exceptionnellement puissante, était tout à la fois : chef religieux, dirigeant politique et source d'inspiration générale. »*

La période d'Ali-Akbar à Qom avait vu le Bahramanais toucher pour la première fois aux feux de la politique, particulièrement brûlants durant cette décennie 50, où Mossadegh et la nationalisation du naphte, la fuite du chah et son retour sous ombrelle américaine enflammèrent l'Iran entier : *« Avec d'autres révolutionnaires, j'aidais à éclairer l'opinion par des conférences, des articles, mais sans confrontation directe avec le régime Pahlavi. »*

L'affrontement commença lorsque Mohamad Réza-Chah lança sa réforme agraire et attaqua le clergé *« réactionnaire »*, faisant prendre d'assaut en 1963 la frondeuse médresseh Faizieh de Qom, où enseignait Khomeiny. A vingt-neuf ans, le mollah et homme d'affaires fut interpellé et forcé de passer deux mois en caserne alors que, habituellement, les religieux étaient dispensés du service militaire.

1964 vit la première véritable arrestation de M. Rafsandjani, au cours de l'enquête sur l'assassinat du président du conseil, Mansour. En 1967, nouvelle interpellation *« pour avoir brocardé le couronnement du chah »* ; en 1971, en raison de ses *« contacts avec les Modjahidines du peuple »* (organisation islamo-marxiste qui mènera plus tard une sorte de guerre civile contre les khomeinistes) ; en 1972, à cause de son *« appui à des familles de prisonniers politiques »* ; en 1975, derechef pour ses *« rapports avec les Modjahidines »*, dont il était, assurera-t-il plus tard, *« en train d'essayer de corriger la doctrine musulmane déviante »*. En tout, selon son entourage, M. Rafsandjani a passé environ quatre ans en prison, durée que d'autres sources ramènent à deux ans.

M. Saddough Vanini, actuel ambassadeur d'Iran près l'UNESCO, fut, en tant qu'étudiant opposant au chah, incarcéré à deux reprises en même temps que M. Rafsandjani : *« Il communiquait facilement avec les autres prisonniers quelles que soient leurs tendances. Il distribuait la nourriture, jouait au ballon et, surtout, commentait clairement les textes d'Ali »* (premier imam chiite, cousin et gendre de Mahomet).

Un religieux atypique

Cette singularité pour un mollah éclate en particulier dans la production écrite (une dizaine de volumes) de M. Rafsandjani, d'où émerge un titre tout à fait atypique pour un ancien élève de la plus confite en dévotion des facultés chiites de théologie : *Amir Kabir ou le héros anticolonialiste* (Téhéran, 1967 et 1983, 400 p.).

Villageois promu vizir, Amir Kabir, *s'il n'avait pas été assassiné*, aurait pu être, au siècle dernier, le grand réformateur de la *Perse, transformer ce royaume* archaïque en un nouveau Japon. Laïc mais non point antireligieux, Amir Kabir *voulait* moderniser son pays et en sauvegarder l'indépendance par un vaste programme de formation de cadres scientifiques et militaires, sans pour autant léser l'âme islamo-persane.

Les Pahlavi, admirateurs, eux aussi, d'Amir Kabir, développèrent leur empire sans trop se soucier pourtant de ménager son identité orientale et, pour finir, aliénèrent des pans importants de la souveraineté nationale au profit des Américains. Dans sa biographie du ministre malheureux, dans ses propres propos, le président iranien s'emploie, pour sa part, à démontrer que les méthodes et les machines des étrangers, en dépit de leur valeur, ne doivent pas être utilisées de manière à léser la personnalité culturelle de la population, donnée essentielle à ses yeux.

Bref, M. Rafsandjani est un nationaliste intégral très attaché à ce chiisme qui, depuis un demi-millénaire, a su préserver l'originalité perse au sein de l'Islam. L'Occident, que le président connaît peu (il est venu en France avant la révolution pour y réconcilier entre eux des opposants au chah), l'intéresse mais ne le fascine pas.

Une vie privée paisible et rangée

Ses solidarités extérieures vont spontanément vers le tiers-monde, ainsi qu'il apparaît notamment dans l'introduction à son adaptation en persan, éditée à Qom, vers 1978, d'*Histoire de la Palestine ou le noir bilan du colonialisme*, de l'auteur palestino-jordanien Akram Zeïtar : Gandhi, Nehru, Soekarno, Lumumba ou Ben Bella y sont louangés par M. Rafsandjani avec la même ferveur qu'il manifeste à l'égard de l'Iranien Afghani, fameux penseur panislamique éclairé du dix-neuvième siècle.

Ceux, parmi ses amis ou ses ennemis, qui voient déjà pèlemêle en *Akbar-Chah*, le *« réintroducteur de l'Amérique en Iran »*, le *« père de la future démocratie iranienne »*, ou le *« promoteur d'une égalité effective entre les sexes »* risquent d'être déçus. Evidemment, Téhéran renouera avec Washington pour peu que les Etats-Unis ne conservent pas une présence militaire trop voyante dans le golfe Persique ; mais plutôt que vers l'Atlantique, le chef de l'Etat iranien lorgne vers la Méditerranée, vers l'Europe, *« politiquement sans danger pour l'Iran »*, et particulièrement vers les Français, auxquels, dès 1981, celui qui n'était encore que président du Parlement de Téhéran lança par voie diplomatique, mais en vain à l'époque : *« Venez donc faire des affaires chez nous ! Effaçons le passé. »* Aujourd'hui, c'est à un prochain sommet avec M. Mitterrand que se prépare M. Rafsandjani, qui est également aux petits soins avec Bonn.

Quant à la *« démocratie »* ou à la *« libération »* de la femme, ces mots ont de nos jours à Téhéran le *même écho qu'y rencontrait il y a* cent ans le discours sur la *« civilisation »* que l'Europe voulait alors imposer au reste de la planète. Or la très ancienne nation iranienne tient à « sa » civilisation, à « sa » démocratie (la *choura* ou consultation) et estime que les musulmanes disposent d'*« un statut différent des mâles mais non point inégalitaire. En Occident vous ne cachez pas vos femmes, mais vous dissimulez vos vieillards dans des mouroirs. »*

Il faut se persuader que le revoilement des femmes, ordonné par Khomeiny dès 1979 et qui continue d'être obligatoire même pour les étrangères, correspond toujours à une aspiration communautaire très profonde, simplement parce que le voile est une prescription coranique. Tout au plus M. Rafsandjani a-t-il indiqué que les couleurs sombres du tchador ou du surtout n'étaient pas indispensables.

Quant au *« mariage temporaire »* ou *« mariage de plaisir »*, encouragé cette année par le chef de l'Etat iranien et qui concerne, dans le respect des *convenances* sociales chiites, les femmes célibataires et les hommes, mariés ou non, il n'y a là aucune innovation puisque ce genre d'union est conforme à la théologie du chiisme. Ajoutons que « Raf » est monogame, comme la plupart des dignitaires iraniens contemporains, à l'exception notoire de l'ayatollah Moussavi-Ardebeli (mais évidemment les mariages provisoires appartiennent à la vie strictement intime et ne sont donc pas annoncés).

L'homme privé Rafsandjani *passe pour paisible et rangé* : levé pour la prière de l'aube, habituellement il ne se recouche pas, préférant quitter, avant les gigantesques encombrements de la capitale, sa résidence personnelle, une demeure bourgeoise de Djamaran, sur les hauteurs huppées de Téhéran, pour son bureau, une ancienne villa Pahlavi des années 40, située avenue Pasteur, dans le centre-ville.

Après avoir ingurgité l'ordinaire offert par la cantine de la présidence, généralement à base de riz, viande et yaourt, le président s'accorde une sieste et regagne tard le soir son logis, après les embarras du trafic. Son escorte est légère bien qu'il ait été victime, au début de la révolution, d'un attentat de la part du groupe terroriste musulman *anticléricat Forqan, depuis* lors disparu.

La fidélité paraît être le sentiment dominant de M. Rafsandjani à l'endroit de ses proches, notam*ment sa famille, hélas !* pour lui assez nombreuse... Comme parmi tant de responsables d'Orient ou d'Occident, la fermeté – voire la dureté, évidente, en dépit des formes, dans l'itinéraire politique du chef de l'Etat iranien (voir entre autres les récentes exécutions en prison de Modjahidines du peuple) – paraît faire place à une large indulgence dès lors que *joue l'élément familial. On retiendra* l'implication, au reste certainement voulue au départ par le père, de son fils Mohsen, dans l'Irangate, assortie d'une visite nocturne de la Maison Blanche avec le lieutenant-colonel Oliver North pour guide... Néanmoins, ce n'est pas cet épisode rocambolesque qui a le plus nui à l'image du maître de Téhéran. On commence *à compter les fonctions administratives*, médiatiques ou économiques occupées par des membres de la famille présidentielle.

Des centaines de « sacristies »

Réfléchi, patient, attentif, sachant écouter et contrôler aussi *bien ses mimiques que ses regards*, usant à l'occasion d'une pointe d'humour ou d'expressions populaires, *n'ayant pas corrigé son* accent provincial, M. Rafsandjani offre un profil « terrien », « prosaïque », qui tranche et séduit, en contrepoint d'un milieu de prélats volontiers sentencieux. Ce n'est donc pas seulement parce qu'il a succédé à une figure historique hors du commun qu'Ali-Akbar Hachemi-Rafsandjani fait souvent penser à Georges Pompidou et à son opiniâtreté paysanne.

Le président iranien ne semble pas toutefois disposer de la même fibre artistique que le successeur de De Gaulle. La culture lui importe, mais apparemment moins pour son côté créatif que pour la sauvegarde de ce qui *existe déjà en matière de religion*, langue et coutumes, bref de ce patrimoine « idéologique » quelque peu malmené, il est vrai, par la « modernisation » façon Pahlavi. Le propos rafsandjanien serait plutôt de remettre d'abord d'aplomb le *« trépied classique islamité-iranité-modernité »*, selon la formule du sociologue Ehsan Naraghi. Pour les nouveautés, on verra plus tard... *Idem* en matière d'échanges culturels avec l'étranger, où la restauration de la préférence *culturelle pour la France*, traditionnelle en Iran du dix-septième siècle à Khomeiny, n'est apparemment pas pour l'instant un souci présidentiel. Encore que les deux cents étudiants envoyés dans l'Hexagone cette année et la forte délégation d'artistes persans attendue au Festival d'Avignon augurent peut-être d'un tournant. Deux influents collaborateurs de M. Rafsandjani sont de formation supérieure française, le premier vice-président de la République, M. Habibi, traducteur de Bergson, et le conseiller scientifique, M. Mirsalim.

Le suspense qui entoure M. Rafsandjani n'est ni religieux, ni social, il est politique et économique. Ce dirigeant si différent de Khomeiny par sa bonhomie et son absence de passion religieuse, mais qui sut gagner la confiance de l'ombrageux imam et devenir, sans éclipse durant un quart de siècle, son principal homme de confiance, saura-t-il libéraliser un minimum et récupérer sans casse les éléments d'un pouvoir qui, à la faveur du rôle majeur de la mollarchie dans le renversement du Roi des rois, sont maintenant éparpillés dans des centaines de « sacristies » dont beaucoup se prétendent imprenables ? Il y a plus de 100 000 religieux en Iran...

Jusqu'à présent, le président-hodjatoleslam a su réduire en douceur, non sans reculs tactiques (en remerciant par exemple, cette *année, un ministre de la santé qui* lui était très cher), les oppositions internes au régime ; déplaçant peu à peu hors des centres vitaux les mollahs réfractaires à son autorité ; entourant d'égards mais laissant sans charge effective le fils de Khomeiny, Ahmad, pourvu du titre officiel et poétique de « souvenir de l'imam » ; s'entendant à merveille avec l'ayatollah-guide *Khamenei, qui exerce la « régence* théologique » (*vélayat-é-faguih*) en attendant le retour de l'Imam caché et occupe donc la première place de la hiérarchie étatique ; réformant la Constitution, hier afin de supprimer la fonction de premier ministre, encombrante pour le chef de l'Etat, demain peut-être pour pouvoir demeurer plus longtemps aux commandes. *Car, aux termes du texte actuel*, il ne reste à M. Rafsandjani au mieux que six ans de présidence : deux ans du reliquat de l'actuel mandat, plus les quatre années découlant d'une éventuelle réélection. D'ici là, il devra, en 1992, gagner les législatives, car le Parlement actuel est quelquefois bien incommode, avec une moitié d'opposants.

Son sang-froid, son étonnante capacité à convaincre, sa rapidité pour jauger les partenaires, que Khomeiny appréciait tant chez lui, son goût très prononcé pour la négociation, son habileté proverbiale au point de démoraliser par avance ses adversaires, son utilisa*tion savamment dosée de la tagiya* chiite (la « dissimulation » ou, si l'on préfère, les restrictions mentales chères à nos Jésuites) rendent optimistes les partisans de M. Rafsandjani. *« S'il voulait, il réussirait même à nous faire porter à tous la cravate »* (symbole honni de l'occidentalisation), a grommelé un jour un de ses détracteurs, l'ayatollah Moussavi-Ardebili.

Les observateurs économiques sont plus perplexes. On a beau avoir été avec succès trésorier et émissaire d'un chef révolutionnaire charismatique, ministre de l'intérieur d'une révolution triomphante, commandant en chef efficace d'*une armée en guerre mais*, personnellement, faisant pencher la balance en faveur de la paix avec l'Irak, pivot d'un feuilleton international (l'Irangate) destiné à équiper ladite armée, président d'un Parlement remuant durant neuf ans, enfin chef d'Etat gérant avec brio les intérêts de son pays lors du récent conflit dans le golfe Persique, on peut néanmoins se trouver *comme paralysé face à la* sorte d'anarchie qui caractérise aujourd'hui l'économie et l'administration de l'Iran.

« Encore un peu de patience ! »

Désorganisée par la révolution, la guerre et l'afflux de réfugiés (plus de quatre *millions de per*sonnes venues d'Afghanistan et d'Irak, soit un quart de tous les « déplacés » du monde entier), en proie à une hausse galopante des prix de détail qui pénalise fortement les classes populaires urbaines (longtemps principal soutien du régime et aujourd'hui de plus en plus critiques et impatientes, voire parfois franchement hostiles), l'économie *iranienne « n'en peut plus d'attendre son M. Pinay »*, comme on dit à Téhé*ran*.

« Mon pays a besoin de techniciens nationaux efficaces, d'une administration capable et honnête, d'une bonne information économique et de la sécurité juridique », note l'ancien président Bani-Sadr (1980-1981) dans sa retraite versaillaise. *« Ce qui entrave tout, c'est l'inexistence d'un Etat de droit »*, répond en écho dans son *exil parisien* l'amiral Madani, ancien candidat mossadeghiste à la présidence de la République. Or les spécialistes iraniens, qui pourraient prendre le taureau par les cornes, existent ; mais ils sont en Europe ou en Amérique et hésitent à revenir en Iran, *« tant qu'un islam juridique étroit l'emportera sur le côté arrangeant du chiisme »*.

Ali-Akbar Hachemi-Rafsandjani ne se décourage pas pour autant, car il voit bien que jamais, au cours des deux siècles écoulés, l'Iran, malgré ses blocages internes avérés, n'a eu autant de cartes en main : plus d'ennemis potentiels sur les frontières depuis l'affaiblissement de l'Union soviétique et de l'Irak, point de dette extérieure, et un revenu pétrolier qui devrait atteindre cette année près de 100 milliards de francs ! *« Tout ce dont j'ai besoin*, nous déclarait il y a quelque temps le président iranien, *c'est d'un peu de durée et surtout d'encore un peu de patience de la part de mon peuple. »*

En attendant que M. Rafsandjani puisse *« ramener le train iranien de la station Révolution à la station Etat »*, les temps risquent d'être encore durs à Téhéran.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Les milices ont restitué une partie de leur armement

BEYROUTH

de notre correspondant

Aucun incident majeur n'a marqué la journée du 30 avril, échéance cruciale dans le programme établi pour la dissolution des milices et la restauration de l'autorité de l'Etat. L'armée s'est déployée, d'une part, dans ce qui fut le fief de la plus grande milice chrétienne, celle des Forces libanaises de M. Samir Geagea, et, d'autre part, dans la zone du plus important groupe armé du pays musulman, le Parti socialiste progressiste (PSP-druze) de M. Walid Joumblatt. Ce dernier a bien manifesté quelque humeur, dénigrant le gouvernement dont il est membre mais, pratiquement, il n'a pas remis en cause le processus de pacification, tandis que M. Geagea jouait à fond le jeu de sa reconversion dans l'action politique.

C'est dans une atmosphère assez détendue, malgré les grincements des derniers jours, que les armes ont été livrées par les milices. Mais une petite partie seulement : le matériel enlevé à l'armée au cours des divers épisodes de la guerre civile. Le PSP a ainsi rendu quatre blindés et dix camions. Amal, une des milices chiites, les Maradas (chrétiens) de la famille Frangié, le Baas, le Parti coummuniste ont également rendu quelques armes. Les Forces libanaises (FL), la milice de loin la mieux dotée – et aussi la plus réticente à se dessaisir de son arsenal tant que les organisations paramilitaires étrangères ne l'auraient pas fait – a remis au total trente-huit chars, trente-cinq véhicules blindés, près de trois cents camions et jeeps, cinq hélicoptères (plus onze endommagés), cent trois canons de divers calibres, quarante-neuf lance-roquettes antichars.

Les FL n'ont pas dit ce qu'elles allaient faire de l'équipement qu'elles ne restituaient pas à l'armée, c'est-à-dire l'essentiel : environ cent cinquante pièces d'artillerie d'origine irakienne, un nombre équivalent de transports de troupes chenillés, d'origine israélienne, ainsi que de très nombreux véhicules. Mais ce n'est un secret pour personne que ces armes ont pris et vont prendre le chemin d'Israël pour être éventuellement revendues.

Des deux milices chiites, l'une, Amal, a carrément dissous sa branche militaire ; l'autre, le Hezbollah, qui possédait peu d'armes lourdes, les a repliées dans son fief de la Bekaa, qui reste pour l'instant en-dehors de la zone désarmée.

LUCIEN GEORGE

ASIE

CORÉE DU NORD : refusant une inspection de ses sites

Pyongyang entretient le doute sur sa capacité à produire l'arme nucléaire

Le président George Bush et le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Lee Sang-ock, en visite à Washington, se sont déclarés *« préoccupés »*, mercredi 1er mai, par le refus de la Corée du Nord de signer un accord de vérification du traité international de non-prolifération nucléaire. L'administration américaine redoute que la Corée du Nord ait les moyens de produire des armes atomiques, grâce à un réacteur nucléaire ainsi qu'à une usine de retraitement pouvant produire du plutonium.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les militaires sud-coréens, aidés par les Américains, envisagent-ils une attaque préventive contre la Corée du Nord le jour où celle-ci sera sur le point de posséder l'arme nucléaire? Oui, si l'on en croit une déclaration récente du ministre de la défense de Séoul, M. Lee Jong-koo. Mais quelques heures plus tard, le ministre a dû revenir sur des propos qui avaient suscité un certain effroi à Séoul et provoqué une réaction courroucée de Pyongyang, considérant que cette déclaration était une *« déclaration de guerre »*.

Devant l'Assemblée nationale, le ministre précisait quelques jours plus tard que la Corée du Sud et les Etats-Unis devraient prendre toutes les mesures politiques et diplomatiques possibles afin de prévenir une guerre nucléaire dans la péninsule. Le mensuel *Chosun*, généralement sérieux, publiait pour sa part dans son numéro de mars un article documenté sur un *« plan d'urgence »* américano-coréen de bombardements préventifs des installations nucléaires de la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Le risque, souvent évoqué, de voir la Corée du nord posséder l'arme nucléaire dans deux à trois ans semble aujourd'hui s'être précisé. Que le président Kim Il-sung ou son fils et héritier, M. Kim Jong-il, puissent un jour avoir le doigt sur un détonateur nucléaire serait un grave facteur de déstabilisation régionale. La Corée du Sud poursuit un ambitieux programme de développement de l'énergie nucléaire, mais elle a renoncé dans les années 70, sous la pression de Washington, à s'engager dans la production d'armes nucléaires.

Les Soviétiques sont préoccupés par le refus de Pyongyang de laisser l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) inspecter ses sites nucléaires : le porte-parole de M. Gorbatchev a affirmé, lors de la visite du président soviétique à Tokyo, que l'URSS suspendrait ses livraisons de fournitures nucléaires à la RPDC si elle persistait dans ce refus. Reste la Chine, vers laquelle Pyongyang, abandonnée par Moscou, se tourne de plus en plus. La fourniture par les Chinois d'une centrale nucléaire à l'Algérie peut laisser à penser que Pékin serait peut-être moins regardant que Moscou.

Une menace encore potentielle

Plusieurs facteurs semblent confirmer que la menace nucléaire nord-coréenne, encore potentielle, n'en existe pas moins. En février, selon des experts japonais de l'université Tokai à Tokyo, l'examen de photographies prises par un satellite d'observation français dans la région de Yongbyong, à quatre-vingt-dix kilomètres au nord de Pyongyang, tendait à confirmer les informations fournies par les services de renseignements américains et sud-coréens. Selon ces experts, on peut distinguer sur ces clichés un réacteur nucléaire, des laboratoires de recherche, et une installation qui pourrait être une usine de retraitement. Un second réacteur paraît être en construction. Ces indications, qui confirment l'existence d'une centrale nucléaire au Nord, n'apportent cependant pas la preuve que la RPDC est bien en train de se doter de l'arme nucléaire, souligne le spécialiste japonais des questions stratégiques, M. Makoto Momoi.

Disposant de ressources en uranium, ayant formé depuis vingt ans des ingénieurs atomistes en Chine et en URSS et disposant aujourd'hui d'une centrale, la RPDC peut logiquement espérer pouvoir fabriquer au milieu de la décennie des armes nucléaires destinées par exemple à équiper les fusées Scud qu'elle produit déjà. L'ambiguïté de l'attitude des Coréens du nord entretient le doute. Radio-Pyongyang a admis en février que des recherches en matière nucléaire étaient effectivement menées à Yongbyong, mais en vue d'une utilisation pacifique de l'atome.

Pour les observateurs américains et japonais, Pyongyang qui, sous la pression soviétique, a signé en 1985 le traité de non-prolifération, joue du doute dans plusieurs optiques. Tout d'abord, dans l'espoir de rehausser une image internationale entamée à la suite des revers diplomatiques de ses derniers mois (en particulier l'établissement des relations diplomatiques entre Moscou et Séoul) : c'est la perception qu'un pays est capable de produire, ou possède, l'arme nucléaire qui constitue un élément de puissance, rappelle M. Yu Suk-ryul, président de l'Institut de recherches sur la sécurité nationale à Séoul. Sur le plan diplomatique, Pyongyang utilise la menace de devenir une puissance nucléaire pour obtenir un retrait des troupes américaines du sud de la péninsule (avec les armes nucléaires qui y sont installées).

Ballon d'essai américain

Dans son discours du 1er janvier puis dans une interview, le 20 avril, au quotidien japonais *Mainichi*, le président Kim Il-sung a clairement lié la question de l'inspection des installations nucléaires nord-coréennes à une opération analogue (ou à un retrait) des équipements américains installés au sud (*le Monde* daté 21-22 avril). Dans le même temps, la RPDC, dont l'économie traverse une phase des plus critiques, espère négocier avec les Japonais au plus haut prix, en termes d'assistance, l'inspection de leurs installations nucléaires.

Le chantage du faible auquel se livre le président Kim Il-sung pourrait être le prélude à une négociation. Les Etats-Unis semblent en effet envisager un retrait de leurs propres armes nucléaires de la partie sud, en échange de garanties de dénucléarisation de la péninsule. Le général américain John Vessey, qui servit en Corée, et M. Gaston Sigur, ancien secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires asiatiques, ont récemment déclaré au cours d'un séminaire à Washington que les armes nucléaires américaines pouvaient être retirées de Corée du Sud sans compromettre la sécurité de celle-ci. Déclarations que l'on interprète comme un ballon d'essai.

PHILIPPE PONS

CORÉE DU SUD

Deux jeunes gens ont tenté de s'immoler par le feu

Des dizaines de milliers de Coréens du Sud réclamant la démission du président Roh Tae-woo ont affronté la police anti-émeutes, mercredi 1er mai, et pour la deuxième fois en trois jours un étudiant a tenté de s'immoler par le feu.

Dans un message, le jeune homme a expliqué son geste en dénonçant la mort d'un étudiant sous les coups de la police, vendredi (*le Monde* du 30 avril). Une étudiante de Kwangju a tenté de se suicider pour les mêmes raisons lundi. Les médecins ont peu d'espoir de sauver les deux jeunes gens.

A Séoul, bravant l'interdiction de célébrer la Fête du travail, quelque 15 000 étudiants et ouvriers ont défilé dans les rues, après un rassemblement sur le campus de l'université de Yonsei. A Kwangju, ville située à 300 km au sud-ouest de Séoul, environ 10 000 étudiants et ouvriers se sont rassemblés pour dénoncer la police, a rapporté l'agence officielle Yonhap.

Arrivé mercredi soir à Séoul, en provenance de Nouvelle-Zélande, pour une visite de trois jours, le premier ministre, M. Michel Rocard, a décidé, en concertation avec les autorités sud-coréennes, d'annuler sa visite prévue pour jeudi à l'université de Séoul.

De son côté, la Corée du Nord a renoncé à envoyer en Corée du Sud son équipe de football, qui devait se rendre jeudi à Séoul en vue de former une seule équipe coréenne pour un tournoi prévu pour juin au Portugal. *« L'atmosphère est imprévisible après la tragédie de l'étudiant battu à mort »*, a indiqué le président de l'Association nord-coréenne de football. – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

M. Ramiz Alia réélu à la présidence de l'Etat

En l'absence d'un candidat de l'opposition, M. Ramiz Alia a été réélu, mardi 30 avril, à la présidence de l'Etat albanais par le Parlement. M. Ramiz Alia, qui était opposé à un autre communiste, M. Namik Dokle, rédacteur en chef du journal du Parti du travail (communiste), a recueilli 68 % des voix. Les élus de l'opposition se sont abstenus. Le dirigeant communiste avait perdu son siège de député lors des récentes élections législatives bien que le Parti du travail (communiste) ait remporté les deux tiers des voix. M. Ramiz Alia désignera un premier ministre, probablement dès cette semaine. Il devrait reconduire dans ses fonctions l'actuel détenteur du poste, M. Fatos Nano, trente-neuf ans. – (*Reuter.*)

ISLANDE

Les conservateurs et les sociaux-démocrates ont formé une coalition

Les Islandais, habitués aux nombreux tours de piste qui suivent habituellement les élections, n'en sont pas encore revenus : il n'a fallu que quatre jours aux conservateurs et aux sociaux-démocrates pour constituer un nouveau gouvernement. Les élections législatives du 20 avril avaient accordé une très légère majorité aux formations de gauche, mais le Parti social-démocrate (15 % des voix) décidait de faire alliance avec le grand parti de l'Indépendance (droite libérale, 38 % des voix). Les sociaux-démocrates seront à la tête de cinq ministères, soit autant que les conservateurs, mais ces derniers obtiennent des postes plus importants et le premier ministre, M. David Oddsson, maire de Reykjavik, est issu de leurs rangs. La nouvelle coalition devrait être plus atlantiste et plus ouverte sur l'Europe que le précédent gouvernement. – (*Correspondance.*)

□ **ROUMANIE : investiture du nouveau gouvernement.** – Le nouveau gouvernement roumain, formé par le premier ministre, M. Petre Roman, a été investi, mardi 30 avril, à Bucarest par la Chambre des députés. Deux des vingt et un ministères – jeunesse et sports, travaux publics et aménagement du territoire – n'ont pu être pourvus du fait du refus de la Chambre des députés d'investir les personnalités pressenties par le chef du gouvernement. – (*AFP.*)

SOUDAN

Scepticisme de l'opposition face à l'offre d'amnistie du général Béchir

L'annonce mardi 30 avril du chef de la junte au pouvoir à Khartoum, le général Omar Hassan El Béchir, d'une amnistie valable pendant un mois en faveur des opposants au régime a été accueillie avec scepticisme dans les rangs de l'opposition soudanaise au Caire. Celle-ci considère en effet cette annonce comme un signe d'affaiblissement du régime, soumis à de multiples pressions, tant intérieures qu'extérieures. Ces opposants se réjouissent cependant de la levée de l'assignation à résidence imposée, depuis leur sortie de prison, à l'ancien premier ministre Sadek El Mahdi, dont le gouvernement démocratiquement élu avait été renversé en juin 1989 par le général Béchir, et à M. Mohammed Ibrahim Nougoud, secrétaire général du Parti communiste soudanais, dissous après le coup d'Etat.

Le numéro un soudanais, qui avait annoncé lundi l'élargissement de *« tous les prisonniers politiques »*, a renouvelé mardi sa décision d'amnistier *« tous ceux qui ont porté les armes »* contre le régime. Cette mesure, a-t-il précisé, s'applique *« à tous les opposants à la junte militaire, même ceux qui se trouvent à l'étranger »*, et est valable pendant un mois. Les milieux officiels soudanais, comme l'opposition, estiment entre 300 et 350 le nombre de prisonniers politiques actuellement détenus dans le pays.

Les milieux de l'opposition justifient leur scepticisme en rappelant que le général Béchir, qui a annoncé fin mars l'entrée en vigueur du Code pénal islamique dans les régions des pays à majorité musulmane, a déjà fait dans le passé une *« telle offre d'amnistie sans lendemain »*. Dans ces mêmes milieux on affirme que, quand le général Béchir *« annonce la libération d'un prisonnier, il en arrête vingt-cinq dans le même temps »*. – (*AFP.*)

□ **AFRIQUE DU SUD : M. Mandela rejette l'invitation du président De Klerk.** – Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a rejeté l'invitation du président De Klerk à une rencontre tripartite avec le chef du parti zoulou Inkatha, M. Mangosuthu Buthelezi. Cette proposition *« n'est qu'un écran de fumée »*, a estimé M. Mandela en ajoutant : *« Je ne ferai pas partie de cette troïka. »* Les ponts ne sont cependant pas rompus entre le gouvernement et l'ANC, qui donne jusqu'au 9 mai au président De Klerk pour libérer les prisonniers politiques et mettre un terme aux violences dans les cités noires. – (*Corresp.*)

□ **TAÏWAN : la loi martiale reste en vigueur sur les îles Quemoy et Matsu.** – Le ministère taïwanais de la défense a annoncé, mercredi 1er mai, que la loi martiale resterait en vigueur sur les îles Quemoy et Matsu, en dépit de la levée de l'état d'urgence, qui a mis officiellement fin, du côté nationaliste, à quatre décennies de *« rébellion communiste »* (*le Monde* du 2 mai). La loi martiale s'appliquant aux deux petites îles nationalistes s'appliquera tant que Pékin n'aura pas annoncé sa renonciation à l'usage de la force pour réunifier la Chine, a précisé un porte-parole du ministère. – (*AFP.*)

Côte Ouest, Côte Est. L'Amérique pour 1095 F.

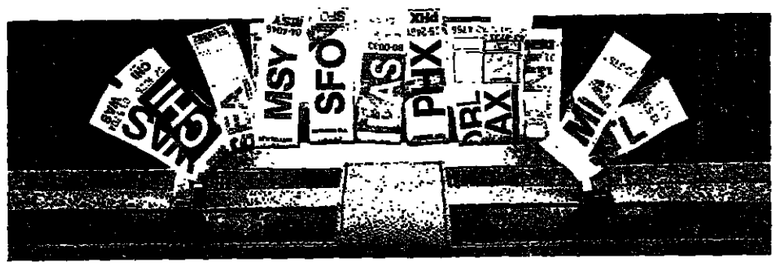

Si vous pensez que l'Amérique se limite à New York, vous prenez le risque de passer à côté de toutes ses autres merveilles. Découvrez-les avec le Twairpass de TWA. C'est le moment d'en profiter. Le Twairpass vous offre le réseau intérieur TWA pour seulement 365 F par vol et vous offre le choix parmi une centaine de destinations. Alors, si vous pensez, en plus, aux tarifs très avantageux que TWA pratique en ce moment au-dessus de l'Atlantique, c'est vraiment maintenant qu'il faut découvrir l'Amérique! Appelez tout de suite votre agence de voyages ou TWA au 47 20 62 11. Réservez vite votre super Twairpass. Vous partirez à ces conditions si vous achetez vos billets avant le 15 mai 1991.

LE MEILLEUR DE L'AMÉRIQUE

Validité 7 jours min., 30 jours max. 3 coupons min., 5 coupons max. Le 1er vol doit être effectué au plus tard le 30 juin 1991. Tarifs soumis à des conditions particulières de vente de transport et sujets à approbation gouvernementale.

EUROPE

URSS

M. Eltsine a été applaudi par les mineurs de Sibérie

Une semaine après avoir signé leur trêve politique, M. Gorbatchev et M. Eltsine se trouvaient, mercredi 1er mai, chacun de son côté face à ses propres troupes. Tandis que le président soviétique assistait à Moscou aux cérémonies du 1er mai, M. Eltsine a réussi le tour de force de se faire applaudir par ceux que la « déclaration commune » du 23 avril et son appel à la fin des grèves avaient le plus troublés : les mineurs du Kouzbass, en Sibérie, qui attendent que le pouvoir central accepte leur transfert sous juridiction russe pour suspendre leur grève lancée il y a deux mois.

NOVOKOUZNETSK

de notre envoyée spéciale

« *Et la vodka, Boris Nikolaïevitch?* » : la question fuse de la foule de cinq mille à dix mille personnes assemblées sur une des places centrales de Novokouznetsk – en fait, un terrain vague bordé d'HLM et de chantiers abandonnés couverts de poussière noire. Dans cette ville de 700 000 habitants où le travail est sans doute plus dur encore qu'en Europe d'avant-guerre et où des mineurs vivent sans eau courante, la seule consolation, la boisson nationale, est maintenant rationnée à une bouteille par mois.

« *La vodka, comme le Kremlin, il faut l'arracher au pouvoir central* », répond M. Boris Eltsine sans se démonter. La foule rit, applaudit et continue à l'interroger sur les prix et les problèmes du jour. Le courant passe, mais l'événement que constitue la présence en Sibérie, le 1er mai, du seul vrai candidat à la présidence de Russie n'a pas drainé les grandes foules de Novokouznetsk. L'explication des organisateurs de la rencontre – les comités de grève, qui sont devenus le vrai pouvoir local de l'aveu même des communistes déchus – est que les mineurs ne croient plus en la magie d'un « bon tsar », quel qu'il soit. Plus politisés qu'ailleurs en Russie après les grèves de 1989 et 1990, que les syndicats officiels n'ont pas su ici récupérer, ces mineurs voteront pourtant massivement pour M. Boris Eltsine.

Arrivé lundi à Novokouznetsk très tendu, il a su cependant saisir les quelque six cents représentants des comités de grève de la région qui l'attendaient dans une salle, méfiants et presque hostiles. Sans jamais leur demander formellement d'arrêter la grève, M. Boris Eltsine a expliqué que la « déclaration commune » du 23 avril avait une tout autre valeur que les accords passés auparavant avec M. Gorbatchev, et non respectés : cette fois-ci, huit autres Républiques sont co-signataires et décideraient le cas échéant, a-t-il affirmé, de signer seules un traité d'Union si le président soviétique tentait de se dérober à nouveau vers un centralisme musclé. C'est cette déclaration, ajoutait M. Boris Eltsine, qui lui a permis de venir au Kouzbass les mains vides.

Mercredi 1er mai, devant la foule, il a signé un décret prévoyant le passage sous la juridiction de la Russie de toute l'industrie minière située sur son territoire. Les mineurs gagneront une « *indépendance économique totale* », a-t-il dit, assurant que la Russie ne créera pas de ministère pour gérer ce secteur comme le faisait le gouvernement central. Tout en maintenant des subventions, la Russie ne réclamera en outre qu'une part réduite des éventuels gains en devises de ses mines. Le gouvernement soviétique sera d'accord et un protocole doit être signé à ce propos le 5 mai à

Moscou, dans le cadre de la commission qui travaille déjà au transfert des compétences entre l'Union soviétique et la Russie, a encore assuré M. Eltsine.

La réalité est sans doute plus complexe et aléatoire. Certains des dirigeants des comités de grève, qui ont passé deux jours à mettre au point le projet de décret avec le vice-premier ministre du gouvernement de Russie, M. Iouri Skokov, qui accompagnait M. Eltsine, restaient encore méfiants. Les comités ont donc reporté au 7 mai leur décision d'appeler à une « *suspension* » de la grève. Le noyau dur des mineurs du Kouzbass est cependant soumis à une rude pression par la reprise du travail dans d'autres mines de Russie et d'Ukraine, à la suite d'accords similaires signés le mois dernier. Et, même s'ils sont sans illusion sur une amélioration rapide de leur sort du simple fait d'un transfert dans le cadre russe, les mineurs sont sensibles au brevet de « *pionniers de la réforme économique* » que leur a décerné M. Boris Eltsine. « *Ce que le pouvoir soviétique n'a pas su faire, les grévistes l'ont imposé, et il ne faudra plus jamais qualifier leur mouvement de destructeur* », a-t-il déclaré sous les applaudissements.

Cet hommage aux grèves est exactement opposé à ce que dit la « déclaration commune », mais M. Gorbatchev n'est plus en mesure de s'en offusquer. La télévision soviétique a donc choisi d'ignorer le meeting de Novokouznetsk, évoqué simplement avec des propos anodins attribués au leader russe. En réalité, M. Eltsine a, certes, déclaré devant la foule que la Russie a maintenant intérêt à garder M. Gorbatchev à sa place – limitée – de président de l'Union. Mais il lui a lu aussi le projet de décret qu'il a l'intention de signer « *au cas où il serait élu le 12 juin prochain* », date de la première élection présidentielle au suffrage universel dans toute l'histoire de la Russie. Ce décret porte sur la « *départisation* » des organes de l'Etat, a-t-il dit après avoir fait un lapsus en parlant de « *déportation* », arrachant encore des rires joyeux à l'assistance. Les activités de tout parti politique au sein des entreprises seraient alors soumises à l'approbation des collectifs de travail, un vote auquel trente mines du Kouzbass ont déjà procédé en interdisant chez elles le Parti communiste. Mais surtout les partis – dont le Parti communiste – seraient alors bannis de tous les organes de l'Etat en territoire russe : justice, armée, KGB, etc. M. Eltsine présentait ainsi le projet de société devant lequel M. Gorbatchev a, jusqu'à présent, reculé. Quant aux mineurs du Kouzbass, ils peuvent maintenant, à juste titre, estimer que leur grève politique a fait avancer les choses dans le pays.

SOPHIE SHIHAB

□ **M. Ryjkov prêt à se présenter contre M. Eltsine.** – L'ancien premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, s'est déclaré prêt, dans un entretien avec la *Komsomolskaïa Pravda* publié mercredi 1er mai, à se présenter contre M. Eltsine à l'élection présidentielle de Russie le 12 juin. M. Ryjkov, démissionnaire en janvier dernier à la suite d'une crise cardiaque, a indiqué que plusieurs organisations avaient sollicité sa candidature. – *(Reuter.)*

Plusieurs dizaines d'Arméniens auraient été tués en Azerbaïdjan et en Géorgie

Vingt-trois à vingt-sept Arméniens ont été tués lorsque l'armée soviétique a donné l'assaut mardi 30 avril à leur village, Guetachen, dans le nord du Haut-Karabakh, a affirmé mercredi le premier ministre de la République d'Arménie, M. Vasken Manoukian.

D'autres sources arméniennes, à Moscou, portent le nombre de morts à trente-cinq. Selon M. Manoukian, qui a pris la parole à la télévision arménienne, Guetachen est « *tombé* » mercredi à une heure du matin, mais douze soldats soviétiques ont été pris en otages par la population arménienne de ce village de 2 000 habitants situé, comme l'enclave du Haut-Karabakh, en République d'Azerbaïdjan. Selon l'agence Armen Fax, le président de la République d'Arménie, M. Levon Ter Petrossian, tente en vain depuis de joindre M. Gorbatchev au téléphone. La télévision soviétique a confirmé, mercredi soir, que de violents combats s'étaient produits dans la région, mais sans en préciser le lieu ni le bilan.

Par ailleurs, le vice-président géorgien du Parlement d'Adjarie, une République autonome dépendant de la République de Géorgie, a été tué par balles dans la nuit de lundi à mardi en pleine réunion au Parlement, selon l'agence Tass. Un vice-premier ministre géorgien et le président du Parlement adjar ont été grièvement blessés au cours du même incident. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

En visite en Chine

M. Roland Dumas a réclamé une amnistie pour les victimes de la répression de 1989

M. Roland Dumas a terminé, mercredi 1er mai, par une brève escale à Canton où doit être prochainement créée une école française, sa visite officielle en Chine. Le matin, avant de quitter Pékin, il avait lancé un appel aux autorités chinoises pour qu'elles accordent une amnistie aux victimes de la répression de 1989. Rendant compte de cette visite, la presse officielle chinoise mettait l'accent jeudi sur la reprise du dialogue politique avec Paris, sans la moindre allusion à la question des droits de l'homme. Jeudi, M. Dumas devait présider à Hongkong une réunion des ambassadeurs de France en Asie.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Les relations franco-chinoises gelées en 1989 au lendemain de la répression du Printemps de Pékin, ne sont pas « *normalisées* » à l'issue du bref voyage que vient d'effectuer M. Dumas en Chine. Tel est le jugement du ministre français des affaires étrangères qui a fait dépendre, mercredi 1er mai, au cours d'une conférence de presse donnée dans la capitale chinoise, une « *complète normalisation* » d'un « *grand pardon* », d'un « *pardon général sous forme d'amnistie* » qui serait accordé par les autorités aux victimes (dont on ignore le nombre car beaucoup ont été incarcérées à la suite de décisions administratives et non judiciaires) de la répression de 1989. Les relations franco-chinoises ne redeviendront « *normales* », affirmait M. Dumas, que « *lorsque cela sera accompli* ». La veille, il avait regretté que pour les autorités chinoises la notion de normalisation ne s'applique qu'aux relations extérieures et qu'en politique intérieure on en soit encore « *au retour à l'ordre et à la reprise en main* ».

La très nette mise au point de M. Dumas a eu lieu au lendemain de sa rencontre mardi avec M. Li Peng, le premier ministre, et M. Jiang Zemin, secrétaire général du Parti communiste. Le ministre français a été tout particulièrement irrité par une remarque liminaire de M. Li Peng, faite en présence du « pool » de journalistes chargés de couvrir le début des entretiens. Pour le premier ministre chinois – dont on s'accorde, au sein de la délégation française, à dire qu'il en est resté pour 95 % à la langue de bois – la seule venue de M. Dumas marquait « *la normalisation des relations franco-chinoises* ».

Pour mieux enfoncer le clou, le ministre français a remis sur la table le projet d'envoi à Pékin d'un groupe de juristes indépendants qui seraient chargés de s'informer de la situation faite aux prisonniers, tant auprès de l'administration que des magistrats chinois. Les autorités chinoises ont donné leur accord de principe à la venue de cette mission qui, dans l'esprit de M. Dumas, devrait avoir lieu dans un délai de trois mois. Rien n'indique pour l'instant que les juristes français pourront rencontrer des prisonniers ou leurs familles. La concession faite à M. Dumas n'est pas entièrement nouvelle : il y a quelques semaines, le même geste avait été effectué à l'égard du ministre australien des affaires étrangères lors de son passage à Pékin.

L'amnistie générale accordée à toutes les victimes de la répression serait plus significative. Cette idée a cependant été repoussée le mois dernier par M. Li Peng, qui a déclaré qu'il ne pouvait pas y avoir d'amnistie collective en Chine et que les amnisties individuelles dépendaient de l'Assemblée nationale, actuellement en vacances. D'où sans doute la remarque prudente de M. Dumas : « *J'ai été écouté avec soin sinon entendu.* » Une façon de dire que le sujet des droits de l'homme n'est plus tabou.

Les autorités chinoises, il est vrai, sont contraintes à accomplir quelques gestes significatifs, si elles ne veulent pas perdre le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée qui leur permet d'exporter vers les Etats-Unis. C'est le 3 juin en effet que le Congrès américain doit se prononcer sur le renouvellement de cette clause. M. Bush qui y est favorable, aura du mal à convaincre les parlementaires américains de plus en plus montés contre Pékin. Cette perspective explique aussi la libération récente d'un des leaders du Printemps de Pékin, M. Hang Dongfang, un ouvrier qui avait fondé le premier syndicat indépendant chinois depuis 1949.

Le deuxième dossier délicat soulevé par M. Dumas fut celui du réacteur nucléaire vendu par la Chine à l'Algérie. Au deuxième jour de la visite du ministre français, le ministère chinois des affaires étrangères a reconnu dans un communiqué la réalité de cette transaction. Elle a été conclue dès février 1983. D'après le communiqué, le réacteur livré est destiné à la recherche et ne peut avoir aucun usage militaire ; sa puissance maximale atteindrait 15 mégawatts. La Chine n'étant pas membre en 1983 de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'organisation de Vienne ne fut pas tenue au courant du contrat. Elle l'aurait été depuis, a-t-on affirmé à M. Dumas car Pékin a adhéré à l'AIEA en 1984. Ce n'est cependant que mardi 30 avril que le gouvernement algérien, sans doute à la demande de Pékin, a reconnu la construction du réacteur, a parlé de coopération avec l'AIEA et de respect des règles d'inspection prévues par l'agence de Vienne *(lire l'encadré ci-contre)*. Ni la Chine, ni l'Algérie, ni d'ailleurs la France n'ont signé de traité sur la non-prolifération nucléaire, même si Paris affirme en respecter toutes les clauses.

M. Dumas s'est déclaré satisfait, en attendant de nouvelles précisions, des explications obtenues, tout en reconnaissant que le secret observé pendant huit ans aussi bien par les Chinois que par les Algériens, était pour le moins troublant. Ce secret pose au moins trois problèmes : celui de savoir si la Chine n'a pas signé d'autres accords du même genre avec d'autres pays. A Pékin, on ne reconnaît qu'une seule coopération nucléaire en cours, avec le Pakistan ; on nie en revanche toute entente avec la Corée du nord. Celui du contrôle exercé par le pouvoir civil chinois sur son armée ; pour certains observateurs, on peut être en présence d'une initiative des militaires chinois dont les activités sont de plus en plus diversifiées, notamment en matière de vente d'armes. Celui enfin de l'efficacité des services de renseignements français.

Au chapitre des relations économiques bilatérales, aucun progrès sensible n'a été accompli bien que M. Dumas ait été accompagné par de nombreux chefs d'entreprises françaises. Le deuxième protocole financier franco-chinois portant sur plus de 2 milliards de francs est toujours en attente. Les interlocuteurs de M. Dumas lui ont confirmé que les cours de français à la télévision, interrompus au lendemain des événements de la place Tiananmen, allaient reprendre. Ils sont aussi intéressés par une coopération avec l'Ecole nationale d'administration (ENA) pour créer un établissement du même genre à Pékin. M. Li Peng, enfin, a fait transmettre une invitation en Chine à M. Rocard, mais lui-même n'en a reçu aucune pour se rendre à Paris.

JACQUES AMALRIC

L'Algérie prête à soumettre son programme nucléaire à un contrôle international

L'Algérie s'est déclarée prête à soumettre son programme nucléaire à un contrôle international, « *d'une manière volontaire et souveraine* », ont assuré des responsables du ministère délégué à la recherche scientifique. Ces propos ont été rapportés mardi 30 avril par le journal *El Moudjahid*, quotidien du Front de libération nationale (FLN), au pouvoir.

Selon le *Washington Post*, les services de renseignement américains auraient établi que la Chine aidait l'Algérie à construire un réacteur nucléaire qui pourrait, à terme, produire du combustible pour des armes atomiques.

« *Certains pays technologiquement évolués n'hésitent pas à orchestrer des campagnes médiatiques anti-algériennes ayant pour but inavoué et implicite d'empêcher nos potentialités scientifiques et technologiques de se développer* », ajoutent les responsables de la recherche scientifique, accusant les services de renseignement étrangers de vouloir discréditer leur pays. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : en dépit de l'opposition de la Chambre des lords

Les criminels de guerre nazis pourront être jugés

La Grande-Bretagne ne disposait pas, jusqu'à présent, d'une loi permettant de juger les criminels de guerre nazis réfugiés sur son sol. Les Communes avaient décidé de supprimer cette lacune en votant à une majorité écrasante, au printemps 1990, un texte qui alignait la législation britannique sur celle de la plupart des pays européens qui ont proclamé le caractère imprescriptible des crimes contre l'humanité. Les lords, hostiles à la nouvelle loi, l'ont rejetée à deux reprises, en 1990 et en 1991. Le speaker (président) de la Chambre des Communes, a passé outre, mercredi 1er mai, au vote négatif des lords en ayant recours à une procédure extrêmement rare.

LONDRES

de notre correspondant

L'affrontement constitutionnel a presque éclipsé le débat de fond entre partisans et adversaires de l'ouverture d'actions judiciaires concernant des faits vieux de plus de quarante-cinq ans. Les lords avaient rejeté une première fois, le 4 juin 1990, le texte voté par les Communes. Ils ont récidivé mardi 30 avril. Le speaker des Communes, après avoir réfléchi quelques heures et consulté ses manuels, a estimé, mercredi, que la loi de 1911, révisée en 1949, qui limite à un an la période pendant laquelle les lords peuvent retarder une loi votée par les députés, « *s'appliquait automatiquement* ». Le texte va donc être envoyé pour signature à la reine.

Les Communes n'ont infligé qu'à trois reprises, depuis 1911, un tel affront aux « *seigneurs* » de la Chambre haute. La dernière fois, c'était en 1949, pour réduire de deux à un an ce « *pouvoir de retard* » lui-même. L'événement est donc très étonnant, en matière de droit constitutionnel. L'usage veut en effet que les lords, conscients du fait qu'ils ne sont élus par personne, évitent de s'opposer ouvertement à la volonté clairement exprimée aux Communes.

Ils ont choisi de le faire pour des raisons essentiellement juridiques. Les adversaires du projet, majoritaires à la Chambre haute, font valoir que les crimes ont été commis il y a près d'un demi-siècle, hors de Grande-Bretagne, et par des personnes qui n'étaient pas alors des sujets britanniques. Ils estiment que cette législation va à l'encontre de la tradition et qu'il sera de toute façon très difficile, en pratique, de retrouver les témoins. Telle a été notamment la position de lord Shawcross, dont l'intervention fut d'autant plus écoutée qu'il avait été le procureur britannique au tribunal de Nuremberg.

Soixante-quinze cas « suspects »

Les députés avaient été convaincus de la nécessité d'une loi sur les crimes de guerre par un des leurs, M. Greville Janner, qui était lui-même parvenu à la conclusion que plusieurs anciens nazis, responsables d'exécutions en masse de juifs en Pologne, dans les pays baltes et en Biélorussie, s'étaient installés en Grande-Bretagne après la seconde guerre mondiale. Une commission dirigée par un ancien procureur général, Sir Thomas Hetherington, avait été chargée d'une enquête préliminaire. Selon son rapport, remis en juin 1989, sur 301 personnes dont le passé avait été examiné, soixante-quinze cas étaient « suspects », et trois anciens nazis au moins pouvaient faire l'objet d'une inculpation immédiate. Ces travaux avaient emporté l'adhésion du secrétaire au Home Office de l'époque, M. Douglas Hurd, et de Mme Thatcher elle-même. Le projet de « loi sur les crimes de guerre » avait été inscrit dans le dernier discours du trône rédigé par la « Dame de fer ».

Une équipe spéciale de neuf policiers de Scotland Yard a été constituée. Dès que la reine aura signé la loi, ceux-ci se mettront au travail pour interroger les suspects et les témoins. Selon *The Independent*, des arrestations pourraient avoir lieu dans les semaines qui viennent et le premier procès commencer d'ici un an.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **IRLANDE DU NORD : un soldat tué.** – Un soldat de l'Ulster Defence Regiment, auxiliaire de l'armée britannique, a été tué par balles jeudi 2 mai à Omagh, dans l'ouest de l'Irlande du Nord. Une arme a été retrouvée à proximité du corps de la victime, qui était âgée de vingt ans. Par ailleurs, une voiture de police a été légèrement endommagée par une explosion, tôt jeudi matin, également à Omagh. Ces attaques se sont produites moins de deux jours après l'ouverture à Belfast de discussions multipartites sur l'avenir de l'Irlande du Nord. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

AFRIQUE

ANGOLA : après plus d'un an de négociations

Le gouvernement et les rebelles de l'UNITA s'engagent sur le chemin de la paix

Il aura fallu quinze ans avant qu'un dialogue direct et officiel s'amorce enfin entre les deux « frères ennemis » angolais. Quinze ans de guerre civile et plus de cent mille morts, pour que les représentants du gouvernement de Luanda et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dirigée par Jonas Savimbi, acceptent, sur l'invitation de l'ancienne puissance coloniale, de s'asseoir à la *même table*. Cette première rencontre, organisée les 24 et 25 avril 1990 à Evora, au Portugal, n'avait encore pour seule ambition que de « prendre contact ». Personne, à l'époque, n'aurait oser parler de « négociations », tant l'hypothèse d'un cessez-le-feu paraissait chimérique.

Le régime de Luanda au pied du mur

En l'espace de douze mois pourtant, chacune des deux parties aura su faire suffisamment de concessions pour que l'espoir de paix devienne aujourd'hui tangible. L'accord de cessez-le-feu, conclu mercredi 1er mai à Estoril, au Portugal, devrait être officiellement signé entre le 29 et le 31 mai et contrôlé par des forces des Nations unies. La cessation des hostilités devrait intervenir *de facto* dès le 15 mai.

Confronté à un désastre économique persistant, qui est, en grande partie, le résultat de la guerre civile dans laquelle il s'est engagé, le *régime « marxiste »* de Luanda aura été une des premières « victimes » africaines de la détente Est-Ouest et de la politique d'ouverture menée par Pretoria. L'accord tripartite, signé à New-York le 22 décembre 1988 par l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, allait en effet marquer la fin du soutien militaire de La Havane au gouvernement du président José Eduardo Dos Santos. Au 1er septembre 1990, plus des trois quarts des cinquante *mille soldats cubains*, venus combattre en Angola, fin 1975, au lendemain de l'indépendance, avaient quitté le pays. Le 1er juillet prochain, il ne devrait plus en rester un seul.

Privé des troupes cubaines et des *munitions idéologiques* de l'ex-grand « frère » soviétique, mis au pied du mur par une population menacée de famine, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), le parti unique au pouvoir, n'avait dès lors plus d'autre choix que la *négociation*. Tandis que la presse de Luanda s'obstinait à vilipender, à longueur de colonnes, les *« bandits »* de l'UNITA, on n'en envisageait pas moins, depuis déjà plusieurs mois, d'intégrer les maquisards de M. Jonas Savimbi à la société angolaise et de leur accorder le statut d'ancien combattant. La revendication de l'UNITA pour que soit mise sur pied une *« armée nationale unique »* est aujourd'hui théoriquement satisfaite : les accords d'Estoril prévoient que les forces gouvernementales et celles de l'UNITA fusionnent en une seule armée nationale, chacune des deux parties y étant également représentée.

Élections pluralistes fin 1992

Les trois autres exigences de M. Savimbi (reconnaissance de l'UNITA, multipartisme, fixation de dates pour les premières élections libres) avaient reçu un premier écho favorable, lors de la réunion du comité central du MPLA en session extraordinaire les 25 et 26 octobre (*le Monde* du 27 octobre). Le pluralisme politique, dont le principe avait été approuvé en décembre par le congrès du parti, n'aurait-il pas dû entrer en vigueur *« dans les tout premiers mois de l'année 1991 »*, selon les promesses du président Dos Santos ? Ce sera chose faite en mars. La loi sur le multipartisme, votée au Parlement, a accordé à l'UNITA le droit d'être reconnue comme entité politique. Les accords d'Estoril le confirment.

Restait le problème – épineux – du calendrier électoral. Pour le chef de l'Etat, pas question de mettre la charrue devant les bœufs : il est *« indispensable que la paix et la stabilité soient instaurées dans le pays »*, répétera-t-il pendant des mois. Ce n'est que trois ans après le retour à la paix qu'on pourra songer à organiser des élections, estimait alors Luanda.

Cette dernière clause a, bien évidemment, fait pousser des hauts cris aux partisans de l'UNITA. D'accord, en principe, pour *« signer le cessez-le-feu d'ici la fin de l'année »*, les rebelles souhaitaient la tenue *« d'élections libres, justes et pluralistes, d'ici à fin 1991 »*. Sur ce point, les rebelles angolais auront dû céder du terrain : selon les accords d'Estoril, les élections pluralistes n'auront pas lieu avant la fin 1992, théoriquement entre septembre et novembre. Les dates précises seront arrêtées après consultation de toutes les forces politiques.

Il est vrai que, pour M. Savimbi et ses troupes, le temps pressait aussi. *« Lâché »* par l'Afrique du Sud en vertu de l'accord de New-York, comme Luanda l'a été par Cuba, le numéro un de l'UNITA risquait d'être prochainement privé de l'aide américaine. Certes, la Chambre des représentants a voté, le 18 octobre, la poursuite de l'aide militaire à l'UNITA. Mais, les congressistes ont décidé que cette aide pourrait être levée si le gouvernement angolais acceptait le cessez-le-feu et organisait les élections. Les largesses des Etats-Unis ne vont donc pas tarder de toucher à leur fin.

CATHERINE SIMON

TUNISIE

Le mouvement islamiste Ennahdha s'est doté d'une nouvelle direction

TUNIS
de notre correspondant

Le mouvement islamiste Ennahdha, dont la direction a récemment éclaté (*le Monde* du 9 mars), vient de se doter d'un nouveau bureau exécutif, dont la présidence continue d'être assurée par M. Rached Ghannouchi, en exil depuis deux ans (1). Dans un communiqué adressé à la presse, Ennahdha explique que c'est afin de démontrer son *« refus de plonger dans la clandestinité »* qu'il a décidé de rendre publique la liste des neuf nouveaux dirigeants. Mais la plupart d'entre eux sont, soit en fuite, soit emprisonnés, de sorte que l'on continue d'ignorer qui, sur place, dirige effectivement le mouvement.

Cette réorganisation fait suite à la décision de quatre membres de l'ancien exécutif de « geler » leurs activités après divers actes de violence dont la Tunisie a été le théâtre, cet hiver. Ils ont été rejoints par plusieurs cadres et militants, et préparent un programme *« politique, économique, social et culturel, sans lien direct avec la religion »*, dans la perspective de faire reconnaître un jour leur mouvement comme parti politique. Le communiqué d'Ennahdha, signé par le nouveau porte-parole, M. Habib Ellouze (en fuite), ne se réfère pas à cette dissidence, se bornant à dénoncer *« la récupération »* par le pouvoir de toutes les oppositions. Il critique aussi avec virulence la situation politique, économique et sociale du pays et présente Ennahdha comme le meilleur gardien *« de l'identité arabo-musulmane »* face aux dangers de *« l'occidentalisation »* et à *« la consolidation de la francophonie »*.

MICHEL DEURÉ

(1) Détenteur d'un passeport soudanais, M. Ghannouchi effectue de fréquents séjours en France, où deux de ses amis bénéficient, depuis quatre ans, de l'asile politique.

LESOTHO : coup d'Etat sans effusion de sang

Le général Lekhanya a été renversé par un groupe d'officiers

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le général Justin Metsing Lekhanya, qui présidait le Conseil militaire au pouvoir au Lesotho, a été déposé, mardi 30 avril, par des officiers et sous-officiers mécontents de n'avoir pas obtenu une augmentation suffisante de leur solde *(nos dernières éditions du 2 mai)*. Deux bataillons d'hommes en armes ont pris position autour de la résidence du général et l'ont contraint à enregistrer un message pour annoncer sa démission sur les ondes de la radio nationale.

Les putschistes, qui ne semblaient pas, à ce moment-là, avoir de solution de rechange, ont, depuis, porté à la présidence du Conseil militaire un proche du général Lekhanya et ancien ministre des affaires étrangères, le colonel Elias Pishona Ramaema, âgé de cinquante-sept ans, qui a prêté serment mercredi.

D'origine modeste, il a travaillé comme mineur à la mine President-Steyn, à Welkom, dans l'Etat libre d'Orange, en Afrique du Sud, avant d'entrer dans la police du Lesotho. Il a gravi un à un les échelons avant d'être nommé en 1986 au Conseil militaire.

Le coup d'Etat s'est déroulé sans effusion de sang. Dans une interview accordée à l'agence de presse sud-africaine SAPA, le général Lekhanya a précisé qu'il n'avait pas été *« emprisonné »* et a émis l'espoir que *« ce coup d'état ne dévie pas l'armée de sa mission de démocratiser le pays »*. Maintenant âgé de cinquante-quatre ans, le général Lekhanya, avait pris le pouvoir en janvier 1986 après avoir renversé le premier ministre de l'époque, le chef Leabua Johanathan. Le conflit de dix mois qui l'avait opposé, l'an passé, au roi Moshoeshoe II s'était terminé le 6 novembre 1990 par la déposition du souverain qui n'avait pas accepté de régner sans gouverner.

Le général Lekhanya comptait beaucoup sur les visites officielles du président namibien Sam Nujoma et du vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, pour redorer son blason. Les deux visiteurs de marque se sont successivement décommandés la semaine dernière, infligeant ainsi un sérieux revers au général confronté à de graves problèmes intérieurs.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

[D'une superficie de 30 350 kilomètres carrés, le Lesotho est un petit royaume enclavé au cœur du territoire sud-africain. Sa population – 1,5 million d'habitants – est en majorité chrétienne (plus de 80 %). Ancien protectorat britannique (Basutoland), le pays a accédé à l'indépendance le 4 octobre 1966, année du couronnement du Roi Moshoeshoe II. Evincé par la junte militaire, c'est son fils aîné, le prince Mohato Seeisa, qui lui a succédé et a été intronisé, le 12 novembre 1990, sous le nom de Letsie III. L'économie est totalement liée à celle de l'Afrique du Sud où travaillent 150 000 des 650 000 personnes actives du pays.]

PÉROU : soupçonné de malversations

L'ancien président Alan Garcia à nouveau sur la sellette

LIMA
de notre correspondante

L'action constitutionnelle engagée contre l'ancien président Alan Garcia pour enrichissement illicite connaît de nouveaux rebondissements. Président de la commission d'enquête du Parlement, le député Fernando Olivera vient d'annoncer que deux agences internationales de détectives confirment que M. Garcia a, entre 1986 et 1989, opéré des transactions portant sur 50 millions de dollars à partir de la Banque de crédit et de commerce international (BCCI), domiciliée au Panama.

L'une des agences, la Larc Investigative Services, de Miami, donne les numéros des comptes bancaires, le nom de leur titulaire (qui correspond au nom de jeune fille de Mme Garcia), le montant des transferts de la BCCI à la Société générale de Bruxelles et à d'autres banques en Espagne et aux Etats-Unis. La Larc assure aussi que l'ancien président a eu ses entrées à la BCCI grâce au général Noriega, dont il était l'ami. Mais l'autre agence, la Kroll, est beaucoup moins précise dans ses affirmations.

Le président de la commission d'enquête n'a pas tout à fait convaincu le Parlement. Son acharnement et son agressivité envers M. Garcia ressemblent trop, en effet, à un règlement de comptes : son beau-père est le PDG de la Banque Wiese, deuxième établissement privé du pays, qui a failli être étatisée par M. Garcia en 1987. Néanmoins, à droite comme à gauche, les hommes politiques rêvent secrètement d'en découdre avec l'ancien chef de l'Etat, qu'ils rendent responsable de la débâcle économique, sociale et politique du pays. C'est sans doute pourquoi ils ont accordé un nouveau délai de trente jours à la commission d'enquête pour qu'elle précise ses accusations. Travail difficile, en raison du secret bancaire, sauf si la justice intervient pour le faire lever.

Escroquerie ou complot ?

En attendant, M. Alan Garcia contre-attaque. Il dénonce *« le stratagème calomnieux et le montage frauduleux »* dont il est victime. *« On peut me reprocher de nombreuses choses – l'inflation, une mauvaise gestion – mais pas d'avoir fraudé, surtout pour un montant aussi grossier »*, dit-il avant de conclure : *« La lutte pour le pouvoir a démarré. Pour la droite, il s'agit d'empêcher coûte que coûte le retour de l'APRA* [Alliance populaire révolutionnaire américaine], *quel que soit son candidat. Elle cherche à m'emprisonner dans le labyrinthe du pouvoir judiciaire jusqu'en 1994. J'ai pourtant dit qu'être candidat* [à la présidentielle de 1995] *ne m'intéressait pas... »* Son porte-parole, M. Jorge del Castillo, ancien maire de Lima, explique qu'une confusion a été faite entre le compte en banque personnel de M. Garcia et les réserves internationales de l'Etat, qui avaient été déposées à la BCCI en 1985, après avoir été retirées des banques suisses par peur d'un embargo, le président ayant décidé de suspendre le remboursement de la dette extérieure. Bref, il reste à savoir si l'ancien chef de l'Etat est l'auteur d'une monumentale escroquerie ou victime d'un complot.

NICOLE BONNET

LE 1er MAI DANS LE MONDE

Un meeting discret à Moscou...

Les cérémonies du 1er mai dans le monde ont surtout été marquées cette année par la grande discrétion du meeting syndical sur la place Rouge à Moscou, qui remplaçait pour la *première fois* le traditionnel défilé. Une modeste foule de quelque dix mille personnes, sous haute surveillance, a manifesté sans enthousiasme en à peine cinquante minutes en présence du président Gorbatchev, le président du Parlement russe, M. Boris Eltsine, ayant choisi de rester avec les mineurs de Sibérie *(lire le reportage de Sophie Shihab, page 6)*, tandis que le maire réformateur de Moscou, M. Gavril Popov, se faisait excuser *« pour raisons politiques »*.

La tradition socialiste a en revanche été préservée à Cuba, où plusieurs centaines de milliers de Cubains ont défilé derrière le président Fidel Castro. A Sofia, environ 10 000 sympathisants de l'ancien Parti communiste ont manifesté, tandis que le syndicat anti-communiste Podkrepa rassemblait, lui, 5 000 personnes.

Tandis qu'au Japon quelque 3,6 millions de travailleurs participaient à diverses manifestations, à Bangkok, environ 20 000 membres des syndicats des entreprises d'Etat ont participé à un rassemblement étroitement surveillé par les forces de l'ordre.

Outre les violents affrontements de Séoul, le 1er mai a été marqué par des heurts entre forces de l'ordre et manifestants à Istanbul, où une cinquantaine de personnes ont été interpellées pour manifestation illégale. Incidents également à Zurich, où deux à trois cents militants d'extrême gauche, se déclarant solidaires des détenus français d'Action directe, ont dressé des barricades.

Au Mexique, plus de cent personnes ont été blessées au cours d'incidents qui ont éclaté entre les membres de deux syndicats pendant le défilé du 1er mai à Monterrey, dans l'Etat de Nuevo- Leon, au nord du pays.

Au Maroc, quelque 100 000 manifestants ont défilé dans les rues de Casablanca, à l'appel de la Confédération démocratique du travail (CDT) et de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), après qu'un compromis concernant le parcours du défilé eut été conclu avec les autorités. A Rabat, plusieurs milliers de personnes ont également participé à un défilé, auquel près de 2 000 militants islamistes se sont joints.

Pas de défilé en revanche en Algérie, où le principal syndicat, l'Union générale des travailleurs algériens, avait décidé de s'abstenir de toute action à l'approche des élections législatives.

Contrairement à la tradition, aucune manifestation n'a été organisée non plus à Bagdad, pas plus que dans les autres villes irakiennes. – *(AFP, Reuter.)*

Une veste en soie
en grande taille ?
Faites-vous plaisir
c'est le printemps !
Capel
GRANDES TAILLES
PARIS-LYON-STRASBOURG-LILLE

AMÉRIQUES

Le rapport du département d'Etat sur le terrorisme international

La Syrie reste à l'index en dépit de son rôle dans la guerre du Golfe

Le gouvernement américain a maintenu la Syrie sur la liste des pays soutenant le terrorisme international, en dépit de l'amélioration de ses relations avec ce pays et de la participation de Damas à la coalition formée pour libérer le Koweït de l'invasion irakienne.

Cette liste, contenue dans le rapport annuel du département d'Etat sur le terrorisme, publié mardi 30 avril, reste inchangée et comprend outre la Syrie, l'Iran, la Libye, la Corée du Nord, Cuba et l'Irak. Ce dernier pays y avait été ajouté en 1990 après son invasion du Koweït tandis que la République démocratique du Yémen en avait été retirée après sa fusion avec le Yémen du Nord.

Le document souligne que le nombre des attentats terroristes internationaux a continué à diminuer l'an dernier, tombant d'un record de 856 en 1988 à 455 en 1990.

A propos de la Syrie, le rapport déclare qu'il n'y a pas de *« preuves directes »* d'une participation de ce pays à des attaques terroristes hors du Liban depuis 1987. *« Le gouvernement syrien*, précise-t-il, *a pris quelques mesures positives, particulièrement depuis le début de la crise du Golfe en août 1990, pour contrôler les groupes terroristes basés en Syrie. Il n'a cependant pris aucune mesure pour arrêter l'activité de ces groupes ou les expulser de Syrie. »* Le département d'Etat note que Damas a condamné le terrorisme mais fait une distinction entre ce dernier et *« la lutte légitime »* contre Israël, distinction que n'accepte pas Washington.

Parmi les actes terroristes reprochés à l'Irak figurent notamment la prise en otage des résidents étrangers dans ce pays et au Koweït et le déplacement de certains d'entre eux sur des sites stratégiques. La Libye continue à fournir argent, entraînement et autres soutiens à plusieurs groupes terroristes, poursuit le rapport. Elle a notamment soutenu l'attaque du Front de Libération de la Palestine contre des plages israéliennes en mai dernier, aidé l'Armée nationale du peuple aux Philippines et fourni une assistance au groupe qui a tenté un coup d'Etat à Trinidad-et-Tobago en juillet, ajoute-t-il.

Le nombre des attaques terroristes parrainées par l'Iran est tombé de 24 en 1989 à 10 en 1990, déclare le département d'Etat. Le soutien du terrorisme par ce pays a cependant continué. Enfin, Cuba *« reste un centre d'entraînement important et un point de transit pour les mouvements subversifs latino-américains et quelques groupes internationaux »*, poursuit le rapport. Quant à la Corée du Nord, on ne lui connaît pas d'attaque terroriste depuis l'attentat à la bombe contre un avion de ligne sud-coréen en 1987 mais elle n'a pas renoncé à l'usage du terrorisme, conclut le département d'Etat. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : le général Noriega affirme que les services américains ont cherché à l'assassiner.** – Le général Manuel Noriega détient des documents prouvant que des services américains ont tenté de l'assassiner, a affirmé, mardi 30 avril, devant un juge fédéral à Miami (Floride) l'avocat de l'ancien homme fort panaméen chassé du pouvoir par les Etats-Unis en 1989. *« Le général Noriega dispose de documents prouvant que des services américains ont tenté de l'assassiner ainsi que son prédécesseur, le général Omar Torrijos »*, a déclaré Me Frank Rubino. Le général Torrijos avait trouvé la mort dans un accident d'avion en juillet 1981. La défense a, en outre, plaidé pour un libre accès aux pièces saisies par les troupes américaines lors de leur invasion de Panama. Le procureur fédéral a immédiatement objecté que *« si ces documents existent, ils sont classés secret-défense »*. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : Mme Violeta Chamorro en Europe en octobre prochain.** – La présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, se rendra en Europe en octobre, a annoncé mardi 30 mai à Managua, le ministère des affaires étrangères. Cette tournée la conduira en France puis en Italie, en Suisse, en Norvège, au Danemark et en Union soviétique. – *(AFP.)*

VO VOYAGES
Des prix à vous faire partir !
SPECIAL
MONTRÉAL
Départs les Mardis • Retours les Dimanches
Exemple de prix pour un départ le 14 MAI et retour le 19 MAI
A partir de 1600F + taxes
Tél. : 40 53 07 11 • 181, bd Pereire, 75017 PARIS

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

La réforme de l'aide juridique est adoptée grâce à l'abstention de la droite et des communistes

Les députés ont adopté, mardi 30 avril, en première lecture, le projet de loi relatif à l'aide juridique, présenté par M. Henri Nallet, garde des sceaux. Seul le groupe socialiste a voté « pour » ; la droite, qui s'était montrée très sévère pendant la discussion générale en dénonçant, notamment, l'insuffisance des moyens financiers attribués à cette réforme (*le Monde* du 2 mai), s'est félicitée de voir que plusieurs de ses propositions avaient été retenues par la majorité, parfois contre l'avis du gouvernement. Les groupes UDF, UDC et RPR, ainsi que le groupe communiste, ont finalement décidé de s'abstenir lors du vote sur l'ensemble du texte.

Le garde des sceaux n'est ni avocat *ni magistrat*, et il le revendique. Comme lors de l'examen de la réforme des professions judiciaires et juridiques, à l'automne 1990, il ne lui déplaît pas de se poser en défenseur des usagers, contre des professionnels du droit qui trouvent souvent une écoute attentive auprès de certains députés. Ainsi M. Nallet s'est-il opposé, mardi, à plusieurs amendements, cosignés *par la majorité socialiste et l'opposition*, tendant à mieux garantir les intérêts des avocats.

Contre l'avis du ministre, les députés ont adopté une disposition modifiant le système retenu pour l'indemnisation des auxiliaires de *justice. Le projet initial prévoyait* que la dotation annuelle versée par l'Etat à chaque barreau pour financer les missions d'aide juridictionnelle serait calculée, d'une part, en fonction du nombre de ces missions et, d'autre part, en tenant compte d'un barème d'heures par type de procédure et d'un taux horaire. A cette deuxième partie les députés ont substitué un « *coefficient par type de procédure et une unité de valeur de référence* ». Ce calcul, qui s'inspire du dispositif applicable à la tarification des actes médicaux, était souhaité par la très grande majorité des barreaux.

Toujours contre l'avis du garde des sceaux, les députés ont adopté un amendement excluant la possibilité, pour les ordres, de passer des contrats de salariat avec les avocats pour remplir les missions d'aide juridique. Le souci exprimé, tant par le rapporteur du projet de loi, M. François Colcombet (PS, Allier), que par MM. Jacques Toubon (RPR, Paris), François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) et Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône), était d'empêcher la constitution d'un « corps » d'avocats salariés, uniquement chargés de missions d'aide juridique, ce qui aurait contribué, selon eux, à créer une justice « *à deux vitesses* ». Ne sont désormais admis que les contrats de « *collaboration* », dont un autre amendement de la commission précise qu'ils doivent « *laisser au collaborateur un temps suffisant pour pouvoir se consacrer à une clientèle particulière* ».

Satisfactions pour les avocats

Autre satisfaction pour les avocats et nouveau désappointement pour M. Nallet, les députés ont adopté un amendement donnant aux représentants des professions judiciaires et juridiques et aux caisses de règlements pécuniaires des barreaux la parité avec les représentants des autres catégories, au sein du conseil d'administration des conseils départementaux de l'aide juridique. Ces conseils, « *chargés d'évaluer les besoins d'accès au droit* » et de financer les mesures allant dans ce sens, sont composés de l'Etat, du département, des ordres des avocats, de la chambre départementale des huissiers de justice, ainsi que celle des notaires et des commissaires-priseurs et de toute autre personne morale de droit public ou privé admise par les autres membres.

M. Nallet s'est déclaré hostile à cette disposition, *qui modifie totalement*, selon lui, la mission des conseils de l'aide juridique, en conférant « *à une seule catégorie la maîtrise totale de cette institution, alors que sa réussite suppose au contraire la collaboration de tous* ». « *Ces conseils doivent être ouverts au plus grand nombre*, a précisé M. Nallet, *sinon, nous perdrions une chance de concertation et d'harmonisation, et cette réforme risquerait de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau.* »

« L'« a » d'abstention et l'« a » d'approbation »

Les avocats ont obtenu satisfaction sur une autre de leurs revendications, concernant le calcul de leurs honoraires, en cas d'aide juridique partielle, sur la partie des frais restant à la charge du client. Le montant de ce complément, précisé dans une convention écrite préalable, est fixé « *forfaitairement, en tenant compte de la complexité du dossier, des diligences et des frais imposés par la nature de l'affaire*, (...) *dans des conditions compatibles avec les ressources du bénéficiaire* ».

Le garde des sceaux avait donné son accord sur ce point, mais il s'est opposé à l'article additionnel introduit par un amendement de M. Toubon et soutenu par le groupe socialiste, précisant qu'en l'absence de convention entre l'avocat et son client « *l'honoraire est fixé, selon les usages, en fonction de la situation de fortune du client, de la difficulté de l'affaire, des frais exposés par l'avocat, de sa notoriété et des diligences de celui-ci* ». Cette disposition, déjà débattue lors du débat sur les professions judiciaires et juridiques, avait été adoptée par l'Assemblée *nationale, mais rejetée en commission* mixte paritaire (Sénat-Assemblée).

L'Assemblée et le garde des sceaux se sont réconciliés sur l'un des aspects les plus importants du texte réformant l'aide juridique : son financement. Après une partie de bras de fer avec le ministère du budget, qui avait contraint M. Nallet à demander, jusqu'à mardi soir, la réserve de l'article 4, relatif aux plafonds de ressources ouvrant droit à l'aide juridique totale ou partielle et fixant les conditions de leur réévaluation, le ministre de la justice est finalement parvenu à obtenir gain de cause. Reprenant la proposition émise par le Conseil économique et social, le gouvernement a déposé un amendement précisant qu'« *à compter du 1er janvier 1993 les plafonds sont fixés chaque année par la loi de finances, en référence à la tranche la plus basse de l'impôt sur le revenu* ». Cette « victoire » du garde des sceaux sur son collègue du budget a été appréciée à sa juste mesure par les députés qui, à l'unanimité, ont voté l'amendement du gouvernement.

Cet engagement financier et l'adoption de nombreux amendements, répondant aux vœux exprimés à droite, au centre et à l'extrême gauche, ont transformé en abstention l'attitude franchement hostile des groupes RPR, UDF et UDC le premier jour du débat (les communistes avaient indiqué, dès le début, qu'ils s'abstiendraient). Désireux, sans doute, de ne pas donner trop de signification politique à ce soudain consensus, surtout à l'égard d'un ministre de la justice très décrié, l'orateur du groupe UDC, M. Christian Kert (Bouches-du-Rhône), s'est livré à un périlleux exercice d'éloquence centriste, en affirmant solennellement qu'il ne fallait pas voir « *dans l'« a » d'abstention l'« a » d'approbation* »...

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **Le projet de réforme hospitalière a été adopté.** – Aucune motion de censure n'ayant été déposée par l'opposition, le projet de loi relatif à la réforme hospitalière a été considéré comme adopté en première lecture, mardi 29 avril, par l'Assemblée nationale. Faute de majorité sur ce texte, le gouvernement avait dû engager sa responsabilité, conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (*le Monde* du 2 mai).

L'opposition exige des postes importants dans la commission d'enquête sur le financement des partis

La commission des lois de l'Assemblée nationale se prononcera, mardi 7 mai, sur la proposition de résolution de M. Pierre Mauroy tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis.

Après avoir adopté dans un premier temps une position franchement hostile à la demande du premier secrétaire du Parti socialiste – à l'exception du président d'honneur du Parti républicain, M. François Léotard, – l'opposition a finalement fait marche arrière, tout en continuant de dénoncer la « *manœuvre* » et la « *tartufferie* » du Parti socialiste.

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) s'est même taillé un franc succès dans l'hémicycle en dénonçant, mardi 30 avril, la présence de M. Jean-Michel Boucheron (app. PS, Charente), inculpé depuis le mois de février de « corruption, complicité de faux en écriture de commerce et usage, recel d'abus de bien sociaux et ingérence », parmi les signataires de la proposition de loi socialiste. « *Si sa présence dans la liste des signataires est délibérée, cela témoigne d'une volonté du groupe socialiste de protéger ses membres corrompus et d'un grand mépris pour la représentation nationale*, a déclaré M. d'Aubert. *Si c'est une erreur, le groupe socialiste ne craint vraiment pas le ridicule.* »

Le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, a posé à la majorité deux conditions pour l'obtention du feu vert de l'opposition de droite et du centre.

Afin que le « *soupçon* » ne pèse pas sur cette future commission d'enquête et « *qu'une garantie d'indépendance* » lui soit octroyée, M. Millon et ses amis demandent qu'au moins l'un des deux postes de président ou de rapporteur de la commission revienne à l'opposition. En second lieu, il a demandé que ses auditions soient « *publiques* ». « *Si la majorité ne l'accepte pas, cela prouvera qu'il ne s'agit que d'une manœuvre de diversion et que l'on ne souhaite pas la création d'une vraie commission d'enquête* », a-t-il dit.

A l'objection, soulevée notamment par le RPR, selon laquelle cette commission ne pourra enquêter sur les faits faisant déjà l'objet de poursuites judiciaires (c'est le cas de l'affaire Urba-Gracco), M. Millon a répondu « *qu'il y avait tellement d'autres affaires...* » que cette commission ne manquera pas de travail. Pour le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, si « *on veut poser un acte vraiment sérieux, il faut mener en fait une vraie enquête avec les moyens d'investigation nécessaires* » sur ce qui a pu se passer « *non pas dans un passé lointain mais depuis juin 1990* », date de promulgation d'une nouvelle loi particulièrement drastique sur le financement des partis et des campagnes électorales.

Du côté de la majorité, il ne semble pas que la première condition avancée par M. Millon soulève de réels problèmes. L'idée avait même été suggérée par certains élus socialistes avant que l'opposition n'en fasse une condition *sine qua non*.

Toutefois, les socialistes, qui s'attendent que la majorité sénatoriale crée également une commission d'enquête, demandent un traitement égal pour la minorité socialiste du Sénat. C'est ce qu'ont exigé notamment MM. Jean-Jacques Queyranne et Jean Auroux, respectivement porte-parole du PS et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. « *La réciprocité sera indispensable* », a souligné le premier.

Enfin, s'agissant du caractère public des audiences de la future commission, cette demande rejoint une des propositions faites par le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, qui sera débattue en séance publique mardi 7 mai. Toutefois, un point de discussion demeure : ne doit-on pas laisser la commission d'enquête apprécier elle-même ce qu'elle doit rendre public ou non ? En effet, plusieurs personnes, députés ou membres de cabinets ministériels, faisaient remarquer mardi dans les couloirs de l'Assemblée nationale que sur des sujets aussi sensibles le fait d'imposer à l'avance et d'une façon systématique la publicité des auditions risquait d'être le meilleur moyen de ne rien savoir.

PIERRE SERVENT

La réforme du code pénal au Sénat

La commission des lois refuse de dépénaliser l'avortement pratiqué par la femme elle-même

Le Sénat a continué, mardi 30 avril, l'examen du projet de loi réformant le livre II du code pénal qui traite des crimes et délits contre les personnes. Les sénateurs se sont penchés notamment sur la répression du trafic de stupéfiants – ils ont ainsi ajouté au texte, élaboré en 1986, les dispositions des lois votées depuis – et sur l'interruption illégale de grossesse. A cette occasion, un vif débat s'est engagé à propos d'un amendement de la commission des lois tendant à maintenir dans le nouveau code pénal des peines d'emprisonnement et des amendes à l'encontre des femmes ayant pratiqué sur elles-mêmes une interruption illégale de grossesse.

La commission des lois du Sénat, « *eu égard à l'état de notre société* », estime que « *rien ne justifie d'établir un code pénal moins sévère* ». Cette logique répressive, parfois sélective – la commission a ainsi atténué les sanctions contre « *les violations délibérées d'obligation particulière de sécurité* », celles-ci devant être « *conscientes et manifestement délibérées* », – se traduit surtout par l'introduction systématique de l'application obligatoire de la période de sûreté (*le Monde* du 25 avril) et par le désir de maintenir la spécificité – « dépénalisée » dans le texte du gouvernement – de certains délits.

Sur ce terrain, le rapporteur du projet, M. Charles Jolibois (Rép. et ind., Maine-et-Loire), et le président de la commission, M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), éprouvent parfois quelques difficultés à convaincre la droite sénatoriale de la justesse de leurs vues. Ainsi en a-t-il été de l'incrimination spéciale de parricide qu'ils ont tenté vainement d'introduire dans le texte du gouvernement. Pareille mésaventure a failli se reproduire au cours de la séance de mardi à propos de l'interruption illégale de grossesse pratiquée par la femme elle-même.

M. Charles Jolibois s'est opposé à la dépénalisation de ce type d'avortement, passible de deux ans de prison et de 200 000 francs d'amende, en assurant que « *l'évolution des mœurs* » ne pouvait justifier l'ouverture d'« *une telle brèche* » dans la loi Veil.

Situation de « grande détresse »

M. Larché a renchéri en soulignant que la commission ne voulait nullement remettre en question le principe de l'IVG mais que la suppression du caractère délictueux de l'avortement revenait à le rendre « *libre* ». « *Cette évolution, nous n'en voulons pas, nous avons accepté la loi de 1975 mais nous refusons l'aller plus loin* », a ajouté M. Larché.

« *Le débat n'est pas celui de la liberté* », a rétorqué M. Georges Kiejman, ministre délégué auprès du garde des sceaux, opposé à l'amendement de la commission. « *La seule question est de savoir s'il faudra poursuivre pénalement des femmes qui auront pratiqué l'avortement sur elles-mêmes, malgré la législation. Il ne pourra s'agir que de personnes se trouvant dans une situation de grande détresse.* » Epaulé par les socialistes et par Mme Marie-Claude Beaudeau (PC, Val-d'Oise), qui a dénoncé « *le combat d'arrière-garde de la commission* », le ministre a rapidement trouvé du soutien sur les bancs de la majorité sénatoriale.

M. Daniel Millaud (Union cent., Polynésie française), lui aussi hostile à l'amendement, a exhorté ses collègues à se montrer « *moins machos* ». « *J'aimerai bien qu'une assemblée de sénatrices se prononce sur ce domaine* », a-t-il ajouté, Mme Beaudeau étant à cet instant la seule femme présente dans l'hémicycle. « *C'est un problème de conscience* », a ajouté un autre sénateur centriste, M. Bernard Laurent (Aube). « *Je n'aurais pas voté l'IVG si j'avais été parlementaire. Pourtant, dans l'avortement, la femme est toujours une victime, le projet de loi propose le pardon, je souhaite que le Sénat incline vers l'indulgence.* » « *Ne revenons pas à un cadre juridique plus contraignant ou plus accusateur* », a ajouté M. Jacques Sourdille (RPR, Ardennes).

M. Kiejman a alors tenté de pousser son avantage en assurant que l'amendement incriminé ramenait à la législation de 1920. « *Il est impossible de faire voter par des hommes une disposition qui ne sanctionnerait que les femmes, alors que la responsabilité initiale est partagée* », a-t-il conclu.

M. Larché a alors demandé une suspension de séance. Battue à coup sûr en cas de vote à main levée, la commission pouvait espérer l'emporter en recourant à un scrutin public. Ç'aurait été cependant faire bien peu de cas du débat qui venait de s'instaurer. La commission, constatant un peu tardivement qu'« *un tel débat mérite réflexion* », a choisi de s'émouvoir de « *la volonté du gouvernement de hâter les choses* ». Elle s'est ensuite contentée de demander la réserve sur le vote sur son amendement. Réserve qui a été accordée sans coup férir par la majorité sénatoriale soucieuse de cohésion avant tout.

M. Kiejman sera certainement attentif à relancer le débat, provisoirement clos par cet expédient, lorsque la commission demandera enfin au Sénat de se prononcer.

GILLES PARIS

Au sein de Socialisme et République

Les opposants à la démarche de M. Chevènement s'organisent

Alors que M. Jean-Pierre Chevènement a entrepris de rassembler son courant, Socialisme et République, scindé par la guerre du Golfe (*le Monde* du 2 mai), les élus et responsables qui se sont démarqués de l'ancien ministre de la défense ont décidé de constituer, au sein du courant, leur propre groupe de réflexion, intitulé « Espace ». Dans le texte de fondation de ce cercle, qui se veut l'équivalent d'autres clubs animés par des responsables de Socialisme et République – République moderne, par M. Chevènement, ou Rassembler à gauche, par M. Georges Sarre, – MM. Michel Charzat, Jean-Paul Planchou, Jean-Marie Bockel, Jean Gatel et leurs amis soulignent que « *la complexité marque notre temps politique, des relations internationales aux évolutions sociales* » et qu'« *il faut en tirer les conséquences, en procédant à une profonde mise à jour de nos grilles d'analyse et de nos systèmes d'action* », car « *l'ère des certitudes simples et des pensées confortables est, aujourd'hui, révolue* ».

Espace, dont le coordinateur sera M. Planchou, ancien délégué général de Socialisme et République, se propose de publier une « lettre » et de participer, par des textes, à la préparation de la prochaine réunion du courant, prévue pour le mois de juin, autant qu'à l'élaboration du « projet » socialiste, dont M. Michel Charzat est responsable au secrétariat national du PS.

L'élection législative partielle de Belfort

Deux candidats écologistes s'affronteront

M. Alain Fousseret, secrétaire national adjoint des Verts, représentera son mouvement, début juin, dans l'élection législative partielle de Belfort provoquée par la démission de la suppléante de M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense, qui a quitté le gouvernement en janvier dernier. Le candidat écologiste souhaite faire campagne sur les problèmes sociaux de Belfort, sur les projets d'aménagement ferroviaire et sur le canal à grand gabarit Rhin-Rhône, auquel il est opposé. Le candidat du PCF, M. Joël Niess, entend dénoncer à cette occasion les « *choix politiques du gouvernement et du PS* ».

Le représentant de Verts aura un concurrent direct. Génération écologie, le mouvement de M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, a décidé, mercredi soir, de présenter M. Roger Heyer, délégué à l'environnement au conseil municipal de Belfort. L'opposition parlementaire présentera un candidat unique : M. Jean Rosselot (RPR), conseiller général du canton de Danjoutin (Territoire de Belfort).

□ **Dissensions au sein de la fédération socialiste de la Seine-Saint-Denis.** – La publication, le 17 avril, d'un communiqué de socialistes de Seine-Saint-Denis proposant Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, comme tête de liste socialiste aux élections régionales de mars 1992, a provoqué une vive réaction des fabiusiens. Les « *amis de Laurent Fabius* » dans le département ont réagi en désignant leur candidat, M. Marcel Debarge, sénateur, maire du Pré-Saint-Gervais, numéro deux du PS. – (*Corresp.*)

□ **Précision.** – A la suite de la publication, dans *le Monde* du 6 mars, d'une information concernant des poursuites engagées par deux de ses colistiers contre M. Roger Blinière, maire (div. d.) de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), celui-ci nous précise que « *le tribunal administratif de Paris, lors de son jugement du 18 mars dernier, a rejeté les recours à* [son] *encontre* ». Mme Catherine Brigand et M. Patrick Bourg estimaient que M. Blinière était inéligible en 1989 car, selon eux, en sa qualité d'assureur, il était entrepreneur de la commune et ils soutenaient qu'adjoint avant 1989 il s'était rendu coupable du délit d'ingérence, en assurant plusieurs associations dépendant de cette commune.

Rejet de la demande de commission d'enquête sur les ventes d'armes

La commission de la défense nationale et des forces armées, présidée par M. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), a rejeté, mardi 30 avril, la proposition de résolution, déposée par M. François Léotard (UDF, Var), tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les exportations d'armes.

Le rapporteur, M. Bertrand Gallet (PS, Eure-et-Loir) a conclu au rejet de cette proposition en estimant qu'une commission d'enquête n'était sans doute pas la procédure « *la mieux adaptée* » sur ce sujet.

M. Gallet a notamment indiqué que la durée de six mois maximum d'une telle commission « *n'était pas adéquate à l'étude des manquements aux embargos décidés par l'ONU ou des atteintes au respect des droits de l'homme et ne permettait ni une information continue du Parlement, ni un contrôle prospectif des ventes d'armes* ».

La commission d'enquête n'aurait ainsi, selon M. Gallet, « *qu'une mission d'alerte ponctuelle et rétrospective* ».

M. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne), membre de la commission de la défense, a protesté, mardi, contre le rejet de cette demande, preuve à ses yeux, que, pour la majorité socialiste, « *il y a les « bonnes » commissions d'enquête, celles qui doivent servir de manœuvres de diversion au pouvoir, pour se tirer d'un mauvais pas, ou de machine politique contre l'opposition : c'est le cas de la commission d'enquête sur le financement des partis politiques. Et il y a les « mauvaises », celles qui sont proposées par l'opposition pour renforcer le contrôle parlementaire sur le fonctionnement du gouvernement.* »

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

POLITIQUE

M. Robert Chapuis en visite à Ouvéa

Un ministre dans l'île maudite

Au terme d'une visite de six *jours en Nouvelle-Calédonie*, M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, s'est rendu, lundi 29 avril, sur l'île d'Ouvéa. C'était le premier déplacement sur l'île d'un membre du gouvernement depuis la sanglante opération «Victor» du 5 mai 1988, consécutive à la prise d'otages de la *gendarmerie de Fayaoué*. Mercredi, des barrages ont été dressés dans l'île afin de protester contre la condamnation de dix habitants pour un viol collectif *commis en mars 1990*. D'autre part, deux personnes ont été blessées, mercredi soir, dont l'une grièvement, sur l'île de Lifou (est de la Nouvelle-Calédonie), *à la suite d'une bagarre* opposant des membres d'un clan tribal à propos d'un litige foncier.

OUVÉA

de notre envoyé spécial

La petite camionnette de la province des îles a filé dans la brousse et les cocos rouges. Sans accueil coutumier et sans grand cérémonial républicain, M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, s'est rendu directement à l'annexe du lycée professionnel de Lékine, au sud, *puis au collège catholique Guillaume-Douarré*, à Fayaoué.

Deux petites heures de visite *officielle, discrètes, sans tapage ni* discours. Un coup de vent (rocardien) sur le lagon, généralement plus habitué au *«temps qui prend son temps»*. Depuis la sanglante opération «Victor» qui fit, le 5 mai 1988, dix-neuf victimes dans les rangs indépendantistes et deux parmi les gendarmes, aucun ministre présent en Nouvelle-Calédonie n'avait franchi la mer pour gagner Ouvéa la belle, deux fois «maudite» par l'Histoire. On n'oublie surtout pas, ici, que le précédent ministre (M. Bernard Pons, RPR) était venu *«avec beaucoup d'armes, et peu de bagages»*.

Le petit cortège ministériel, esseulé sur l'unique route qui traverse l'île du nord au sud, aura donc laissé derrière lui le monument des dix-neuf, où le marbre vient tout juste de remplacer sur les tombes les fleurs et les coquillages. *«Par respect»*, explique-t-on. Il n'aura pas vu non plus les banderoles déployées à l'entrée de la tribu de Gossannah, hostiles au plan Rocard et qui réclament *«un procès politique pour les militants indépendantistes morts sous la torture»*.

Encore repliée sur elle-même par rapport au reste de l'île, la tribu, qui se sent *«investie»* par l'Histoire, ressasse *«les événements»*. Pour célébrer le troisième anniversaire, le comité de lutte organise depuis le 22 avril, des journées d'information et, le 5 mai, une marche vers la grotte.

Déjà, le 9 avril, l'Etat avait pointé le bout du nez. Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Alain Christnacht, avait passé la journée entière à Ouvéa. Là, il avait été accueilli coutumièrement par les chefs de la tribu de Wadrilla, au lieu même où Jean-Marie Tjibaou et Yéweiné Yéweiné furent assassinés par Djubelly Wéa en mai 1989. Certains chefs d'autres tribus, et surtout les jeunes, avaient boudé les cérémonies. Le monument des dix-neuf, couvert de slogans hostiles à la visite du représentant de l'Etat, avait été repeint *in extremis* le matin même par les employés municipaux.

«Il faudra du temps...»

Ces manifestations sporadiques masquent à peine l'indifférence générale des habitants pour les marques d'attention étatiques. Il n'y eut guère que les écoliers, curieux, pour s'agglutiner autour des véhicules de gendarmerie qui accompagnaient le ministre. *«Il faudra du temps*, explique le pasteur Tom, l'un des artisans du *«réveil» d'Ouvéa. Et aller doucement, doucement.»* L'île a aujourd'hui retrouvé son calme océanien et ses problèmes internes. Ouvéa panse ses plaies en silence. Le soir, sous les feuilles de cocotiers, on parle plus développement que lutte politique. Et la déception est venue effriter l'enthousiasme du premier souffle des accords Matignon.

«Il y a un flagrant manque d'unité politique pour mettre en place des projets», explique le pasteur Tom. Paralysée par les deux drames successifs, *«l'île a pris un an de retard sur le reste du territoire»*, quand ses voisines de Lifou et de Maré, elles, s'activent. Quelques groupements d'intérêt économique (GIE) ont bien vu le jour depuis trois ans. Les bateaux de pêche émergent çà et là dans la baie du lagon. Les citernes pour récupérer les eaux de pluie et les puits se construisent. Un four à coprah vient d'être implanté dans le nord. Deux autres sont prévus, dans le sud et le centre. Le relais touristique de Fayaoué est en cours de réhabilitation. Mais ces micro-projets restent aux yeux de tous encore insuffisants.

«J'ai surtout peur des réactions de notre jeunesse», confie Mme Yvonne Adjouhnyiope, enseignante, de la tribu de Wadrilla. Le poids du passé et celui du désœuvrement est, pour les parents, source d'inquiétude. Le mois dernier, l'école de la paroisse Saint-Joseph a été saccagée. *«Les jeunes n'ont plus confiance, ils sont dégoûtés.»*

L'alcool, un temps interdit, est revenu sur l'île en janvier dernier. Une seule victoire, en football, des Uniformes de Fayaoué suffit à encombrer la plage et les murs de la grande chefferie de tas de boîtes de bière, le samedi ou le dimanche soir. Le cannabis est toujours monnaie courante et touche les plus jeunes, dès la sixième. *«Les vieux chefs coutumiers arrivent encore à se faire respecter en semaine*, remarque un habitant de Wadrilla. *Mais le week-end...»*

JEAN-MICHEL DUMAY

A Paris et en province

M. Le Pen appelle à des manifestations le 10 mai

A l'occasion du défilé parisien organisé par son parti, mercredi 1er mai, M. Le Pen, président du Front national, a appelé à des manifestations devant toutes les préfectures, le 10 mai, *«double anniversaire»* de la *«machination»* de Carpentras et de la première élection de M. Mitterrand. SOS-Racisme a appelé à une contre-manifestation, ce jour-là, dans la capitale.

Ils l'avaient voulu symbolique, il le fut. Les organisateurs du rassemblement contre le Front national, interdit par la préfecture de police, mercredi matin 1er mai, à la Concorde, voulait marquer le coup en s'opposant à la *«récupération»* de cette fête ouvrière, que légalisa Philippe Pétain en 1941, par l'extrême droite. Pari tenu : cent cinquante personnes avait répondu à l'appel *«antifasciste»*, parmi lesquelles l'écrivain Gilles Perrault et l'architecte Roland Castro. Le groupe fut littéralement ceinturé par des forces de l'ordre deux fois supérieures en nombre.

Au même moment, à quelques centaines de mètres de là, les sympathisants de M. Le Pen se rassemblaient autour de la place de la Madeleine. Ils étaient plusieurs milliers (plus de quinze mille, selon les organisateurs, moins de huit mille, selon la police) réunis afin de célébrer Jeanne d'Arc, héroïne de la journée, qui disparut, victime de l'Eglise, voici cinq cent soixante ans, dans un *«holocauste sublime»*, selon M. Le Pen.

Montée sur un alezan fougueux, une jeune femme en armure, qui jouait le rôle de la sainte pucelle, ouvrait le cortège à la tête duquel marchait le président du Front national entouré de ses trois filles, de ses deux petits-enfants et de sa future épouse, devant le bureau politique du parti d'extrême droite. Les militants, qui brandissaient des drapeaux tricolores, s'étaient rangés derrière les banderoles de leur région ou des organisations satellites du Front national. Au milieu du défilé, un chef coutumier de Guyane était cornaqué par un cadre du parti. Les jeunes du mouvement, lycéens et étudiants, venus en nombre, fermaient la marche. Sur les bords de la manifestation, les inévitables skinheads et autres membres de groupuscules néo-nazis se rappelaient, par intermittence, au bon souvenir d'un service d'ordre à la rigueur toute militaire. Quelques passants qui n'avaient pas l'air de correspondre à l'idée que les marcheurs se font de *«l'identité française»* en furent pour leurs frais.

«Persécutions»

Au terme du parcours, place du Palais-Royal, M. Le Pen a prononcé un discours largement consacré aux *«persécutions»* en tous genres qui, selon lui, frappent son parti. Au premier rang d'entre elles, la profanation du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse), en mai 1990, une *«machination»* qui fut *«l'une des plus formidables conspirations montées contre le Front national»*. *«Cette immonde machination, cette magouille sinistre constitue*, a-t-il dit, *un des sommets de la diffamation d'Etat permanente.»* C'est pour obtenir *«justice des calomnies et des diffamations officielles»* dont il estime, lui et son parti, avoir été l'objet, que M. Le Pen a invité *«tous les Français patriotes à se rendre en cortège, avec des drapeaux tricolores, à la préfecture du département»*, le 10 mai, en compagnie des responsables et des élus du parti pour remettre un document qui, a-t-il précisé, *«fera un certain bruit»*. Il a appelé à un rassemblement devant le ministère de l'intérieur à Paris, ce jour là, et il a l'intention de se rendre, pour sa part, à l'Elysée, afin d'y remettre le document en question dont il n'a pas révélé la nature.

S'agissant du dixième anniversaire de l'élection de M. François Mitterrand, le dirigeant d'extrême droite a parlé d'un *«bilan de faillite»*, affirmant que *«la France est entrée dans une crise gravissime»*. *«Prévarication, concussion, corruption, malversation, extorsion de fonds, trafic d'influence, délit d'initié, détournement de fonds, racket fiscal, excès de pouvoir, atteinte aux libertés, pression, persécution, diffamation d'Etat, tel est aujourd'hui le vocabulaire politique de la France»*, a déclaré M. Le Pen pour qui *«le président de la République est au cœur de ce système en voie de décomposition»*. *«C'est son parti, ce sont ses amis, ses proches, ses ministres, ses affidés politiques qui participent à ce mécanisme»*, a conclu l'orateur en affirmant : *«Il est temps de chasser du pouvoir les menteurs, les corrompus, les voleurs.»* Tout au long de ce discours, il n'a eu qu'un seul mot – *«fantasia»* – pour la guerre du Golfe contre laquelle il s'était prononcé.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Le FN veut éditer des fausses cartes d'identité.** – Le Front national a l'intention de distribuer, dans les prochains jours, cinq cent mille fausses cartes d'identité portant les mentions *«République socialiste antifrançaise»* et *«obtention en six mois sur simple demande»*. Le FN entend ainsi protester contre les déclarations de M. Rocard sur l'accélération des procédures de naturalisation.

SOS-Racisme contre la «sédition»

En réponse à l'appel à des *manifestations* le 10 mai, à Paris et en province, lancé, mercredi 1er mai, par M. Jean-Marie Le Pen, SOS-Racisme invite *«l'ensemble des organisations démocratiques et antiracistes»* à manifester, ce jour-là, contre le Front national. L'association antiraciste, qui considère cet appel du dirigeant d'extrême droite comme un *«acte de sédition contre la République»*, estime qu'une contre-manifestation sera *«une bien meilleure réponse au Front national qu'une simple interdiction policière»*.

EN BREF

□ **Opération commando, en Corse, contre un domaine agricole.** – Un commando d'une quinzaine d'hommes se réclamant du groupe clandestin Resistanza a investi, mardi 30 avril vers 21 heures, un domaine agricole à Linguizetta, à 60 kilomètres au sud de Bastia. Après avoir neutralisé les dix-huit ouvriers agricoles présents sur l'exploitation, le commando a détruit à l'explosif deux maisons d'habitation du domaine ainsi qu'un bâtiment agricole. Sur les murs, les enquêteurs ont découvert, outre la signature «R» de Resistanza, des inscriptions contre la politique agricole du gouvernement, ainsi que le slogan *«Colons : fóra»* (colons : dehors). L'attentat de mardi soir intervient à la veille de la première visite en Corse du ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand. – *(Corresp.)*

□ **M. Méhaignerie reproche à M. Juppé de ne pas respecter les accords de l'UPF.** – M. Pierre Méhaignerie a reproché, mardi 30 avril, à M. Alain Juppé de n'avoir respecté *«ni dans la forme ni dans le fond»* l'accord d'union signé le 10 avril dernier par l'UPF. Faisant référence aux récentes mises en garde du secrétaire général du RPR aux élus *«qui n'appartiennent pas clairement à l'opposition»*, le président du CDS a déclaré : *«Sur la forme, chaque leader avait alors pris l'engagement de ne faire aucune critique à ses partenaires. Je respecte mes engagements, je regrette que M. Juppé ne les ait pas respectés. Quant au fond, il n'appartient ni à M. Juppé, ni à moi-même, ni à aucun leader de juger des votes des députés.»*

Le défi d'un rescapé des camps nazis aux négateurs du génocide

National-Hebdo, hebdomadaire d'extrême droite, évoque, dans son numéro daté du 25 avril, la condamnation de M. Robert Faurisson à 100 000 francs d'amende avec sursis pour contestation de crimes contre l'humanité (*le Monde* du 20 avril). L'hebdomadaire cite un communiqué de M. Faurisson, dans lequel ce dernier indique : *«Aux avocats des onze associations qui me poursuivaient, j'avais demandé de me trouver dans les vingt-cinq ouvrages de ces volumes* [relatifs au procès de Nuremberg] *une preuve de l'existence de cette magique chambre à gaz, qu'on ne peut ni nous définir, ni nous décrire, ni nous dessiner. Incapables de relever ce défi, ils m'ont traité d'antisémite.»*

Une semaine auparavant, M. Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, avait pourtant proposé une méthode ingénieuse pour *«relever ce défi»*. Dans un article de *Tribune juive* (daté du 19 avril), M. Bulawko, rescapé des camps d'extermination et auteur d'un livre sur l'humour juif, proposait à M. Faurisson de faire l'expertise de *«l'arme du crime»*. *«Pour cela*, écrit-il, *il suffirait de trouver ou de remettre en état une chambre à gaz. Pour que l'expertise soit valable, il faudrait que des volontaires s'y prêtent. Convaincus de l'impossibilité qu'il y avait de gazer les juifs et d'aérer rapidement les chambres à gaz pour faire de la place aux convois qui se succédaient, Robert Faurisson et ses adeptes accepteront sans doute de se soumettre à cette expérience. Pour notre part, nous fournirons le Zyklon B, (...) et, en compagnie de témoins objectivement choisis en commun accord, nous suivrons l'évolution de l'opération. De deux choses l'une : soit les tenants de la vérité iront jusqu'au bout de leur démarche, malgré les risques encourus, soit ils appelleront à l'aide. Dans ce cas, nous nous engageons, contrairement à ce que firent les nazis, qui suivirent jusqu'au bout la terrible agonie, à les dégager à temps.»*

L'HISTOIRE DE L'ART CHEZ FAYARD

Le feu de Titien

360 p.
150 F

On ne sait de quoi il faut le plus s'étonner chez Titien : sa longévité légendaire, sa maîtrise des événements et des puissances, son sens stratégique des affaires ou tout simplement (tout simplement !) son génie en peinture résumant celui de Venise et projetant sa lumière intérieure sur tous les tableaux après lui. Contre tous ceux qui ne peuvent voir de vraie réussite que dans l'échec, la réussite absolue de cette vie paraît invraisemblable, elle semble une insulte à nos valeurs religieuses de mort, d'empêchement sentimental, de pauvreté ou de malédiction suicidaire. Rien ne lui fait obstacle : sa croissance est celle du temps lui-même.

Philippe Sollers, *Le Monde*

Titien est le père de la peinture. Ce fabuleux artiste n'a pas seulement rempli son siècle, le XVIe, il n'a pas seulement dominé l'Europe par les œuvres qu'il répandait derrière les armées de Charles Quint. Titien a défini pour toujours le langage de la peinture tel que les plus grands, après lui, l'ont utilisé.

Françoise Giroud, *Le Journal du Dimanche*

DEGAS

la palette d'un cœur blessé

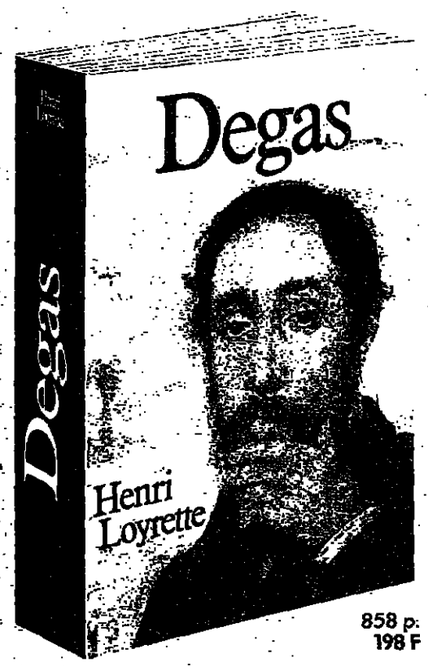

858 p.
198 F

Un livre qu'on n'arrive pas à lâcher une fois qu'on l'a ouvert : écrite avec une lumineuse simplicité, c'est une biographie capitale. Tissé à des apparences bourgeoises, caché par des péripéties mondaines et des histoires parisiennes, court le récit d'une haute et dure aventure intellectuelle.

François Crouzet, *Le Figaro*

De son vivant, il ne vendit qu'une seule toile à un musée français. La plupart de ses contemporains ne le comprirent pas, des "classiques" aux impressionnistes en passant par les critiques. Henry Loyrette nous offre une remarquable biographie de celui qui, grand peintre, fut aussi un grand lettré.

Philippe Dagen, *Le Monde*

SOCIÉTÉ

Une encyclique sociale de Jean-Paul II

« La défaite du socialisme réel ne fait pas place au seul modèle capitaliste », écrit le pape

Jean-Paul II a rendu publique, jeudi 2 mai, au lendemain de la fête du travail, son encyclique sociale Centesimus Annus, écrite à l'occasion du centième anniversaire de Rerum Novarum du pape Léon XIII, datée du 15 mai 1891. Deux précédentes lettres avaient été consacrées par Jean-Paul II aux relations dans le travail (Laborem Exercens en 1981) et au développement du tiers-monde (Sollicitudo Rei Socialis en 1987). Cette troisième encyclique sociale – un document de 121 pages – est la plus achevée. Elle est une réflexion sur l'échec du communisme en Europe de l'Est, sur les lacunes du système capitaliste et sur les valeurs dans une démocratie.

L'échec du marxisme. – Le pape analyse d'abord longuement les événements de 1989 dans les pays d'Europe de l'Est. La faillite du « socialisme réel » était annoncée, dit-il, dans l'encyclique « *prophétique* » de Léon XIII, qui dénonçait il y a un siècle l'étatisation des instruments de production et l'élimination de la dimension « *transcendantale* » de l'homme. Rappelant le fondement de la doctrine sociale de l'Eglise, Jean-Paul II écrit : « *Le caractère social de l'homme ne s'épuise pas dans l'Etat, mais il se réalise dans divers groupes intermédiaires, de la famille aux groupes économiques, sociaux, politiques et culturels, qui ont chacun son autonomie propre.* »

Les événements de 1989 sont pour lui exemplaires. La révolte est venue des « *foules ouvrières* » elles-mêmes, « *qui ont ôté sa légitimité à l'idéologie qui prétendait parler en leur nom* ». Exemplaires aussi car l'inefficacité du système de production collectiviste n'est pas la conséquence d'un « *problème technique* », mais de « *la violation des droits humains à l'initiative, à la propriété et à la liberté dans le domaine économique* ».

Exemplaires, enfin, parce que ces succès démocratiques dans les pays de l'Est ont été acquis sans violence, qu'ils ont révélé « *le vide spirituel provoqué par l'athéisme* » et marqué la réintroduction du droit et de la morale dans la politique. « *Les événements de 1989 donnent l'exemple,* écrit Jean-Paul II, *du succès remporté par la volonté de négocier et par l'esprit évangélique, face à un adversaire décidé à ne pas se laisser arrêter par des principes moraux. Ils constituent donc un avertissement pour tous ceux qui, au nom du réalisme politique, veulent bannir de la politique le droit et la morale.* »

Les événements de 1989 marquent pour le pape une étape de la réinsertion de l'Eglise dans le monde ouvrier, qui « *depuis un siècle était tombé sous l'hégémonie du marxisme* ». Il s'explique : « *Dans la crise du marxisme, resurgissent les formes spontanées de la conscience ouvrière, qui expriment une demande de justice et de reconnaissance de la dignité du travail.* » Et il va droit au but de cette encyclique quand il dit que l'Eglise offre sa doctrine sociale à « *ceux qui sont à la recherche d'une théorie et d'une pratique nouvelle et authentique de libération* ».

Il s'adresse aux croyants qui, « *par désir sincère d'être du côté des opprimés et de ne pas se couper du cours de l'histoire* », ont cherché « *un impossible compromis entre le marxisme et le christianisme* ». « *Le moment présent,* écrit Jean-Paul II, *dépasse tout ce qu'il y avait de caduc dans ces tentatives et incite en même temps à réaffirmer le caractère positif d'une authentique théologie de la libération intégrale de l'homme.* »

Le pape ne se montre pas rassuré pour l'avenir et, notant que subsistent d'« *anciennes formes de totalitarisme et d'autoritarisme* », il demande qu'« *un effort considérable soit consenti pour la reconstruction morale et économique des pays qui ont abandonné le communisme* », en ajoutant qu' « *une telle exigence ne doit pas entraîner une diminution des efforts pour soutenir et aider les pays du tiers-monde* ».

Les contradictions du système capitaliste. – « *On ne peut accepter l'affirmation,* écrit Jean-Paul II, *selon laquelle la défaite du socialisme réel fait place au seul modèle capitaliste d'organisation économique.* » C'est le deuxième volet de son encyclique.

L'« idolâtrie du marché »

Si le pape réaffirme l'attachement de l'Eglise à la propriété privée, c'est pour rappeler aussitôt que celle-ci n'a de vraie légitimité que ramenée à la loi de la « *destination universelle de tous les biens* ». Et s'il admet que « *le marché libre est l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins* », il passe en revue l'ensemble des failles du système capitaliste : chômage, pénibilité des conditions de travail, salaires indécents, marginalisation de catégories entières de travailleurs (immigrés) et colonisation du tiers-monde.

« *Les mots d'exploitation inhumaine qui étaient ceux de Rerum Novarum sont encore valables* », écrit Jean-Paul II, qui qualifie de « *demi-servitude* » la situation faite à populations entières. La réalité sociale d'aujourd'hui lui rappelle « *le capitalisme des origines, dont la cruauté n'a rien à envier à celle des moments les plus noirs de la première phase de l'industrialisation* ».

Si l'Eglise écarte la lutte des classes, qui « *se refuse à respecter la dignité de la personne chez autrui* », elle n'est pas *a priori* contre le conflit social. Jean-Paul II justifie « *l'engagement et les luttes contre un système économique entendu comme méthode pour assurer la primauté absolue du capital, de la propriété des instruments de production, sur la liberté et la dignité du travail de l'homme.* »

De même, s'il reconnaît « *le rôle pertinent du profit* », c'est pour ajouter tout de suite après qu'« *il peut arriver que les comptes économiques soient satisfaisants et qu'en même temps les hommes qui constituent le patrimoine le plus précieux de l'entreprise soient humiliés et offensés dans leur dignité* ». « *Le profit est un régulateur dans la vie de l'établissement,* insiste le pape, *mais il n'est pas le seul. Il faut y ajouter la prise en compte d'autres facteurs humains et moraux qui, à long terme, sont au moins aussi essentiels pour la vie de l'entreprise.* »

Le procès qu'il fait de la société capitaliste, ce n'est pas seulement celui des mauvaises conditions de travail, des déséquilibres sociaux entre les groupes et les nations, de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles, c'est aussi celui d'un style de vie et de consommation. Soulignant les risques d'« *idolâtrie du marché* », il met en cause le système où « *l'économie devient un absolu,* où la *production et la consommation des marchandises finissent par occuper le centre de la vie sociale et deviennent la seule valeur de la société* ».

Un modèle pour l'Europe de l'Est et le tiers-monde. – « *Peut-on dire,* demande Jean-Paul II dans le passage clé de son encyclique, *que, après l'échec du communisme, le capitalisme est le système social qui l'emporte, et que c'est vers lui que s'orientent les efforts des pays qui cherchent à reconstruire leur économie et leur société? Est-ce ce modèle qu'il faut proposer aux pays du tiers-monde?* » Sa réponse est la suivante : « *Si par « capitalisme », on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative.* »

« *La solution marxiste a échoué,* poursuit le pape, *mais des phénomènes de marginalisation et d'exploitation demeurent dans le monde, spécialement dans le tiers-monde, de même que des phénomènes d'aliénation humaine, spécialement dans les pays les plus avancés. Des foules importantes vivent encore dans des conditions de profonde misère matérielle et morale. Certes, la chute du système communiste élimine dans de nombreux pays un obstacle pour le traitement approprié et réaliste de ces problèmes, mais cela ne suffit pas à les résoudre* ».

« *Il y a même un risque,* conclut Jean-Paul II sur ce point, *de voir se répandre une idéologie radicale de type capitaliste qui refuse jusqu'à leur prise en considération, admettant* a priori *que toute tentative d'y faire face directement est vouée à l'insuccès, et qui, par principe, en attend la solution du libre développement des forces du marché.* »

Une « déviation des mœurs politiques »

Crise de l'Etat et démocratie. – L'encyclique s'achève par une réflexion sur le rôle de l'Etat et sur les valeurs qui fondent la démocratie. « *L'activité économique ne peut se dérouler dans un vide institutionnel, juridique et politique* », écrit Jean-Paul II, mais le rôle de stimulation de l'Etat – ou de garde-fou – ne suffit pas. « *Il est nécessaire que les peuples qui sont en train de réformer leurs institutions donnent à la démocratie un fondement authentique et solide.* » Pour Jean-Paul II, s'il n'existe pas de « *vérité transcendante, il n'existe aucun principe sûr pour garantir des rapports justes entre les hommes* ».

Et il ajoute : « *Les requêtes qui viennent de la société ne sont pas toujours examinées selon les critères de la justice et de la moralité, mais plutôt d'après l'influence électorale ou le poids financier des groupes qui les soutiennent. De telles déviations des mœurs politiques finissent par provoquer la défiance et l'apathie, et par entraîner une baisse de la participation politique et de l'esprit civique de la population. Il en résulte une incapacité croissante à situer les intérêts privés dans le cadre d'une conception cohérente du bien commun.* »

Et, reprenant la formule célèbre d'une précédente encyclique – « *L'homme est la route de l'Eglise* », – Jean-Paul II conclut en estimant que « *la solution des graves problèmes nationaux et internationaux (...) requiert des valeurs précises d'ordre éthique et religieux, ainsi qu'un changement de mentalité, de comportement et de structures* ».

H. T.

▶ **La texte intégral de l'encyclique du pape, *Centesimus Annus*, est disponible aux éditions du Centurion : *Pour une société digne de l'homme*, avec une préface du Père Philippe Laurent (144 pages, 30 F). Puis au Cerf : *Le centenaire de Rerum Novarum et l'encyclique de Jean-Paul II*, avec une préface du Père Hugues Puel (130 pages, 30 F). De même, la revue jésuite *Cahiers pour croire aujourd'hui* publie un numéro spécial (88 pages, 35 F, 14, rue d'Assas, 75006 Paris).**

MÉDECINE

Adoptée par une commission du Parlement de Strasbourg

Une proposition de résolution européenne admet le principe de l'euthanasie

Une proposition de résolution, admettant le principe de l'euthanasie, a été adoptée jeudi 25 avril par la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs du Parlement européen. Pour la première fois, dans une indifférence quasi-générale, une instance communautaire a pris position sur cette question controversée.

Le 1er décembre 1989, cette commission du Parlement européen avait confié à M. Léon Schwartzenberg le soin d'établir un rapport sur l'assistance aux mourants. Une fois rédigé, ce rapport fit l'objet d'une proposition de résolution qui, moyennant quelques amendements, a été adoptée le 25 avril. Ce texte, qui, s'il était adopté, ferait ensuite l'objet d'une recommandation européenne, devrait être discuté en séance plénière au Parlement européen au mois de juin prochain.

« S'endormir paisiblement et définitivement »

Aussi bien l'exposé des motifs que la résolution elle-même donnent lieu à un glissement de langage, assez classique dans les textes relatifs aux soins palliatifs et à l'euthanasie. Dans son exposé des motifs, le docteur Schwartzenberg rappelle que « *longtemps négligée, l'assistance aux mourants doit être considérée comme une des missions d'une médecine moderne, d'une haute technicité, mais qui n'oublie pas que l'homme est son sujet unique et que sa vie se définit par la dignité* ». Il énumère ensuite quelques « *postulats* », comme, par exemple, le fait que « *l'acharnement thérapeutique est une faute médicale liée à un entêtement intellectuel et qui amené sur le plan politique à certaines exactions au nom de la raison d'Etat* » ; ou encore « *que la douleur est inutile et néfaste* » et qu' « *elle peut être vaincue dans la plupart des cas grâce à l'administration de drogues adéquates* ».

Suit un exposé sur les soins palliatifs qui permettent, écrit justement le docteur Schwartzenberg, « *de lutter contre la douleur, contre l'inconfort, contre la peur* », avant d'ajouter qu'il faudrait généraliser les unités de soins palliatifs dans les hôpitaux. Le député européen en appelle, pour ce faire, à une meilleure formation des personnels soignants et à la mise en place de structures d'accueil destinées à permettre aux grands malades de mourir entourés de ceux qu'ils aiment.

Arrive enfin le dernier paragraphe : « *La dignité est ce qui définit une vie humaine. Et, lorsqu'à la fin d'une longue maladie contre laquelle il a lutté avec courage, le malade demande au médecin d'interrompre une existence qui a perdu pour lui toute dignité, et que le médecin décide, en toute conscience, de lui porter secours et d'adoucir ses derniers moments en lui permettant de s'endormir paisiblement et définitivement, cette aide médicale et humaine (parfois appelée euthanasie) est le respect de la vie.* »

Dans la proposition de résolution rédigée par le docteur Schwartzenberg, cela se traduisait (article 8) par : « *lorsqu'un médecin décide en toute conscience d'accéder à la demande instante et permanente d'un malade de l'aider à arrêter son existence qui a perdu pour lui toute dignité, il agit par respect d'une vie humaine.* » Deux députés de la commission, parmi lesquels le professeur Alain Pompidou (Rassemblement des droites européennes) ont déposé, et fait adopter, des amendements qui nuancent un peu ce propos, le texte de cet article devenant : « *En l'absence de toute thérapeutique curative, et après échec de soins palliatifs correctement conduits tant sur le plan psychologique que médical, chaque fois qu'un malade pleinement conscient demande, de manière pressante et continue, qu'il soit mis un terme à une existence qui a perdu pour lui toute dignité, et qu'un collège de médecins constitué à dessein constate l'impossibilité d'apporter de nouveaux soins spécifiques, cette demande doit être satisfaite sans qu'il soit, de cette façon, porté atteinte au respect de la vie humaine.* »

Il sera intéressant d'entendre dans quelques semaines les débats qui, sur ces problèmes, auront lieu dans l'enceinte du Parlement européen. Dans l'immédiat, on peut remarquer tout d'abord que ce texte va à l'encontre de l'article 20 du Code de déontologie médicale, qui stipule que si « *un médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances de son malade, il n'a pas le droit d'en provoquer délibérément la mort* ».

On peut s'étonner qu'une commission du Parlement européen ait pu, d'une manière aussi légère, introduire subrepticement la reconnaissance du principe d'euthanasie. Si personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de généraliser, dans les services hospitaliers, la mise en place d'unités de soins palliatifs, il serait nécessaire qu'à propos de l'euthanasie ait lieu, au préalable, et pourquoi pas à l'échelon européen, un débat aussi serein que possible (1). Sinon il est à craindre, qu'une fois encore, on ne retombe dans les querelles entre partisans des soins palliatifs et partisans de l'euthanasie.

FRANCK NOUCHI

(1) Lire à ce propos l'article « La dignité humaine, un consensus ? » écrit par Isabelle Marin dans la revue *Esprit* (février 1991) (212, rue Saint-Martin 75003 Paris).

Une morale pour la démocratie

par Henri Tincq

Il y a cent ans, un mur s'effondrait entre l'Eglise et le monde moderne. En pleine révolution industrielle, un pape, Léon XIII, donnait de la voix pour condamner avec la même énergie le libéralisme sauvage, alors souverain, et le socialisme naissant. Sous le nom de doctrine sociale, l'Eglise proposait une sorte de troisième voie, qui devait inspirer, avec plus ou moins de bonheur, des générations entières de catholiques sociaux, militants et syndicalistes chrétiens.

Un siècle après, l'environnement a radicalement changé. Il n'est plus celui de la déflagration sociale et urbaine de la fin du dix-neuvième siècle, avec l'éclosion du mouvement ouvrier et la promesse d'une aube séculière. La neuvième encyclique de Jean-Paul II plonge dans un monde où cette utopie marxiste a été balayée, où paraissent absentes les idéologies de rechange, où la démocratie alterne le meilleur et le pire.

Sur le cadavre encore fumant d'un totalitarisme communiste qui a trempé le caractère de l'ancien archevêque de Cracovie, on attendait que le pape indique, sinon un modèle institutionnel, au moins des pistes pour les anciens pays communistes et les nouvelles démocraties d'Amérique latine et d'Afrique.

Sa réponse tient en quelques phrases. L'échec du « *socialisme réel* » n'exonère pas le système libéral de ses contradictions. Qu'on n'attende donc pas de ce pape qu'il bénisse ceux qui veulent passer de la dictature du parti à celle du profit. Trop d'Etat est un crime que l'histoire a déjà puni. Trop peu d'Etat est une faute que le présent condamne. On n'avait jamais lu, sous la plume d'un pape, une telle dénonciation du laxisme en matière économique et pareille légitimation de la lutte sociale non violente pour restaurer la dignité des conditions de salaire et du travail.

Le primat de la personne humaine

On est ici dans le droit fil de la doctrine sociale de l'Eglise qui inclut traditionnellement ce rôle régulateur de l'Etat et des corps intermédiaires comme les partis et les syndicats. Mais Jean-Paul II va plus loin que Léon XIII quand il traite de la crise de l'Etat et de la culture contemporaine, dans la veine de *Redemptor hominis*, sa première encyclique de 1979, et de son discours de 1980 à l'UNESCO, qui sont les deux textes fondateurs du pontificat.

Pour lui, la crise des démocraties vient de leur incapacité à définir des valeurs de référence indiscutables, à se mettre d'accord sur des critères de justice, de moralité, de primauté de la personne humaine, de bien public. Cette indétermination, aggravée par « *l'agnosticisme et le relativisme sceptique* » dominants, rend la démocratie vulnérable aux pressions financières, électoralistes, aux idéologies à caractère scientifique, aux fondamentalismes religieux. Elle se traduit par le désengagement et la passivité du citoyen. « *Une démocratie sans valeurs se transforme en totalitarisme déclaré ou sournois* », avertit Jean-Paul II, qui propose, sans complexe, les « *vérités* » du christianisme, avec la tentation d'en faire la Vérité de l'Etat.

L'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII avait été accueillie par les milieux conservateurs comme un manifeste subversif. Si, cent ans après, son successeur ne peut pas être soupçonné de frayer avec le communisme, sa dénonciation des erreurs du système capitaliste ancrera dans leurs convictions ceux pour qui l'Eglise est décidément incompétente en matière économique et ne guérira jamais de sa maladie infantile : le socialisme rampant.

Mais le pape ne renvoit pas dos à dos collectivisme marxiste et capitalisme libéral. Il les dépasse tous deux, en rappelant le rôle central de l'homme, sa primauté absolue dans les choix économiques et politiques, son aptitude à la « transcendance ». A avoir voulu l'ignorer et fait de l'homme une simple pièce dans un engrenage, le communisme a échoué. Mais le système démocratique n'est pas à l'abri, aussi, d'une défaite.

Les trois piliers de la doctrine

Aucune encyclique n'a eu la postérité de *Rerum Novarum*, de Léon XIII, portant, il y a un siècle, sur la situation des ouvriers. En référence à ce célèbre document du 15 mai 1891, chaque pape a eu, depuis, le souci d'actualiser l'enseignement social de l'Eglise. Avant *Centesimus Annus*, de Jean-Paul II, il faut citer *Quadragesimo Anno*, de Pie XI le 15 mai 1931, *Mater et Magistra*, de Jean XXIII le 15 mai 1961, *Octogesima Adveniens*, de Paul VI le 15 mai 1971. Une autre pièce maîtresse de la doctrine sociale est *Gaudium et Spes* adoptée par le concile Vatican II le 7 décembre 1965.

La doctrine sociale de l'Eglise repose sur trois piliers :

1. La justice sociale, qui oblige l'employeur à offrir un « *juste salaire* », des conditions de travail dignes, et suppose des formules de participation des travailleurs ;

2. La propriété privée, en vue du « *bien commun* », les formules d' « *alliance entre capital et travail* » (dans *Rerum Novarum*), patrons et ouvriers, sont préconisées ;

3. La défense des « *corps intermédiaires* » (coopératives, syndicats, associations professionnelles) pour tempérer les excès à la fois de l'initiative privée et de l'Etat.

REPÈRES

FAUSSES FACTURES

Les fonds d'Urba auraient servi à financer une société privée

Le système des fausses factures du PS ne servait pas seulement au financement politique, mais était utilisé à des fins purement commerciales et privées, selon les révélations publiées dans *l'Evénement du jeudi* du 25 avril et du 2 mai. Le bureau d'études Urba-Gracco, lié au financement occulte du PS, aurait, selon l'hebdomadaire, investi de « *l'argent racketé* » dans la société de droit privé Raphaël Billange, qui commercialise le rouge à lèvres Rouge Baiser.

L'ex-directeur de cette société de cosmétiques, M. Jean-Philippe Chauvel, arrière-petit-fils de Raphaël Billange, a confirmé ces informations dans un entretien publié le 2 mai. Selon *l'Evénement*, Gracco était le principal actionnaire de la société Raphaël Billange, dès sa création en mai 1988, avec 25,6 % (192 500 francs) de son capital constitutif. Le PDG de l'entreprise de cosmétiques était M. Jean-Dominique Blardone, numéro 2 du système Urba-Gracco derrière M. Gérard Monate. Il est vrai que M. Blardone est également gérant de l'entreprise CFTS, qui possédait 20 % du capital de Raphaël Billange.

Gracco n'a pas été un actionnaire dormant de cette société, ne cessant de remettre des fonds dans l'affaire, pour un total d'environ 3 millions de francs. M. Chauvel, qui affirme ne pas s'être aperçu de l'origine suspecte de l'argent investi par Gracco, a décidé de porter plainte.

RELIGIONS

M. Marchand défend la mosquée de Libercourt

Après le référendum négatif sur l'extension de la mosquée de Libercourt (Pas-de-Calais), M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur et des cultes, est intervenu, mardi 30 avril, auprès du préfet du département, lui demandant de « *prendre toutes dispositions* » pour faire respecter la liberté de culte. Celle-ci « *ne saurait être remise en cause par une consultation populaire ou des délibérations de collectivités territoriales* ». Il souhaite aussi que soit respectée « *la neutralité du droit de l'urbanisme, qui ne saurait être utilisée au seul motif d'empêcher l'implantation de lieux de culte* ». Cette déclaration répond aux inquiétudes du CORIF (Conseil de réflexion sur l'avenir de l'islam en France), pour qui le référendum de Libercourt est « *un coup dur porté à l'intégration* ».

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Après le passage du cyclone

Les autorités du Bangladesh font état de dizaines de milliers de victimes

Le cyclone tropical qui a ravagé le Bangladesh, mardi 30 avril, apparaît comme le plus terrible qu'ait connu le pays depuis son indépendance, en 1971. Dans un premier bilan, le ministre des communications, le colonel Oli Ahmed, a fait état de quelque 25 000 morts dans le port de Chittagong, la deuxième ville du pays. Mais des dizaines de milliers d'autres risquent d'être découverts dans les îles du golfe du Bengale, qui ont été submergées par une montée de la mer de près de 6 mètres de haut, et balayées par des vents atteignant la vitesse de 235 km/h. Le premier ministre, la Bégum Khaleda Zia a lancé, mardi soir à la radio, un appel à l'aide internationale, en soulignant que *« l'étendue des dommages est telle que le gouvernement du Bangladesh ne pourra y faire face seul. »*

C'est la ville de Chittagong, à 300 kilomètres au sud de Dacca, la capitale, qui a été l'une des plus touchées. Le passage du cyclone a duré neuf heures (en Birmanie, il *n'a fait que quelques victimes*). L'onde de tempête (improprement appelée trop souvent raz-de-marée) a noyé des quartiers entiers de la ville sous 2 mètres d'eau. Les canalisations d'eau et les réseaux de communications ont été rompus en *maints endroits. Le tablier central* du pont sur le fleuve Karnaphuli, qui avait été inauguré l'an dernier par l'ancien président Ershad, s'est effondré. Dans le port, les cuves de stockage du pétrole ont été submergées, ce qui fait craindre une *pollution majeure*. A l'aéroport militaire, 24 avions et 5 hélicoptères ont été engloutis sous plusieurs mètres d'eau. Dans le district de Cox's Bazar, où se trouve la station balnéaire de Chittagong, on dénombrait 2 700 morts dans la *journée du 1er mai, mais on était* sans nouvelles de plus d'un millier de bateaux de pêche perdus en mer.

D'après les équipes du Croissant rouge, qui ont survolé la zone en hélicoptère le 1er mai, la plupart des îles du golfe du Bengale demeuraient sous 2 mètres d'eau. Les sauveteurs n'ont pu que contempler les cadavres à la dérive et repérer les points hauts où s'agglutinent les survivants, dans l'espoir de leur porter secours ensuite. Dans la seule île de Sandwip, qui compte quelque deux millions *d'habitants, les noyés se compteraient* par milliers. La situation sur l'île voisine de Kutubdia serait aussi critique.

Les autorités craignent que cette catastrophe ne dépasse en ampleur le cyclone de 1970, qui avait provoqué la mort de plusieurs centaines de milliers d'habitants dans *ce qui était encore le Pakistan* oriental.

Le golfe de tous les périls

Suite de la première page

Mais la trajectoire des systèmes est en partie aléatoire puisqu'elle fait, *parfois, des méandres ou des boucles* complètes difficilement prévisibles.

Les cyclones tropicaux, outre leurs vents extraordinairement violents, sont caractérisés par des pluies diluviennes : plus de 1 000 millimètres d'eau peuvent tomber en vingt-quatre ou quarante-huit heures, soit près du double de ce qui tombe à Paris en moyenne par an.

Vents et pluies suffiraient déjà à produire des catastrophes. Mais ces dernières deviennent inouïes lorsqu'un cyclone tropical arrive sur des côtes très basses, comme celles du Bangladesh. Plusieurs facteurs s'ajoutent, en effet, pour créer une « onde de tempête » qui peut faire monter le niveau de la mer de 7 à 8 mètres. D'abord, le seul passage d'une dépression barométrique fait monter le niveau de la mer : 1 hectopascal en moins = 1 centimètre d'eau en plus. Ensuite, le passage d'un cyclone tropical peut coïncider avec une haute mer de vive eau : la lune était pleine effectivement le 28 avril et le cyclone est *arrivé sur la côte du Bangladesh* le 30 avril tôt dans la matinée. En outre, les vents tourbillonnants soufflent forcément pendant un certain temps vers la côte, et font donc remonter l'eau sur cette côte (tout comme quelqu'un qui souffle *sur une assiette de soupe* fait monter le liquide sur le bord de l'assiette vers lequel est dirigé le souffle).

La côte et une partie du Bangladesh étant au ras de l'eau, une montée de la mer de plusieurs mètres provoque forcément l'envahissement par les eaux de vastes zones très basses. S'ajoutent le sous-développement et l'extraordinaire densité de la population : au Bangladesh, 107 millions de personnes (à peu près le double de la population française) vivent sur 144 000 kilomètres carrés (un peu plus du quart de la superficie de la France).

YVONNE REBEYROL

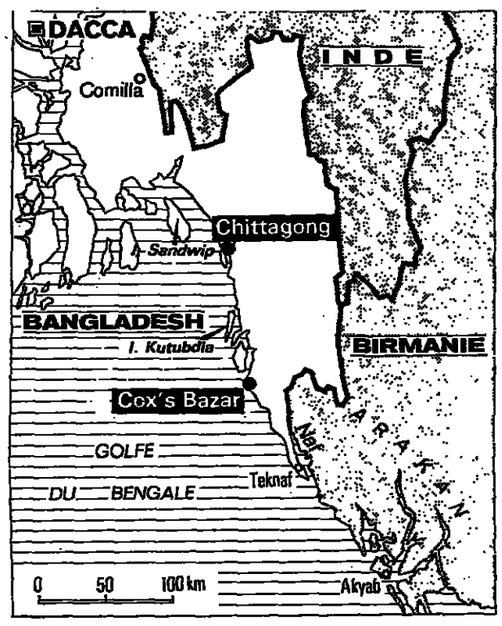

Population : 107 millions d'habitants.

Superficie : 144 000 km2

Religions : musulmans 87 %, hindous 12 %, bouddhistes 0,6 %, chrétiens 0,3 %. Depuis 1988, l'islam est religion d'Etat.

Situation géographique : situé au fond du golfe du Bengale, le Bangladesh se trouve au confluent du Gange et du Brahmapoutre. Le problème de la retenue des eaux est primordial pour le pays, *régulièrement soumis* aux inondations.

Situation économique : l'agriculture est la principale ressource du pays. Avec un PNB par habitant de 171 dollars en 1988, le Bangladesh fait partie des dix pays les plus pauvres du monde. Le commerce extérieur est très peu actif, les exportations ne représentant que 6% du PNB.

Situation politique : lors de la partition des Indes britanniques, en 1947, l'actuel Bangladesh devient le Pakistan oriental. Au prix d'une guerre sanglante avec l'Inde, l'indépendance est proclamée en 1971. Le général Ershad, après une succession de coups d'Etat, prend le pouvoir en 1982 et maintient un régime militaire autoritaire jusqu'au 5 décembre dernier, date à laquelle il est contraint de démissionner. En mars, après des élections qui se sont déroulées pour la première fois presque sans fraudes massives, la bégum Khaleda Zia, veuve de l'ancien président Ziaur Rahman, a été nommée premier ministre.

Appels à la solidarité internationale

Le président François Mitterrand a adressé un message au président de la République populaire du Bangladesh, lui faisant part de sa *« grande tristesse »* à la suite du cyclone qui s'est abattu, lundi 29 avril, sur les régions côtières de ce pays. Sur place, le Croissant-Rouge avait mobilisé, dès le mercredi 1er mai, 21 000 bénévoles pour aider aux opérations de secours. Le gouvernement du Bangladesh devait se réunir, jeudi 2 mai, afin de préciser les secours nécessaires et le secrétariat d'Etat français à l'action humanitaire attendait l'issue de cette réunion avant de prendre des dispositions d'aide urgente.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a ordonné l'envoi d'une aide urgente qui sera composée de médicaments, de tentes, de couvertures et de produits alimentaires.

Les organisations humanitaires françaises, Médecins du monde et Médecins sans frontières, devraient procéder, sur place, à une mission d'évaluation des besoins nécessaires. Le Secours populaire français (SPF) a ouvert une souscription pour venir en aide aux victimes du cyclone. *« Les premiers fonds seront utilisés pour l'envoi de produits de désinfection de l'eau et pour les aides médicales aux blessés »*, a signalé le SPF, dans un communiqué (1). Le Secours catholique *« en contact avec Caritas Bangladesh »*, a annoncé, pour sa part, qu'il avait déjà débloqué *« une aide immédiate de 500 000 francs »* en faveur des victimes du cyclone. En outre, Caritas Bangladesh a *« entrepris des actions de première urgence »* dans le pays (distribution de vivres, médicaments et matériels) et a *« programmé des actions de reconstruction »* telles que *« distribution de semences, remise en état des cultures et des élevages, reconstruction des digues et des habitations »*. Afin de poursuivre et de développer ces actions, le Secours catholique lance un appel à la solidarité et demande que les dons lui soient adressés 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, par chèque bancaire ou au CCP 737 G Paris avec la mention « Sinistrés Bangladesh ».

(1) Les dons doivent lui être adressés au 9-11, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 2333-S Paris avec la mention « Bangladesh ».

Les précédents

Le golfe du Bengale est balayé à répétition par des cyclones tropicaux aux conséquences catastrophiques.

- **Novembre 1970 :** 300 000 morts officieusement (600 000 à 800 000 plus probablement) au Pakistan oriental (devenu Bangladesh en 1971).
- **Novembre 1971 :** 5 000 à 15 000 morts dans l'Etat indien de l'Orissa.
- **Novembre 1977 :** 10 000 à 20 000 morts dans l'Etat indien de l'Andhra Pradesh.
- **Avril 1978 :** 10 000 morts au Bangladesh.
- **Mai 1985 :** 11 000 morts (40 000 peut-être) au Bangladesh.
- **Décembre 1988 :** 12 000 morts au Bangladesh et quelques centaines dans le Bengale occidental.

□ **Nouveau bilan du séisme de Géorgie : 81 morts et une centaine de disparus.** – Vingt-quatre heures après le violent tremblement de terre qui a secoué la Géorgie soviétique le 29 avril, le bilan des victimes s'élevait à 81 morts et à plus de 100 disparus, 500 blessés et 80 000 sans-abri. Le gouvernement de la République de Géorgie a demandé officiellement l'aide de la France, *« si minime soit-elle »*, comme l'a précisé la représentation géorgienne en France. – *(AFP, AP.)*

CARNET DU Monde

Décès

– A ceux qui ont connu et apprécié

Eliane BOLLÉ,
agrégée de l'Université,
IPR d'anglais.

Edouard Bollé
et ses enfants
ont la douleur d'annoncer son décès survenu le 29 avril 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Les Vignes-de-la-Cure,
26600 Veaunes.

– Le président de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
Le doyen de la faculté de médecine de Créteil,
Le personnel enseignant de la faculté de médecine de Créteil,
ont le regret de faire part du décès de

M. Christian DEBRAS,
professeur des universités,
praticien hospitalier
d'anesthésie-réanimation,

survenu le 21 avril 1991.

– Nous apprenons le décès, survenu le 29 avril 1991, à Paris, de

Philippe DREUX,

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 3 mai à 16 h 30 en l'église de Chambord (Loir-et-Cher) et dont l'inhumation, qui suivra, aura lieu dans le caveau familial.

[Né le 14 juin 1929 à Paris, Philippe Dreux a longtemps été grand reporter photographe dans la presse automobile avant d'entrer, en 1971, à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), dont il devient l'attaché de presse, puis le directeur des relations publiques et conseiller en communication du président-directeur général, René Ravaud. En août 1987, il prend sa retraite. Philippe Dreux était aussi conseiller municipal de Chambord (Loir-et-Cher), dont il présidait le comité des fêtes. Il était chevalier de l'ordre national du Mérite. Il laisse aux journalistes spécialisés en aéronautique le souvenir d'un spécialiste compétent, efficace et dévoué de la communication. A plusieurs reprises, il avait été distingué par l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE) pour la qualité de son travail lors des Salons internationaux de l'aéronautique et de l'espace au Bourget.]

– Me Anne-Marie Hott,
M. et Me José Hott,
ses enfants,
Les familles Grenet et Hémar,
ont la douleur de faire part du décès de

Me veuve François HOTT,
née Germaine Grenet,

survenu le 18 avril 1991, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Vous êtes conviés à assister ou à vous unir d'intention aux obsèques religieuses, qui seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, le lundi 6 mai 1991, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

101, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5511

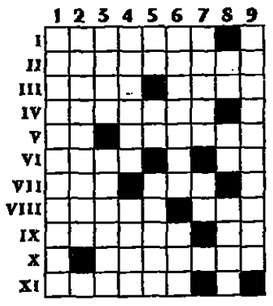

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne va pas sans dire. – II. Des *victimes* du devoir. – III. Cause de séparations. Agents de transmission. – IV. A l'habitude de charrier. – V. Pas perdu. Nous occupons de ce qui est à prendre ou à laisser. – VI. Cité camerounaise. Note. – VII. C'est mieux que rien. Ne rumine plus. – VIII. Feras connaissance. *Prouve que l'on n'est pas suivi.* – IX. Pas forcément bien élevés. Un peu de fric. – X. Très amoureuse. – XI. Rapprochas les familles.

VERTICALEMENT

1. Sont à mettre sur nos tablettes. – 2. Dessous de bras. – 3. Etre parmi les témoins. « Marche » de cavalerie. – 4. Troubla le repos. Est de feu. – 5. Participe. Symbole. Fera perdre. – 6. Qui est donc là pour en finir. Constitue un passage obligé pour maintes personnes. – 7. Une parmi neuf. Adverbe. – 8. Est toujours suivi. Hors d'affaires. Sifflent en marchant. – 9. Action et obligation.

Solution du problème n° 5510

Horizontalement

I. Noviciat. – II. Orateur. – III. Mine. Lier. – IV. Me. Moelle. – V. Enns. Lam. – VI. Tu. Akène. – VII. Débuts. – VIII. Eristales. – IX. Irène. – X. Osées. Ota. – XI. Ru. Sein.

Verticalement

1. Nommé. Décor. – 2. Orienter. Su. – 3. Van. Nubile. – 4. Items. Us. Es. – 5. Ce. Attise. – 6. Iule. Ksar. – 7. Arille. Léon. – 8. Elancent. – 9. Crème. Seau.

GUY BROUTY

– Me Marianne Lautrec,
sa fille,
M. Serge Martinez,
son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Jeanne LAUTREC,
née Perillou,
agrégée de l'Université,

survenu à Carcassonne le 24 avril 1991.

Une cérémonie aura lieu à Cormeilles-en-Parisis, lors du dépôt de l'urne dans le caveau de famille, le 4 mai, à 10 h 30, au nouveau cimetière.

94, avenue Saint-Clément,
34000 Montpellier.

– Paule et Jean Validire,
ses enfants,
Jean-Louis et Odile Validire,
Pierre et Patricia Validire,
ses petits-enfants,
Anne Validire,
son arrière-petite-fille,
ont le regret d'annoncer le décès de

Me Louis LOUP,
née *Jeanne Loubet.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, square Théodore-Judlin,
75015 Paris.

– M. Pierre Magaldi,
inspecteur général,
chevalier de la Légion d'honneur,
et Me Pierre Magaldi,
Marie-Pierre et Guy,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Thierry MAGALDI,

survenu à Cagnes-sur-Mer, à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 3 mai 1991, à 15 h 30, en l'église de la Sainte-Famille, à Cagnes-sur-Mer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue de Vaugirard,
92190 Meudon.

– Ses collègues et amis de l'administration centrale de la Direction générale des impôts
ont le regret et la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marc MAUPAS,
inspecteur principal des impôts,

survenu le 29 avril 1991.

Sa droiture et son sens de l'amitié lui vaudront toujours l'estime de tous ceux qui ont partagé son travail.

– M. et Me Robert Asseo,
ses enfants,
Me Sylvie Courtois,
sa petite-fille,
Simon Courtois,
son arrière-petit-fils,
Les familles Hamel, Cuvellier, Sutterman et Declercq,
ont la douleur de faire part du décès de

Me veuve
Richard SUTTERMAN,
née Germaine Hamel,

survenu le 25 avril 1991 dans sa quatre-vingt-septième année, à Paris-4e.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Vauxrezys (Aisne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les présidents des chambres de commerce et d'industrie d'Aquitaine,
Les membres et les collaborateurs de la chambre régionale de commerce et d'industrie « Aquitaine »,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

André TISSIDRE,
président
de la chambre régionale de commerce et d'industrie « Aquitaine »,

survenu à Bordeaux, le 30 avril 1991, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 4 mai, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Caprais, à Agen.

– Jean-Alain Mariotti,
président,
Les membres et les collaborateurs de la chambre de commerce et d'industrie de Lot-et-Garonne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

André TISSIDRE,
président honoraire
de la chambre de commerce
et d'industrie de Lot-et-Garonne,
président
de la chambre régionale de commerce
et d'industrie « Aquitaine »,

survenu à Bordeaux, le 30 avril 1991, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 4 mai, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Caprais, à Agen.

– Le président et les membres du conseil d'administration de l'ANSDER, chambre syndicale des sociétés de développement régional,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur général
Et les collaborateurs d'Expanso SDR,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

André TISSIDRE,
président d'Expanso SDR,

survenu à Bordeaux, le 30 avril 1991, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 4 mai, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Caprais, à Agen.

Avis de messe

– Une messe des quarante jours pour le repos de l'âme de

M. Antoine Selim SAWAYA

sera célébrée le dimanche 5 mai 1991 en l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Quartier latin), à 10 h 45.

De la part de
Najla Sawaya,
son épouse,
Selim, Sawaya, Joseph,
ses enfants,
Et leurs familles en France,
Ramzi Sawaya,
son fils,
Et ses filles, Salma Maalouf
et Hala Kebi, au Liban.

Messes anniversaires

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'EMPEREUR NAPOLÉON Ier

et des

soldats morts pour la France

sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, le dimanche 5 mai 1991, à 18 heures, en présence de LL. AA. Il. le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Anniversaires

– Il y a sept ans,

Boris BORVINE FRENKEL

nous a quittés.

Alina, Anne, Jacques et les amis.

– En souvenir de

F. et B. HARIF.

– Il y a sept ans, quelques jours *avant d'avoir vingt ans,*

Bruno HUBERT

a quitté la vie.

Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,
ne cessent de penser à lui.

– Le 2 mai 1981 disparaissait

Paulette MALET,
l'épouse de Léo Malet,

qui demande à tous ses amis d'avoir une pensée pour elle.

– Il y a cinq ans,

Sophie

nous quittait
avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.

Communications diverses

– Le ministère des anciens combattants et le Comité du souvenir et des manifestations nationales organisent *une cérémonie solennelle, le lundi 6 mai*, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, à la mémoire des victimes des camps de concentration et des morts de la seconde guerre mondiale.

Cette cérémonie aura lieu en présence du représentant du président de la République et des membres du gouvernement ou de leurs représentants.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

CULTURE

THÉATRE

Est-il besoin d'aimer sa femme ?

Jacques Lassalle met en scène Marivaux : jeux de masques et regard cynique-lucide

LA FAUSSE SUIVANTE
à la Comédie-Française

Un séducteur encore sortable, Lélio, qui se fait entretenir par une comtesse, entend parler d'une jeune fille – appelons-la Silvia, nom de l'actrice pour qui Marivaux écrivit le rôle – plus riche que la comtesse. Sans même l'avoir vue, il décide de l'épouser. Silvia est informée qu'un inconnu, ce Lélio, est sur les rangs. Et voici que dans un bal costumé, où elle est allée déguisée en homme, on lui dit que Lélio est là. On le lui désigne. Elle s'approche, lui trouve du charme en effet. Elle lie conversation. Lélio croit qu'elle est un homme. Les voici déjà comme deux « amis », au masculin. Silvia choisit d'user de la circonstance pour sonder un peu l'esprit de ce Lélio, voir quel mari il peut être. Elle dispose d'un peu de fortune, et ne veut pas la risquer entre n'importe quelles mains.

Oh, c'est très clair. Dès le premier entretien sérieux, Lélio se découvre : *« Est-il besoin d'aimer sa femme ? Si tu ne l'aimes pas, tant pis pour elle ! Ce sont ses affaires, non la tienne. »* – *« Mais, c'est vivre mal avec elle, si on ne l'aime pas »*, dit Silvia. *« Tant mieux si on vit mal,* répond Lélio, *cela vous dispense de la voir, c'est autant de gagné. »* Sur ce point, Marivaux suit un peu la mode. Il était de bon ton, en 1724, de négliger son épouse. Une comédie de Nivelle de la Chaussée, *le Préjugé à la mode*, faisait un triomphe. Elle présentait un homme marié qui découvrait tout d'un coup, à sa stupéfaction, qu'il venait de tomber amoureux de sa femme. Il était vexé, fou de rage. Il faisait tout pour s'en sortir.

Marivaux est plus personnel dans l'invention d'un autre caractère de la pièce, qu'il appelle Trivelin. Ce Trivelin, vêtu presque de loques, s'arrête sous les arbres devant le château, et se fait engager comme « domestique » de Silvia. Il a été naguère mieux loti, son père était négociant. Il a eu parmi ses parents un avocat, un officier. Il ressemble à cet *« indigent philosophe »*, que Marivaux décrit trois ans après *la Fausse suivante*, et qui dit : *« Je suis réduit en une extrême pauvreté. Je demande ma vie. Et le soir, je gîte où l'on veut bien me recevoir. »* Marivaux pense à coup sûr à Trivelin quand il lui fait dire : *« Dans un domestique je vois un homme. Dans son maître, je ne vois que cela non plus. Chacun a son métier. L'un sert à table, l'autre au barreau, l'autre ailleurs. Tous les hommes servent, et peut-être celui qu'on appelle valet est le moins valet de la bande... ». « J'aimais les femmes*, ajoute-t-il, *et les femmes aimaient mon argent. A présent que je n'en ai plus, qu'est-ce que je ferais de mon amour pour les femmes ? Rien, elles ne voudraient plus de moi. Il ne faut donc plus vouloir d'elles. »* Ce qui ne l'empêche pas de provoquer effrontément Silvia, qui lui a avoué que, sous le déguisement, elle est une femme.

Il lui soutire de l'argent, aussi. Toute la pièce est un va-et-vient d'amour et d'intérêt, de libido et de gros sous. Lélio doit à la comtesse une fortune, dix mille écus, et il lui en devra dix mille supplémentaires s'il la plaque. Et Silvia essaiera de tirer son épingle du jeu : *« Deux mille écus, je n'en rabattrai pas un sou »*, dit-elle à Lélio. Tous des gredins, et comme tous sont « faux » d'une manière ou d'une autre, cette pièce participe d'un regard lucide-cynique et d'un mirage. Comme si, l'un après l'autre, ces êtres – même la comtesse qui a au moins une douceur, une élégance – étaient personne, nulle part.

Voir et entendre les acteurs

Jacques Lassalle, mettant en scène *la Fausse suivante*, n'a pas eu froid aux yeux : à ses risques et périls, il s'est permis un coup de force. Il a obligé le public à voir les acteurs, à entendre ce qu'ils disent. C'est de l'inconscience. Normalement, depuis une vingtaine d'années, sous l'influence des théâtres allemands qui font chez nous la loi, la scène doit être dans l'ombre, ou mieux dans le noir, et les acteurs doivent s'arranger pour que les spectateurs n'entendent pas un mot sur dix. Stupéfaction générale : les décors de *la Fausse suivante*, de Rudy Sabounghi, charmants, sont en pleine lumière ; et les comédiens font entendre tout ce qu'ils disent. Mieux encore, les acteurs sont sans esbroufe, simplement – et, là aussi, Jacques Lassalle joue les affreux jojos. Car c'est le chiqué et le truquage qui chez les acteurs fait florès. Et ce n'est pas une nouveauté puisque Marivaux écrivait déjà : *« Les comédiens, plus ils sont mauvais, plus ils réussissent. Le bon jeu glisserait sur le parterre, et le mauvais ressemble au vin dur et épais qui gratte le palais. »*

Richard Fontana (Lélio), au jeu distancié jusqu'à une sorte d'absence froide, et Muriel Mayette (Silvia), au jeu si décidé et volontaire que le charme, et presque même la vie, en sont exclus, sont presque trop sous-expressifs, au point de susciter, au cours de cette pièce, des longueurs et des faiblesses qui en vérité n'y sont pas. Mais Geneviève Casile (la Comtesse), Alain Pralon (Trivelin), Gérard Giroudon et Jean-François Rémi (deux valets) rivalisent de « bon jeu » et ce premier spectacle de Jacques Lassalle-administrateur est d'une très haute tenue.

MICHEL COURNOT

▶ **Salle Richelieu, en alternance. Tél. : 40-15-00-15.**

PHOTO

Le corps, le temps, la matière

Les obsessions d'un photographe allemand

DIETER APPELT
à la galerie Bouqueret + Lebon

Il faut avoir la tête bien lourde, massive, indestructible pour lui faire subir, ainsi qu'à son corps, un tel traitement de choc. Au point de s'en servir comme de n'importe quel matériau, les mêlant à la terre, à la pierre, les assimilant à une sculpture, mais aussi à tel objet trouvé dans une décharge.

Cette gueule, ce corps, le photographe allemand Dieter Appelt les a. En quinze ans d'images mises en scène, il apparaît tour à tour enfermé dans une nasse ou pendu par les pieds ; la tête comme transpercée par un billot, la face mangée par l'herbe, la poussière et les racines ; le corps ailé dans une grotte de Provence, empalé sur des lances en bois, encastré dans une plaque de métal, recouvert de cendres, nu dans la neige, englouti tel un fœtus dans une mare d'eau croupissante ; les mains et le crâne s'émiettant parmi les bandelettes de plâtre, se désagrégeant sous le poids des ans.

Ici, point de douleur. C'est juste l'épreuve du temps que Dieter Appelt fait subir à son corps : il le fait mourir, renaître et l'enracine en des paysages millénaires (Carnac, grotte troglodyte) comme pour lui faire gagner l'éternité. Saisir sur pellicule l'emprise du temps, c'est aussi photographier *« lentement »*, comme l'écrit joliment Michel Tournier (1), avec de longues poses pour détourner l'acte photographique, par nature si rapide.

GALERIE BOUQUERET + LEBON

« Miroir-éventail-objet » (1979)

A quarante-six ans, Dieter Appelt ne se met pas en scène par *narcissisme ni par* souci du spectaculaire gratuit. Ce professeur à l'école des beaux-arts de Berlin – il exige de ses étudiants qu'ils sachent dessiner et construire un appareil photo – à la fois sculpteur et dessinateur, ancien chanteur d'opéra, possède une culture encyclopédique digne de celle de son compatriote Friedrich Novalis, le poète romantique *(« l'homme doit être un outil de lui-même total et accompli »)*. La rétrospective de la galerie Bouqueret + Lebon révèle l'artiste qui a poussé le plus loin la confrontation entre son corps, le temps, la nature, l'espace et la matière.

Dieter Appelt navigue dans son drôle de monde, qu'il ne cesse d'explorer, poussé par une unique règle : il ne faut pas *« créer quelque chose dont on puisse donner une explication rationnelle »*. Magique, *la Tache dans le miroir* (1977), son autoportrait le plus classique et le plus connu ; mystérieuse, *l'Emancipation des doigts* (1979) ; hantée, la chambre d'Ezra Pound à Venise (1981) ; envoûtantes, *les Roses natales* (1986).

« Le travail d'Appelt cherche à transformer l'invisible en images, et cette recherche provoque une attirance irrésistible chez le spectateur », affirme Christian Bouqueret. Dans cet autoportrait à l'éventail, qui ne souhaiterait être à la place d'Appelt pour connaître le sens exact de sa douleur ?

MICHEL GUERRIN

(1) *Morts et résurrections de Dieter Appelt*, Herscher, Paris, 1981.

▶ **Dieter Appelt, « Les frontières du visible ». Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (1er étage), 75003. Jusqu'au 1er juin.**

Copie conforme

Deux photographes gagnent un procès contre un peintre-dessinateur

L'affaire remonte à l'édition 1987 de la FIAC lorsque le peintre-dessinateur Hucleux présenta sous la verrière du Grand Palais, à la galerie Beaubourg, des portraits d'artistes célèbres traités à la mine de plomb mais visiblement inspirés de photographies réalisées entre autres par Alice Springs et Gisèle Freund.

Même agrandies et exécutées avec une minutie extrême selon une autre technique, les effigies de Beuys et de Beckett paraissent parfaitement identiques aux photographies (*le Monde* daté 18-19 octobre 1987). Le cadre, la pose, l'éclairage, l'expression du visage, l'environnement du modèle, le rapport au sujet sont les mêmes. Seul a changé le très grand format qui transforme une épreuve photographique en œuvre d'art hyperréaliste vendue 150 000 F.

L'emprunt n'est pas du goût des photographes, las d'être spoliés des composantes essentielles de leur art. Alice Springs, épouse d'Helmut Newton, porte plainte pour le portrait de Beuys et Gisèle Freund pour celui de Beckett qui ont été reproduits en dessins et vendus sans leur consentement.

Jean-Olivier Hucleux, pour sa part, plaide l'esprit de l'œuvre. S'il admet concevoir ses portraits *« à partir de la photographie »*, il récuse le mot *« contrefaçon »*. Il ne *« reproduit pas ces photos »*, mais les *« transfigure en retrouvant, par-delà la vignette plate de la reproduction mécaniquement fidèle, la vie du modèle »*. Il ne s'agit pas d'œuvres *« secondes »* mais d'œuvres *« dérivées »*, qui sont elles aussi des œuvres originales protégées par le droit d'auteur.

L'arrêt de la cour d'appel de Paris vient d'être rendu. Hucleux et la galerie Beaubourg sont condamnés à verser une indemnité de 30 000 F à chacun des plaignants pour avoir reproduit leurs photos sans autorisation. Ce verdict remet en lumière l'épineux problème de la propriété artistique et de la notion d'original. S'il ne résout pas l'ambiguité fondamentale du statut de la photographie, il a au moins le mérite d'affirmer le caractère protégeable des créations réalisées par des artistes professionnels dans le domaine du portrait.

PATRICK ROEGIERS

DANSE

▫ **Mort du chorégraphe Jean Guélis.** – Le danseur français Jean Guélis est décédé, mardi 30 avril, à Saint-Cloud. Il était âgé de soixante-sept ans. Après avoir fait sensation à ses débuts au Metropolitan Opera de New-York (il y fut surnommé « l'homme-oiseau »), il dansa pendant quarante ans, notamment avec les Ballets des Champs-Elysées, ceux du marquis de Cuevas et de Léonide Massine. Jean Guélis s'était ensuite consacré à la chorégraphie, surtout au music-hall. Enfin, il était devenu à l'époque de l'ORTF une sorte de maître de danse de la télévision, collaborant aux émissions de Jean-Christophe Averty. En 1989, il avait créé, en Ile-de-France, les Ballets noirs de Paris, composés d'une dizaine de danseurs noirs, métis et asiatiques de formation académique et contemporaine.

MUSIQUES

« Franchouillard » et fier de l'être

Verdict public favorable pour la programmation franco-française du Printemps de Bourges

BOURGES
de notre envoyé spécial

Il pleuvait et l'on chômait, les salles étaient pleines à craquer. Le 1er mai à Bourges, on se bousculait pour aller voir Eddy Mitchell, Carole Laure ou les Négresses vertes. Les organisateurs du Printemps de Bourges aiment utiliser le terme « franchouillard » pour définir leur programmation 1991. Une fois faite la part de l'autodérision, l'évidence est là, la « franchouillardise » paie. Mais au Printemps on est malin : on réunit des têtes d'affiche sûres, et, dans les interstices, on poursuit, peut-être plus discrètement que par le passé, le travail d'exploration qui a fait la gloire (et les maux de tête) du festival.

Les « Découvertes », même, se mettent aux voyages transcontinentaux. Cette vénérable institution qui permet aux groupes de toute la France de venir se faire remarquer a, cette année, fait traverser l'Atlantique à Dédé Traké. Groupe québécois agressif, Dédé Traké répond en jouai à la Mano Negra ou à Urban Dance Squad : Dédé (le chef, le chanteur, le rappeur) rappe en français avec son frère, Paulo. Ils sont accompagnés par de vrais musiciens, un guitariste et un batteur qui viennent de chez Jean Leloup (rocker québécois que la France s'obstine à ignorer).

Au bout de sa traversée, Dédé Traké a trouvé un public poli et calme (l'après-midi commençait à peine), et s'est démené brillamment pendant une demi-heure pour prouver que le rock (le moderne, celui des Red Hot Chili Peppers ou de Living Color) pouvait s'acclimater sur les rives du Saint-Laurent, et qu'en plus à Montréal il est drôle. Reste un vague sentiment d'absurdité : les Québécois n'ont pour l'instant pas trouvé d'autre engagement et risquent de repartir chez eux sans avoir donné d'autre concert que leur demi-heure berruyère.

Pendant ce temps-là, le public des Négresses vertes faisait plus que bon accueil aux Sons of the Desert, groupe pan-britannique (anglo-irlando-écossais, il n'y manque que le pays de Galles) qui pratique un rock fortement celtique, des mélodies à l'instrumentation, en passant par une ambiance de pub en fin de soirée qui vaut de Dublin à la Cornouaille. Tout comme le Grand Théâtre rempli de fans de Carole Laure avait fait un triomphe à Spencer Bohren, guitariste-chanteur de La Nouvelle-Orléans (Louisiane), qui enregistre son blues pour un label de Vichy (Allier). La géographie du Printemps n'est jamais très prévisible.

THOMAS SOTINEL

La mort de Maurice Fanon

Le chanteur Maurice Fanon est mort d'un cancer, mardi 30 avril, à l'hopital américain de Neuilly-sur-Seine. Il était âgé de soixante-deux ans.

« Faudra qu'j'essaye avec Fanon », chantait-il. Mais il n'a pas vraiment essayé : quand le temps de la chanson à texte, de la chanson engagée aussi, fut passé, Maurice Fanon ne sut ni ne voulut se reconvertir selon les règles de la variété moderne. Resté fidèle au cabaret de ses débuts qui n'attirait plus grand monde, l'auteur de *l'Echarpe* et de *la Petite Juive* rentrait peu à peu dans l'ombre.

Né en 1929, licencié ès lettres, il fut professeur d'anglais avant de se consacrer à la chanson dans les années 50. Il écrit ses premiers textes, poétiques et militants, pour Pia Colombo, qui deviendra sa femme. Il les interprète ensuite lui-même à la Colombe ou au Port du salut, dans ce « circuit » du cabaret rive-gauche d'où sont sortis, avec plus de gloire que n'en obtiendra jamais Fanon, Léo Ferré, Georges Brassens et Jacques Brel – qu'il accompagnera plusieurs fois en tournée.

En 1965, sa chanson la plus célèbre, *l'Echarpe*, lui vaut le prix de l'Académie Charles-Cros, et sera reprise du Québec (par Félix Leclerc) au Japon. D'autres titres, de *Jean-Marie de Pantin* à *Paris-Cayenne*, seront également repris par Juliette Gréco ou Cora Vaucaire. De sa semi-retraite, Maurice Fanon avait publié en 1980 un roman, *le Petit Turc* (Editions Encre).

J.- M. F.

CINÉMA

« Le cri du papillon »

La trajectoire flamboyante de Jim Morrison entre reconstitution et hallucinations

LES DOORS
d'Oliver Stone

Il nous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître. Celui des Doors, groupe rock de la fin des années 60, celui de Jim Morrison, leader de la formation, auteur-interprète-inspirateur de ses chansons, mais plus encore poète, star, ange provocateur, l'incarnation de la révolte d'une génération, puis victime expiatoire de ses excès. Oliver Stone, réalisateur de *Platoon* et *Wall Street*, de *Talk Radio* et de *Né un 4 Juillet*, poursuit sa radiographie vengeresse de l'Amérique.

Le metteur en scène appartient à la même génération que le chanteur. Des rizières du Vietnam aux campus californiens, il a vécu de toute son âme l'époque qu'il reconstitue aujourd'hui. Aussi sa volonté de rappeler l'explosion de joie, de liberté, de créativité de cette période vite enterrée sous le mépris et l'ironie par les « réalistes » des années 80 est-elle le véritable ressort de son entreprise. La reconstitution soigneuse des moments-clés de la vie des personnages (bien servie par l'interprétation de Val Kilmer dans le rôle principal) et le juste usage de chansons qui n'ont pas pris une ride se mêlent à la résurrection quasi-documentaire des événements marquants de l'époque, images d'archives à l'appui, et à la représentation des images mentales du héros. Avec force ciels tourmentés, cités lucifériennes et symbolisme chamanique inspiré des mythologies amérindiennes : herbes du diable et beaucoup de fumée.

Entrelacé avec des visions réellement magiques, les poèmes (1) et les paroles des chansons du « Roi Lézard » n'étaient pas exempts de ce fatras. Astres et paillettes, cosmos et capharnaüm, tout cela coexistait bien chez le beau Jim, et le film lui est, à sa manière, fidèle. Mais, en dépit du rythme haletant qu'il imprime à son montage, de gigantesque concert convulsifs en dérive morbide – jusqu'à la *Factory* d'Andy Warhol et au mortel exil parisien, – Oliver Stone ne se raccroche à rien d'actuel. La danse du poète mort un 3 juillet (1971) devient un carnaval burlesque et déprimant.

Le film touche juste en montrant la quête de son héros pour dépasser toutes les limites – *Break on through to the Other Side*, chantait Morrison, « passer de l'autre côté ». Mais au bout il y a, éternel cliché de l'artiste maudit, la déchéance physique et mentale, la solitude et la mort. Le génie devient un épouvantable casse-pieds, passé ce point de non-retour.

Tout le monde trahit sa jeunesse mais au moins le messie Morrison en est-il mort, crucifié de ne pouvoir aller au bout de son rêve, alors que les autres survivent dans le compromis et le reniement, nous dit ici Oliver Stone. Mais ce message reste une idée, pas du cinéma.

Qui les a aimées retrouvera avec bonheur les chansons des Doors, mais il est douteux que le film leur amène de nouveaux adeptes. Surtout, derrière ce sabbat commémoratif, qui entendra cet ineffable, cet imperceptible murmure auquel Morrison réclamait que l'on tendît l'oreille, *« le cri du papillon »* ?

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Christian Bourgois vient de publier le quatrième volume des poèmes de Morrison, *Wilderness* (306 pages, 90 F), traduits par Patricia Devaux.

هكذا من الاصل

CULTURE

MUSIQUES

Ars gallica

La musique française revient en force. Un regain nationaliste

Du 19 au 29 septembre 1991, Lyon va accueillir la première édition de la Biennale de musique française. Elle se déroulera en alternance avec une Biennale de danse. Le but de cette manifestation, qui remplace le Festival Berlioz, enterré en septembre 1989 après sa neuvième édition, est de faire renaître des pans entiers de la musique française qui ont quitté le répertoire.

Le comité de programmation de la Biennale de musique française est présidé par Marcel Landowski, compositeur, membre de l'Institut, épaulé dans sa mission par Yves Petit de Voize, rédacteur en chef de la revue *Diapason*. Ce journaliste, qui était déjà directeur artistique de la programmation classique du Festival de Montreux en Suisse, en est le directeur artistique. Benoît Duteurtre, musicien et critique musical à *Diapason* et au *Monde de la musique*, a été nommé conseiller artistique.

Autour de ce triumvirat, une équipe de dix-sept musicologues, journalistes, hommes de radio s'est réunie début mars à Lyon pour une série de colloques ouverts aux seuls professionnels. Ils ont mis en commun leurs connaissances, leur soif de découverte et ont lancé de vastes projets d'édition de disques et de partitions.

Si une grande partie du patrimoine musical français est passé à la trappe, il n'a pas toujours été si négligé. La France a, en effet, vécu, du début du siècle aux années 60 sous l'influence d'un milieu musical de plus en plus protectionniste, à mesure que les années et les guerres passaient (à quelques exceptions notables près).

Il a fallu attendre 1950 pour entendre *Wozzeck*, d'Alban Berg. Créé en 1925 à Berlin, représenté cent soixante-dix fois avant d'être interdit pour *« dégénérescence artistique »* par les nazis en 1933, cet opéra fut repris à Prague dès 1926, à Leningrad dès 1927. Tout comme il a fallu attendre le milieu des années 60 pour que les *Troisième, Septième, Huitième, Neuvième Symphonies* de Mahler (mort en 1911) et la *Quatrième Symphonie* de Sibelius (composée en 1911) soient créées en France. 1969, pour entendre la *Cinquième symphonie* de Bruckner (mort en 1896) autrement que par le truchement du disque.

Mahler était un compositeur si peu aimé à Paris que le chef d'orchestre Manuel Rosenthal fut écarté, en 1947, du poste de directeur musical de l'Orchestre national de la Radiodiffusion française parce qu'il voulait programmer les symphonies du compositeur autrichien. La Radio a heureusement et relativement vite changé d'attitude. En 1960, toutefois, un grand agent parisien a fortement conseillé à Herbert von Karajan de ne pas diriger *le Chant de la terre*. Ce dernier s'est exécuté.

Abandon injuste

Le retour de bâton ne s'est pas fait attendre. Depuis les années 60, le public de l'Hexagone, trop longtemps captif, a découvert peu à peu les chefs-d'œuvre « de l'étranger », grâce à l'essor du disque et de la haute-fidélité. Se passant fort bien de la *Rapsodie malgache* de Raymond Loucheur (aux épreuves musicales du bac, il n'y a pas si longtemps), de la *Symphonie cévenole* de Vincent d'Indy (doit-il sa réputation d'antisémite à cette phrase assassine : *« La* Quatrième Symphonie *de Gustav Mahler est une musique pour l'Alhambra et pas pour une salle de concert »* ?), ou du *Chasseur maudit* de César Franck. Il y avait plus urgent à entendre.

Cet abandon du répertoire français ne s'est pas fait sans injustices. Il est regrettable que ne soient pour ainsi dire plus programmées des œuvres comme la *Symphonie* de Chausson (jouée par l'Allemand Arthur Nikisch et la Philharmonie de Berlin six ans après sa création), *Namouna* de Lalo, les symphonies de Roussel, celles de Saint-Saëns, *l'Arlésienne* de Bizet (plus admiré par Brahms que Brahms ne le fut longtemps des officiels français), ou *le Livre de la jungle* de Charles Koechlin, etc. (1).

Tout comme l'on peut regretter le manque de curiosité des chefs d'orchestre qui n'ont pas relevé les défis lancés par Michel Plasson (grâce à l'aide du musicologue Alain Jouffray, il vient notamment d'exhumer la musique symphonique d'Albéric Magnard, dont l'admirable *Hymne à la justice*, dédié en 1902 au capitaine Dreyfus), par les éditeurs de disques EMI, Érato, Calliope ou Cybelia, et par René Kœring. Un compositeur, homme de radio et directeur de festival qui n'a jamais caché son penchant pour les chemins de traverse (de tous les pays, dans son cas). A Radio-France comme à Montpellier, où il s'occupe désormais des destinées de l'orchestre de la ville.

On peut s'interroger sur la dichotomie qui règne entre la musique vivante et le disque, les interprètes et les musicologues. Pour qu'une œuvre s'impose durablement, il faut que des musiciens de renommée internationale l'enregistrent et la promènent dans les salles de concert du monde entier. Or la culture musicale de nombreux professionnels (les « baroqueux » exceptés) est plus pauvre que celle d'un bon amateur. Les chefs, les pianistes de renom ont-ils écouté les disques de musique française publiés depuis quelques années, ont-ils lu les partitions rééditées ?

Ce qui manque le plus à la musique française composée entre les années 1850 et aujourd'hui (les chefs-d'œuvre reconnus mis à part), ce sont des hérauts pour porter ses couleurs. Mais il ne saurait être question d'obliger les solistes, les orchestres, les chefs à en jouer en imposant des quotas dans les programmes. Comme il ne saurait être question d'imposer des quotas d'interprètes français aux formations françaises jouant en France. Mais le bon sens devrait inciter les orchestres partant en tournée à ne pas trop tenter le diable en jouant le grand répertoire allemand. Ils n'y sont pas toujours à leur meilleur. Certains font déjà leur examen de conscience.

Répertoire patiné

La Biennale de musique française de Lyon se propose de pousser amicalement quelques interprètes prestigieux à sortir des sentiers trop fréquentés. Bravo ! Le danger serait que la mise en avant de nos « racines » musicales, le confusionnisme qui peut s'ensuivre chez quelques « échauffés » (l'un d'eux nous a très sérieusement affirmé : *« Vincent d'Indy est un plus grand compositeur que Mahler »*) ne débouchent sur une résurgence du nationalisme.

Profitant de la nostalgie, du « retour à » ambiants, la Biennale va donner en pâture un répertoire patiné – parfois vermoulu – à un public qui ne se presse plus autant aux concerts de musique contemporaine et préfère, en fait de nouveautés, découvrir le passé. La profession de foi des promoteurs de cette Biennale ne ressemble-t-elle pas à celle de Vincent d'Indy, César Franck, Henri Duparc et Romain Bussine, fondateurs, en 1871, de la SNM ?

Cette Société nationale de musique dérapa, après des débuts tout à fait louables, vers le conservatisme le plus étriqué, le rejet de toute musique qui n'obéissait pas aux règles de pureté édictées par la normative Schola Cantorum. Son action fit tant de ravages que Gabriel Fauré, Maurice Ravel et quelques autres créèrent, en 1910, la Société indépendante de musique.

Dans quelques semaines, la création de Musique nouvelle en liberté sera annoncée. Le but de cette association, ouvertement anti-Boulez (2), est de renouer, parallèlement à la Biennale, avec la « grande tradition française » en proposant des subventions aux formations symphoniques françaises, à travers un fonds d'incitation spécialement constitué. Pour profiter de cette manne, les orchestres français devront programmer des compositeurs vivants – de préférence français – ou des œuvres composées après 1945. Cette association est présidée par Marcel Landowski. Benoît Duteurtre en sera le directeur artistique.

ALAIN LOMPECH
avec PIERRE MOULINIER, à Lyon

(1) Depuis quelques années, les passions s'apaisent. La musique française est à nouveau enregistrée. Cette Biennale se met en place en faisant mine d'ignorer ce qui se fait déjà.

(2) Pierre Boulez a prouvé depuis le début des années 50 qu'il ne fondait pas ses choix esthétiques, ses rejets comme ses enthousiasmes, sur des critères de nationalité.

SPECTACLES

JEUDI 2 MAI

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

L'ARTOT
Atelier des enfants.
Jusqu'au 20 mai 1991.

ANDRÉ BRETON. Grande Galerie - 5e étage. Jusqu'au 26 août 1991.

CAPITALES EUROPÉENNES DU NOUVEAU DESIGN. Galerie du CCI. Jusqu'au 27 mai 1991.

FRANK O. GEHRY. Projets en Europe. Galerie de dessins d'architecture. Jusqu'au 10 juin 1991.

LE MYTHE W. EUGENE SMITH. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 17 juin 1991.

CLAUDE VIALLAT : DESSINS. Salle d'art graphique MNAM. Jusqu'au 3 juin 1991.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AFFICHES : LE CIRQUE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 7 juillet 1991.

GEORGE N. BARNARD : PHOTOGRAPHIES DE LA GUERRE DE SÉCESSION. *Exposition-dossier.* – Espace photographies arts graphiques 1 et 2. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 26 mai 1991.

DESSINS DE CARPEAUX. – Rez-de-chaussée. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 23 juin 1991.

DESSINS NÉO-IMPRESSIONNISTES. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 7 juillet 1991.

PHOTOGRAMMES DES FRÈRES LUMIÈRE. – Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). *Jusqu'au 23 juin 1991.*

RENÉ PIOT (1868-1934). DÉCORS DE THÉATRE, DÉCORS MONUMENTAUX. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 26 mai 1991.

LE TEMPS DES SYNAGOGUES EN FRANCE (1791-1914). *Exposition-dossier.* – 5e, 4e, 3e étages - pavillon Amont. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 26 mai 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS RÉCENTES DES SEPT DÉPARTEMENTS DU MUSÉE DU LOUVRE. Hall Napoléon. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 17 juin 1991.

JOOS VAN CLEVE. Pavillon de Flore. Entrée : 30 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 27 mai 1991.

DESSINS ESPAGNOLS : MAITRES DES XVIe ET XVIIe SIÈCLES. Pavillon de Flore. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 22 juillet 1991.

REPENTIRS. Hall Napoléon. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 17 juin 1991.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 30 juin 1991.

LE TRÉSOR DE SAINT-DENIS. Hall Napoléon. Entrée : 30 F (possibilité de billet couplé avec celui du musée). Jusqu'au 17 juin 1991.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Le musée sera fermé les 1, 8, 9, 19 et 20 mai.

PIERO MANZONI. Entrée : 30 F (possibilité de billet groupé : 35 F). Jusqu'au 26 mai 1991.

PINO PASCALI, ETTORE SPALLETTI. Entrée : 20 F (possibilité de billet groupé : 35 F). Jusqu'au 30 juin 1991.

DANSE

PARIS

SANKAI JUKU
JAPON
du 7 au 17 mai 20h30
OMOTE *création*
du 21 au 25 mai 20h30
SHIJIMA *reprise*
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

DE COROT AUX IMPRESSIONNISTES, DONATIONS MOREAU-NÉLATON. (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 37 F. Du 3 mai 1991 au 22 juillet 1991.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août 1991.

SEURAT (1859-1891). Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h (fermeture des caisses à 19 h 15, mer. à 21 h 15). *Entrée : 37 F, sam. 24 F.* Jusqu'au 12 août 1991.

MUSÉES

APPEL AUX JEUNES ARCHITECTES, 2 SESSIONS. *Pavillon de* l'Arsenal, galerie d'actualité - mezzanine sud, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 7 mai au 9 juin 1991.

ROSSELLA BELLUSCI. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 25 mai 1991.

CHEFS-D'ŒUVRE RETROUVÉS. Monet, Morisot et Renoir. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 septembre 1991.

CAMILLE CLAUDEL. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, mar. de 10 h à 20 h. Fermeture des caisses 30 min avant. Entrée : 30 F. Jusqu'au 2 juin 1991.

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ILOT DES ENFANTS-ROUGES. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai 1991.

JAN DIBBETS. Centre national de la photographie, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 20 mai 1991.

DONS DE LA FAMILLE DAVID-WEILL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 30 juin 1991.

LA FAIENCE MAROCAINE DANS *LES COLLECTIONS FRANÇAISES.* Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 juin 1991.

HORST. 60 ans de photographie. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre 1991.

LIENS DE FAMILLES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 29 juillet 1991.

MAGIES D'ANGKOR. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). *T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée :* 25 F. Jusqu'au 19 mai 1991.

RICHARD MEITNER, VERRE CONTEMPORAIN. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualités, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (ou *compris dans le prix d'entrée du musée).* Jusqu'au 26 mai 1991.

LE MONDE DE PROUST, PHOTOGRAPHIES DE PAUL NADAR. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de *11 h à 19 h. Jeu. jusqu'à 21 h. Entrée :* 18 F. Jusqu'au 20 mai 1991.

LA MÉMOIRE DES TIMBRES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er novembre 1991.

L'ORIENT D'UN DIPLOMATE. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 2 septembre 1991.

PANORAMA DES PANORAMAS. Centre national de la photographie, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 20 mai 1991.

LA PHOTOGRAPHIE AU BAUHAUS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 mai 1991.

POMME DE TERRE ET BONHOMME DE FER. Par Biagio Pancino et Ulysse Renaud. Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Entrée : 13 F. Jusqu'au 29 septembre 1991.

POUPÉES D'HIER, CRÉATIONS D'AUJOURD'HUI. Musée des arts décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 novembre 1991.

LA PROPAGANDE PAR L'AFFICHE. Histoire de l'affiche politique en France 1450-1990. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Fermé les 8 et 9 mai. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 juillet 1991.

LES STYLES DE BOUCHARD. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette *(46-47-63-45). Mer. et sam. de 14 h à* 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 septembre 1991.

TECHNIQUES DISCRÈTES, LE DESIGN MOBILIER EN ITALIE 1980-1990. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er septembre 1991.

TRÉSORS DE BIBLIOPHILIE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er septembre 1991.

TRÉSORS DU MUSÉUM ET TRÉSORS MONÉTAIRES DE LA BANQUE DE FRANCE. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, Jardin des plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F, 6 F (chaque exposition). Jusqu'au 30 juillet 1991.

UNE PASSION POUR LA CÉRAMIQUE, LA COLLECTION FINA GOMEZ. Et le grand prix Imetal Hommage à Bernard Palissy. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 juin 1991.

HENRI-GEORGES VIDAL. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au *12 mai 1991.*

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1er octobre 1991.

GALERIES

AFTER DUCHAMP. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 1er juin 1991.

GILLES AILLAUD. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie *(42-74-38-00).* Jusqu'au 18 mai 1991.

JEAN-MICHEL ALBEROLA, BERTRAND LAVIER, JEAN LE GAC, Jean-Pierre Raynaud. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 29 mai 1991.

DIETER APPELT. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 1er juin 1991.

ART CONCEPTUEL DES ANNÉES 70 A AUJOURD'HUI. Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (44-59-82-06). Du 4 mai 1991 au 31 mai 1991.

ELIVRA BACH. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 11 mai 1991.

ALAIN BALZAC. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 18 mai 1991.

MARCEL BARBEAU, STEPHAN BARON. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 11 mai 1991.

JÉROME BASSERODE. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 25 mai 1991.

XANTE BATTAGLIA. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 31 mai 1991.

CAROLE BENZAKEN. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 4 mai 1991.

MICHELLE BLONDEL. Galerie Langer Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 11 mai 1991.

JOACHIM BONNEMAISON. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 11 mai 1991.

ALEXANDRE BONNIER, JEANNE GATARD. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 11 mai 1991.

ETIENNE BOSSUT. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 12 mai 1991.

BURATTONI, DUFOUR. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 2 mai 1991 au 1er juin 1991.

POL BURY. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 8 juin 1991.

CARTE BLANCHE A ANDRÉ MAGNIN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 11 mai 1991.

HYUNSOO CHOI. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 18 mai 1991.

CLAISSE. Galerie Denise René, *196, bd Saint-Germain (42-22-77-57).* Jusqu'au 15 mai 1991.

LYNNE COHEN, THOMAS STRUTH, CHRISTOPHER WILLIAMS. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 1er juin 1991.

JEANNE COPPEL. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 18 mai 1991.

MARC COUTURIER. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 11 mai 1991.

MARINA COX. *Galerie Agathe Gaillard,* 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 30 mai 1991.

ENZO CUCCHI. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 29 mai 1991.

NICOLA DE MARIA, WIFREDO LAM. *Galerie Lelong, 12-13, rue de* Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 mai 1991.

ANNE DEGUELLE : HISTOIRE DE GALERIE. Galerie du Génie, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 20 mai 1991.

MARCO DEL RE. *Galerie Adrien* Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 1er juin 1991.

DIDIER DEMOZAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 18 mai 1991.

DESSINS : BALTHUS, BLAIS, COMBAS, DADO, DINE, DUFOUR, GAROUSTE. Hucleux, Klossowski, Tinguely. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 11 mai 1991.

DESSINS ESPAGNOLS. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 25 mai 1991.

DUBUFFET. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 25 mai 1991.

BERNARD DUFOUR. Une rétrospective. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au *11 mai 1991.*

VADIM FISHKIN, IGOR ZAIDEL. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 11 mai 1991.

DAN FLAVIN. Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 21 mai 1991.

JOCHEN GERZ. *Galerie Crousel-Robelin Bama,* 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 2 mai 1991 au 18 juin 1991.

CLAUDE GILLI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 4 juin 1991.

MARCIA HAFIF. Galerie *Gilbert* Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 28 mai 1991.

HERVÉ ET RICHARD DI ROSA. Trois façons de voir les choses... les lieux. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 15 juin 1991.

EVA HESSE. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 1er juin 1991.

PATRICE HUGUES. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-93-65). Jusqu'au 4 mai 1991.

IVAN. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg - passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 25 mai 1991.

ALFREDO JAAR. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au *18 mai 1991.*

ELVIRE JAN. Galerie la Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 18 mai 1991.

PIERRE KELLER. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au *31 mai 1991.*

PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 23 mai 1991.

KISLING. Centenaire. Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon (42-68-60-33). Jusqu'au 12 juillet 1992.

MARK LUYTEN. *Galerie Laage-Salomon,* 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 25 mai 1991.

Lire la suite page 14

(Publicité)

La S.N.C.F. recherche groupes « Sixties » pour la Fête de la musique, dans les gares de Paris le 21 juin.

CONTACT : 42-85-62-53

CHAMPS DE RÊVES ET D'HISTOIRE
Spectacle historique 1615-1794
16, 17, 18, 19 MAI 1991
(22 heures)
Tél. : 64-68-60-97
ASSOCIATION SONS D'HISTOIRE AU CHATEAU
Hôtel de ville - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

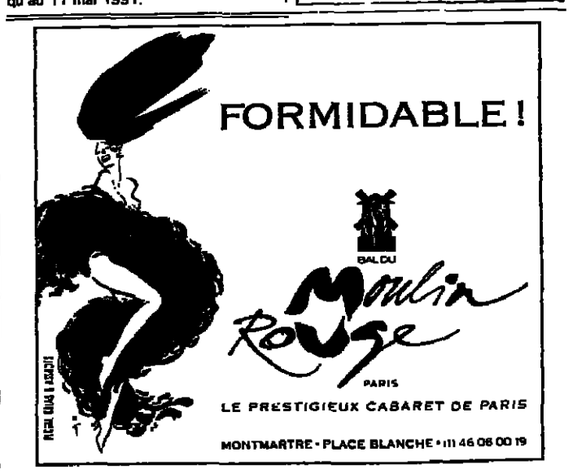

SPECTACLES

JEUDI 2 MAI

Suite de la page 13

CATHERINE MAGDELAINE. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Du 3 mai 1991 au 19 mai 1991.

KAREL MALICH. Galerie Lamaignère *Saint-Germain, 43, rue de Saintonge* (48-04-59-44). Jusqu'au 18 mai 1991.

NICOLA DE MARIA, JEAN-PAUL RIOPELLE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 mai 1991.

MECHTILT, LOUIS-THOMAS D'HOSTE. Espace MAC 2000, 59, rue des Mathurins (47-42-05-41). Du 2 mai 1991 au 2 juin 1991.

MERVEILLEUSES JEUNES FEMMES ET AUTRES FLEURS. Photographies de Jacques Guibourt. *Galerie Daguerre du photo-club, 28 ter,* rue Gassendi (43-22-11-72). Du 2 mai 1991 au 21 juin 1991.

MINGQIS CHINOIS. Galerie Jacques Barrère, 36, rue Mazarine (43-26-57-61). Jusqu'au 30 juin 1991.

BERNARD MONINOT. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 2 mai 1991 au 1 juin 1991.

LAILA MURAYWID. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 14 juin 1991.

FRANÇOISE NOVARINA. *Galerie* Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix *(42-71-84-15). Jusqu'au 11 mai 1991.*

PAPIERS DE PEINTRES, PAPIERS DE SCULPTEURS. *Galerie Artcurial,* 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 4 mai 1991.

SERGE PLAGNOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 11 mai 1991.

POINT DE VUE. Ballet, Ben, Bceno, Bourget, Faust, Fulton, Varini. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 21 mai 1991.

MICHEL POTAGE. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 7 juin 1991.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase *(42-72-40-02). Jusqu'au 18 mai 1991.*

CHARLES RAY. Galerie Claire Burrus, *16, rue de Lappe (43-55-36-90).* Jusqu'au 18 mai 1991.

RECENT WORKS. Peter Fischli, David Weiss, Andreas Gürsky, Boyd Webb. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 4 mai 1991 au 7 juin 1991.

HENRI REN. Galerie Carole Brimaud, 25, rue de Penthièvre (42-56-40-90). Du 7 mai 1991 au 1 juin 1991.

MIMMO ROTELLA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 26 mai 1991.

GEORGE ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 25 mai 1991.

ULRICH RUCKRIEM. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 9 mai 1991.

KOUMASSO SHIIBA. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). *Jusqu'au 25 mai 1991.*

CHARLES SIMONDS. Galerie Baudoin Lebon, *38, rue Saints-Croix-de-la-*Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 25 mai 1991.

RAY SMITH. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 11 mai 1991.

TINO STEFANONI. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 4 mai 1991.

HAIM STEINBACH, ANDRES SERRANO. Galerie Yvon Lambert, 108, rue *Vieille-du-Temple (42-71-09-33).* Jusqu'au 14 mai 1991.

THEBAULT. Galerie *Giovanna Minelli,* 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 18 mai 1991.

TIROUFLET. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 4 mai 1991.

ARTHUR UNGER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 1 juin 1991.

BRAM VAN VELDE. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 31 mai 1991.

GIL WOLMAN. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 11 mai 1991.

XIAO XIA. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 11 mai 1991.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. Icônes et icônes brodées de la Sainte Russie. XVIe et XVIIe siècles. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 11 mai 1991.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Eléments de réflexion pour la constitution d'une collection d'art contemporain. Galerie d'art contemporain de l'espace Jules-Verne, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sf dim. de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 mai 1991.

LA DÉFENSE. Kowalski. Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 2 juin 1991. **Un musée retrouvé. Maquettes de l'ancien musée des travaux publics.** Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 2 juin 1991.

HERBLAY. Jean-Sylvain Bieth, Stille Nacht. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 21 mai 1991.

IVRY-SUR-SEINE. 8e Bourse d'art monumental de la ville d'Ivry-sur-Seine. *Francisco Nicolas Parra et l'Atelier de Buenos-Aires.* Centre d'art *contemporain, 93, av. Georges-Gosnat* (46-70-15-71). Jusqu'au 2 juin 1991.

JOUY-EN-JOSAS. Richard Baquié. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufac*ture (39-56-46-46).* T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 5 mai 1991.

LEVALLOIS-PERRET. Antonio Tocornal. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 7 mai 1991.

MEUDON. Camille Claudel. Musée Rodin, villa des Brillants - 19, av. Auguste-Rodin. Jeu., ven., sam., dim. de 13 h 30 à 19 h. Du 2 mai 1991 au 29 septembre 1991.

PANTIN. 100 ans d'affiches automobiles. Centre international de l'automobile, 25, rue d'Estienne-d'Orves (48-43-79-14). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, nocturne le mardi jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 31 mai 1991.

PONTOISE. Livres anciens de la collection Hachette pour les enfants. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 31 mai* 1991. **Louis Hayet. L'œuvre néo-impressionniste et la *théorie des* couleurs 1883-1895.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 août 1991. **Œuvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections des musées de Pontoise.** Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 août 1991.

SAINT-DENIS. Paul, Max et *les* autres... Le surréalisme dans les collection du Musée de *Saint-Denis.* Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue *Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf* mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée *sur rendez-*vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 mai 1991.

VERSAILLES. Aquarelles et dessins de *Versailles par François-Marius Granet.* Musée Lambinet, 54, boulevard de *la Reine (39-50-30-32).* T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Fermé les 1, 9 et *19 mai. Jusqu'au 30 juin 1991.*

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LES DOORS. Film américain d'Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GRAND CANYON. Film américain de Kieth Merrill : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PREDATOR 2. (*) Film américain de Stephen Hopkins, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAISONS. Film américain de Ben Shadd : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Shakespeare au cinéma : la Lance brisée (1954, v.o. s.t.f.), d'Edward Dmytryk, 18 h ; Planète interdite (v.f.), de Fred McWilcox, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29).

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique : l'Epopée d'une mère (1963, v.o. *traduction simultanée*), d'Aleksandr Karpov, 14 h 30 ; Mort d'un usurier (1966, v.o. traduction simultanée), de Takhir Sabirov, 17 h 30 ; Triptyque (1978, v.o. s.t.f.), d'Ali Khamraev, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

La Commune de Paris : la Commune et la IIIe République : l'œuvre législative de la Commune (1986) de Jean-Claude Tertrais, la Troisième *République* (1970) de D. Lander, 14 h 30 ; l'Histoire de la *Commune de Paris : Paris au* temps des cerises (1965) de J. Darribehaude et *J. Desvilles, la Commune de* 1871 (1971) d'Olivier Ricard, 16 h 30 ; *Commémorations* : Actualités Gaumont, la Voile écarlate de Paris (1971) de Marlen Khoutsiev, 18 h 30 ; la Gauche française et la Commune : Si on avait su (1976) de Stanislas Choko, Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, Louis Rossel et la Commune de Paris (1977) de Serge Moati, 20 h 30.

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 30.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

LA BÊTE HUMAINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) 19 h 30.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES *GOSSES* *(A., v.f.) : Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE *(Sov.)* : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 40.

FANTASIA (A.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 50.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 MAI

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 11 heures, métro Monge, escalator (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 11 heures et 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'impressionnisme au Musée *d'Orsay », 13 h 30, sur l'esplanade,* sous l'éléphant (C. Merle).

*Exposition : « Le trésor de Saint-*Denis au Louvre », 14 h 15, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires.

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, *devant le Louvre des Antiquaires* (Connaissance de Paris).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Promenade insolite dans le quartier chinois de Paris », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M. Pohyer).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier, entre cours et jardins », 14 h 30, devant le portail de *l'église (Arts et castera).*

« Hôtels et jardins du Marais. Place *des Vosges », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Ésotérisme, spirites et médiums du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie avenue du Père-La*chaise (V. de Langlade).*

« Paris et ses dômes : le Pan*théon », 15 heures, devant la mairie,* place du Panthéon.

« Au Musée Guimet : histoire de la porcelaine de Chine, des origines au dix-huitième siècle » (limité à trente personnes), 15 heures, 6, place d'Iéna (Monuments historiques).

« Les serres et le jardin d'Auteuil », 15 heures, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (Tourisme culturel).

« Les Croisades du dernier espoir, *dites Croisades de Saint-Louis.* Les guerres d'Antioche et de Tripoli vont *mener le roi de France à Tunis, où* s'achèvera la plus grande aventure *médiévale », 15 heures, sortie métro* Temple (I. Hauller).

« Ferme *modèle et « phalanstère »* de l'empire Menier », 15 heures, hall *RER « A », à Noisiel (Art et histoire).*

« Visite de la Sorbonne des jours fastes », 15 heures, grande entrée, rue des Ecoles (Paris et son histoire).

« Patricia Brignone », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *Ghosts of Cape Horn,* film de K. Critchlow (v.o.) ; 16 heures : « Utilisation d'instruments du quinzième siècle lors d'une navigation du vingtième siècle », par R. Knox-Johnston (Espace Kronenbourg-Aventure).

11 *bis, rue Keppler,* 20 h 15 : « Le chemin du bonheur : par quelles voies ? » Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

هكذا من الاصل

Le Monde

SECTION B

LIVRES • IDEES

Il aurait tant voulu être Oscar Wilde

Les œuvres romanesques de Ronald Firbank l'artiste créateur du style « folle »

ŒUVRES ROMANESQUES
Tomes I et II
de Ronald Firbank.
Traduit de l'anglais
par Gérard Joulié.
L'Age d'homme, 368 p. et 311 p.,
140 F chacun.

Les framboises et le champagne ne constituant pas, à longueur de vie, une nourriture suffisante, Ronald Firbank, sans nul doute le plus singulier des écrivains anglais du siècle, s'éteignit à Rome, en 1926, tout juste quadragénaire, dans sa chambre de l'Hôtel du Quirinal.

Il était né au sein d'une famille de très riches industriels. Frêle, maladif, il fut élevé par des précepteurs jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Après quoi, il ne lui restait plus qu'à effectuer le rituel séjour des Anglais argentés sur le Continent, notamment en France où il découvrit les symbolistes, qu'il allait parodier dans son œuvre. Avant d'entrer à Cambridge où il se lia d'amitié avec Vyvyan Holland, l'un des enfants d'Oscar Wilde, son saint patron, l'écrivain qu'il aurait voulu être.

A l'instar de Kipling – oui, de Rudyard Kipling, – qui avait scandalisé les autorités de son collège avec ses collections d'éventails japonais et de cette porcelaine chinoise à dessin bleu mise à la mode par Wilde, Firbank se fit remarquer d'emblée par la décoration de sa chambre : elle hésitait, dit-on, entre la sacristie gothique et la loge d'une meneuse de revue.

Ses problèmes de santé l'ont-ils empêché de se consacrer au music-hall, qu'il aimait tant ? Il se convertit, en tout cas, au catholicisme pour l'amour de la liturgie. Et après Cambridge, il ne cessa de chercher le soleil, sur la Côte d'Azur et, sur les traces de Gide, en Afrique; en Grèce, en Turquie, dans les Caraïbes et en Egypte, où il fut étonné que chez l'autochtone rien ne subsistât de la géométrie du geste et du profil immuable si frappants dans les peintures murales.

Harold Acton, le Florentin anglais (1), le vit faire des entrechats dans une boutique; couvrir de lis, de la tête aux pieds, en pleine rue, l'un de leurs amis communs; se renverser sur une table de restaurant ou, encore, *« contempler du regard extasié d'un saint du Greco »* des fruits exotiques commandés outre-Atlantique, ou une grappe de raisin qu'il se contenta ensuite de picorer.

Se montrer naturel était, pour Firbank, au-dessus de ses forces. Et si l'on ajoute à ses ongles vernis et à ses joues fardées, une voix de haute-contre et une démarche chaloupée, on comprend que les gens n'aient su que faire de lui – pas plus que Gide avec Wilde qui, *« à Paris »*, évitait de se montrer en sa compagnie sur les Grands Boulevards à une époque où les promeneurs reconnaissaient les écrivains.

Et c'est en attendant, en pure perte, d'être accepté dans les rangs de la Garde suisse du souverain pontife – où il aurait eu en même temps à portée de la main et le péché en grande pompe et l'indulgence plénière, – qu'il ourdit une œuvre qui semble ne pas avoir de visée, n'être destinée à personne.

Ronald Firbank : se montrer naturel était au-dessus de ses forces.

Parce qu'il aimait Wilde, on tend à voir en Firbank le plus ingénieux de ses épigones. On se trompe : Wilde aimait, certes, à soutenir des pensées déconcertantes et à tout réduire en paradoxes. Mais il cachait sous les paillettes une sorte de Socrate. Aussi ses phrases possèdent-elles bien souvent une saveur d'ancien proverbe, et ses personnages stupides qui disent des choses si intelligentes, appartiennent bel et bien à la société anglaise du dix-neuvième siècle.

En revanche, les créatures de Firbank font songer à des ectoplasmes, à des gens qui ne se seraient pas aperçus de leur trépas et poursuivraient dans un au-delà d'opérette les jeux éternels de la mondanité, dans un décor dont les murs du salon se seraient envolés vers les cintres, ne laissant dans le vide que les frises, les guirlandes, l'ornementation.

Cancaniers, farfelus, désincarnés – mais habillés avec recherche, – ses personnages assistent au baptême d'un chien, à la lecture d'une ligne inédite de Sapho, rêvent d'un petit prêtre qui sauterait à la brune le mur d'enceinte du parc pour leur apporter la communion en cachette. Et ils papotent, ils potinent, à propos de tout et de rien, avec un sens de l'absurde qui n'est qu'à Firbank, et qu'Edmund Wilson qualifia avec bonheur de *« poétique du fou rire »*.

La Grèce ? *« C'est beaucoup de chèvres éparpillées sur du marbre et des dieux en pagaille en train de manger du fromage. – Ce ne doit pas être mal au soleil levant. – Je me lève tard. »* Sainte Marie-Madeleine ? *« Saviez-vous qu'elle sortait avec Jean-Baptiste avant que Salomé ne rompe ses fiançailles ? »* L'avantage des sous-verre ? *« Combien de fois suis-je entrée à la National Gallery avant de me rendre au Savoy pour me refaire une beauté devant la « Vierge aux rochers » ? »* Une actrice ? *« Je la trouve très bien en Agrippine, mais quand il s'agit de jouer Juliette, elle doit beaucoup à sa couturière. »* Et ainsi de suite, sans trêve, tout le long de romans où la description prend une place infime.

Détourné de son sens véritable, le mot « folle » désigne couramment une variante de l'homosexualité masculine qui, de prime abord, se caractérise par une telle identification de l'homme avec la femme que le sujet, en fait, ne lui emprunte rien : il porte en lui, de naissance, ses manières. Or la substance même de la « folle » est plutôt d'ordre verbal que physique : elle a le sens de la dérision, de la parodie, de la caricature, du persiflage, du trait mordant qui fuse et fait mouche et, enfin, elle possède au plus haut point la maîtrise du *nonsense*.

Parfois personnage dans les pièces de boulevard, la « folle » n'existe pour ainsi dire pas dans le roman, à l'exception peut-être de Divine, dans *Notre-Dame-des-Fleurs*, de Genet. Mais le style « folle », ce langage non *pas de l'inconscient, mais de l'inconscience*, seul Firbank l'a recréé en littérature, et il en demeure l'artiste unique.

En 1938, deux de ses ouvrages (2) furent traduits en France, par Maurice Sachs et Edouard Roditi ; deux autres (3) parurent en 1987, dans de superbes versions de Jean Gattegno et de Patrick Reumaux. Tous quatre se trouvent dans ces *Œuvres romanesques*, pour lesquelles Gérard Joulié a effectué une nouvelle traduction, proposant en outre la première du merveilleux *Vaingloire* et de trois autres romans. Aurait-il ajouté *Odette* et, surtout, *Santal*, on aurait pu parler d'œuvres romanesques complètes (4).

D'un auteur comme Firbank, à propos duquel les connaisseurs affirment que le lire autrement qu'en anglais exige un acte de foi, on laissera au lecteur curieux le soin de juger le travail de Joulié par rapport à celui de ses devanciers. Il paraît, en tout état de cause, méritoire. On regrettera par ailleurs l'inexplicable postface signée Sylvoisal, l'absence d'une bonne introduction, l'oubli du titre original des ouvrages, de leur date de publication, pour ne rien dire des coquilles d'imprimerie – toutes choses qui nuisent à un effort éditorial confinant à l'héroïsme.

Mais, soyons juste, cette édition dédommage en partie un écrivain qui ne publia, de son vivant, qu'à compte d'auteur. Et que, seuls, quelques écrivains connaissent, alors qu'il pourrait faire la joie de tous ceux qui se délectent aussi bien de Feydeau et de Labiche que de Lewis Carroll, Wilde ou Vialatte.

Hector Bianciotti

(1) *Mémoires d'un esthète*. Julliard. (Voir *le Monde* du 29 mars.)

(2) *La Princesse artificielle*, suivi de *Mon piaffeur noir*. Gallimard, « L'Imaginaire », 1987.

(3) *La Fleur foulée aux pieds et les Excentricités du cardinal Pirelli*. Rivages, 1987.

(4) Ronald Firbank est aussi l'auteur d'une pièce de théâtre : *la Princesse Zubaroff* (1920).

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Bouddha en Amérique

S comme sexe, sanscrit, sagesse, sacré. S comme le titre du nouveau roman de John Updike qui décrit la vie dans un ashram pas très catholique, en Arizona. Un livre qui confirme que l'écrivain américain se place au premier rang des classiques contemporains.

Page 16

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

« N'oublie pas de m'écrire... »

Les lettres de Georges Hyvernaud à sa femme pendant la drôle de guerre et la correspondance entre Jean Giono et Jean Guéhenno *« On vieillit, cher vieux »*, disait Guéhenno ; *« On vieillit oui, mais pourquoi pas ? »*, répondait Giono.

Page 16

HISTOIRE

Comment fut réunie la Terre

Un an avant le cinquième centenaire du périple de Christophe Colomb, Jean Favier propose un voyage encyclopédique en grandes découvertes.

Page 19

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les maximes de Somerset

Les leçons de sagesse d'un écrivain anglais trop illustre : Somerset Maugham.

Page 20

Les débuts éclatants de Dominique Rolin

Publié une première fois en 1942, revoici l'étonnant et magnifique premier livre d'une grande romancière encore trop peu célébrée

LES MARAIS
de Dominique Rolin.
Gallimard, 204 p., 85 F.

Dans un demi-siècle que vaudront nos succès d'aujourd'hui ? Quel premier roman, même réussi, annonce une œuvre constamment à sa hauteur ? Voilà, avec un coup d'essai, plus qu'un indice prometteur, la première pierre d'une architecture exceptionnelle et une pierre que le temps n'a pas érodée (1).

En cinquante ans, Dominique Rolin a d'abord fait savoir que son prénom androgyne cachait une femme, ce que Max Jacob, en la portant au pinacle *(« Monsieur, vous avez, vous et vous seul, compris ce qu'est la beauté et la création »)*, ignorait. Mais elle a surtout prouvé que ses admirateurs de la première heure avaient vu juste.

Ce qu'elle appelle elle-même *« une course de fond poursuivie en solitaire »* (2) s'est affirmé avec éclat et ténacité. Avec diversité également : l'entreprise très originale de son « autobiographie intérieure » que constitue le triptyque de *l'Infini chez soi, le Gâteau des morts* et *la Voyageuse* (3), est apparemment éloignée de la facture plus classique de ses premiers romans. Mais la différence n'est que superficielle.

Certes, Dominique Rolin s'est détournée de la narration romanesque traditionnelle que respecte pleinement ce premier livre, mais tout est déjà en place, dans le ton vif, comme aux aguets, dans le style précis, sans complaisance, avec une sobriété de poète ennemi de la mièvrerie, dans l'humour cruel et froid, dans la mise à nu impitoyable des mesquineries du moi, du « quant-à-soi » bourgeois.

1942 est l'année de la parution de *l'Etranger* de Camus. Deux ans plus tard paraissait *la Vie tranquille* de Duras. Deux autres livres qui ne sont pas tendres avec la famille et l'enfermement infernal.

La comparaison s'arrêtera là. Car si *les Marais* est, en premier lieu, un réquisitoire contre l'ordre familial, que représente ici un foyer écrasé par un père fantoche, auteur tyrannique et, de fait, imaginaire d'un *« essai de synthèse sur l'évolution morale des peuples »*, le roman possède une magie poétique qui, on le comprend aisément, pouvait frapper Jacob et Cocteau.

Plus tard, *la Maison la forêt* et *la Lettre au vieil homme* (4) reviendront à la charge contre l'image du père. Le procès, sans fin ni sentence, devait se nuancer.

Les héros du roman sont un frère et une sœur, à peine sortis de l'adolescence, qui tentent vainement de miner les soutènements des rapports de force familiaux. Ils s'appellent Alban et Ludegarde. Tout a commencé par ce prénom féminin insolite. Dominique Rolin a raconté comment dans un rêve fait à vingt ans, elle s'est vue elle-même écrire :

« Elle trempe dans un petit encrier démodé sa plume d'écolière et commence à écrire avec application. A ce moment, quittant mon poste de témoin, je deviens soudain la jeune fille, et c'est mon propre geste consciencieux qui trace, sur la première page du cahier un nom que je n'ai vu nulle part auparavant, et qui est : Ludegarde » (5). Ludegarde, gardienne du jeu, gardienne de l'enfance ? On peut évidemment composer des étymologies romanesques. Le nom de la famille n'est-il pas Tord, où se marie la « mort » française à sa traduction allemande *Tod* ?

René de Ceccatty

Lire la suite page 17

(1) D'abord publié en 1942 chez Denoël, *Les Marais* fut repris une première fois en 1949 au Seuil.

(2) Dans *Un convoi d'or dans le vacarme du temps*, Ramsay/De Cortanze, (*le Monde* du 25 janvier).

(3) Denoël, 1980, 1982 et 1984.

(4) Denoël, 1965 et 1973.

(5) Dans *les Annales*, 1965 cité par Annick Assier dans sa remarquables étude sur *l'Enragé*, publiée aux éditions Labor, Bruxelles, 1986.

Michel Chaillou

LA RUE DU CAPITAINE OLCHANSKI

roman russe

L'UN L'AUTRE

GALLIMARD

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

S

de John Updike. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice Rambaud, Gallimard, 317 p., 110 F.

SNOWDON/CAMERA PRESS

John Updike : un classique contemporain

Bouddha en Amérique

SI Madame Bovary avait une arrière-petite-fille américaine, une lointaine cousine, elle ressemblerait peut-être à l'héroïne de John Updike, Sarah P. Worth, une belle quadragénaire de la côte Est, mariée à un médecin, Charles, *et désespérément en quête de spiritualité ;* elle ne rêve pas de sultans et de bayadères, mais de la voie indiquée par le Bouddha pour parvenir à l'épanouissement de son moi. Elle ne soupire pas après un beau Rodolphe ombrageux, pour tout dire elle ne languit de rien ni de personne, la révolution féministe est passée par là, elle prend, elle agit. Plus que la Normande, Sarah a les pieds sur terre, un solide bon sens, et beaucoup d'humour, viatique indispensable pour le *grand périple psychologique et moral qu'elle entreprend.*

S est en grande partie un roman épistolaire et la première lettre dont nous avons connaissance est rédigée dans l'avion qui emporte Sarah vers l'ouest, en Arizona. C'est une lettre d'adieu à Charles, ce bon et placide Charles qui n'a pas dû la *faire grimper au lustre bien souvent et qui ne comprend* sûrement rien à ce qui lui arrive. Sarah qui ne peut s'empêcher de le nurser, même par écrit, de loin et en le quittant, multiplie les recommandations sur le ménage, la bonne tenue du jardin et autres détails domestiques. Un des détails qu'elle estime le moins superflu est l'argent. Elle en parle sans embarras, avec franchise et appétit. Sans doute est-elle d'une certaine manière dans son tort, en prenant brusquement ses cliques et ses claques, mais ce n'est pas une raison pour croire qu'elle va renoncer à son dû ou ce qu'elle considère comme tel. Charles gagne bien sa vie, mais n'est-ce pas grâce à elle, parce qu'elle a veillé sur sa jeune carrière et renoncé pour sa part à poursuivre ses études de littérature française?

Donc elle part et pour la vraisemblance, pour habiller l'inexplicable, elle dit qu'elle part pour un autre, ce qui est faux mais banal, rassurant. A sa fille Pearl, dès la lettre suivante, elle donne une autre version, celle de l'ennui et de l'usure. Charles ne s'intéressait plus à elle, elle avait l'impression d'être un meuble, *et encore, pas même un meuble remarquable. « Nous autres du sexe faible, nous avons parfois besoin de folles espérances – quelque chose vers quoi tendre – sinon nous sommes conditionnées par un million d'années de servitude à rester tapies au coin de l'âtre, tout glacial qu'il soit, à continuer de pilonner le millet, à nous faire pilonner en retour en guise de remerciements et à communier avec la lune. Je parle comme une femme de ma génération qui a accédé à la majorité alors que les années cinquante touchaient à leur fin... »* Elle ajoute une foule d'excellents conseils à l'usage de sa fifille qui doit se méfier de la drogue, des homosexuels et autres périls rampants.

Elle écrit aussi à son dentiste, le Dr Podhoretz, à Shirlee, sa coiffeuse, et à sa mère qui vit en Floride une retraite dissipée, gérant avec désinvolture son patrimoine d'obligations, mangeant tous les jours au restaurant les choses les plus défendues, outrageusement bronzée, courtisée par son voisin, un nonagénaire qui se dit amiral. Une pluie de conseils diététiques à base de vitamine A s'abat sur la Floride.

POUR rompre la monotonie des lettres à sens unique (on n'a jamais les réponses), Updike confie un petit magnétophone de poche à son héroïne qui s'épanche dans le micro avec une verve et un naturel encore plus libres que par écrit. *Elle enregistre une cassette pour son amie Midge et nous* apprenons les détails de la nouvelle vie qu'elle a choisie : un ashram hindou dans le coin le plus désolé du désertique Arizona. Le maître vénéré dans ce camp misérable est Shri Ahrat Mindadali, dit l'Ahrat, un saint homme enturbanné de pastel, *bagué d'or et de diamants, véhiculé en limousine, un champion* du renoncement. Il est secondé par une certaine Durga plus irlandaise qu'indienne, et une cour de bienheureux personnages déjà avancés sur le chemin de la sagesse. Sarah découvre les travaux manuels, le ciment, en même temps que les joies du saphisme avec sa camarade de chambrée ; les techniques de la méditation dynamique et le maniement de la pelleteuse mécanique. A la suite d'une défection (il y a pas mal de fuites ou de dépressions bizarres), elle est appelée au pool des secrétaires de l'Ahrat, où son grand brin de plume fait merveille. *Et pour cause, c'est la plume d'Updike.*

C'est ainsi qu'elle rédige le courrier de l'Ahrat (sirupeux, un boniment de camelot éhonté), de Durga (qui répond vertement aux journaux qui raillent l'ashram), qu'elle s'adresse à un adepte qui s'en va, à la société de location de limousines, etc. En même temps elle doit batailler avec le shérif local, étouffer un trafic de drogue, plaider auprès du fisc, affronter l'avocat *commis par Charles, sermonner maman et mettre Pearl en* garde contre son petit ami hollandais dont les parents nagent dans la bière et l'argent. Comme elle ne perd pas le nord malgré sa foi toute neuve, on assiste à la désagrégation lente mais sûre de l'ashram, dont le vrai visage se révèle peu à peu : une énorme et grossière escroquerie sur fond *de détournement* de biens et de partouzes plus ou moins initiatiques.

COMME on s'y attend, un jour qu'elle a dissimulé son magnétophone dans sa chambre, l'Ahrat vient lui rendre une visite un peu particulière et lui explique en termes ampoulés l'urgence de son désir. C'est là sans doute, dans cette *scène d'anthologie, hilarante et débridée,* que se justifie le mieux le recours au sanscrit, qui permet opportunément de désigner tout ce qu'un romancier soucieux de son public familial ne peut épeler tout cru. Updike a fourni en fin de volume un petit glossaire des termes utilisés, mais on peut s'en passer très bien, l'effet de brouillard comique n'en est que *meilleur.*

S comme Sarah, certes, mais aussi comme sexe, sanscrit, *sagesse, sacré, serpent (diabolique), etc. Comme le susurrement* du gourou, son accent charmant, complètement faux, puisqu'il n'est pas plus hindou que ses ouailles (Updike s'est inspiré d'un fait divers réel, d'un ashram établi en Oregon). Et *S* comme le symbole du dollar barré de deux traits verticaux, parce que d'un bout à l'autre et comme toujours on n'arrête pas d'en parler, sinon pour parler de sexe. Updike a créé un *personnage féminin tout à fait plausible, cohérent et plutôt* sympathique. Mais pas radicalement différent des précédentes incarnations masculines de l'auteur, l'écrivain Bech et le garagiste Rabbit.

Sarah est un autoportrait de plus, en femme mûre et séduisante, à la fois terre à terre et romantique, rêveuse échevelée et près de ses sous. Ce n'est qu'un masque léger : l'écrivain *ne s'y cache pas longtemps et reprend ses chevaux de* bataille, ses têtes de Turc, l'argent, la sottise de cet univers matériel si attachant (*« Aucun peuple au monde ne passe pour être autant que nous en proie à la convoitise »*), se lance dans des descriptions magistrales d'ironie qui ne sont qu'à lui et le placent au premier rang des classiques contemporains.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'IVROGNE ET L'EMMERDEUR
Lettres à sa femme
1939-1940

de Georges Hyvernaud. Edition établie et annotée par Andrée Hyvernaud, Seghers, coll. « Missives », 296 p., 190 F.

CORRESPONDANCE
1928-1969

de Jean Giono et Jean Guéhenno. Edition établie et annotée par Pierre Citron, Seghers, coll. « Missives », 236 p., 180 F.

« N'oublie pas de m'écrire... »

LITTÉRATURES épistolaires... *« Je voudrais pouvoir vous envoyer mon âme à la place d'une lettre »*, écrivait Mme du Deffand à Horace Walpole, sa passion tardive (1). Nous étions le 4 avril 1767, et la marquise obéissait à la règle de son époque : *elle prenait garde de ne pas verser* dans les médiocrités inévitables du sentiment. Georges Hyvernaud n'adoptait pas le style des salons, dans les missives qu'il écrivit à sa femme du 31 août 1939 au 13 mai 1940. On ne saurait dépeindre des choses fort aimables quand on fait *« la drôle de guerre »* et que l'on connaît la trivialité, le vide et *la grisaille, sans compter les* rudesses du dernier hiver avant le désastre.

Le destin se vengeait peut-être des bonheurs lyriques de 1936 et des premières vacances prolétaires. Les Français ne devinaient pas encore ce qui allait leur arriver, et Georges Hyvernaud pas davantage que les autres. Mais, à l'exemple de *Mme du Deffand, il écrivait pour se* soigner l'âme. La littérature, disait Roger Nimier, sert à *« propager un certain air qu'on veut donner au monde »*. Elle permet également de se soustraire à l'ingratitude. C'est même son principal mérite. Le lieutenant Hyvernaud lisait aussi Montaigne. Cela ajoutait à son réconfort.

Né en 1902, il avait jusqu'alors enseigné la littérature française dans les écoles d'instituteurs. Il avait connu la tranquillité d'Arras et les charmes de Rouen. Même si l'on s'est parfois ennuyé dans ces provinces, elles inspirent des regrets à tous les gens qui portent *l'uniforme.* Georges Hyvernaud s'était marié le premier jour de la guerre d'Espagne. Il se trouvait encore à un mariage lorsque *« la drôle de guerre »* le surprit. Certains s'amusent à faire coïncider les grands moments de leur vie intime avec *les tumultes de l'Histoire.* Plus tard, Georges Hyvernaud publierait des romans qui lui vaudraient quelque notoriété (2), mais à la fin de l'été 1939, il appartenait au troupeau des *« individus sans importance internationale »*.

Envoyé tout près de la frontière belge, *il passa de longs* mois à ne rien faire ou presque, se demandant s'il verrait un jour des combats. Le 7 mai 1940, il présenterait ses activités comme *« une absurde petite agitation d'insecte dans un bocal »* et, le 12 mai, il éprouverait les mêmes sentiments que Fabrice à Waterloo. Le lieutenant Hyvernaud aurait vécu, entre temps, sous le *règne de la bêtise.* Quelquefois, des gens venaient démentir la pesanteur de l'existence ordinaire. Comme le sergent-chef qui collectionnait les papillons et comme les passantes qui avaient *« ce rire nerveux particulier, qu'on peut appeler le rire du froid »*. Mais, le plus souvent, il ne fallait *« compter que sur son soleil personnel »*, car l'espèce humaine verse facilement dans le grotesque ou le dérisoire. Georges Hyvernaud surnomma

Georges Hyvernaud par Bérénice Cleeve

« l'ivrogne » et *« l'Emmerdeur »* les deux officiers qui le commandèrent successivement. Ces champions de *l'« insignifiance »* lui firent *« comprendre Flaubert et son horreur des imbéciles ». « C'est Bouvard et Pécuchet à lui tout seul »*, déclarait-il en évoquant le second de ces personnages...

« Quelque chose va nous mésarriver », disait joliment le grand-père de Georges Hyvernaud. Ce quelque chose *mésarriva* sans que la France le comprît vraiment. Fait prisonnier par les Allemands dans un faubourg de Lille, le lieutenant Hyvernaud fut emmené en Poméranie pour y passer de drôles de vacances...

JEAN GIONO et Jean Guéhenno se sont écrit de 1928 à 1969. Trente années de missives, en tenant compte des interruptions. Il y faut de la *persévérance quand on reste séparé* l'un de l'autre par les contraintes de la géographie et par les manières de vivre ou de penser. Nés en 1890 et 1895, Guéhenno et Giono avaient deux traits communs. Ils sortaient de ce qui s'appelait encore *le peuple,* et ils avaient servi dans l'infanterie, en 1914. Servir quoi ou servir à quoi ? Ils se le demandaient l'un et l'autre. Le premier était le fils du cordonnier de Fougères et le second, le fils du cordonnier de Manosque. Mais ils n'aimaient pas le même peuple. La famille de Guéhenno, le normalien, c'était le Front populaire et la République des professeurs. La famille de Giono, l'autodidacte, c'était les paysans de Haute-Provence. Guéhenno fréquentait la société littéraire parisienne, *et Giono n'éprouvait pas* la nécessité de la connaître. Dans la géographie sentimentale, les kilomètres ne se comptent pas. Pour Giono, le *« voyageur immobile »*, Fougères et Paris étaient fort éloignés de Manosque. Pas moins que le Groenland. De là, sans doute, la nature purement épistolaire de cette amitié. Car les deux hommes se rencontrèrent seulement cinq fois, de 1929 à 1932. Ensuite, ils se *contentèrent de s'écrire. La littérature* est une personne étrange. Elle préfère la séparation et l'absence.

Guéhenno et Giono commencèrent de correspondre lorsque le second fit éditer *Colline* chez Grasset. Il remercia Guéhenno de *l'encourager dans sa besogne et* de le soustraire aux *« mauvais conseils de la lassitude »*. Il invita l'autre Jean à venir *« s'asseoir »* sous son *« grand tilleul »* de Manosque. Guéhenno se rendrait à cette invitation au cours de l'été 1930, mais il ne ferait que passer. Il arrivait à Giono de regretter l'éternel éloignement de cet ami, qui fumait la pipe comme lui. *« Non, je ne vous oublie pas,* dirait-il. *Et bien souvent, s'il avait suffi d'une petite course pour aller chez vous, et m'asseoir dans le fauteuil, et prendre le tabac, bourrer la pipe et fumer avec vous, ça se serait fait. »*

Les deux Jean avaient gardé la haine de la guerre. Leur pacifisme les rapprochait. En juillet 1934, Guéhenno fut enthousiasmé par le texte que Giono avait écrit pour le vingtième anniversaire de 1914. Dès lors, ils décidèrent de se tutoyer. L'homme de Manosque fut heureux de cette intimité, mais, dans sa réponse, il fit cette étrange remarque : *« Je suis de plus en plus persuadé que la vie seule compte, et de plus en plus je perds le goût de ma propre vie. »*

L'*Histoire allait assombrir les* relations des deux Jean. Redoutant le péril nazi, Guéhenno se détourna du pacifisme, tandis que Giono continuait de défendre *les mêmes idées.* Ils eurent des mots acrimonieux, et, de la fin de 1937 à la fin de 1939, ils oublièrent (presque) de s'écrire. Ce fut encore le silence durant l'Occupation, et leur correspondance ne reprit vraiment qu'après la guerre. Giono avait alors modéré les ressentiments qu'il éprouva à la Libération, quand on le soupçonna d'avoir eu des sympathies pour le régime de Vichy.

Par la suite, les deux Jean s'appliquèrent à conjurer l'oubli. La sagesse qui procède des illusions perdues les ferait se retrouver. *« On vieillit, cher vieux »*, dirait Guéhenno, le 26 décembre 1968. Et l'autre répliquerait : *« On vieillit oui, mais pourquoi pas ? »* Giono allait mourir en 1970, à Manosque naturellement. Et Guéhenno le rejoindrait en 1978. S'écrivent-ils encore ?

---

(1) Mots d'amour. Lettres passionnelles diverses, réunies par Danielle Velle, Laffès, 220 p., 99 F.

(2) La Peau et les Os, *Ed. du Scorpion, 1949 ;* Le Wagon à vaches, *Denoël, 1953. Ces titres ont été repris dans les* Œuvres complètes *(4 tomes, Ramsay, 1985-1987). Rappelons que Georges Hyvernaud est mort en 1983.*

► Signalons également la Correspondance de George Sand avec Champfleury (Du réalisme, édition établie et présentée par Luc Abélès, Ed. des Cendres, 108 p.) et celle de Guillaume Apollinaire avec Jean Cocteau (présentée par Pierre Caizergues et Michel Décaudin, Ed. Jean-Michel Place, 144 p., 130 F.)

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ROMANS

Une abeille en hiver

Les jeux de miroirs sophistiqués de Michel Orcel

LA LUNETTE DE STENDHAL
de Michel Orcel.
Grasset, 210 p., 85 F.

Ce jeune homme à l'air naïf, qui a pour monture une mule blanche dont l'oreille gauche est ornée de grelots, c'est Jouan. Ou Jean, ou Giovanni, *« comme on voudra, l'histoire qu'on va lire se déroulant dans un monde en proie à une sorte de schizophrénie linguistique, où l'usage officiel du toscan et la pratique locale du français alternent avec le nissard »*. Flanqué de son valet Pascalin, Jouan se rend en 1790 à Sospel, petite ville provençale très antique, où l'on doit de l'argent à son père, issu d'une *« misérable noblesse de cloche »*. Et l'abeille qui pique Jouan – en hiver, est-ce bien vraisemblable ? se demande le narrateur – présage l'amour que celui-ci ne va pas tarder à découvrir.

Cet homme jeune qui, en 1990, parcourt sur sa moto l'arrière-pays niçois, est le romancier débutant qui projette d'écrire, sous le patronage de Goethe, Gautier et Giono, un roman d'apprentissage. A Nice, à la bibliothèque de Cessole, il a engrangé une documentation hétéroclite, sachant pourtant qu'il veut avant tout *« plier à* (son) *rêve la matière des temps enfuis »*. Chapitre après chapitre, le récit de ses propres aventures alterne avec les extraits du roman qu'il est en train d'écrire. Et à deux siècles de distance, les analogies s'imposent. Doués d'une même ambition nonchalante, le romancier et son personnage se voient confier, l'un par un haut fonctionnaire inquiétant, l'autre par un chanoine machiavélique, des missions de renseignement *« un peu infâmes »*.

SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Michel Orcel : réminiscences littéraires.

L'arrivée dans le roman d'une troupe de comédiens italiens « fracture » l'équilibre entre fiction et réalité. Lorsque la malle-poste de Turin s'arrête à Sospel, apparaît une jeune femme gracieuse et vive, aux yeux extraordinairement noirs, et que vient de piquer une abeille : Giuditta. Elle précède la troupe, qui vient de donner, avant le Carême, quelques représentations. Et le narrateur, de romancier *« prédateur »* qu'il était, devient proie, amoureux de son héroïne de papier qui, légère, pulpeuse, s'anime d'une vie autonome, d'une exquise *« présence absente »*. Mais ce romancier débutant, dont la *« lorgnette »* ouvre *« dans un monde sublime »*, oublie son roman lorsqu'il rencontre dans sa vraie vie une autre Giuditta aux yeux noirs, une acrobate de cirque, impulsive, imprévisible, dans les bras de laquelle il entrevoit *« l'autre vie »*, qu'il espère depuis toujours. *« Je n'écris pas un roman, j'écris le récit d'un roman qui s'est subrepticement glissé dans la vie »* dit le narrateur, voulant ainsi montrer que le *« réel »* semble plus invraisemblable que l'illusion romanesque. Traversée de séparations et d'embûches, la passion du narrateur et de sa Giuditta sera aussi absolue que précaire...

Réminiscences littéraires, emprunts, détours, mise en abyme : on se perd un peu dans ces jeux de miroirs séduisants et sophistiqués. Il y a pourtant en arrière-plan, la présence magnifique et tangible de la Provence. Le véritable « axe » du livre est la route de Nice à Turin, sur laquelle le narrateur et ses personnages ne cessent de cheminer, découvrant dans une clarté piquante les villages perchés, les collines couronnées de pins. Sospel, Lentisque, Malaussène, le col de Braus : au-delà des fictions entremêlées s'impose, et c'est la plus incontestable réussite du livre, la beauté lumineuse d'un paysage chargé d'Histoire.

Monique Petillon

Portrait de l'artiste en sculpteur

L'AMOUR ÉPOUSE SA NUIT
de René-Jean Clot.
Grasset, 288 p., 100 F.

« Longtemps, il s'était persuadé d'être un artiste. L'était-il ? Comment le savoir ? (...) *Le véritable artiste ne peut pas savoir qu'il en est un. Solitude. Chagrin. Haine pour ceux qui ne doutant de rien s'affirment des artistes... »*

Est-il artiste ? Peintre ou écrivain ? A soixante-dix-huit ans, René-Jean Clot n'a pas répondu à ces questions. Et sans doute n'y répondra-t-il jamais, tant le doute, l'exigence, la hantise paralysante de la médiocrité, l'invitent à se garder des certitudes. Comme Fleuret, le personnage central de son dernier roman, il hait *« les renommées, les hiérarchies, la gloire aux joues vermeilles, toutes choses tellement à l'aise dans le commerce des biens terrestres... »*

Pourtant, lorsque, dans les années trente, René-Jean Clot quitte l'Algérie de son enfance, Paris l'accueille avec chaleur : Max Jacob, Jules Supervielle, Jean Paulhan, deviennent ses amis littéraires, et son premier livre, *le Noir de la Vigne* (1948) est *« salué comme un événement »*. Mais, au milieu des années soixante, l'écrivain cesse d'écrire, le peintre détruit ses toiles, et il faut attendre 1984 pour que paraisse un nouveau roman, *un Amour interdit*, bientôt suivi de trois autres (1) dont *l'Enfant halluciné*, prix Renaudot 1987.

C'est ce créateur tourmenté, assoiffé d'absolu qui s'avance, à peine masqué, dans *l'Amour épouse sa nuit*. Derrière le personnage de Fleuret, sculpteur solitaire que *« le mutisme de l'abstraction console du quotidien »*, il y a comme un autoportrait à la Rembrandt : l'image d'un vieil homme pauvre, en habits usés, et qui pose sur le monde le regard inquiet et désenchanté de qui sait la vanité de vivre. Fleuret est un artiste raté, pour autant que l'on nomme ainsi *« ceux qui n'ont pas réussi à s'établir aux yeux des autres comme aux leurs. »*

Et c'est peut-être pour cela qu'il décide soudainement, à l'automne de sa vie, de se lancer dans l'édification d'une folle sculpture : une barque funéraire, un mausolée, un singulier tombeau à la gloire de sa femme morte, bref, une œuvre ultime et grandiose dans laquelle il jettera ses dernières forces et qui lui permettra peut-être de mourir délivré, en paix avec sa femme, avec son art, avec lui-même.

Mais la vérité des visages sculptés ouvre comme une blessure dans l'entourage de l'artiste. Bientôt, l'œuvre tourmente, oppresse, obsède tout ceux qui l'aperçoivent. Les fils de Fleuret revoient leur mère vivante, leur enfance perdue, leur père qui, pour l'amour de son art, les rendait si malheureux.... Bientôt, la tension devient insupportable, comme si cet assemblage de bois et de plâtre révélait à chacun des pans enfouis de son existence.

La construction du roman reflète admirablement la montée d'une lente asphyxie. Fleuret lui-même se laisse submerger par les interrogations : *« En voulant faire l'éloge de sa femme, n'a-t-il réussi qu'à servir son ambition d'artiste ? »* Lui, le voleur de beauté, voleur de feu, quel engrenage fatal a-t-il déclenché ? Quelle malédiction ? Autour de Fleuret s'expriment la rancœur et la haine. Il n'est guère que Bruno, le jeune handicapé mental, que la sculpture enchante. Troublante et silencieuse connivence entre l'artiste et le fou ! Peu à peu, le roman se déplace vers ces régions troubles que René-Jean Clot affectionne : vers les frontières incertaines entre la raison et la folie, entre la vérité et le mensonge, aux confins inquiétants du bien et du mal...

Par son thème, *l'Amour épouse sa nuit* évoque un roman paru en 1949, *Fantômes au soleil* (2), dans lequel un menuisier, rêvant de devenir artiste, construisait une œuvre d'art, une sorte de barque funéraire qui deviendrait son tombeau. On trouvait là, déjà, ce goût du fantastique, la recherche de l'hallucination dans l'art, et cette habileté à débusquer, derrière l'apparence de la banalité, la présence du mal, de l'absurdité, de la mort. René-Jean Clot, de son propre aveu, n'a jamais eu le goût des histoires faciles, c'est ce qui fait la force de ses livres.

Son écriture sculptée, dépouillée, cherche avant tout à capter et à restituer l'essentiel. *« Je ne me soucie pas de raconter une histoire »*, expliquait-il il y a plus de trente ans, *« c'est à la portée du premier marchand de tissu ; je suis surtout un poète ; j'essaie de rechercher l'eau courante dans son ruissellement. »* L'Amour épouse sa nuit est bien l'œuvre d'un poète.

Florence Noiville

(1) Tous publiés aux Editions Grasset.
(2) Gallimard, 1949.

La fête et la mort

Revoici « Fortune de France », les aventures à la cour du bon roi Henri : derrière les badinages, le drame sanglant s'annonce...

LA VOLTE DES VERTUGADINS
de Robert Merle.
Ed. de Fallois, 508 p., 148 F.

Il se peut que le lecteur n'ait pas été entièrement rassasié par les six volumes de *Fortune de France* et que cette *Volte des vertugadins* n'ait d'autre objet que de satisfaire une petite faim ou le goût d'un *revenez-y* qui ont pu lui rester d'une pourtant abondante repue. Et de fait, revoici tous nos personnages familiers – ou leurs descendants – toujours aussi hauts en couleur, amateurs de bonne chère et de tétins rebondis, avec cette tonalité périgourdine venue du narrateur-mémorialiste pour relever encore la sauce déjà très allègre des aventures à la cour du bon roi Henri.

L'intention de Robert Merle va plus loin. Lui-même explique, en avant-propos, qu'il eut le sentiment, après avoir achevé *Fortune de France*, d'avoir *« été trop optimiste »* en présentant l'édit de Nantes *« comme la victoire de la liberté et l'aube d'une ère nouvelle »* dans laquelle la France allait désormais jouir en toute paix et sérénité de sa croissante prospérité.

Et de fait, c'est bien dans ce climat que s'ouvre ce gros livre, presque uniquement occupé, dans ses premiers chapitres, des futilités et des badinages d'une cour sur laquelle Henri IV règne en monarque aussi tolérant qu'enjoué et porté sur le gentil sexe. L'exemple venant de haut, les amours se font et se défont, on parle désormais beaucoup moins d'épées que d'alcôves et les assauts ne se livrent plus contre des citadelles mais contre des cottes qui ne demandent souvent qu'à s'ouvrir.

Dans ce décor, où Robert Merle charge peut-être un peu la note de la futilité, se joue pourtant une partie politique majeure, décisive pour le pays et le régime. Henri IV est, dans les dernières années de sa vie, le premier roi de France à exercer un pouvoir aussi absolu, la toute-puissance du sceptre s'affirmant sur tous les plans et ne souffrant aucune résistance – du moins déclarée. Brève expérience dont le véritable héritier sera Louis le Quatorzième, mais un demi-siècle plus tard et après quelles épreuves !

C'est dans la plénitude de cet absolutisme, au plus brillant des fêtes et des chasses, que se dessine déjà un horizon de meurtres et de guerres. Cela est suggéré par touches successives, de plus en plus fréquentes, comme autant d'avertissements que le drame, en fait, approche et qu'il sera sanglant.

« Son insufférable arrogance »

D'abord parce que les princes – Soisson, Condé... – supportent très mal *« ce petit César »* dont ils n'imaginaient pas qu'il *« porterait si loin son insufférable arrogance »*. S'ils subissent son autorité, c'est contraints et forcés – Henri IV s'est montré sans aucune faiblesse ni indulgence pour les comploteurs, – mais sans pour autant renoncer à prendre un jour leur revanche.

Et puis il y a le *« parti espagnol »*, regroupé autour de la reine, cette italienne de Marie de Médicis dont la fidélité au roi est d'autant plus relative que les maîtresses de ce dernier ne se comptent plus et qui accueille en conséquence autour d'elle, avec les Concini et autres, tous ceux que dérangent et la montée en puissance du royaume par rapport à ses voisins européens et l'héritage libéral de l'édit de Nantes.

C'est de là que vient le danger principal. Edit ou pas, protestants et catholiques se supportent mal entre eux, les plaies des guerres de religion sont mal cicatrisées et l'on soupçonne Henri – non sans quelque raison – de ne s'être converti au catholicisme que du bout des lèvres, de rester huguenot de cœur et de prendre systématiquement la défense et le parti de l'Eglise réformée.

Ce qui va permettre aux alliances entre ces différents ennemis du roi de se nouer tout à fait, c'est l'amalgame progressif entre ce pouvoir absolu qu'il a réussi à établir – objectif déclaré – et l'accusation de « tyrannie » – qui a le don de mettre Henri en fureur. Et pour cause, car c'est précisément à partir de cette notion de « tyrannie » que se justifiera finalement celle de « tyrannicide » qui armera, un jour de mai 1610, le bras de Ravaillac. Est-ce parce qu'il ne savait que trop bien s'être lui-même désigné comme le seul homme à abattre que le monarque eut, dit-on, le pressentiment de sa mort prochaine ?

Le récit est superbe, attachant, même s'il fait, à notre sens, la part un peu trop belle à l'humeur, ô combien volage, d'un prince que la préparation, minutieuse et coûteuse, d'une guerre jugée inévitable occupait au moins autant que la course au cotillon. Il y aura une suite, laisse entendre Robert Merle. On s'en régale à l'avance.

Alain Jacob

► Signalons en outre la reprise du livre de Robert Merle *le Propre de l'homme* dans le Livre de poche (n° 6933) ; une réflexion en forme de roman parue en 1989 aux Editions de Fallois sur ce qui sépare l'humain de l'animal.

Les débuts éclatants de Dominique Rolin

Suite de la page 15

Alban et Ludegarde haïssent semblablement leur père et chérissent leur petite sœur Barbe. Au cours du mariage de l'aînée, Polenka, vouée à perpétuer la race, Ludegarde est importunée par Ramage, vieil ami peintre de son père. Encouragé par l'ivresse, Ramage la harcèle et prend le prétexte d'un portrait de la petite Barbe pour attirer à lui Ludegarde. Mais Ludegarde, comme son frère, ne rêve que de partir, errer, aller n'importe où dans un monde sans chaîne.

Négligeant de ramener sa petite sœur, elle est responsable de sa mort : la fillette est écrasée en revenant seule à la maison. Cette mort, sacrifice symbolique de l'enfance, est ce qui va d'une part libérer Ludegarde et Alban et de l'autre les faire buter contre la fatalité. Ludegarde cède à Ramage. Alban l'insulte et fuit. Dans sa fugue, il tente de se réconcilier avec son enfance en retrouvant une jeune fille, déjà rencontrée lorsqu'il avait fait, plus jeune, l'école buissonnière. Mais le germe des Tord est persistant et toute résistance paraît vaine.

Les personnages qui tournent autour de ce noyau familial et mortifère, les amoureux de ce couple inséparable que forment le frère et la sœur, sont des témoins impuissants ou des victimes contaminées par le même mal qui les ronge.

Il n'y a pas de lyrisme chez la jeune Dominique Rolin et il n'y en aura jamais. Mais il n'y a pas encore la crudité, la férocité, ou leur compensation, la jubilation consciente de l'écrivain, qui caractériseront les livres à venir. Souvent les premiers romans ont le ton définitif et visionnaire d'une œuvre de la grande maturité. Celui-ci ne dément pas cette règle presque générale, avec, en supplément, une impeccable rigueur de construction, signe d'un durable talent.

René de Ceccatty

Le Grand Prix de L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE
récompense chaque année l'auteur, de préférence encore inconnu, d'une œuvre littéraire inédite. Toutes les œuvres sélectionnées :
Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
sont publiées et diffusées après établissement d'un contrat régi par la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire et bénéficient d'une véritable promotion auprès de tous les médias :
Radio - Télévision - Presse - Jury Littéraires
Les manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE-ÉDITEUR
17, rue de Galilée - 75116 PARIS - Tél. : (1) 47 80 11 08

100.000 LIVRES
EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 88 58 26
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

BEAUX LIVRES

Le Maroc déchaîna l'imaginaire des plus grands peintres.

Pour la première fois, cette extraordinaire convergence de regards et d'inspiration est offerte dans un même ouvrage. Une étude brillante due à **Maurice Arama**, auteur précédemment du **Maroc de Delacroix**, Prix Elie Faure 1987. 141 biographies lèvent le voile sur l'œuvre et le parcours d'artistes parfois méconnus, parfois oubliés.

233 x 280 mm.
192 pages.
130 illustrations.
Prix spécial "MAI DU LIVRE D'ART" 340 F.

LES EDITIONS DU JAGUAR
63, RUE D'AUTEUIL
75016 PARIS
TÉL. : (1) 44.30.19.70
FAX : (1) 44.30.19.79

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements «territoriaux» des Etats riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACIT (40 nations) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 F.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90F. Les 2 tomes 140 F franco)

magazine littéraire
Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger
•
MAI 1991 - N° 289
LES ÉNERVÉS DE LA BELLE ÉPOQUE
Léon Bloy. Georges Courteline. Félix Fénéon. Joris-Karl Huysmans. Jean Lorrain. Pierre Loti. Pierre Louÿs. Octave Mirbeau. Le Sâr Péladan. Rachilde. Marie de Régnier. Jean de Tinan.
Supplément
LES ÉCRIVAINS VOYAGEURS : ESCALE À SAINT-MALO
Chez votre marchand de journaux : 28 F
OFFRE SPECIALE
6 numéros : 108 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
- Italie aujourd'hui
- Voltaire
- Idéologies : le grand chambardement
- Littérature chinoise
- Georges Bataille
- Littérature et mélancolie
- Stefan Zweig
- 50 ans de poésie française
- Le rôle des intellectuels
- Federico Garcia Lorca
- Flaubert et ses héritiers
- Écrivains arabes aujourd'hui
- Écrits intimes
- André Breton
- Les écrivains de Prague
- Les suicidés de la littérature
- Gilles Deleuze
- La Révolution française, histoire et idéologie
- Jorge Luis Borges
- Francis Ponge
- Albert Cohen
- Umberto Eco
- URSS la perestroïka dans les lettres
- L'individualisme
- Littératures allemandes d'aujourd'hui
- Colette
- Les passions fatales
- Les frères Goncourt
- Boris Vian

Nom : ....
Adresse : ....
....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères 75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Les plus belles inventions

DANS le fatras des inventions humaines, il arrive que le pire avoisine le meilleur : la brouette, les préservatifs, les démocraties populaires, le semoir à cinq socs, la *résurrection des morts*, les bas, la fourchette, le fil à couper le beurre, *le Figaro*, la poudre de riz, l'écriture, la grammaire, etc. Mais, en qualité comme en influence, rien ne paraît égaler l'invention des religions et des dieux.

Malgré les apparences, il n'est pas impossible de mettre un peu d'ordre ici et là. Dans l'*Histoire des idées linguistiques* en particulier (1), où « *le seuil de l'écriture est fondamental* ». Sylvain Auroux précise en effet : « *Tout semble montrer qu'il n'existe pas de savoir grammatical oral, les faits justifiant* a posteriori *l'étymologie du mot* grammaire *(du grec* gramma, *lettre), par lequel l'Occident a désigné la partie essentielle de son savoir linguistique.* »

Invention de l'écriture et naissance de la grammaire se sont développées de conserve. *A priori*, un tel constat ne devrait soulever ni inquiétude ni spéculations infinies. L'ennui, c'est que les plus belles inventions se laissent souvent séduire par d'étranges courants qui les font changer d'erre. Un peu partout, comme on voit dans l'*Histoire des idées linguistiques*, les dieux et leurs serviteurs zélés eurent tôt fait d'accaparer l'écriture et d'assujettir la grammaire ; contre toute raison.

Les poèmes védiques le reconnaissaient, bien avant Jésus Christ : « *Les dieux aiment l'occulte.* » Il suffit, en effet, qu'une religion surgisse pour que s'imposent l'orthodoxie et l'absurdité en même temps que l'obscurité et le mystère.

Tout le monde sait, d'expérience et depuis toujours, que le mot « tigre » n'a pas de griffes ; que reconnaître un tigre ne dispense pas d'apprendre et de reconnaître le mot « tigre ». En Chine, vers 480 avant notre ère, Maître Mo expliquait donc en toute quiétude que « *les noms sont comme des tigres peints (c'est-à-dire de pâles et imparfaites références aux choses)* ». Plus inquiétant peut-être, le poète Giorgio Caproni (1912-1990) dit le réel autrement, dans une autre tradition, et dans un bref poème : « *Les mots. Certes./ Ils dissolvent l'objet./ Comme la brume les arbres/ Et le fleuve : le bac* (2). »

On comprend pourquoi il était interdit aux Hébreux de connaître le *vrai* nom du *vrai* Dieu, donné seulement comme une suite de consonnes, YHWH : nommer, c'est faire disparaître ; dissoudre. L'homme aurait donc le pouvoir de tout dissoudre, de tout dire, sauf le nom de Dieu. Songez qu'il suffit à Mallarmé de dire « *une fleur* » pour qu'aussitôt se lève « *l'absente de tout bouquet* ».

L'interdit était d'autant plus fort que la relation entre le mot et l'individu, entre le nom et le nommé, était présentée comme « *essentielle* » ; et « *nécessaire* ». Quelle faiblesse, si l'on pouvait, comme Victor Hugo, vagabonder d'Inésille à quelques noms en « *a* » : « *Comme elle avait la résille,/ D'abord la rime hésita./ Ce devait être Inésille.../ Mais non, c'était Pépita.* »

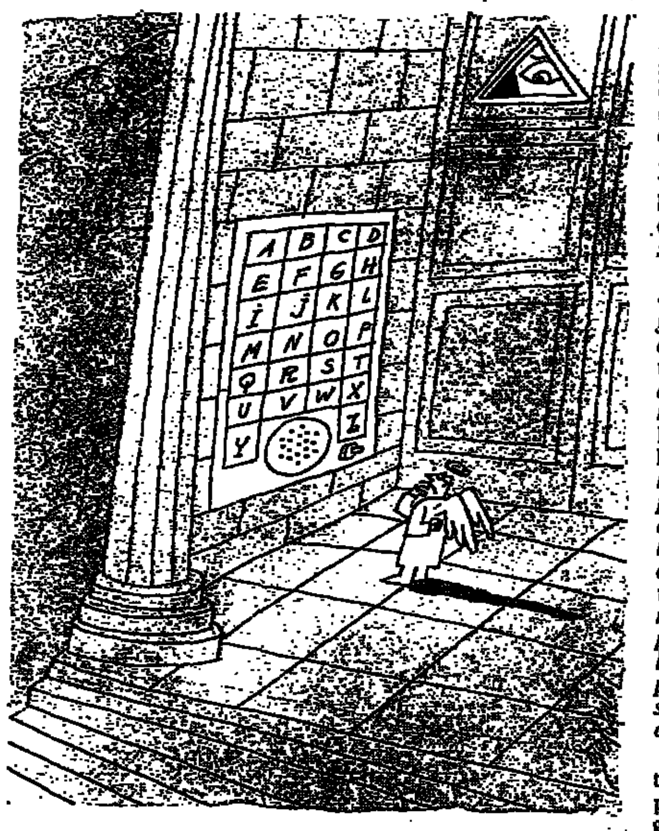

AU vrai, toutes les religions tiennent dur comme fer au *réalisme* qui permet, croit-on, « *d'adapter les noms aux choses une fois pour toutes* ». C'est ainsi qu'en Chine Maître Mo dut s'incliner devant le philosophe Dong, dont l'œuvre majeure, *Abondante Rosée des printemps et des automnes*, n'est pas, hélas ! un récit érotique, mais représente l'orthodoxie confucéenne, « *qui rappelle le réalisme de la Grèce ancienne* » aussi bien que le « *réalisme grossier* » combattu en Inde par Sabarasvamin : « *S'il y avait une relation du mot avec l'objet, alors par l'énoncé des mots « couteau » et « friandises » on aurait la bouche tour à tour fendue et remplie.* »

Le triomphe du confucianisme, lié à d'autres inventions comme le système des examens d'Etat, « *découragea l'analyse linguistique pendant près de deux mille ans.* »

En un mot : pour développer une grammaire, c'est-à-dire un savoir sur la langue, il faut abandonner la théologie, de *theos*, qui signifie « dieu » ; puis libérer les dieux eux-mêmes, les « laisser courir ». Rien de plus simple puisque les dieux, par nature, ont la bougeotte – comme Socrate le prouve à Hermogène, par l'étymologie : « *Je crois que les premiers habitants de la Grèce ne reconnaissaient d'autres dieux... que le Soleil, la Lune, la Terre, les astres, le ciel. En les voyant tous se mouvoir et courir sans arrêt, ils les appelèrent dieux d'après cette faculté naturelle* de courir (theîn) ». (*Cratyle*, 397 d). A mesure que les dieux indifférents reprennent leur course, de graves problèmes finissent « *en pur et simple radotage* », à ce que dit Diogène d'Oenoanda (IIe siècle). Pour l'amour de l'humanité, le sage fit aussi graver dans la pierre un résumé de la doctrine d'Epicure, que Lucrèce dans *la Nature des choses* avait mise en musique. Et comme mus par une certaine urgence, Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret représentaient il y a peu (3) les moments forts du poème, dans une mise en scène inventive et baroque. Et voici, dans la traduction de Jean-François Peyret, quelques vérités pratiques ; la première étant que « *les dieux n'y sont pour rien* ».

C'est ainsi que « *la nature contraignit les hommes/ à émettre les sons variés de la langue,/ et l'utilité créa les noms des choses* ». Et un peu plus loin : « *Si les animaux privés de parole/ Sont, par la diversité des sensations,/ Contraints à émettre des sons variés,/ N'est-il pas naturel,/ O combien plus naturel,/ Que les hommes aient pu désigner/ Par des sons différents des objets différents ?* »

Dès lors, l'invention de l'écriture va permettre de distinguer « *la voix confuse* » des animaux et la voix humaine, qu'on dit « *articulée* ». Et, dans un livre passionnant (4), le philosophe Giorgio Agamben poursuit : « *Si nous demandons alors en quoi consiste cette articulation caractéristique de la voix humaine, il apparaît que* vox articulata *signifie simplement* vox quae scribi potest, *voix susceptible d'être écrite.* »

La grammaire constitue alors son objet propre, abstrait : *la langue*, grâce à un autre découpage qui suspend les relations entre les parties de l'énoncé, en juxtaposant les signes. Aristote explicite ainsi cette possibilité de « *devenir grammairien* » : « *Parmi les choses que l'on dit, certaines se disent suivant une connexion ; d'autres sans connexion. D'une part on dit suivant une connexion :* l'homme court, l'homme vainc ; *d'autre part on dit sans connexion :* homme, bœuf, court, vainc. » Et voici le commentaire de Giorgio Agamben : le premier cas vise « *le discours humain concret* », la PAROLE ; tandis que le « *dire sans connexion* » définit la LANGUE, premier objet du savoir grammatical.

Tous les chapitres de l'Histoire des idées linguistiques confirment ces analyses. Partout, avec l'écriture, « *ce qui apparaît en premier, ce sont des listes de mots* » (Sylvain Auroux). Veut-on quelques exemples ? Les Egyptiens recensent des mots non autochtones ; les Babyloniens dressent des listes de mots « *trois millénaires avant notre ère* » ; au Ve siècle, Protagoras constitue un « *lexique* » des mots difficiles rencontrés dans Homère, etc.

POUR connaître la suite de l'histoire, lisez donc ce livre parfaitement accessible, remarquable d'intelligence et de rigueur. Un dernier conseil encore : ne confondez pas cet ouvrage avec l'*Histoire de la linguistique*, de Bertil Malmberg (5).

Au demeurant, il s'agit d'un livre drôle qui devrait être relu avant d'être lu. La fantaisie la plus désarmante règne alentour. L'orthographe des noms propres peut enfin varier : *Débordes* dans le texte, Françoise apparaît en *Desbordes* dans la note (p. 65). Les Epicuriens deviennent *Epicuréens* (p. 63), par hédonisme sans doute ; et Aulu-Gelle, qui se croyait assimilé, se retrouve en Aulus Gellius (p. 81). On apprend au passage que le vieil Héraclite s'est usé à chercher « *l'identité des contresens* » (p. 56). Outre que les bonheurs d'expression comme « *le théorème de Pythagore du carré de l'hypoténuse* » sont constants, la pensée est toujours surprenante : « *Socrate passa la plus grande partie de son temps dans les rues et les gymnases à discuter* » ; si bien qu'il s'attira, chose étrange, « *de la sympathie mais aussi de l'hostilité* ». D'évidence, ce bel ouvrage « *a toutes les chances d'attirer l'intérêt d'un public intellectuel* ».

(1) Sous la direction de Sylvain Auroux, *Histoire des idées linguistiques*, T. I. Pierre Mardaga, Bruxelles.

(2) Giorgio Caproni, « Les mots » dans *le Mur de la terre*. Traduit de l'italien par Philippe Renard et Bernard Simeone. Ed. Maurice Nadeau.

(3) Lucrèce, *la Nature des choses* (qui fut mis en scène par Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret).

(4) Giorgio Agamben, *Enfance et histoire*. Traduit de l'italien par Yves Hersant. Payot.

(5) Bertil Malmberg, *Histoire de la linguistique, de Sumer à Saussure*. PUF « Fondamental », 198 F.

La théorie et la nécessité

Iouri Tynianov, un formaliste russe qui dut se réfugier dans le roman historique pendant le stalinisme

par Tzvetan Todorov

FORMALISME ET HISTOIRE LITTÉRAIRE
de Iouri Tynianov.
Traduit du russe
par C. Depretto-Genty.
L'Age d'homme, 260 p., 180 F.

L'histoire de l'intelligentsia russe à l'époque soviétique reste encore à écrire. On connaît bien le cadre général, les formes extrêmes que prend le destin des individus aux prises avec l'omnipotent Léviathan de l'Etat communiste ; l'émigration, la déportation ou, au contraire, la mise au service du pouvoir et la poursuite d'une brillante carrière. Mais il faut voir que la majorité ne se situe pas dans ces extrêmes : elle est plutôt du côté de l'adaptation partielle, du compromis laborieux, du louvoiement et du masque ; elle est dans les mille et une solutions intermédiaires, quotidiennement réinventées. La biographie des formalistes russes, les brillants critiques littéraires qui occupaient le devant de la scène au lendemain de la révolution, illustre éloquemment ces tragiques nécessités.

Quand on relit aujourd'hui les formalistes, c'est moins leur formalisme qui frappe que la diversité et l'éclat de leurs talents. Ils ont tous de nombreuses cordes à leur arc, et ils réunissent facilement des compétences qui nous paraissent incompatibles. Chklovski, Eikhenbaum, Jakobson, Tynianov, pour ne nommer que les personnalités les plus marquantes du groupe, ne connaissent pas la contradiction entre histoire et spéculations abstraites ; ce sont des théoriciens de la littérature et du langage, mais aussi des érudits passionnés, amoureux de détails singuliers.

Tynianov, dont on traduit aujourd'hui une sélection d'études sur la littérature (1), était incontestablement l'une des têtes les plus théoriques du mouvement ; mais son professeur préféré, à l'université de Petersbourg, était le bibliographe et érudit Venguerov plutôt qu'un philosophe ou un esthéticien. Il n'y a pas non plus de séparation entre théorie et pratique : ces savants penseurs vivent au milieu des poètes et pratiquent eux-mêmes l'écriture créatrice (Umberto Eco est, en ce sens, bien dans leur tradition). Tynianov, encore lui, ne se contente pas d'être à la fois théoricien et historien (sa grande spécialité est la poésie du temps de Pouchkine) ; il écrit de plus des romans historiques qui connaissent un vif succès, des scénarios de films, et il traduit en russe la poésie de Heine !

La grande glaciation

Puis vient la grande glaciation de 1929-1930. Auparavant, on attaquait le groupe formaliste ; maintenant, il est stigmatisé, dissout, interdit. Que deviennent ses membres ? Certains ont déjà émigré ; d'autres seront réprimés, déportés ou exécutés. Mais il y a aussi ceux qui restent, qui acceptent de changer, tout en restant, paradoxalement, fidèles à eux-mêmes. Ils le font en renonçant à l'écriture assertive, celle qui exprime des opinions, et en ne préservant qu'une partie de leurs activités ; ils deviennent purs érudits ou purs romanciers, écrivant de préférence des romans historiques ou de la littérature pour enfants. Ils seront brimés, maltraités, persécutés, mais ils survivront.

Tynianov se réfugie dans le roman historique. Il faut dire qu'il a entièrement rénové le genre. Autour de lui, on pratique la biographie romancée : on prend à l'histoire les faits et, à l'aide d'une sauce fictive, on les rend plus faciles à digérer pour le lecteur. Tynianov, lui, se sert de la fiction comme d'un instrument exploratoire : là où l'histoire est impuissante, il cherche à découvrir la vérité par la voie de l'imagination. De plus, l'éloignement dans le temps lui permet d'évoquer les problèmes contemporains sans subir la censure : l'absurdité bureaucratique et l'élimination de l'individu, dans *le Lieutenant Kijé*, la survie du libéral en régime conservateur, dans *la Mort de Vazir-Moukhtar* (2). Pourtant, Tynianov souffre de cette limitation et note dans ses carnets : « *Je veux commencer une autre vie : ne plus écrire de romans...* »

Ce qui protège Tynianov de la répression, c'est aussi sa maladie : curieusement, l'Etat communiste choisit de ne pas rivaliser avec les virus : c'est ainsi que Bakhtine, un autre talent extraordinaire, sera sauvé des camps par son ostéomyélite et l'amputation d'une jambe. Tynianov est atteint par la sclérose en plaques dès 1926, alors qu'il a trente-deux ans ; il en mourra en 1943. La maladie lui permet de rester chez lui, entouré de sa famille et de ses livres. « *Il a la force d'un homme malade et fier* », dit l'un de ses amis.

Mais, délivrance politique, la maladie le réduit à la débilité physique. Les crises se succèdent, de plus en plus rapprochées. « *Ma santé n'est pas très* », écrit-il laconiquement à Chklovski en 1928. D'abord se sont les jambes qui lâchent, ensuite les bras ; parfois il perd la vue, d'autres fois la mémoire. Pourtant il essaie toujours de terminer son roman sur Pouchkine, même s'il lui arrive de réécrire à l'identique des chapitres déjà existants. Chklovski lui rend visite à l'hôpital, quelques semaines avant sa mort : il paraît paralysé et inconscient ; mais, si l'on prononce le nom de Pouchkine, il se réveille peu à peu, et commence à réciter des vers ; ensuite il reconnaît son interlocuteur et redevient capable de parler de tout.

« *Les causes de la maladie*, écrivait quelques années plus tôt Tynianov, *seraient les chocs psychiques.* »

(1) Qui s'ajoute à *le Vers lui-même*, 10/18, 1977.

(2) Disponible en poche (« Folio », Gallimard).

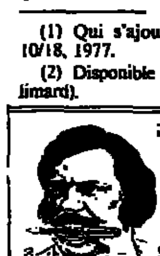
LE PLAISIR D'ECRIRE LE DROIT D'ETRE LU
Si pour vous écrire est une passion, écrivez-nous. Nous éditerons et diffuserons vos Romans, Essais, Mémoires, Poèmes. Lancement publicitaire : presse, radio et télévision. Envoyez dès maintenant vos manuscrits à
LA PENSEE UNIVERSELLE
115 boulevard RICHARD LENOIR
75540 PARIS CEDEX 11
Tél. (1) 43 57 74 74
Contrat défini par l'art. 49 de la loi du 11.03.57 sur la propriété littéraire.

— LA VIE DU LIVRE —

Livres anciens sur les
PROVINCES DE FRANCE
2 catalogues par an
Librairie GUÉNÉGAUD
10, rue de l'Odéon
75006 Paris
Tél. : 43-26-07-91

à l'occasion de la parution de son roman
« COYOTE ATTEND »
TONY HILLERMAN
sera présent à la librairie
MILLEPAGES
le Samedi 4 mai,
de 16 heures à 19 heures
174, rue de Fontenay
Vincennes
Tél. : 43-28-04-15

مكبرا من الاصل

هكذا من الاصل

HISTOIRE

Comment fut réunie la Terre

Un an avant le cinquième centenaire du périple de Christophe Colomb Jean Favier nous offre un voyage en grandes découvertes. Encyclopédique et indispensable

LES GRANDES DÉCOUVERTES
D'Alexandre à Magellan
de Jean Favier.
Fayard, 620 p., 160 F.

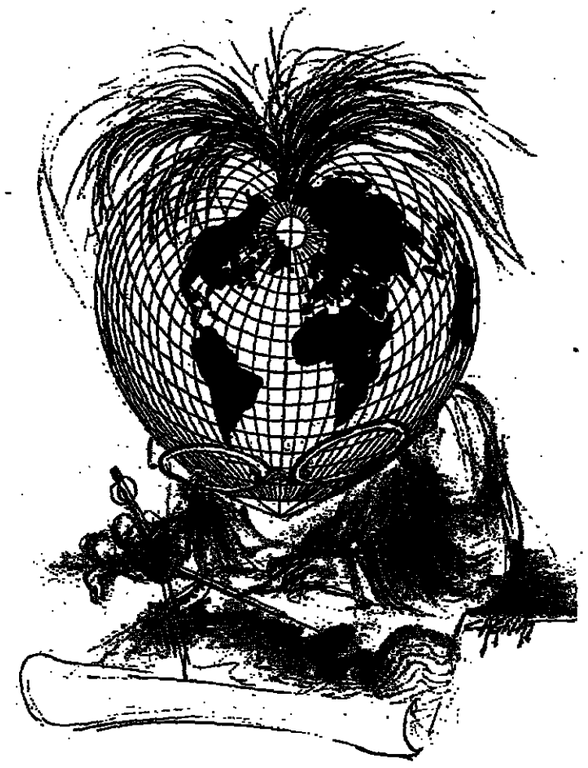

Il faut se méfier des anniversaires. Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Sous les compliments obligés, on devine les arrière-pensées, les blessures intimes, les jalousies rentrées et les vieilles rancœurs. Ainsi sans doute de celui que l'on s'apprête à fêter, en 1992, des deux côtés de l'Atlantique, ce cinquième centenaire de l'insensé périple du Génois Cristoforo Colombo qui, parti le 3 août 1492 du port de Palos, au sud-ouest de l'Espagne, vaincra enfin l'Océan, cette mer des ténèbres qui terrorisait les marins depuis l'Antiquité, pour accoster, le 12 octobre, à Guanahani, petite île caraïbe baptisée par l'amiral des Indes San Salvador, aujourd'hui Watling aux Bahamas.

De colloques onusiens en réunions interministérielles, de chantiers sévillans en comités mexicains, Europe et Amérique se préparent donc à fêter leur rencontre. Est-il événement plus ambigu et contradictoire, à double sinon triple fond? Comment faire la part juste entre le croisement de deux mondes et la soumission de l'un par l'autre? Entre le ravissement des découvreurs persuadés d'être parvenus aux portes du Paradis et l'anéantissement des fascinantes civilisations précolombiennes qui suivra? Les premières ébauches du mythe du «bon sauvage» et la course effrénée au métal jaune? Le courage des audacieux qui ne reculent devant aucun secret terrestre et le désespoir des Africains arrachés par la traite à leurs dieux?

Brassages, mélanges et échanges

L'événement n'en est pas moins là, unique, fondateur, décisif. Pendant qu'avec diplomatie les maîtres de cérémonie s'efforcent de définir une célébration qui n'humilie personne, il s'impose comme ce moment inouï où l'homme a entrevu la finitude de la Terre, cet instant sans pareil où l'humanité est enfin entrée dans l'ère planétaire. Pour s'en convaincre, il n'est sans doute pas meilleur guide que Jean Favier. Encyclopédiques et rigoureuses, ses *Grandes Découvertes* nous proposent un extraordinaire voyage dans l'espace et le temps.

Le parti pris du directeur général des Archives de France est en effet celui de *«la longue durée des cheminements et des approches»*, de cette *«dynamique aux longues racines»* dans laquelle s'inscrivent les «grandes découvertes», selon la terminologie discutée des manuels scolaires – il s'agit évidemment de la découverte par l'Europe d'un monde qui ne l'avait pas attendue. Mêlant *«l'histoire d'une construction intellectuelle plus que millénaire, celle d'une conjoncture séculaire et celle d'une audace de quelques années»*, son récit brasse toutes les approches et, quitte à contrarier notre appétit de légendes et de rêves, s'en tient aux données les plus récentes, les plus précises et recoupées.

Il entraîne ainsi le lecteur dans une cavalcade étourdissante où se succèdent brassages, mélanges et échanges. Brassages des peuples d'abord : des escales phéniciennes en Méditerranée aux conquêtes d'Alexandre le Grand qui engendrent *«l'espace discontinu»*, des pérégrinations du Carthaginois Hannon, qui, au cinquième siècle avant J.-C. déjà, double le cap Vert, à l'impérialisme romain qui se moque des distances, de l'arrivée des Barbares en Occident à partir de 450 aux pèlerinages de Compostelle, des Croisades et de la confrontation croissante avec l'islam à la fascination pour Timur Lang, cet empereur turco-mongol francisé en «Tamerlan», maître de l'Asie du Sud-Ouest et fervent musulman.

Remue-ménage des techniques ensuite. Comment ne pas être séduit par cette Espagne dite des trois religions où les savants chrétiens, arabes et juifs ébauchent un savoir universel. La cartographie s'affine. De simple représentation graphique des ports et des côtes, codification du savoir empirique des marins, elle se risque à une vue d'ensemble du monde connu, couronnée en 1460 – Colomb a alors neuf ans – par la mappemonde du Vénitien fra Mauro. Au treizième siècle, la navigation est révolutionnée par l'invention du gouvernail axial – le gouvernail d'étambot – alors même que naît la rose des vents avec le perfectionnement de la boussole par l'introduction du pivot. Viendront ensuite, dans les chantiers navals du sud du Portugal, ces vaisseaux d'exploration, conçus pour l'aller et le retour, que sont les caravelles.

Echanges économiques enfin, dans une synthèse plus ardue qui permet de saisir les causes objectives de cette course à l'or qui animera les découvertes : une Europe, riche en argent mais pauvre en or, dont le développement est *«freiné par la quasi-stagnation de la masse monétaire»* et dont l'expansion, parce qu'elle se fait dans l'insuffisance monétaire, ne peut que se tourner vers les routes de l'or.

Par conscience professionnelle, l'historien traque le mythe et ses illusions – et Jean Favier n'y déroge pas qui n'est guère tendre pour Marco Polo, ce *«témoin d'occasion»*, ce *«vantard»* qui fait l'intéressant mais qui n'en a pas moins passé vingt-quatre ans au fin fond de l'Asie. Il est cependant forcé de reconnaître la part agissante de l'imaginaire et du merveilleux qui, en s'emparant des esprits, pousse les hommes en avant et force ainsi le réel. N'oubliant aucune des sagas qui feront rêver les marins de l'Atlantique-Nord, Jean Favier nous remémore donc les légendes complémentaires du prêtre Jean et du grand khan.

Accélération et rupture

Le Moyen Age finissant espère de ce souverain mongol une entente qui permettrait de prendre en tenaille les Arabes. Ne le dit-on pas sensible aux doctrines chrétiennes? La rumeur s'enflera à mesure que se ferment les portes de la Chine, retombée dans un superbe isolement sous les Ming. Quant au prêtre Jean, improbable descendant des rois mages, sa lettre apocryphe, en circulation à partir de 1160, alimente le rêve d'une chrétienté perdue, lointaine et meilleure, ce royaume idyllique des «Indes» qu'un émissaire portugais, parti en 1487, pensera avoir trouvé en Ethiopie, auprès du roi des Rois, au point de s'y installer et de devenir l'amant de la régente.

Pas de Colomb sans tout cet héritage. C'est la leçon de l'historien, qui préfère insister sur les continuités. Reste qu'il y eut bien saut, accélération et rupture. Des mésaventures du Génois, loué puis déchu, au périple dit de Magellan, dont en 1522 l'expédition achève sans ce dernier, tué aux Philippines, le premier tour du monde, en passant par Vasco de Gama qui en 1497-1498 ouvre la route de l'est, contournant l'Afrique, Jean Favier clôt sa fresque en s'y attardant pour notre plaisir, sur un rythme plus apaisé.

Sans doute aurait-on apprécié une mise en scène plus systématique du siècle qui produisit ces hommes d'aventure, ce vrai-faux siècle qui s'étend de 1450 à 1550 et où bascule le monde. Car les continuités sont parfois trompeuses. Il y eut bien éclipse, sous la lourde chape du dogme chrétien, du savoir antique. Il faudra mille ans pour que l'on redécouvre la *Géographie* de Ptolémée, ce savant de l'Alexandrie du deuxième siècle. Et des siècles pour que la doctrine admette enfin ce que les Anciens avaient déjà supposé, à savoir que la Terre est ronde.

«Pour la connaissance du monde naturel, le Moyen Age n'a rien inventé», écrit justement Favier. Encore fallait-il redécouvrir les connaissances d'hier. C'est cet emballement qui fascine, où l'invention typographique de Gutenberg précède de peu la naissance de Colomb, où se succèdent la prise de Constantinople par les Turcs et la fin des royaume maures en Espagne, où le découvreur de l'Amérique est contemporain de Léonard de Vinci et de Machiavel. Un mouvement paradoxal, où se mêlent, dans l'ambiguïté de la modernité, progrès et «régrès». La clôture de l'Europe chrétienne, sanctionnée par l'expulsion des juifs d'Espagne – en 1492, la même année que le départ de Colomb, – s'accompagne de l'ouverture vers l'au-delà des mers. L'esprit religieux des conquêtes, confinant au mysticisme chez Colomb, va de pair avec l'autonomisation de l'Etat-nation, préambule à l'émergence d'une pensée laïque. La découverte de la pluralité des mondes n'empêchera pas la quête d'une unité forcée et dominée, où l'Europe se taillera la part belle.

Pour que cela soit, il fallait aussi un soupçon de hasard – et Jean Favier ne l'oublie pas. Il nous fait entendre la rumeur des ports, cette autodidactie des marins qui se parlent de mondes entrevus, s'enseignent les mystères des vents et des courants, débrouillent d'expérience les énigmes océanes. Alors, le lecteur se prend à partager le vertige des découvreurs, cette ivresse qu'exprimait un Colomb littéraire, celui de Paul Claudel : *«C'est moi qui ai été envoyé pour réunir la terre.»*

Edwy Plenel

▶ Signalons d'autre part la parution de deux ouvrages également liés au siècle des grandes découvertes : *Le Premier Tour du monde de Magellan*, de Antonio Pigafetta, Tallandier, collection In-Texte, 343 p., 109 F, et *Bartolomé de Las Casas, de la colonisation à la défense des Indiens*, de Francis Orhant, Les Editions ouvrières, 150 p., 78 F.

Mâles florentins

La récession du statut de la femme à Florence pendant la Renaissance

LA MAISON ET LE NOM
Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance
de Christiane Klapisch-Zuber.
Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 393 p., 260 F.

«A Florence, les hommes sont *et* font *les* maisons. *Le mot* casa *désigne, aux quatorzième et quinzième siècles, la maison matérielle, le logement d'une unité domestique... mais aussi l'ensemble des ancêtres morts et des membres vivants du lignage, de tous ceux qui sont porteurs d'un même sang et d'un même nom, qui revendiquent un ancêtre commun, héros éponyme dont le groupe a hérité son identité... Les femmes sont des hôtes passagers des* case, *ces maisons matérielles et symboliques.»* Telle est la thèse qui sous-tend les quinze articles parus de 1976 à 1988, heureusement réunis aujourd'hui par leur auteur en un livre sans complaisance.

A la base de ces recherches, un ensemble de sources unique. A Florence, en effet, les hommes ont écrit de nombreux «Livres de famille», ces *Ricordanze* où ils couchent par écrit les comptes, les expériences utiles (aux hommes), les dots, les achats, les partages, les décès, les mariages, les naissances... Bref, tout ce qui fait le quotidien des personnes et des biens qui composent la maison. Mais ce quotidien, ils cherchent à l'intégrer dans une mémoire plus longue des porteurs du nom, *«selon ce qu'ont dit les anciens»*, remontant à l'acte fondateur du groupe de parenté. L'antiquité de la famille, bien qu'elle ne soit jamais très haute (cent-vingt à cent-cinquante ans le plus souvent), sert à justifier la revendication d'une part du pouvoir politique et sa transmission à l'intérieur de cette famille. Seuls comptent le lignage (masculin) et le repérage précis des héritiers mâles, les femmes ne faisant qu'entrer et sortir.

Ces livres sont écrits non pas pour un public, mais à l'usage interne de la famille. Ils sont une source ethnographique de premier ordre. C'est ainsi que les exploite Christiane Klapisch-Zuber. Elle s'intéresse en particulier aux stratégies du nom, transmis par les hommes, ceux-ci se désignant par une série de deux ou trois prénoms qui sont ceux de deux ou trois générations (*Giovanni di Bartolomeo di Bernardo*). Au baptême, c'est le père qui nomme l'enfant, choisissant toujours son premier prénom dans la lignée paternelle. Ce faisant, il «refait» souvent un oncle ou un frère défunt, réactivant ainsi à chaque génération les noms de la branche paternelle aux dépens de ceux de la branche maternelle.

Contrairement à ce qu'on observe en France ou en Angleterre à la même époque, les parrains ne nomment pas et ne transmettent pas leurs noms à leurs filleuls. S'ils jouent un rôle important à Florence, c'est par leur nombre, souvent trois, voire quatre ou cinq parrains pour un enfant. Ces parrains sont pris en dehors de la parenté charnelle, de façon à créer autour de la famille une véritable clientèle de compères.

Ces pratiques d'hypermasculinité se heurtent à l'autorité de l'Eglise. Cette dernière s'efforce en effet d'affirmer le consentement mutuel des époux et l'égalité des parentés maternelle et paternelle, de promouvoir aussi un couple parrain-marraine. Elle s'efforce de mettre en place un rituel du mariage. Or, dans ce domaine des rites d'alliance, étudiés sous divers aspects par l'auteur, les Florentins se montrent très négligents à l'égard de la bénédiction religieuse. Le mariage reste une suite d'actes juridiques conclus devant notaire.

Plus forte à Florence qu'ailleurs, la patrilinéarité semble bien avoir entraîné une récession du statut juridique et social de la femme, en privilégiant la dot et les formes contractuelles des rituels. Elle retarde *«l'émergence d'une image du couple et du ménage fondés sur la donation réciproque et la communauté librement consentie»*. Christiane Klapisch-Zuber apporte une analyse renouvelée du sens de la dot, du trousseau et de la corbeille de la mariée, montrant comment, jusque dans son corps et les excès de sa parure, *«la femme n'est pas seulement la vitrine de son mari ; elle est le support d'une rivalité entre deux groupes de parenté concurrents faisant valoir leurs droits sur les richesses qui lui sont attachées»*.

La prééminence des mâles florentins s'exprime même dans le choix de la nourrice pour l'allaitement des tout jeunes enfants. C'est le père qui choisit celle qui donnera son lait en échange de son argent. Nous sommes pourtant à l'époque où moralistes, médecins et prédicateurs insistent sur le fait que la mère, en allaitant son enfant, continue à le façonner, à enraciner en lui ses propres qualités. Mais puisque dans la pratique des Florentins seules comptent les valeurs du lignage (masculin), il est logique que ce soit l'homme qui choisisse avec soin une nourrice, veillant ainsi à l'heureuse transmission des qualités héritées de sa lignée. C'est lui aussi qui donne des maîtres aux garçons pour leur enseigner l'écriture, les filles restant confinées au domestique, exclues des écritures, de celles des livres de comptes et de *ricordi* de la famille.

Rarement recueil d'articles n'aura donné l'impression d'unité qui se dégage de celui-ci. Ce sont bien quinze chapitres d'une même recherche qui nous sont proposés, appuyés sur une riche bibliographie anglo-saxonne et italienne et nourris d'interrogations anthropologiques : ils portent à un point proche de la perfection une des plus fécondes orientations de l'historiographie française.

Michel Sot

Le corps et l'esprit

HISTOIRE DES MŒURS
tome II
sous la direction de Jean Poirier.
«Encyclopédie de la Pléiade», Gallimard, 1 660 p.,
430 F jusqu'au 30 juin.
480 F ensuite.

Le premier volume de cette *Histoire des mœurs* monumentale, paru l'hiver dernier («Le Monde des livres» du 2 novembre 1990), portait sur les relations de l'homme avec le temps, l'espace et la nature. Le troisième volume, qui sera disponible à l'automne, traitera des thèmes et des systèmes culturels. Le deuxième porte un titre un peu trop vague, *Modes et modèles*, pour qu'on n'y discerne pas une certaine gêne du chef d'orchestre Jean Poirier à trouver un principe unificateur à la partition magistrale, mais joyeusement polymorphe, qu'il dirige. Disons, pour simplifier à l'extrême, qu'il est surtout question ici des manifestations humaines qui mettent en jeu les relations du corps avec ce qu'on appellera, faute de mieux, l'esprit : les émotions, l'intelligence, la sociabilité, les sentiments, la conscience de soi et des autres.

Le cadre d'un court article serait trop étroit pour donner ne serait-ce qu'un sommaire de ce volume, tout aussi savant, aussi riche et aussi excitant que le premier. Il faut donc puiser un peu au hasard dans cette caverne d'Ali Baba pour en signaler quelques joyaux : l'étude d'André Caréninie sur la symbolique du bras et de la main ; celle de Simone Clapier-Valladon sur le rire, qui bat en brèche les interprétations si limitatives et si tristes de Freud ou de Bergson et qui rend au «propre de l'homme» sa grandeur et son mystère : *«la qualité joyeuse de la présence au monde»* ; l'essai revigorant de Jean-William Lapierre sur les hiérarchies sociales ; l'esquisse malicieuse de Claude Gaignebet autour de la question : *«Y a-t-il un acte sexuel pour l'anthropologue?»*, que le même auteur fait suivre d'un panorama aussi peu académique de l'histoire des pratiques superstitieuses ; ou encore les cent pages de Jean Servier sur l'histoire des idéologies, qui débouchent sur une analyse lumineuse de la crise de la civilisation occidentale.

Un seul bémol au concert de louanges qui mérite d'accompagner cette entreprise éditoriale importante : les petites erreurs matérielles, les fautes d'impression, les coquilles qui subsistent. Certes, la correction d'un manuscrit d'une telle taille et d'une telle densité est périlleuse, mais un livre de cette ampleur et de cette qualité mérite une finition parfaite.

Pierre Lepape

PRIX DES LIBRAIRES 1991

"Un récit magistralement conduit."
ANDRÉ BRINCOURT, LE FIGARO LITTÉRAIRE

"Il y a une telle force, une telle densité, une telle beauté dans ce premier roman qu'on en sort abasourdi."
PHILIPPE LACOCHE, MAGAZINE LITTÉRAIRE

"Michelle Schuller réussit là un coup de maître."
CHRISTOPHE GUIAS, LE POINT

Un volume 228 pages, 89 F

PRESSES DE LA RENAISSANCE

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'Amérique de Ford

UNE SAISON ARDENTE (Wildlife)
de Richard Ford. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Odile Fortier-Masek. Editions de l'Olivier, 219 p., 95 F.

Quand un feu de forêt embrase les collines de Provence ou de Corse, ce sont des essences qui s'envolent ; les êtres, eux, ont depuis longtemps disparu de ces espaces restreints qui servent de tampons provisoires à la croissance exponentielle du béton. Quand l'incendie s'attaque aux immensités du Montana, des ours flambent comme des torches au sommet des arbres où ils ont cru trouver un refuge, des élans affolés vagabondent dans les rues et les hommes, déboussolés, luttent pour préserver la part la plus sauvage de leur existence. Hommes et bêtes sont bouleversés, car ce qui n'est pour nous qu'un accident de civilisation prend, au sein de la *Wild Life*, l'importance d'un coup porté au cœur même du paradis terrestre.

Vaincre les flammes revient à s'affirmer comme le digne gardien de l'héritage divin, et si Jerry, le père du narrateur dans *Une saison ardente (Wildlife)*, le dernier roman de Richard Ford, abandonne femme et enfant pour s'improviser pompier amateur, c'est qu'il pressent que, dans *« une Amérique privée d'Histoire »* (Salman Rushdie), la nature est bien la seule trace du passé qui vaille encore la peine d'une bataille.

Au début du livre, injustement accusé de vol, Jerry perd son emploi. Résigné, il sombre dans une déprime rêveuse jusqu'à ce que la rumeur du feu le submerge comme un appel irrésistible. Il faut qu'il y aille. Le feu provoque les hommes au combat et les femmes délaissées, sans illusion sur les à-côtés du symbole, les accusent de chercher à coucher avec des femmes indiennes.

L'absence de Jerry ne dure que trois jours mais, pour sa femme Jeanette, elle est le signe d'un abandon définitif. Comme si l'amour était impuissant à rivaliser avec cette force qui pousse son homme vers les dangers de la *Vie sauvage*, elle se met à boire, se détache de son fils Joe et prend un amant. Sa vie change sans qu'elle bouge. Immobile, elle constate les événements sans parvenir à leur donner un sens : *« Je suis effrayée de devenir quelqu'un d'autre... »*, dit-elle à son fils. *« On a plus de chances de se faire avoir par les événements que par les gens. J'en sais quelque chose. »*

Trimballée de ville en ville au hasard des jobs de Jerry, elle semble avoir atteint une sorte de frontière, une ligne imaginaire au-delà de laquelle l'effondrement l'attend. Comme l'élan chassé par le feu, elle erre dans les décombres du brasier.

C'est Joe le narrateur de l'histoire. Il a seize ans et si ses parents ne comprennent pas vraiment ce qui leur arrive, ses chances de s'y retrouver sont encore plus minces. Il est *« dans les limbes, empêtré dans les soucis d'autrui, avec* [ses] *seuls soucis pour guide »*. Mais, aussi inconfortable que puisse être cette situation, elle ne semble pas engendrer de souffrance.

Les personnages de Richard Ford ne souffrent pas, ils sont simplement épuisés, presque exsangues. Ils contemplent leurs petites vies du haut de leurs petits rêves, de leurs petites désillusions. Bien plus hautains qu'il n'y paraît, ils laissent les apparences glisser sur eux avec un détachement comparable, quoique moins abstrait, à celui du Meursault de Camus.

« Un livre subtil »

L'univers de Ford est fait de gens ordinaires qui, après nous avoir fait croire qu'ils pouvaient se satisfaire d'un destin extraordinaire, nous jouent le tour de simplement continuer à vivre. Des gens qui caressent l'existence comme on caresse un chat : distraitement et dans le sens du poil. Ils fuient les passions, évitent de penser à l'avenir et se recueillent dans l'instant comme on assiste au déroulement d'un film.

Richard Ford est un écrivain extrêmement américain. Une sorte de Mark Twain ou de Kerouac débarrassé des oripeaux et des nécessités du mythe. Ses personnages, vagabonds sans projets, ne revendiquent aucune épaisseur. Qu'ils soient en mouvement ou entre deux voyages, ils viennent toujours d'ailleurs et traversent les espaces de l'Amérique sans chercher à les combler, ni même à les occuper. Ils arpentent leur pays et découvrent, sans surprise, qu'il est vide. Ils éteignent la lumière en partant et les lieux qu'ils viennent de quitter cessent aussitôt d'exister.

Comme l'écrit Salman Rushdie, *« Une saison ardente est le livre subtil d'un écrivain subtil »*. Atténué comme peut l'être le souvenir d'une vieille douleur, il se traverse plutôt qu'il ne se lit et fait penser à ces œuvres impressionnistes dont le sens s'affirme avec le recul.

Patrick Raynal

Les maximes de Somerset Maugham

Les leçons de sagesse d'un Anglais qui n'était ni un homme du dix-neuvième siècle ni un moderne, ni un contemporain

THE SUMMING UP
Mémoires
de W. Somerset Maugham. Traduit de l'anglais par Paul Couturiau et Sabine Delattre. Préface d'Hector Bianciotti. Editions du Rocher, 356 p., 140 F.

Pour un écrivain trop illustre et dont la prose a été défigurée par les plus beaux visages de Hollywood, Broadway et West End, comme ce fut le cas de Somerset Maugham, la postérité est une aventure acrobatique qui s'exerce souvent aux dépens de celui qui la recherche ou qui la craint. Or avec ses deux livres de Mémoires, *A Writer's Notebook* (1) paru en 1948, et celui que l'on découvre en traduction française, *The Summing up*, antérieur de dix ans, et dont l'éditeur français a choisi de ne pas traduire le titre, comme pour mieux enfermer Maugham dans les habitudes de paresse des scénaristes – mégot rougeoyant aux lèvres et verre de whisky posé sur la tablette de montage, – il est certain que Maugham (« Môm », s'il vous plaît), s'est assuré un siège peu banal au panthéon des immortels.

Sans doute conscient d'un malentendu qui démodait sa prose, son théâtre, ses nouvelles au fil des ans, cet homme au physique ingrat, né à Paris le 25 janvier 1874 dans un milieu cosmopolite anglais assez fortuné, et qui ne sut écrire et bégayer en anglais qu'une fois complètement orphelin avant d'être formé par les *public schools* de Canterbury (où s'affirme une passion pour Goethe et Schopenhauer), puis, des études médicales à l'hôpital Saint-Thomas de Londres qui inspireront *Liza*, son premier roman, cet étrange caméléon coiffé d'un panama, donc, a réussi à organiser sa mue, à l'insu de ses contemporains et de leurs descendants.

Si la littérature, au prix de quelques efforts, peut réveiller des esprits trop repus, avec Somerset Maugham elle suscite une forme de criminalité qu'aucune école n'aurait l'intelligence de prescrire. Ainsi est-il possible – comme l'a démontré P.D. James, le plus fin limier actuel des lettres britanniques – de passer d'un couloir d'hôpital au divan d'une carrière littéraire, avec palmes, recensions viscérales et, de temps en temps, quelques ressorts usés qui explosent au postérieur de l'artiste. Ainsi rien n'interdirait de donner une comédie de boulevard, après avoir joué au médecin légiste, puis d'écrire, sur le tard, un journal ou bien un volume de Mémoires. Somerset Maugham a fait tout cela. Et tant mieux pour lui. Sinon rien, absolument rien de cette œuvre qui doit bien occuper, en bibliothèque, un bon mètre linéaire, ne subsisterait. Aucune pièce, aucun roman, à peine une nouvelle.

YOUSUF KARSH/IMAPRESS

Somerset Maugham, écrivain trop illustre.

Somerset Maugham, en effet, n'a pas seulement été abusé par les studios de cinéma, qui n'ont jamais amélioré une œuvre, mais il s'est engourdi en donnant souvent l'impression (confirmée par l'auteur dans ses deux recueils de journaux) qu'il subissait l'influence plus qu'il ne l'imposait. Parfois ses nouvelles sont des clins d'œil lancés à Kipling, Stevenson ou Maupassant. Or de toutes les influences qui déterminèrent son ironie mordante, ce sont incontestablement les meilleurs essayistes anglais, Addison, Charles Lamb ou Hazlitt, sans oublier Oscar Wilde, qui ont fourni à Maugham sa meilleure veine : une prose réflexive et aphoristique.

Le dilemme de Somerset Maugham fut celui d'un écrivain enferré dans les ornières peu subtiles d'un réalisme alimentaire et qui soudain découvre – l'Angleterre l'ayant toujours intimidé – le génie de la clarté dans la littérature du dix-huitième siècle. *« J'ai un esprit clair et logique, mais peu subtil et guère puissant »*, écrit-il dans *The Summing up*, après avoir reproché à Henry James d'avoir ignoré jusqu'à la syntaxe anglaise ! Mais dans ces outrances polies et délicieuses, on décèlera sans mal l'homme de lettres confessant ses premières tentatives dans une langue qui, au départ, n'était pas la sienne.

Pas fait pour la volupté

Fasciné au début de sa carrière par le brio (et peut-être aussi les frasques) d'Oscar Wilde, l'auteur fait cette remarque : *« Consterné par la pauvreté de mon vocabulaire, je me rendis au British Museum muni d'un crayon et de papier. Je pris note des noms de bijoux curieux, des nuances byzantines de vieux émaux, des sensations subtiles se dégageant de certaines étoffes et j'élaborai des phrases savantes dans lesquelles les introduire. Par bonheur, je n'ai jamais eu l'occasion de les employer : ces notes sont abandonnées dans un vieux carnet, à la disposition de quiconque... »*

Sous cet humour inédit perce l'assurance d'un homme que la célébrité ennuie, comme un vieux candélabre terni : *« Je passerais plus volontiers un mois sur une île déserte avec un vétérinaire qu'avec un premier ministre »*, dit-il sans sourciller. Ce livre, qu'il pensait être son testament, fourmille de petites pensées qui eussent réjoui La Rochefoucauld ou Chamfort.

Evoquant la prose irréprochable de Swift, Maugham a ce commentaire : *« La perfection a cependant un grave défaut : elle peut générer l'ennui. »* Somerset Maugham ne s'est pas risqué à appliquer la formule à sa vie car elle fut tout sauf parfaite. Notant avec regret qu'il n'était pas fait pour la volupté, il n'oublie pas non plus de s'interroger sur le sens d'une œuvre ou d'une existence qu'il estime, en partie, ratées. Un tel aveu ne manque pas de panache.

Et avec des accents stoïciens, Maugham avoue avoir envie de se précipiter vers la mort *« comme vers les bras d'une maîtresse »*. Maîtresse, gigolo napolitain ou faucheuse, la mort est l'une des préoccupations constantes de ce livre qui voudrait être un testament alors qu'il n'est en vérité qu'une sorte de manuel de vie à l'usage des jeunes artistes ; et comme le laisse entendre Hector Bianciotti dans sa préface, Maugham était un moraliste dont certaines des réflexions visent bien plus haut que le bon sens qu'elles expriment.

Ecrivant : *« L'égoïsme rend l'homme peu enclin à accepter l'absurdité de l'existence »*, Somerset Maugham montre certes qu'il a lu quelques philosophes, mais surtout qu'il a retenu leurs meilleures leçons de prudence. Cet Anglais n'était ni un homme du dix-neuvième siècle, ni un moderne, encore moins un contemporain. Il n'était d'aucun temps et de tous. Et sa longévité presque obscène (il est mort à l'âge de quatre-vingt-onze ans dans une villa de la Côte d'Azur) ne doit pas rendre superstitieux les lecteurs (ou les écrivains) qui n'ont pas encore rédigé leurs dernières volontés.

Si, avec le concours du cher Oscar Wilde, on doit rappeler que *« la sagesse vient souvent en hiver »*, on ne saurait s'en contenter dans les moments les plus incertains. C'est pourquoi il faut se hâter d'écrire ses Mémoires, quitte à se répéter, et laisser de côté, aussi bizarre que cela paraisse, l'essentiel, c'est-à-dire la vie.

Gilles Barbedette

(1) Paru en français sous le titre *Et mon fantôme en rit encore. Journal 1892-1944*, Editions du Rocher (*le Monde* du 13 octobre 1989).

Brodkey, le cauchemar des traducteurs

Rencontre avec un grand écrivain new-yorkais

HISTOIRES SUR UN MODE PRESQUE CLASSIQUE
de Harold Brodkey. Traduit par Michel Lederer. Grasset, 333 p., 125 F.

Les admirateurs de Harold Brodkey sont des gens courtois, mais il n'empêche ! L'envie de lui intenter un procès en rétention de chef-d'œuvre a dû les démanger plus d'une fois. Le grand écrivain new-yorkais, si peu connu en France, n'affirme-t-il pas avec le plus redoutable sérieux qu'il joue de sa plume depuis l'âge de six ans ? Pourtant, la part immergée de cette œuvre, que l'on sait chatoyante et profonde comme un lac de montagne, se résume à deux magnifiques recueils de nouvelles : *Premier amour et autres chagrins* (1) et *Histoires sur un mode presque classique*.

« Enfant, je cachais mes textes, chez un ami, afin que mon père ne les trouve pas, affirme Harold Brodkey. *Mon père adoptif était très possessif et me voulait tout à lui. »* Mais après ? L'habitude des écrits souterrains lui est apparemment restée, jointe à une délicate ironie. Installé dans le bar d'un hôtel parisien, lors d'un récent séjour en France, il explique d'un air faussement innocent que *« publier, c'est être un parleur, alors qu'écrire, c'est être un écouteur »*. Et d'ajouter qu'il aurait aimé procéder autrement, mais qu'il ne peut décidément faire qu'une chose à la fois.

Comme un enfant pris en faute, il se justifie d'un sourire. *« A New-York, mes nouvelles ont paru dans un livre assez gros pour tuer quelqu'un ! »*. Ses premières victimes, en l'occurrence, furent les traducteurs, qui tombaient en catalepsie au bout de quelques chapitres. Cet auteur apparemment si limpide, dont les écrits se dégustent par longues gorgées, donne des sueurs froides à ceux qui transcrivent sa langue. L'un des ses éditeurs allemands a ainsi « usé » deux personnes, la première ayant déclaré forfait pour dépression nerveuse. Un autre a décidé de mettre dix individus sur l'affaire et Grasset, l'éditeur français, choie son propre traducteur qui souffre d'un ulcère à l'estomac.

Tout comme sa langue se dérobe, Harold Brodkey a longtemps fui les regards et l'âge qui s'avance. *« Je suis resté jeune longtemps*, observe-t-il, *mais j'ai commencé de vieillir lorsque j'ai été publié. »* A soixante ans, pourtant, il paraît avoir pris son parti, et au-delà, des mauvais tours du temps qui passe. *« Ce fut un long voyage*, dit-il *et comme lorsque l'on tombe amoureux : à la fois beau, excitant et un peu horrible. »*

Nanti d'une canne et d'un chapeau pour visiter Paris, il « surjoue » donc les grand-pères, avant de regagner sa maison des environs d'Albany, dans l'état de New-York, où il travaillera derrière l'une de ses soixante-quinze fenêtres. Car Harold Brodkey semble décidé à sacrifier le temps sur l'autel de la littérature. Son grand œuvre, qui s'intitulera *Runaway Soul (L'Ame fugitive)* serait, dit-on, en cours d'achèvement. Pas moins d'un petit millier de pages, rédigées au cours des dix dernières années, sur le thème de l'amour dans un univers miné par le péché originel. Tremblez, traducteurs !

Raphaëlle Rérolle

(1) Publié en 1988 chez Grasset.

Le lifting d'Agatha Christie

« Le Masque » publie une nouvelle traduction de tous les romans de la « reine du crime »

ŒUVRES COMPLÈTES
d'Agatha Christie. Librairie des Champs-Elysées, « Le Masque ». Volume 1 : les années 20-25, 1306 p., 125 F. Volume 2 : les années 26-30, 1268 p., 125 F.

Si les princes du crime sont légion, il n'y a qu'une seule reine, incontestée : Agatha Christie. Coup de chance, on vient de fêter son centenaire.

C'est l'occasion pour son éditeur français, « Le Masque », de rééditer, par tranche de six ou sept romans regroupés sous la célèbre couverture jaune, ses œuvres complètes. Les deux premiers volumes (douze romans, donc) viennent de paraître. L'année 1991 en verra quatre autres.

S'il ne s'agissait que de réédition, l'événement serait déjà notable. Regrouper dans sa bibliothèque, pour la somme relativement modeste de 125 francs par volume, l'œuvre d'Agatha Christie, assortie de préfaces bien documentées de Jacques Baudou, d'une bibliographie et d'une filmographie complète de Schléret, voilà de quoi satisfaire les amateurs de crimes plus que parfaits.

Mais Michel Averlant, directeur du « Masque », et ses collaborateurs ont pris la décision courageuse de profiter de cette réédition pour faire retraduire tous les romans. Le créateur du « Masque », Albert Pigasse, comme la plupart de ses contemporains, ne parlait pas un mot d'anglais. Les traducteurs laissés à eux-mêmes prenaient avec le texte d'incroyables libertés. Les anciennes traductions sont en fait des adaptations : coupes injustifiées, rajouts de descriptions, de dialogues entiers, et surtout contresens.

Coupes et contresens

Hélène Amalric, directrice littéraire du « Masque », cite, entre autres, la fin des *Dix Petits Nègres*, longtemps incompréhensible dans la traduction française : on apprenait qui était l'assassin, mais, en aucun cas, on ne pouvait deviner de quelle manière il s'y était pris pour mettre en scène son faux assassinat...

Une pléiade de jeunes traducteurs, guidés par Michel Averlant et Hélène Amalric ont donc entrepris de défricher Agatha Christie comme une terre vierge, offrant du même coup au lecteur un plaisir renouvelé : dialogues vifs, réparties à l'emporte-pièce, rigueur dans les descriptions et les explications...

A tout seigneur tout honneur. Il était logique qu'Agatha Christie profite la première de ce bain de jouvence. Les éditeurs du « Masque » n'en resteront pas là : Ruth Rendell, John Dickson Carr seront bientôt édités dans la même collection, une fois les anciennes traductions passées à la moulinette. On aimerait que le travail du « Masque » fasse tache d'huile. Quand donc les autres éditeurs de littérature étrangère, policière ou non, se donneront-ils les moyens de faire revoir les traductions de leurs classiques ?

Alexis Lecaye

هكذا من الأصل

Tahar Ben Jelloun : la poésie et la guerre

Il y a près d'un quart de siècle, Tahar Ben Jelloun fit ses débuts littéraires avec des poésies (*Hommes sous linceul de silence*, Ed. Atalantes, Casablanca). Depuis 1980, il n'avait pas écrit de poèmes. Le récent conflit dans le golfe Persique durant, lequel, comme tant d'intellectuels arabes, Tahar Ben Jelloun a souffert cruellement de son impuissance, lui a inspiré un long chant, *la Remontée des cendres*, encore inédit, dont nous donnons de courts extraits.

J.-P. P.-H.

La Remontée des cendres

Ce corps qui fut un corps ne flânera plus le long du Tigre ou de l'Euphrate.
Ramassé par une pelle qui ne se souviendra d'aucune douleur
mis dans un sac en plastique noir,
ce corps qui fut une âme, un nom et un visage
retourne à la terre des sables,
détritus et absence.

(...)

Ce corps qui fut un rire
brûle à présent.
Cendres emportées par le vent jusqu'au fleuve.
Et l'eau les reçoit comme les restes de larmes heureuses.
Cendres d'une mémoire où perle une petite vie bien simple, une vie sans histoire,
avec un jardin, une fontaine et quelques livres.
Cendres d'un corps échappé à la fosse commune
offertes à la tempête des sables.

(...)

Une voix monte d'un puits sec,
elle vient d'un siècle très ancien
quand Babylone était une prière.
A l'époque le monde ne pouvait mourir,
les enfants disaient : le monde est souffrant mais il ne va pas mourir !

(...)

Bagdad *n'a plus de ventre*
elle a ouvert ses veines
pour un peuple qui a faim
sur le front le portrait du fossoyeur est indemne.

(...)

Pourquoi notre histoire est semée de défaites ?
Est-ce la débâcle des paroles ?
Une poussière blanche tombe sur le visage
c'est un peu du ciel qui nous ferme les yeux.

(...)

O Gens du Bien !
Vous qui parlez de dignité et de courage
vous qui parlez comme des dictionnaires
vous qui érigez la Loi et le Droit
dites-nous si nous sommes dignes sous terre
corps et âmes confondus
sans nom
sans dates.

(...)

Les Rencontres de Fribourg

Sous le titre oscillant « *Tout va bien. Rien ne va plus* », la rencontre franco-allemande d'écrivains qui a eu lieu à Fribourg-en-Brisgau du 23 au 25 avril tentait de dépasser les frontières en réunissant pendant trois jours des auteurs de langue allemande et de langue française, au moment même où s'ouvrait à Leipzig la première Foire du livre de l'Allemagne réunifiée (1). Y participaient notamment des Allemands qui venaient surtout de l'ex-RDA : Brigitte Burmeister, Elke Erb, Bert Papenfus-Gorek ; des Français, François-Régis Bastide, François Bon, Florence Delay, Jacques Roubaud, Michel Tournier, Georges-Arthur Godschmidt (né à Hambourg, qui écrit en français comme en allemand et qui vient justement de publier *la Forêt interrompue*) ; plusieurs écrivains suisses de langue allemande, tels Martin R. Dean (2), Jürg Laederach, Paul Nizon, qui vit à Paris, Erica Pedretti, née en Tchécoslovaquie, qui vit à Neuchâtel, *Ilma Rakusa, slavisante née d'une* mère hongroise et d'un père slovène, qui vit à Zurich, et aussi la Hongroise Agota Kristof (*le Grand Cahier*), émigrée en Suisse depuis 1956 et devenue francophone.

Organisée par la ville de Fribourg et l'Institut français, sous le patronage du Haut Conseil culturel franco-allemand, dans cette vieille cité du Haut-Rhin que s'étaient disputée au cours des siècles les Habsbourg et la maison de France, cette manifestation renouait avec la tradition des colloques entre auteurs français et allemands pour tenter d'établir, avec une meilleure connaissance des littératures respectives, un *débat sur les conditions* et les thèmes d'écriture dans la nouvelle Allemagne et l'Europe nouvelle. Et peut-être un forum permanent d'un « groupe de Fribourg »... Une rencontre avec des auteurs israéliens avait eu lieu l'an dernier.

« L'Europe et ses frontières »... Sur le thème de ce débat sans réponse possible entre des auteurs qui étaient pour la plupart également traducteurs, on pourrait citer une réponse de Florence Delay, qui, en tant qu'écrivain, réclama « *le droit de choisir* [ses] *frontières* ». « *Je suis là où je suis traduite. Il y a les frontières dont on sent les blessures et celles dont on ne sent pas les blessures. D'où l'importance du traducteur, à qui il appartient d'abolir les frontières.* »

La présence, pour l'ouverture officielle, de M. Oskar Lafontaine témoignait de l'importance qu'il accordait à ces rencontres,... à moins que le ministre-président de la Sarre, chargé des relations culturelles franco-allemandes, n'ait voulu, au lendemain d'une défaite politique de M. Kohl, commencer là sa campagne électorale. Ce qui ne fut pas favorablement perçu par la presse locale. Et qui n'avait pas vraiment de rapport avec l'objet du colloque.

N. Z.

(1) « *Tout va bien. Rien ne va plus* ». Une publication bilingue présentant les participants, leur œuvre ainsi que des textes inédits (Editions Isele) est disponible à l'Institut français de Fribourg (Werderring II, 7800 Freiburg). 15 DM.

(2) Michael Lonsdale interprète *les Jardins secrets*, de Martin R. Dean (Gallimard, 1985), au Centre culturel suisse, le jeudi 2 mai à 20 h 30 (38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e).

Mort de Charles Duits

Le poète, essayiste et romancier Charles Duits est décédé, le 4 avril, à l'âge de soixante-six ans. Son livre *André Breton a-t-il dit passe ?*, venait tout juste d'être réédité (« le Monde des livres » du 26 avril) par Maurice Nadeau, son éditeur de prédilection.

Né à Neuilly en 1925, d'un père hollandais et d'une mère américaine, Charles Duits partit aux Etats-Unis en 1940. Sa rencontre avec André Breton, en 1942, à New-York, changea le cours de sa vie. Dès 1943-1944, il collabora aux revues *Tropiques*, *VVV*, *Hémisphères* et, après son retour en France, à *Néon*, *Troisième Convoi* et aux *Lettres nouvelles*, à partir de 1954.

Charles Duits a publié une dizaine d'ouvrages dont *la Salive de l'éléphant* (Losfeld, 1970) et *les Miférables* (Losfeld, 1972), deux érotiques d'une haute tenue littéraire, mais ses deux livres les plus importants sont *le Pays de l'éclairement* (Denoël/Lettres nouvelles, 1967) et *la Conscience démoniaque* (Denoël/Lettres nouvelles, 1974) dans lesquels il relatait son approche et sa pratique des drogues hallucinogènes.

Pierre Drachline

BEAUCHESNE ESSAIS 3

L'écrivain juif et les Évangiles
par
BLUMA FINKELSTEIN
A la lumière d'un siècle de débat
152 pages 150 FF
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

LE VIN, MEILLEUR AMI DE VOTRE FORME ?

Stephan Zweig
publie dans la
Bibliothèque cosmopolite

- AMOK.
- LA CONFUSION DES SENTIMENTS.
- LE JOUEUR D'ECHECS.
- VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME.

EN VITRINE

HISTOIRE

Ceux qui témoignent du siècle

Qui d'entre nous ne connaît une de ces personnes nées avec le siècle, ou presque, et qui ont gardé le souvenir non seulement des grands événements, mais aussi de ce qui, de décennie en décennie, nous a fait entrer dans ce qu'il est convenu d'appeler « les temps modernes » ? Ce sont ces « Témoins » que fait parler Francis Kochert, accompagnant *leurs récits de photographies où* revivent images et émotions d'un temps pas si éloigné.

Tout a commencé, dit-il, par la rencontre d'Adrien Artaud, l'un des derniers survivants des défenseurs, en 1916, du fort de Vaux, pas très loin de Verdun. C'est de là qu'est née l'idée de ce tour de France, réalisé dans l'esprit des compagnons d'autrefois, qui donne la parole aux acteurs – le plus souvent inconnus – d'une Histoire au jour le jour qui a façonné nos générations. Le drame – Verdun, Auschwitz, le débarquement de 1944, la fin de l'Algérie française – côtoie le quotidien, ce qui ne s'est accompli que peu à peu, comme la transformation du monde rural, de la mine, l'instauration des congés payés, et jusqu'au triomphe du rock à Drouot dans les années 60.

« *Kochert*, écrit Jean Vautrin dans une vigoureuse préface, *ne prend pas parti. Ne cherche pas à délivrer de message. C'est de sa sobre objectivité que naît le libre arbitre du lecteur. Ce dernier est placé devant le fait accompli : à lui de choisir les voix qu'il préfère entendre.* » A lire et à voir, pour la nostalgie et souvent l'émotion.

A. J.

➤ **Témoins du XXe siècle, du fort de Vaux au Golf-Drouot**, *de Francis Kochert, Casterman, 120 p., 120 F.*

POÉSIE

Martin des brumes

Yves Martin est, derrière son air patelin, un homme dangereux. Poète, nouvelliste et chroniqueur de lui-même, il a, en une quinzaine d'ouvrages pour la plupart introuvables aujourd'hui, constitué une œuvre unique dans le paysage littéraire contemporain.

Aventurier du bitume parisien, « *Robinson de la rue Marcadet* », Yves Martin compose ses poèmes en marchant.

Il a établi ses quartiers de poésie dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Il en arpente les rues autant en flâneur qu'en voyeur.

En prose ou en vers, Yves Martin ne respecte aucune règle établie mais, s'il bouscule les formes, en insultant « *au hasard vivants et morts* », c'est pour mieux faire passer la houle de ses mots. Cette folie qui habite ses poèmes et les rend si tendres sous les outrances.

P. Dra.

➤ **La mort est méconnaisssable**, *d'Yves Martin, Table rase. Ecrits des Forges (BP 23 77241 Cesson cedex), 142 p., 85 F.*

➤ **Testament zéro**, *d'Yves Martin, La Bartavelle (les Grands Bois, les Bouleaux, n° 53 05000 Gap), 124 p., 75 F.*

➤ ***Je n'ai jamais su choisir***, *d'Yves Martin, La Bartavelle, 46 p., 50 F.*

□ **Osvaldo Soriano à la FNAC.** – La FNAC organise, mardi 7 mai, une rencontre avec l'écrivain argentin Osvaldo Soriano qui publie *la Révolution des gorilles* chez Grasset (FNAC Etoile, à 17 h 30).

□ **Rectificatif.** – Le livre de Jacques Givet dont nous avons rendu compte dans « le Monde des livres » du 26 avril s'intitule *la Passerelle des émigrants* (Stock), et non « des émigrés », comme nous l'avons indiqué par erreur.

EN POCHE

Voyages, voyages...

Avec huit volumes, la Petite Bibliothèque Payot démarre en rafale une nouvelle collection, « Voyageurs », qui s'annonce – si l'on continue du même train – d'une très originale diversité (1). Car s'il s'agit toujours de « voyages », ce peut être à travers les terres mal connues de la planète – de Bornéo aux sources du Nil, – mais aussi dans le temps, en suivant corsaires, flibustiers, pirates et chercheurs d'or, au cœur des sociétés (*les Russes, Chroniques japonaises*), quand ces différents genres ne se mélangent pas, comme au fil de *la Voie cruelle*, récit d'un raid automobile en Afghanistan à la veille de la seconde guerre mondiale.

Beaucoup d'aventures, de souvenirs, de témoignages, des traductions et des rééditions françaises. Autant de plongées, vécues comme en direct malgré le décalage des décennies sinon des siècles, au cours desquelles le lecteur trouvera à découvrir et à apprendre.

A. J.

(1) *Les Russes*, de Colin Thubron, traduit de l'anglais par Bernard Blanc, 391 p. ; *Aux sources du Nil*, de R. Burton et J. Speke, 322 p. ; *Chroniques japonaises*, de Nicolas Bouvier, 290 p. ; *Au cœur de Bornéo*, de Redmond O'Hanlon, traduit de l'anglais par Gérard Piloquet, 290 p. ; *la Route de Silverado. En Californie au temps des chercheurs d'or*, de R.L. Stevenson, traduit de l'anglais par Robert Pépin, 509 p. ; *Corsaire de la République, Voyages, aventures et combats*, de Louis Garneray, 357 p. ; *les Pirates, forbans, flibustiers, boucaniers et autres gueux de mer*, de Gilles Lapouge, 234 p. ; *la Voie cruelle. Deux femmes, une Ford vers l'Afghanistan*, d'Ella Maillart, 371 p.

● Du magnifique *Feu pâle* de Vladimir Nabokov, opportunément repris en « Folio » Gallimard (n° 2252), dans la traduction de Raymond Girard et Maurice-Edgar Coindreau, Mary McCarthy écrit dans sa préface (traduite par René Micha) : « *Cette œuvre (...), mi-prose, mi-poème, est une création d'une beauté, d'une originalité parfaites : offrant tout à la fois la symétrie, la singularité et la vérité morale. On peut y voir un objet de curiosité. Ce n'en est pas moins une des plus grandes œuvres d'art de ce temps : le roman moderne que nous croyions mort et qui n'était qu'endormi.* »

● Tandis que le premier volume des œuvres complètes de La Fontaine (*Fables et contes*), dans l'édition de Jean-Pierre Collinet, sort dans la « Pléiade » et que les *Fables* sont en poche dans la collection « Folio » Gallimard – toujours dans l'édition de Jean-Pierre Collinet – (*le Monde* du 19 avril), *les Amours de Psyché et de Cupidon* est publié par le Livre de poche « Classique », avec une introduction, des commentaires et des notes de Michel Jeanneret. En outre, précise l'éditeur, cette édition « *reproduit pour la première fois le texte dans sa version originale* » (n° 6702).

● *Le Pousse-pousse*, de Lao She, paraît en Livre de poche « Biblio » (n° 3155, traduit du chinois par François et Anne Cheng) : un texte qui fait vivre un Pékin aujourd'hui disparu, celui des années 20 et 30, avec son petit peuple, « *ses métiers, ses petits trafics, sa langue savoureuse, ses misères et ses fêtes* », écrit Anne Cheng dans sa préface.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Une romancière de Hanoï

LA MESSAGÈRE DE CRISTAL
de Pham Thi Hoài.
Traduit du vietnamien et préfacé par Phan Huy Duong. Editions Des Femmes, 212 p., 95 F.

« *Il n'est pas bon d'être vietnamien dans le monde d'aujourd'hui.* [...] *Il n'est pas bon d'être jeune dans le Vietnam d'aujourd'hui.* [...] *Il n'est pas bon d'être femme dans le Vietnam d'aujourd'hui.* [...] *Il n'est pas bon d'être écrivain dans le Vietnam d'aujourd'hui.* » Voilà le premier roman qui nous vienne du Vietnam depuis des décennies. Ainsi, dès la préface de cette *Messagère de cristal*, s'annonce, sans détours, la véritable douleur d'un livre surprenant et beau sur la difficulté d'être vietnamien. D'être vietnamienne.

Un roman qui vous retient parce qu'il a un ton féroce et tendre; un ton qui vient d'ailleurs, dans sa construction, ses références, son rapport à la réalité, à la quotidienneté dans la capitale d'un pays dont nous ne savons presque rien et qui se dérobe régulièrement à nous, longtemps fermé aux voyageurs, même s'il s'ouvre aux devises des touristes et des hommes d'affaires. Un pays à peu près entièrement inexploré sur le plan de la littérature récente, si l'on excepte la parution aux Editions de l'Aube d'*Un général part à la retraite*, des nouvelles de Nguyen Huy Thiep, que l'on considère comme le plus grand écrivain actuel, tandis que les éditions Des Femmes annoncent *les Paradis aveugles* de Duong Thu Huong, qui vient d'être arrêtée (*le Monde* daté 21-22 avril). Par ailleurs, il faudra encore attendre pour en connaître davantage puisque l'opération des « Belles Etrangères Vietnam », prévue pour la rentrée par le ministère de la culture, a dû être reportée faute d'un accord des deux parties sur les auteurs à inviter...

Née en 1960, Pham Thi Hoài, archiviste à l'Institut d'histoire de Hanoï, qui a fait ses études de littérature dans les années 80 dans les universités d'Allemagne de l'Est, semble ne rien ignorer de la culture européenne. Traductrice d'allemand, elle a traduit de nombreux auteurs, notamment Gunter Grass (*le Tambour*), Kafka, Dürrenmatt. Son père, instituteur, entré dans la Résistance à quatorze ans, ne fut jamais accepté dans le Parti communiste parce qu'il descendait d'une famille d'obscurs fonctionnaires de l'administration coloniale. Elle a commencé à écrire en 1983, sans pouvoir publier ses premières nouvelles – notamment *Cinq jours*, sous prétexte qu'elle « *salissait la dignité de la femme* » – ainsi que trois essais sur l'art d'écrire comme manière de se situer dans le monde. *Cinq jours* sera finalement publié en 1987 à la faveur de la tentative d'ouverture dans le domaine politique, économique et culturel lancée par le Parti qui, en incitant les écrivains à « *ne pas courber la plume* », avait fait apparaître de jeunes écrivains et critiques. Ceux-ci, jusqu'en 1989, commencèrent à parler de l'autorépression subie pendant les années de guerre et à revendiquer la liberté d'écrire.

PUBLIÉ à Hanoï en 1988, d'abord avec des coupures dans la revue officielle de l'Union des écrivains, puis intégralement par la maison d'édition des jeunes de Saïgon, *la Messagère de cristal* est son premier roman. « *J'ai vécu. J'ai grandi. Ma mère ne m'a jamais embrassée. La pluie était salée, la soupe était fade. Plus fade encore le flot des leçons à l'école. Les maîtres agonisaient, les élèves agonisaient. Il m'est resté quelques souvenirs amers. Quelques doux rêves, surtout vers minuit...* »

D. R.
Pham Thi Hoai

Sans travestissement idéologique ou militaire, avec un humour caustique et poétique à la fois et une liberté d'écriture particulièrement attachante, c'est l'histoire d'une famille de Hanoï contée à la première personne par Hoài, une jeune femme qui a l'âge de l'auteur. Qui est habitée par un immense besoin de tendresse dans un monde qui en manque singulièrement, assoiffée d'amour : « *Les années ont passé, je suis restée fidèle à ma classification des hommes*, écrit-elle. *Il n'y a jamais eu que deux espèces : ceux qui sont capables de tendresse et ceux qui ne le sont pas.* »

Autour de Hoài, sa sœur jumelle Hàng et ses deux frères Hac et Hùng, sans oublier Hon, la petite sœur, la dernière-née. Autant de prénoms difficiles à distinguer quand on n'est pas vietnamien !... Quinze années s'écoulent, depuis la fin des guerres, quinze années qui sont la vie normale d'une femme nourrie des livres de la bibliothèque de son père, qui aspire à l'extase ou au néant. Qui se sent à l'étroit dans ce Vietnam soigneusement oublié par un Occident amnésique, grandie entre la génération de ses parents et la sienne, entre Baudelaire et Cholokhov (« *Rien que des Russes et des Français. Si l'on ne peut faire autrement que choisir un quelconque modèle, je souhaite aux générations à venir un cadre plus universel* »). Un être qui refuse la contrainte de l'uniformisation, qui refuse les modèles, aussi bien le communisme que la soumission au juste milieu, qui refuse d'être adulte : « *Je refuse de faire partie d'une génération. Je refuse tout uniforme. Ils sont toujours trop étroits ou trop larges pour moi. Qu'on me laisse nue, avec ce corps flétri qui, très tôt, s'est arrêté de grandir.* »

VISION effroyablement pessimiste qui ne laisse d'issue à aucun de ses personnages : Hac, le frère aîné, le délinquant aux multiples maîtresses, qui quitte l'école à treize ans, pratique des petits métiers – trafiquant de tickets, vendeur de journaux, cyclo-pousse –, s'engage dans l'armée, déserte, s'engage encore et, devenu patron des paris clandestins, sera ruiné par les jeux de hasard pour n'avoir pas cru que le gros lot pouvait sortir soixante-dix fois de suite : Hùng, le second frère, le médiocre, bardé de diplômes soviétiques, l'homme du juste milieu, « *conciliant en tout, aimant un peu tout, universaliste et superficiel en tout* », qui renoncera à l'amour fou avec une danseuse texane laissée là par les Américains pour un poste de responsabilité, terrifié dans une vie sans drame à l'idée de perdre sa sécurité ; Hàng, la sœur jumelle, une femme exceptionnelle, belle, intelligente, ambitieuse, séductrice, qui va accepter de se plier aux normes de la société et, plutôt que le poète qu'elle aime et qui sait « *chanter, aimer, rêver* », va choisir, parmi ses trois cents prétendants, de faire un mariage d'argent ; l'auteur enfin, vilain petit canard qui aura attendu quinze ans un homme qui ne reconnaîtra pas la femme séduisante qu'elle est devenue.

Tous brisés, à la fin, dans ce monde où les hommes n'ont plus de visage et qui ne laisse aucune chance de vivre à la petite sœur cadette, Hon, au teint de cristal, tendre et fragile, comme un ange, qui souriait toujours et distribuait à tous des baisers à l'odeur de lait...

Pourtant, même si cette « messagère de cristal » ne peut que mourir, le premier roman de Pham Thi Hoài n'a rien d'une lamentation : l'auteur, qui se réclame de Gunter Grass, et de son nain au cri vitricide, ne veut pas grandir. Elle fait pivoter, comme dans un Rubik, les facettes d'une réalité qui glisse dans la lumière et, avec une féroce moquerie à l'égard de sa propre nostalgie, elle soumet les quatre cents carrés du carrelage de sa chambre à un bombardement d'expériences, d'ellipses, d'interférences et de styles, elle se répète comme si elle passait par les mêmes endroits, pastiche le Nouveau roman, semble s'amuser de sa douleur pour nous livrer, finalement, bravache, ce Rubik en désordre qui rend visible par bribes le monde bouleversé qui est le sien.

Hôtel Taylor

Une anglaise, dans la lignée de Jane Austen ou Barbara Pym

MRS. PALFREY, HOTEL CLAREMONT
d'Elizabeth Taylor.
Traduit de l'anglais par Nicole Tisserand.
Rivages, 214 p., 99 F.

Située dans la lignée bien connue qui va de Jane Austen à Barbara Pym, Elizabeth Taylor, qui fut longtemps victime auprès des éditeurs français d'un nom trop célèbre, est enfin traduite en français : deux des quelque quinze ouvrages (romans et nouvelles) qui furent publiés de 1945 à 1976 ont maintenant paru en France ; après *Angel* (1), qui conte la grandeur et la décadence d'une adolescente mythomane qui deviendra l'une des romancières les plus populaires de son époque, *Mrs. Palfrey, Hôtel Claremont* reprend, sur un mode moins tourmenté, le thème souvent dépeint par Elizabeth Taylor de la solitude et d'une nécessaire résignation. Le roman met en scène un cercle de vieillards qui, comme les passagers de Henry Green dans *En gare*, attendent un événement dont il n'est jamais question, tout en bavardant de choses et d'autres dans l'un de ces petits hôtels confortables et impersonnels qui longent Cromwell Road. Tels « *les pots de fleurs remplis de vieille terre, dans lesquels plus rien ne pousse* », qui garnissent les fenêtres des maisons délaissées, ils sont là, animés d'un secret désespoir, d'une méchanceté qui parfois les déborde, et, surtout, préoccupés de faire illusion et de cacher leurs innombrables petites misères, chacun maintenant de son mieux « *l'échafaudage destiné à sauver la face* », tout en guettant les signes d'effondrement chez le voisin. Un cran moins avancé dans la déconfiture que les redoutables personnages de Muriel Spark, dans *Memento Mori*, ils conservent, à force de s'épier les uns les autres, une grande dignité.

Lorsque Mrs. Arbuthnot, incapable de lutter davantage, devra partir en maison de santé, elle annoncera à ses amis envieux qu'elle se rend « *dans un petit hôtel tranquille en banlieue de Londres* ».

Une femme vieillissante

Bien entendu, on n'entendra plus parler d'elle. Mr. Osmond, cependant, continuera d'écrire des lettres inutiles et enflammées, intitulées « *Monsieur le ministre* », et Mrs. Post d'agiter les aiguilles de son éternel tricot, tandis que Mr. Burton, comme à l'habitude, ira chez son coiffeur. Mrs. Palfrey, quant à elle, héritière des bâtisseurs de l'Empire, est la plus digne de toutes « *ces vieilles dames riches* », comme les appelle Ludo, le jeune romancier devant la porte de qui Mrs. Palfrey eut, par un jour de pluie, la bonne fortune de s'effondrer. Lorsque Elizabeth Taylor écrivit ce livre, le dernier roman publié de son vivant, elle avait, on peut l'imaginer, une connaissance directe des états et des angoisses qu'elle dépeignait. Le dosage est subtil entre l'émotion qui se dégage de certaines scènes et répliques, la cruauté des situations représentées et l'humour présent d'un bout à l'autre. Un tel livre a la rare qualité d'être d'une parfaite justesse de ton : qu'Elizabeth Taylor soit Mrs. Palfrey, une femme vieillissante, solitaire et héroïque, ou le jeune romancier Ludo, qui étudie Mrs. Palfrey afin d'écrire son roman sur la vieillesse, les deux points de vue s'éclairent et se complètent l'un l'autre, sans que jamais on verse dans l'attendrissement ou, au contraire, dans la froideur.

« *Nous ne sommes pas autorisés à mourir ici* », déclare simplement Mrs. Palfrey à Ludo lorsqu'elle lui montre l'hôtel ; d'une telle phrase, il dégage le sens et l'ironie involontaire en la reprenant pour y ajouter sa signature. Mrs. Palfrey est en effet bien élevée, c'est-à-dire qu'elle se soucie avant tout de respecter la mesure et d'agir « *comme il convient* ». Nous sommes là dans le monde de Jane Austen, celui de la prudence, et de Barbara Pym, un monde à l'entrée duquel on pourrait, comme en bibliothèque, apposer le panneau « *Parlez peu, marchez doucement* ». La mort, avec ce qu'elle comporte de violent, de spectaculaire et d'irrémédiable, en est forcément exclue, comme l'est, de façon générale, toute émotion pour peu qu'elle menace de devenir trop intense.

Cette vie restreinte qu'ont décrite tant de romancières anglaises atteint, dans ce roman d'Elizabeth Taylor, à sa plus parfaite expression, puisqu'elle se trouve justifiée par la situation choisie : la vieillesse, cet amenuisement de la vie. L'existence de Mrs. Palfrey et de ses compagnons est composée de petits riens, de ces choses si dénuées d'importance que nul ne songerait à les remarquer, d'un vide et d'une attente indéfinie où le plus petit mouvement, une simple modification de la respiration, prend une importance et un sens ; et cette acuité de perception, mêlée d'humour et, parfois, de tendresse, constitue la poésie d'un tel livre.

Christine Jordis

(1) Hachette, 1988.

Nos ancêtres les dinosaures

CIEL ANCIEN TERRE NOUVELLE
de Ginevra Bompiani.
Traduit de l'italien par René de Ceccatty.
L'Arpenteur, 125 p., 82 F.

C'est une journée bien peu particulière. Un dimanche à Rome, dans une ville désertée pour un week-end. Trois vieux partagent un appartement et leurs souvenirs. Guido l'architecte, qui essaie d'écrire sur son beau-frère, un musicien inconnu qui a passé la fin de sa vie dans ce même appartement. Sa sœur, enfermée dans sa folie, sans mémoire. Sa femme, qui ne sort quasiment plus de chez elle, car dehors « *elle se trouve entourée par le nouveau monde : un monde de petits pouvoirs hystériques, qui s'enchevêtrent inextricablement sans se reconnaître, haussant constamment la voix et le tir l'un sur l'autre* ».

Guido, aussi, est confronté à ce monde nouveau. Il en a profité. Il a exercé du pouvoir. Il a réussi. Et il avait presque toujours à côté de lui son vieil ami devenu son beau-frère, Alessandro, qui semblait avoir renoncé au monde, l'avoir abandonné. Maintenant qu'il ne travaille plus, qu'il n'exerce plus son pouvoir que sur son appartement et ses fantômes, il se retrouve encore face à cette présence provocante. Lui, l'homme d'action, de volonté, s'interroge désormais sur cet homme d'abandon qu'était Alessandro : « *Et n'est-ce pas là, cet abandon érigé, ce que chacun essaie d'atteindre dans sa vie : n'est-ce pas le but de la vie même ? C'est là que fleurit l'inspiration, la plénitude, l'être en soi-même (et la voie d'issue).* »

S'abandonner n'est pas renoncer. C'est, au contraire, se révolter. C'est le seul moyen de refuser de jouer le jeu de la représentation, de la « *comédie de la volonté* », auquel Guido s'est si souvent prêté. Comme lui-même était provoqué par Alessandro, il provoque à son tour son gendre, qui veut voir « *le monde tel qu'il est, sans illusion, sans fioritures. Le voir et l'accepter* ».

Ce monde-là, désormais, Guido le refuse : « *Parmi les dinosaures, il paraît qu'il y en avait un plus petit, dressé, avec un squelette pareil au squelette humain ;* [...] *son évolution le menait peu à peu à l'intelligence, une intelligence douce, tranquille, d'herbivore, qui aurait fini par lui ouvrir l'empire pacifique de la terre... Mais à un certain moment, un être beaucoup plus petit, plus rusé, plus nerveux, ridicule et intrigant lui passe devant ! Quand il était prêt à accomplir le dernier pas qui l'aurait amené à l'humanité, une catastrophe naturelle le balaie de la Terre et le singe prend sa place !* [...] *Je suis convaincu, je ne sais pas pourquoi, que ç'aurait été un homme cent mille fois meilleur !* »

Ginevra Bompiani n'explique pas, elle constate. Son style, sec et précis, cerne les personnages. Par descriptions successives (de leurs actes, de leurs comportements, de leurs paroles, de leurs pensées), au moyen de phrases courtes, elle les enveloppe, les pénètre. Déjà, à propos de son premier ouvrage traduit en français (1), Calvino commentait : « *L'écriture de Ginevra Bompiani vise la précision introspective.* » Dans *Ciel ancien, Terre nouvelle*, elle a visé juste.

Alain Salles

(1) *Les Règnes du sommeil*, Verdier, 1986 ; L'Arpenteur a également publié, en 1989, *l'Etounli*.

Lovecraft et ses paradoxes

H. P. LOVECRAFT CONTRE LE MONDE CONTRE LA VIE
de Michel Houellebecq.
Éd. du Rocher, collection « Les infréquentables », 136 p., 89 F.

Ceux qui ont gardé de leurs lectures de jeunesse le fascinant souvenir de *Démons et merveilles* seront naturellement attirés par ce *H. P. Lovecraft, Contre le monde, contre la vie*, de Michel Houellebecq. Il n'est pas sûr que tous en reviennent comblés, ne serait-ce que parce que nulle part – est-ce un choix ? – n'est cité ce titre qui a fortement contribué à la célébrité en France de l'auteur américain. Ensuite parce que ce petit volume laisse parfois la curieuse impression que l'on a voulu trop en dire ou pas assez, quitte pour le lecteur à se tourner vers d'autres sources pour en savoir plus. Exemple mineur mais significatif : c'est une chose de rapporter que Lovecraft conseillait de « *ne pas abuser des adjectifs tels que monstrueux, innommable, indicible...* » ; c'est s'arrêter un peu tôt en chemin que d'observer que ce conseil est, de sa part, « *assez étonnant* ».

Inévitable, dira-t-on, dès lors que Lovecraft n'est lui-même que paradoxe, témoin changeant, se contredisant d'un texte à l'autre. Pour preuve ce New-York où il manque d'abord « *s'évanouir d'exaltation esthétique en admirant le point de vue – ce décor vespéral avec les innombrables lumières des gratte-ciel* », pour ensuite rapporter d'une visite au quartier de Lower East Side le souvenir des « *crevasses béantes de ces horribles maisons* », de « *l'alignement de cuves cyclopéennes et malsaines, pleines jusqu'à déborder d'ignominies gangrenées...* ».

Il est vrai qu'il ne s'agit pas tout à fait du même New-York, ni de la même époque. Le premier est entrevu à la lumière d'un bref amour conjugal qui marqua d'une césure d'à peine deux ans la vie de ce visionnaire foncièrement pessimiste, à la recherche d'une sorte de mal absolu, qui se refuse à croire que « *le réalisme soit jamais beau* ». Le New-York de Lower East Side est au contraire celui de la déception sentimentale, celui surtout des immigrants des années 20, que Lovecraft ressent comme « *de monstrueuses et nébuleuses esquisses du pithécanthrope et de l'amibe, vaguement modelées dans quelque limon puant et visqueux...* ». Car voilà le Lovecraft fondamentalement raciste, ce gentleman aux mœurs austères et policées, conservateur invétéré, que révulse littéralement la promiscuité de « *nègres* », de « *mongoloïdes* », de « *juifs à face de rat* » – dont il ira même jusqu'à envisager l'élimination par les gaz. Ce qui ne l'empêcha pas de prendre pour compagne une juive divorcée, Sonia, son seul amour, à qui il revint, il est vrai, d'avoir pris toutes les initiatives. On n'en est pas à un paradoxe près...

Il n'est pas sûr que le livre de Michel Houellebecq offre une clé pour ce qu'il appelle lui-même « *les grands textes* » de Lovecraft. On a parfois le sentiment d'un portrait « en creux » du personnage où se discerne de manière délibérée ce qu'il ne fut pas, ce qu'il refusa, ses phobies plutôt que ses goûts, son inspiration (malgré quelques allusions à Edgar Allan Poe), ce qui nourrit enfin sa fabuleuse – dans tous les sens du terme – capacité créatrice.

Paradoxe encore, c'est dans de longs extraits de correspondances avec les interlocuteurs les plus divers que se révèle un homme si sûr de lui que son orgueil est sans limites – « *Le seul lecteur dont je tienne compte, c'est moi-même* » – mais aussi généreux, d'un désintéressement total, tout naturellement voué au rôle de victime non seulement dans les profondeurs atroces où il nous plonge mais aussi dans sa propre vie. Souliez-vous qu'il fût un personnage simple ?

A. J.

► **Signalons la sortie d'un autre texte de Michel Houellebecq, *Rester vivant*, qui vient de paraître aux éditions de la Différence (46 p., 49 F).**

هكذا من الاصل

24 Un 1er mai bien terne
— La crise des industries de l'armement
25 Le Monde Affaires
30 Les réunions du FMI et de la Banque mondiale
31 Bourse de Paris
32 Inauguration de la chaîne franco-allemande

Les négociations commerciales internationales

Tokyo rejette le projet de la Commission de Bruxelles sur les limitations de ventes d'automobiles

Les constructeurs japonais d'automobiles devront autolimiter leurs ventes en Europe de 1993 à 1998 pour n'atteindre, à *cette date, que 17 % du marché,* contre 11 % en 1990. Ensuite leur entrée sur le marché européen sera libre. Telle est la *« position de négociation »* qu'a fixée la Commission européenne réunie mardi 30 avril. Les Japonais ont immédiatement *dénoncé cette proposition.* Tokyo refuse, en effet, de comptabiliser, dans son quota, les voitures produites en Europe par les fabricants nippons.

L'entrée des voitures japonaises est aujourd'hui limitée dans plusieurs pays européens : la France, *l'Italie, l'Espagne, le Portugal,* la Grande-Bretagne. A partir du 1er janvier 1993, ces régimes nationaux *doivent laisser la place* à un régime harmonisé au sein du grand marché unique. Mais lequel ? La question concerne bien entendu les constructeurs automobiles européens mais aussi les douze Etats membres et les Japonais. La proposition mise au point mardi 30 avril par Bruxelles doit donc être d'abord examinée par le conseil des ministres de Douze – sans doute le 13 mai au niveau des ministres de affaires étrangères, – puis les négociations pourront s'ouvrir avec Tokyo. La Commission espère que tout sera bouclé *avant le mois de juillet. Il faut aller* vite, puisque dix-huit mois sont nécessaires pour que le régime commun soit adopté par les différents parlements.

Sur le principe, la proposition de *Bruxelles ressemble à celle faite* l'an passé : obtenir pendant une période provisoire un accord d'au*to-limitation des Japonais* afin d'échapper à une plainte auprès GATT, comptabiliser toutes les voitures nippones – qu'elles soient importées du Japon, produites en Europe ou en Amérique – et demander que la montée des Japonais ne soit pas trop « ciblée » dans les pays aujourd'hui fermés comme la France. Depuis un an, la Com*mission a toutefois ajouté à ce dis*positif des mesures de soutien à l'industrie européenne, dont on attend le détail : aides à la recherche et à la formation. Mais la différence est dans les chiffres, Bruxelles étant légèrement plus protectionniste qu'à l'été dernier.

A cette date, la Commission proposait un délai de cinq ans et une pénétration des groupes japonais représentant 18,7 % du marché en 1998. La France, comme l'Italie, avait violemment condamné cette *« proposition sans mandat »,* car *elle revenait à réserver* toute la croissance future du marché européen aux groupes nippons. Après *des débats internes* et l'exclusion de M. Jacques Calvet, patron de Peugeot SA, l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) s'entendait en mars dernier pour réclamer un délai de sept ans (jusqu'à la fin de 1999) et *une pénétration des Japonais limitée* à 15 % du marché à cette date. Aujourd'hui, Bruxelles propose un délai de cinq ou six *ans (fin* 1997 ou 1998) et une part de 16 % ou 17 %, soit 2,4 ou 2,5 millions de voitures au bout de la période provisoire.

Une très large majorité

Cette position a été obtenue *« à une très large majorité »,* indique-t-on à Bruxelles, ce qui signifie qu'elle a été jugée trop libérale par certains. M. Ripa Di Meana, commissaire chargé de l'environnement, s'était nettement démarqué de ses collègues, en jugeant *« négative »* l'approche d'ensemble de la Commission.

Dans une lettre adressée récemment aux autres commissaires, il avait notamment estimé qu'il fallait poser comme condition aux Japonais une réciprocité globale, c'est-à-dire les obliger à ouvrir leur *marché aux entreprises européennes* dans tous les secteurs avant d'accepter l'entrée des voitures nippones. Le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, avait aussi souhaité que *« la Commission se mette d'accord sur un compromis assez proche de ce que les constructeurs européens ont proposé ».*

Les Japonais ont toutefois rejeté la proposition européenne. *« Nous ne pouvons accepter la position de la Commission de Bruxelles »,* a commenté, pour l'AFP, un haut responsable du ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI). *« La position du Japon est claire : nous sommes d'accord pour coopérer et créer un système temporaire de surveillance de nos ventes, mais nous sommes fermement opposés à la prise en compte des véhicules fabriqués en Europe ou aux Etats-Unis dans ce système. »* Tokyo n'accepte pas, en outre, que la période provisoire dépasse cinq ans.

E. L. B.

La poire européenne

La Commission de Bruxelles a *perdu tout charme à force* d'être prévisible. Elle coupe toujours, et systématiquement, les poires *en deux, et sa position est,* de la sorte, calculable à l'avance. Le dossier sur l'entrée des *automobiles nippones* en Europe n'échappe pas à ce schéma.
L'an dernier, Bruxelles « proposait » d'accorder aux Japonais 18,7 % du marché européen en 1998. Cette position, qui reflétait celle des pays libéraux, était officieuse et décidée sans que mandat ait été donné par le conseil des ministres. Elle avait pourtant été « négociée » à Tokyo par M. Frans Andriessen, commissaire aux relations *extérieures.* Les Japonais s'en étaient bien accommodés mais les pays européens du Sud *l'avait dénoncée violemment.*

Jugée *« trop libérale »,* elle revenait à céder toute la croissance du marché européen aux Japonais. Selon les *prévisions,* le marché devrait en effet augmenter de 1,5 million de voitures d'ici à 1998 et *atteindre 15 millions de* véhicules. Accorder 18,7 % aux Japonais, c'était leur permettre de passer *de 1,3 million de* ventes actuelles à 2,8 millions, soit leur donner l'intégralité du gain de 1,5 *million du marché.* Dans cette hypothèse, les groupes européens devraient au mieux maintenir leur part. Drôle de marché unique qui se fait aux dépens des Européens, s'emportait à l'époque Mme Edith Cresson,
Depuis un an, les constructeurs européens se sont mis d'accord sur 15 % et sur un délai de sept *ans. Bruxelles devait donc en* tenir compte. Comment ? Les groupes avaient cru que la Commission *se rangerait à leur* position, mais elle s'est placée au milieu : 16 % ou 17 % du marché, soit 2,4 ou 2,5 millions de voitures. Il fallait un compromis : la position médiane apparaît toujours le moins risquée...
En un an, le marché automobile s'est pourtant effondré et ses perspectives sont médiocres : une baisse de 5 % est attendue cette année. L'horizon est beaucoup moins rose qu'il y a *un an et la chute* des profits des groupes européens le reflète. Or, tenant compte de cette *dégradation, la proposition de* Bruxelles revient, tous calculs faits, à donner au minimum 60 %, et plus *probablement* 80 % ou 90 %, de la croissance attendue aux Japonais. Cela n'est pas loin de la position violemment dénoncée hier par le gouvernement français. Et encore n'a-t-on pas commencé de négocier avec Tokyo qui, bien entendu, refuse. Il faudra à nouveau couper la poire...

M. Jacques Calvet (Peugeot) a *été exclu du rang* des constructeurs comme trop extrémiste. Tout se passe pourtant *de la façon, si* prévisible, qu'il craignait.

ERIC LE BOUCHER

Saluée par Wall Street

La baisse des taux d'intérêt cherche à limiter la durée de la récession aux Etats-Unis

La réduction, la troisième depuis le 18 décembre, par la *Réserve fédérale d'un demi-*point du taux de l'escompte aux Etats-Unis, ramené à 5,5 % *mardi 30 avril,* a été bien accueillie par Wall Street. La plupart des banques américaines ont suivi l'exemple de la Réserve fédérale en réduisant leur taux de base. La question est maintenant de savoir si les banques centrales des grands *pays industrialisés* (le Japon, la Grande-Bretagne et la France en particulier) vont suivre l'exemple de la Fed. Le ministre japonais des finances, M. Hashimoto, s'est contenté de déclarer que son pays « appliquait sa propre politique indépendamment des autres pays ». *L'Allemagne,* quant à elle, pourrait renoncer à une nouvelle hausse de ses taux à court terme.

NEW-YORK

de notre correspondant

La décision de la Fed est intervenue quelques heures à peine après un appel pressant du président Bush en faveur d'une détente des taux d'intérêt, appel adressé lors des réunions des grands pays industrialisés à Washington *(le Monde* du 30 avril). Elle a naturellement relancé la polé*mique sur l'indépendance de moins* en moins marquée dont semble faire preuve la banque centrale vis-à-vis des *« amicales pressions »* de la Maison Blanche.

A plusieurs reprises ces dernières *semaines, M. Alan Greenspan,* président de la Réserve fédérale, dont le mandat s'achève en août prochain (et dont le renouvellement ne fait aucun doute en dépit de certaines campagnes visant à le discréditer) a semblé s'aligner sur les vœux de l'administration américaine. Jusqu'à faire amende honorable après les déclarations de certains responsables économiques officiels qui l'accusaient d'avoir plongé le pays dans la récession – qui en est à son neuvième mois –, faute d'avoir ouvert à temps, et suffisamment, le robinet du crédit.

C'est sans doute là lui faire un bien mauvais procès. Sans rejeter l'idée d'un *timing* qui, certes, peut paraître particulièrement bien étudié, le président de la Fed a su démontrer dans le passé qu'il savait résister aux invites de l'exécutif et prendre les décisions qu'il jugeait utiles, en fonction de ses propres critères d'analyse, trimestre par trimestre. Ces derniers temps, il est vrai, les décisions de la Fed ont coïncidé à quelques heures près avec les propos faussement innocents tenus par tel ou tel responsable de l'administration.

L'intérêt suprême du pays a certainement joué, mais avant de prendre sa dernière décision M. Greenspan – qui s'avoue très préoccupé par *« la faiblesse persistante de l'économie »,* alors que les partenaires européens des Etats-Unis sont confrontés à leur tour à un ralentissement de leur activité – a voulu recueillir non seulement les avis autorisés de son conseil, qui se prononce par vote, mais aussi celui des présidents des *douze banques régionales* composant le système de la Réserve fédérale, opportunément réunis à Cleveland (Ohio) à l'occasion d'un séminaire de routine.

Pour ces experts, le choix est simple. Soit la reprise économique est effectivement à portée de main comme l'escompte l'administration Bush et, dans ce cas, il ne faut pas toucher aux taux sous peine d'encourir inutilement un risque inflationniste. Soit la récession est plus sévère – et donc plus longue que prévu – en dépit de quelques améliorations constatées ici et là; il convient alors de desserrer au plus vite le carcan du crédit pour donner un coup de pouce aux secteurs plus vaillants, qui peuvent permettre de relancer l'ensemble de la machine économique.

Des indications contradictoires

Après avoir écouté ces avis autorisés, M. Greenspan a clairement opté pour le second scénario, notamment en fonction de deux indicateurs qu'il suit de près : le chômage et le niveau des commandes passées à l'industrie manufacturière. Le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'avril sera officiellement annoncé le 3 mai. Mais le président de la Réserve fédérale *sait déjà qu'il ne* faut pas attendre de miracle. De leur côté, les commandes à l'industrie ont reculé, pour le *cinquième* mois consécutif, de 2,8 % en mars, ce qui signifie une autre longue période d'attente (au moins jusqu'au troisième trimestre 1991) avant d'espérer un redressement de la situation.

De quoi inquiéter le président de l'industrie manufacturière américaine (NAM), M. Jerry Gafinowski, qui, intervenant le 30 avril devant les responsables français des postes d'expansion aux Etats-Unis et de nombreux chefs d'entreprise, a réservé un accueil particulièrement chaleureux à cette baisse des taux que ses 13 000 adhérents attendaient avec *impatience, révélant qu'il s'était très* récemment entretenu avec M. Greenspan des inquiétudes que lui inspire la situation.

A sa décharge, il faut admettre que les tableaux de bord de l'économie américaine fournissent actuellement des indications bien contradictoires. Ainsi, l'indice des indicateurs précurseurs, calculé par le département du commerce et publié le 1er mai, fait état d'une hausse de 0,5 %, après une progression révisée de 1,2 % le mois *précédent. Dans le même temps,* d'autres indices restent préoccupants, témoin l'indicateur des mises en *chantiers de maisons individuelles* et d'immeubles commerciaux, connu le même jour, qui reflète une chute de 1,5 % en mars, le ramenant à son plus bas niveau depuis cinq ans.

Parallèlement, le département du commerce a récemment annoncé une chute de 2,8 % du PNB américain au premier trimestre 1991, ce qui est beaucoup et, dans un autre registre, l'indice de confiance des consommateurs, après s'être repris en mars, a de nouveau régressé le mois suivant. Enfin, si certaines compagnies font état d'une amorce de redressement de leurs marges bénéficiaires, les trois grands de l'automobile américaine (General Motors, Ford et Chrysler), qui ont déjà licencié des dizaines de milliers de salariés, viennent d'annoncer pour le premier trimestre 1991 des pertes qui dépassent, ensemble, les 3 milliards de dollars.

L'autre facteur préoccupant tient au système bancaire lui-même et au retard qu'il apporte, généralement, à inscrire dans les faits – et dans les comptes de ses clients – la détente imprimée par les taux directeurs. Il y a huit jours à peine, alors que le mot d'ordre officiel était – déjà – à la baisse des taux, la Bank of America, le grand établissement de la côte ouest, relevait son taux de base. A l'heure actuelle, même si l'on prend en compte les dernières baisses, l'écart entre le taux d'escompte et le prime rate des banques de dépôt reste important : trois points.

Ce souci des banques de retarder le plus possible la répercussion d'une baisse des taux imprimée au sommet de l'édifice et de se refaire une santé après la débâcle de ces deux dernières années est bien compréhensible. Mais il contribue aussi à accentuer le ralentissement d'activité.

Cette fois, pressés par le temps, les grands noms de la profession ont pris avec vingt-quatre heures de délai seulement les responsabilités qu'imposent non plus le seul respect de leur compte d'exploitation, mais l'intérêt commun d'accélérer le redémarrage économique sans risque inflationniste majeur.

SERGE MARTI

En marge de la politique de rénovation des quartiers

La carrière des fonctionnaires qui occupent des « postes difficiles » sera accélérée

Quelque 120 000 fonctionnaires d'Etat qui remplissent des missions jugées « difficiles » dans le cadre de la politique de *rénovation des quartiers* devraient bientôt voir leur expérience professionnelle reconnue dans leur déroulement de carrière. Tel est le sens de l'amen*dement que devrait déposer* M. Michel Durafour, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, à l'occasion de la discussion, le 15 mai prochain devant l'Assemblée nationale, du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

Adoptée à l'occasion de la réunion, le 25 avril, d'un comité interministériel sur la politique de la ville, cette mesure de *« discrimination positive »,* rendue publique mardi 30 avril, s'inscrit dans le prolongement du rapport de M. Bernard Pêcheur, directeur général de l'administration, relatif aux moyens d'attirer et de valoriser les agents occupant ces « postes difficiles » *(le Monde* du 16 février). Dérogeant pour la première fois au principe d'égalité de traitement des fonctionnaires, cet amendement prévoit d'accélérer la carrière de ces agents en leur *accordant un mois d'ancienneté* automatique par année d'exercice dans ces emplois.

Afin de lutter contre le turn-over élevé qui d'ordinaire frappe ces postes, cette bonification ne serait débloquée qu'au bout de trois ans de présence dans ces postes. Ainsi, un enseignant qui, après sept ans de profession, exerce pendant sept ans dans un quartier difficile aura gagné à la fin de sa carrière 31 000 francs de plus que ses collègues, soit près de 4 500 francs par année passée dans ce quartier.

Parallèlement à cette mesure, dont le coût est évalué à 110 millions de francs en 1991 (et à 440 millions de francs en année normale d'ici à 1998), ces fonctionnaires se verront attribuer des suppléments de points dans les barèmes de mutation afin de favoriser la concrétisation de leurs vœux de changement. Les agents susceptibles d'être concernés par ces mesures sont en priorité, selon les estimations des ministères de la fonction publique et de la ville, les 92 000 agents des zones d'éducation prioritaires (dont 80 000 enseignants), les 20 000 policiers des commissariats installés dans les quatre cents quartiers défavorisés recensés, et environ 10 000 autres agents (solidarité, justice) en contact direct avec les usagers de ces quartiers.

Un effort de formation

Soucieux d'attirer dans ces postes des agents compétents et motivés, les ministères de la fonction publique et de la ville envisagent aussi de développer la sensibilisation et la formation initiale et continue de tous les personnels affectés. Un module de formation spécifique à la politique de la ville figurera par exemple, dès la rentrée prochaine, dans le programme des étudiants des écoles administratives préparant les concours de niveau A (licence). M. Paul Picard, maire (PS) de Mantes-la-Jolie, devrait, pour sa part, remettre le 30 juin les conclusions du rapport qui lui a été commandé sur les besoins en formation continue des agents en poste.

Le comité interministériel du 25 avril a aussi décidé la création de *« fonds déconcentrés d'intervention »,* placés sous la responsabilité des préfets. Cette enveloppe, fixée à 120 millions de francs – soit 300 000 francs en moyenne par quartier défavorisé, – est censée cofinancer les actions lancées par les nouveaux *« projets de service public »,* qui devront être définis dans chaque quartier par toutes les administrations d'Etat. Les agents des collectivités locales et des organismes sociaux concernés par la politique de la ville sont invités à participer à ces projets *« sur la base du volontariat ».*

Les organisations syndicales de fonctionnaires, qui ont été consultées sur l'ensemble de ces mesures, ne semblent pas opposées au principe de cette *« discrimination positive »,* qui, reconnaît-on au ministère de la fonction publique, *« ne va pas de soi ».* Seule Force ouvrière fustige l'ensemble de la démarche gouvernementale, qui tend, selon elle, à *« casser ce qui faisait l'originalité du statut de la fonction publique ».* Un jugement sèère qui ne semble pas être partagé par M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, qui a jugé cette proposition gouvernementtale *« intelligente et assez révolutionnaire ».* Les autres syndicats (CFDT, CGT, FEN, FGAF) regrettent toutefois vivement l'insuffisance des moyens financiers dégagés.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GENEFÎM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

L'assemblée générale mixte, appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 1990 et sur une modification des statuts, se tiendra le mercredi 22 mai 1991 à 11 heures au pavillon Gabriel, 5, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Les documents relatifs à cette assemblée pourront être obtenus par les actionnaires sur demande adressée à la Société générale, services assemblées générales, BP 1135, 44024 Nantes Cedex 01.

Dans une lettre adressée à ses ministres

M. Rocard demande une relance de la décentralisation des administrations hors de l'Ile-de-France

M. Michel Rocard vient d'envoyer une lettre à tous les ministres et secrétaires d'Etat pour leur demander de hâter les transferts en province de services et de fonctionnaires qui dépendent de leurs administrations respectives. Rappelant les décisions du comité interministériel d'aménagement du territoire du 5 novembre, le premier ministre invoque la *« nécessaire maîtrise du développement de l'Ile-de-France »* et indique que *« tous les départements ministériels ont l'obligation d'élaborer un plan de localisation ».* Les engagements des ministres devront être établis sur la base d'un objectif de délocalisation, en trois ans, à partir de l'Ile-de-France, d'au moins 5 % des effectifs budgétaires. Le suivi de cette relance de la décentralisation, *« afin que l'Etat apporte une contribution significative à l'impératif de rééquilibrage entre les régions françaises »,* est confié au ministre de l'aménagement du territoire M. Jacques Chérèque.

ÉCONOMIE

SOCIAL

La CGT manifeste seule à Paris

Un 1er mai bien terne

Seule la CGT a manifesté le 1er mai à Paris. Mais, de la place de la République à la gare Saint-Lazare, le cortège n'a rassemblé que 50 000 personnes selon les organisateurs et 10 000 selon la police.

M. Henri Krasucki, dont c'était le dernier parcours en tant que secrétaire général, a souligné qu'il était «légitime et naturel» de lutter pour les retraites, les chômeurs, les jeunes «et le pays lui-même». Cette «petite phrase» répondait aux déclarations de M. Jean Kaspar, *secrétaire général de la* CFDT, qui avait affirmé que le 1er mai était un «symbole émoussé, usé».

Depuis Toulouse, où il participait à un rassemblement, M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est voulu plus sévère en faisant observer que la CFDT n'avait «pas à assumer l'héritage du 1er mai, qui ne fait pas partie de son histoire».

Sauf à Strasbourg, où des délégations de *la CFDT et de la DGB allemande* se sont rencontrées sur le pont de l'Europe, et à Marseille, où une vingtaine de chômeurs des anciens chantiers de La Ciotat ont entamé une marche nationale pour l'emploi qui doit les amener à Paris pour le 31 mai, les manifestations de province ont été ternes.

Une impression de déshérence à Fourmies

FOURMIES (Nord)

de notre envoyée spéciale

Le miracle ne s'est pas produit. La célébration du centenaire de la *fusillade sanglante de Fourmies n'aura* pas permis de revigorer la flamme militante des descendants des neuf ouvriers qui ont, le 1er mai 1891, *trouvé la mort au cours de la répression de leur manifestation* (*le Monde* daté 28-29 avril), – d'autant que la magie du décor s'est dissipée avec le temps. Du théâtre des opérations ne subsistent plus aujourd'hui que quelques rangées de bâtiments de brique, aveugles depuis la disparition de presque tous les estaminets. La mairie, d'où avait été donné l'ordre de tirer sur la foule, a déménagé, cédant la place au... conseil des prud'hommes. Quant à l'église gothique qui dominait alors la place – transformée, elle, en parking, – elle a été rasée en 1973 et remplacée par un édifice moderne.

Renforçant encore l'impression de déshérence, chacun est venu en ordre dispersé raviver sa mémoire. L'union départementale de Force ouvrière a déposé sa gerbe la veille, la CFE-CGC dès potron-minet, et la CGT avait réservé le gros de ses bataillons (2 000 à 3 000 personnes) à son cortège de l'après-midi. Dépôt de gerbe devant les stèles du souvenir, minute de silence, sonnerie aux morts, *Marseillaise* : le rituel commémoratif s'est donc déroulé en petite pompe, devant quelques centaines de personnes, dont les adhérents de la CFDT. On aura beau dire, le cœur n'y était plus : les voix des militants reprenant *l'Internationale* jouée par la fanfare municipale se perdaient dans le vent ; la poignée d'adhérents de la Jeunesse ouvrière chrétienne ne savaient pas trop quoi scander ; et les regrets de M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, sur la désunion syndicale semblaient d'un autre âge.

Certes, le télégramme de M. François Mitterrand – adressant *«ses fidèles pensées et ses meilleurs sentiments»* aux habitants de Fourmies *«en souvenir des luttes ouvrières pour le droit de vivre et le droit au travail»* – a mis un peu de baume au cœur des présents – de même que la présence aux côtés de M. Fernand Pêcheux, maire communiste de la ville, de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville, venu en voisin en ses qualités de vice-président du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais et de maire de Dunkerque. Dans son discours, M. Pêcheux, *«fils et petit-fils d'ouvrier du textile»* de Fourmies, a redouté qu'à l'image de ce 1er mai légendaire, la *«vocation industrielle du Nord»* ne soit bientôt plus qu'un souvenir. Qu'il se console en sachant que les souvenirs sont aussi, selon M. Michel Delebarre, *«une formidable façon de ressourcer l'espérance»*...

V. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Résultats 1990

UAP

NOUVELLE PROGRESSION DU RESULTAT

Les trois pôles d'activité du Groupe - assurance, banque, activités financière et immobilière - ont dégagé un **produit d'exploitation consolidé** de 141,7 milliards de francs.

Le **chiffre d'affaires consolidé d'Assurance** s'élève pour 1990 à 97,3 milliards de francs ; il progresse ainsi de 51 % par rapport à 1989, l'entrée, dans le champ de consolidation, du groupe Victoire et du Groupe d'assistance GESA constituant un facteur important de cet accroissement. A champ de consolidation inchangé, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 9,4 % en 1990.

L'expansion internationale du Groupe se poursuit ; **la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée à l'étranger** atteint, en 1990, 47 %.

UAP INCENDIE - ACCIDENTS et UAP VIE ont accru leur part du marché français en réalisant un chiffre d'affaires global de 47,3 milliards de francs, qui marque une progression de 8,1 %.

Le Groupe réalise un **résultat consolidé, part du Groupe**, de 4,219 milliards, en progression de 27 % sur 1989 (retraité selon les normes internationales de consolidation).

Le total du **bilan consolidé** *du Groupe s'élève à 498 milliards de francs.* Les **provisions techniques d'assurance** ont progressé de 45,9 % pour atteindre 318 milliards.

Enfin, les **capitaux propres consolidés, part du Groupe**, représentent en 90, 33,3 milliards de francs après affectation du résultat. **Les plus-values latentes** sur le total des placements du Groupe atteignaient au *31* décembre 1990, en dépit de la baisse des marchés, 46,1 milliards de francs.

Ces chiffres illustrent l'expansion continue et la capacité bénéficiaire accrue du Groupe. Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 21 juin, la distribution d'un revenu global par action de 16,50 F contre 12,90 F en 1989.

Les faits marquants de 1990

- L'augmentation de capital a permis à la Société Centrale UAP d'accroître son capital en numéraire de 10,5 milliards de francs et de développer son actionnariat français et étranger.
- La prise de participation croisée entre l'UAP et la BNP est une nouvelle preuve du caractère durable de la coopération commerciale qui s'est établie entre les deux groupes.
- L'acquisition du Groupe d'assistance espagnol GESA et la création, en association avec d'autres partenaires, de PanEuroLife, première société d'assurance vie européenne, témoignent de la vocation européenne de l'UAP.
- Les performances de l'exercice 1990 prennent en compte, pour la première fois, les résultats du Groupe Victoire, avec lequel les premières collaborations concrètes ont été mises en place.

Evolution des principaux chiffres-clés

Données consolidées (en milliards de francs)	Exercice 1990	Exercice 1989	Pourcentage de variation
Chiffre d'affaires consolidé	97,3	64,5	0
dont IARD	53,6	33,5	
dont VIE	43,7	31,0	
Résultat net consolidé part du Groupe	4,219	3,323	
Placements consolidés en valeur d'actif au 31 décembre	304,5	221,3	
Plus-values latentes avant impôt au 31 décembre	46,1	55,0	
dont part du groupe	42,0	50,5	
Capitaux propres consolidés part du Groupe au 31 décembre après affectation	33,3	22,2	

Assemblée Générale : 21 juin 1991

Carnet de l'actionnaire

Dividende en Francs	90	89
Hors avoir fiscal	11,0	8,6
Avoir fiscal compris	16,5	12,9

CPM/ BROAD STREET

ÉTRANGER

La crise des industries de l'armement

L'américain General Dynamics licencie trente mille salariés

M. William Anders, nouveau président de la firme General Dynamics, a annoncé le 1er mai, devant l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires, 30 000 suppressions d'emplois, soit le tiers des effectifs, d'ici au milieu des années 90. Les dépenses d'investissement du deuxième fournisseur américain du Pentagone (fusée Atlas, avions de combat, chars d'assaut Abrams M1-A1, *sous-marins*) seront réduites de 60 % dans le même délai.

Cette annonce surprendra ceux qui se souviennent que General Dynamics (10,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires) a remporté, la semaine dernière, avec Lockheed et Boeing, le contrat d'un avion tactique d'une nouvelle génération, l'ATF, dont le montant s'élève à 70 milliards de dollars sur dix ans (*le Monde* du 25 avril). Il semble que, malgré ce succès, M. Anders *analyse comme* inéluctable la baisse des crédits de la défense aux Etats-Unis et qu'il ait décidé d'anticiper cette évolution en adaptant son outil industriel de façon drastique. L'abandon par le Pentagone du projet d'avion A12 (52 milliards de dollars), développé pour la marine américaine en coopération avec McDonnell Douglas, avait déjà contraint General Dynamics à se séparer de 4 000 salariés.

Les choix du Pentagone continuent de causer des perturbations chez les industriels travaillant pour lui : General Electric va licencier 1 800 employés qui travaillaient sur le moteur du futur ATF, sa proposition n'ayant pas été retenue et le marché ayant été attribué à son *concurrent Pratt and Whitney.*

□ **Les grèves dans la métallurgie allemande pourraient se poursuivre.** – IG *Metall, le syndicat allemand* de la métallurgie, a annoncé que 250 000 salariés avaient fait grève, mardi 30 avril, pour obtenir une augmentation des salaires de 10 % en 1991. Le mouvement de grève s'est concentré sur l'industrie automobile. La fédération patronale propose une hausse de 4 % des salaires cette année et juge «irréalistes» les demandes syndicales. De nouvelles grèves pourraient donc avoir lieu. Un autre mouvement revendicatif risque de se développer dans l'imprimerie, *où les demandes* syndicales (+11 %) sont également très supérieures aux propositions patronales.

M. Bush défend son projet d'accord de libre-échange avec le Mexique

Le président des Etats-Unis tente actuellement de convaincre le Congrès de lui accorder le renouvellement – demandé début mars – du *fast-track*, qui est une autorisation de négocier un traité de façon accélérée. Dans les pourparlers engagés par les Etats-Unis avec le Mexique pour la conclusion d'un accord de libre-échange, semblable à celui qui unit les Etats-Unis et le Canada, le renouvellement du *fast-track* limiterait les droits du Congrès à un vote sans amendement possible.

M. George Bush a réaffirmé ces derniers jours, devant la presse économique, que les Etats-Unis allaient accroître leur coopération avec le Mexique pour la lutte contre la pollution à la frontière et pour l'amélioration des droits et conditions de travail au Mexique. Les syndicats ouvriers s'inquiètent beaucoup, en effet, des risques *d'une délocalisation massive* d'entreprises américaines désireuses de bénéficier des règles et des normes moins strictes au Mexique qu'aux Etats-Unis.

□ **La Chine achète près de 700 000 tonnes de blé américain subventionné.** – La Chine a acheté 698 840 tonnes de blé américain à des prix subventionnés, pour livraison cet été, a annoncé, le 1er mai, le département américain de l'agriculture. Cette transaction s'accompagne d'une subvention gouvernementale de 35,05 dollars par tonne dans le cadre du programme de soutien à l'exportation.

□ **Le dernier vol régulier d'Interflug.** – Mise en liquidation au mois d'août 1990, la compagnie aérienne de l'ex-RDA, Interflug, a effectué son dernier vol régulier, mardi 30 avril, entre Berlin-Schoenefeld et Vienne. Interflug perdait quotidiennement 1,6 million de francs. Sur ses 2 500 employés, mille ont déjà été embauchés par la compagnie allemande Lufthansa, qui n'avait pu racheter sa consœur en raison de l'opposition de l'office allemand des cartels.

□ **L'Islande boycotte les négociations AELE-CEE à Bruxelles.** – Le gouvernement islandais a décidé de ne pas envoyer de représentant, le 2 mai, à Bruxelles pour participer aux négociations entre les pays de l'*Association européenne* de libre-échange (AELE), dont elle fait partie, et la Communauté européenne sur la création d'un espace économique européen, a indiqué le ministre des affaires étrangères, M. Jon Baldvin Hannibalsson. Le but du boycottage est de pousser la Commission européenne à coordonner les *politiques de la pêche* des pays membres de la CEE.

LOTO – MERCREDI 01 MAI 1991

Tirage	Numéros	Complémentaire
19H55	2 9 28 29 42 47	8
20H35	2 5 10 16 34 40	12

INDUSTRIE

Le groupe Thomson a perdu 2,5 milliards de francs en 1990

Comme prévu (*le Monde* du 20 avril), le groupe Thomson a perdu l'an passé 2,47 milliards de francs, après un bénéfice de 497 millions en 1989. Il s'agit des résultats consolidés «part du groupe» de la maison-mère Thomson SA, nationalisée. Ce déficit a été fortement gonflé par la provision exceptionnelle de 2,9 milliards retenue *dans les comptes* pour cause de restructuration.

Les résultats du groupe Thomson recouvrent des performances radicalement *différentes* de ses deux principales filiales : d'un côté, Thomson Consumer Electronics, spécialisée dans l'électronique grand public, a perdu 2,7 *milliards* de francs ; de l'autre, Thomson CSF (électronique militaire) a réalisé 2,2 milliards de francs de profits. Malheureusement pour le groupe, les résultats de sa filiale militaire n'ont pas pu compenser les pertes du secteur grand public : une partie importante (40 %) de *son capital est entre* les mains d'actionnaires privés, qu'il a fallu rémunérer à hauteur de 870 millions de francs.

□ **Manifestations des viticulteurs et péages gratuits sur les autoroutes A9 et A61.** – Plusieurs centaines de viticulteurs ont occupé dans la matinée du 1er mai les sorties des autoroutes A9 et A61 entre Carcassonne et Montpellier, et dispensé *les automobilistes* de péage. *Les* viticulteurs demandent une revalorisation des prix des vins de table et de pays ainsi que des aides aux jeunes viticulteurs *endettés.*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

AFFAIRES

Microsoft-IBM : la fin de l'union sacrée

Microsoft ne veut plus dépendre d'IBM pour imposer ses systèmes pour micro-ordinateurs. Conséquence : une guerre des standards qui sème le désarroi chez les utilisateurs

SAN-FRANCISCO
correspondance

TOUT *semblait réglé comme* un mécanisme d'horlogerie. OS/2, le système d'exploitation concocté par Microsoft et par IBM pour gérer ses micro-ordinateurs devait succéder à MS-DOS, le système des fameux PC et compatibles commercialisés depuis dix ans. Celui du Macintosh, relégué à un rôle secondaire avec 11 % de part du marché en 1990, selon le chiffre de Dataquest, et quelques autres plus exotiques (CPM, Apple II) complétaient un panorama somme toute homogène.

Mais *« le monde a changé en quelques mois »*, confie Fred Gibbons, le président de Software Publishing Corporation, une entreprise de logiciels de 120 millions de dollars (720 millions de francs) de chiffre d'affaires. Plusieurs stratégies de systèmes d'exploitation sèment le désarroi dans le Landerneau des développeurs de logiciels.

Le 22 mai 1990, Microsoft annonçait, à grand renfort de publicité, l'interface graphique Windows 3.0. Fonctionnant soit avec RS-DOS, soit avec OS-2 ce logiciel, destiné à rendre l'utilisation des IBM PC et compatibles aussi simple que le Macintosh d'Apple, avait progressé médiocrement jusqu'alors. *« Le produit n'était pas au point »*, estime de façon lapidaire Stewart Alsop, l'un des experts de la profession. Mais la dernière version rencontre immédiatement un succès unanime, avec près de trois millions de copies commercialisées en dix mois, le plus grand best-seller de l'histoire micro-informatique. A 99 dollars l'unité, le logiciel s'arrache.

Révolte et découragement

Dans la foulée, la firme de Seattle pousse son tableur (Excel) et son traitement de texte (Word), adaptés à ce nouvel interface graphique. Ces applications rapportent derechef près de 400 millions de dollars à Microsoft en un an, soit plus de 25 % du chiffre d'affaires (1,47 milliard en 1990), selon les estimations de Bear Stearns. A la lisière du système d'exploitation et des programmes d'application, Windows bouscule l'équilibre antérieur, et plus particulièrement la transition entre MS-DOS et OS/2.

En effet, malgré un effort conjoint d'IBM et de Microsoft dès 1986, OS/2, lancé en 1988, *ne suscite* guère l'enthousiasme des utilisateurs. La puissance du système d'exploitation ne parvient pas à surmonter l'écueil dû à sa complexité. En 1990, plus de trois cent mille copies du système sont vendues : un décollage tardif, mais fort en retrait par rapport aux performances de MS-DOS (soixante millions de copies vendues selon Dataquest). *« Au moment où OS/2 s'améliorait, Windows a obligé les utilisateurs à reconsidérer leur choix de plate-forme »*, dit Fred Gibbons. D'autant plus que, même si Microsoft continue d'affirmer qu'il continue de développer OS/2 avec IBM, la firme de Bill Gates est résolue à voler de ses propres ailes en commercialisant son propre système d'exploitation directement, sans passer par les constructeurs.

« Cheval de Troie »

Les conséquences de la nouvelle donne s'avèrent fâcheuses pour les développeurs de logiciels. *« Pour les plus petits, il s'agit d'une catastrophe »*, selon l'expression de Jeff Tarter, l'éditeur de *Softletter*, une lettre confidentielle spécialisée dans le domaine. Des artisans ou petites entreprises ont tout parié sur OS/2. Pour les grandes, telles Borland ou Software Publishing, les millions de dollars investis passent en pertes et profits. *« Nous avons misé 15 millions de dollars sur OS/2 en 1989, soit la moitié de notre effort de recherche »*, confesse Fred Gibbons, penaud.

Même si *« IBM a perdu beaucoup de prestige en ne réussissant pas à faire décoller OS/2 conformément aux prévisions »*, à en croire Jeff Tarter, la colère de la communauté micro-informatique est plutôt dirigée vers Microsoft. *« Un mélange de révolte, de découragement et de jalousie »*, constate un concurrent.

Révolte, car Microsoft, dans une succession de déclarations conjointes avec IBM, avait recommandé que *« tous les développeurs autres que ceux qui disposaient de projets en cours utilisant Windows choisissent de préférence OS/2 »* (communiqué du 13 novembre 1989). Or, dès le succès de Windows 3.0, entré dans les annales, il semble bien que l'entreprise de Bill Gates s'éloigne d'OS/2, malgré des dénégations multiples. Un article publié

dans le *Wall Street Journal* du 28 janvier vend la mèche, occasionnant une succession de démentis embarrassés. Mais le mal est fait. Découragement, car malgré la déroute avec ce projet, la firme de Seattle rebondit mieux que quiconque. *« Microsoft s'est servi de Windows comme d'un cheval de Troie pour ses logiciels d'application »*, explique Gianlucca Rattazzi, le président de Parallan.

Propos repris en écho par d'autres, dont Lotus, qui estiment que la firme de Seattle avait intérêt à favoriser Windows, dont elle contrôle la technologie, au détriment d'OS/2, dont elle partage la paternité.

« Jalousie », explique Philippe Kahn, volant au secours de Microsoft. Il poursuit : *« Certaines firmes, dont Lotus, se plaignent de Microsoft. C'est irrationnel. Le marché a voté. Le reste c'est de l'anecdote. On ne peut faire porter le chapeau aux clients. Il suffisait d'écouter ce que pensaient les utilisateurs. »* Malheureusement, l'argument de Lotus a atteint sa cible. Microsoft, qui avait édifié une muraille de Chine entre sa division « systèmes d'exploitation » et sa division « applications » est confronté à la justice depuis le 15 mars dernier. La Federal Trade Commission (FTC), la Commission de la concurrence américaine, examine le communiqué du 13 novembre 1989 afin de déterminer si la firme de Seattle a délibérément induit en erreur les développeurs.

La réalité effraie par sa simplicité et par l'envergure de son impact. Incapable de prédire le choix des utilisateurs, Microsoft avait préservé ses différentes options. *« La moins probable s'est concrétisée »*, explique Stewart Alsop. Résultat : depuis un an, les développeurs se précipitent et tâchent d'introduire, en retard, des applications compatibles avec Windows.

Toutefois, OS/2 a bénéficié de la controverse de deux manières. D'une part, les analystes se sont penchés sur le produit et son potentiel.

Et l'ensemble de la critique tend à confirmer que le système d'exploitation mérite mieux. Dans les architectures micro-informatiques de haut de gamme où la complexité des besoins s'ajoute à un besoin de connectivité rapide, le système prôné par « Big Blue » constitue la solution du futur. *« OS/2 deviendra l'outil rêvé des grands comptes »*, conclut Fred Gibbons.

Inéluctable cohabitation

D'autre part, IBM a décidé de renforcer le soutien à son système d'exploitation. *« Ils ont trop investi pour abandonner. Désormais, des projets gigantesques tels Amadeus, en France, sont fondés sur OS/2 »*, explique Philippe Kahn, de Borland. Propos confirmés par la hiérarchie d'IBM, qui va lancer, ce mois-ci, une campagne publicitaire de 40 millions de dollars pour redorer le blason de son option favorite.

En attendant, l'horizon de la micro-informatique se brouille avec l'inéluctable cohabitation des quatre systèmes MS-DOS, Unix, Macintosh et OS/2. Les progrès d'Unix et d'Apple (Macintosh) consolident une tendance à l'éclatement des standards, corollaire d'une multiplicité de choix pour les utilisateurs. *« Ceux-ci pourront segmenter leurs besoins individuels ou complexes et trouver des solutions adaptées »*, estime Philippe Kahn.

Le schisme observé au cours des dernières semaines entre Microsoft et IBM s'accentuera-t-il ? Pour la première fois depuis 1981, le front uni des deux entreprises craque. Conséquence prévisible d'une équipée où les intérêts ont brusquement divergé. Les rares propos publics recueillis auprès des dirigeants d'IBM ne laissent aucun doute sur leur désir d'en découdre. Pris en tenaille, les utilisateurs et les développeurs assistent, impuissants, selon l'expression de Fred Gibbons, à *« la danse des claquettes de deux géants qui écrasent tout sur leur passage »*.

ALEX SERGE-VIEUX

Bercy se dote d'une arme juridique

Le retrait de l'Etat de la sphère économique et l'Europe ont amené le ministère des finances à créer l'Agence judiciaire du Trésor

QUI a élaboré la position juridique du gouvernement à propos des indemnités réclamées par Daniel Barenboïm peu après son éviction de l'Opéra de la Bastille ? L'Agence judiciaire du Trésor, l'AJT. Qui s'est chargé de récupérer les aides données à Boussac sitôt que la Commission européenne les a déclarées illicites ? L'AJT. Qui a étudié la légalité des indemnisations réclamées par Jérôme Seydoux, PDG de Chargeurs, après la rupture de sa concession sur la Cinq ? L'AJT encore.

Inconnue du grand public, l'Agence *judiciaire du Trésor* est pourtant, depuis la nomination de *Jean-Jacques François, ancien* sous-directeur à la comptabilité publique, au poste de chef de service, l'organisme le plus agité de la fonction publique. *Plutôt que* d'émigrer dans le privé, cet énarque vibrionnant a eu le bon goût de rester dans l'administration pour la faire bénéficier des principes de gestion des entreprises modernes. Déjà, à son ancien poste, Jean-Jacques François s'était fait remarquer par l'efficacité des programmes informatiques qu'il avait fait adopter par l'ensemble des ministères pour mieux centraliser leur comptabilité. C'est lui aussi qui a été l'un des promoteurs de la politique de recouvrement par objectif. Les comptables qui, auparavant, récupéraient les créances de l'Etat selon un cadre réglementaire, ont entrepris de le faire en se fixant des objectifs. Dès la première année, la rentabilité s'en est trouvée améliorée de 0,4 %, soit un gain de 2 à 3 milliards de francs pour le budget de l'Etat.

Récompensé de ses bons et loyaux services par un poste de chef de service à l'Agence judiciaire du Trésor en 1988, Jean-Jacques François s'y est d'abord *« senti très seul »*. Intimement convaincu qu'avec l'Europe et la libéralisation financière le droit allait retrouver un rôle de premier plan, notre homme a entrepris de dépoussiérer l'institution. Objectif là encore : faire de l'AJT un lieu de conseil financier pour le gouvernement. Avec succès. Trente dossiers avaient été étudiés en 1987 ; l'AJT en a traité 170 en 1990. Du patrimoine immobilier de Charbonnages de France à la construction de l'Europe monétaire, en passant par le bicentenaire de la Révolution française et l'exposition universelle de Séville, le droit accompagne toutes les décisions. *« Nos notes proposent toujours des solutions, et si nos conseils ne sont pas toujours suivis, chacun a pris ses responsabilités »*, affirme Jean-Jacques François.

Des économies pour le budget

Bien entendu, cette dynamisation ne s'est pas faite sans mal. L'inertie, voire la résistance passive de certains chefs de bureau, a été vaincue par une mobilité bien venue ou des départs en retraite opportuns. Quant aux magistrats recrutés, ils trouvent aujourd'hui la compagnie des administrateurs civils issus de l'ENA aussi stimulantes que les crises de colère de leur chef de service. *« Bien qu'il ne soit pas juriste, Jean-Jacques François a un nez incroyable pour détecter les faiblesses d'une note »*, reconnaît l'un de ses collaborateurs.

L'essor de l'AJT a, il est vrai, été grandement facilité par le brusque coup de sang de la direction du budget un matin de 1988. Les hauts fonctionnaires de la *« DB »* chargés de tailler dans les dépenses de l'Etat se sont aperçus qu'entre 1986 et 1988, la ligne de crédit affectée au règlement des contentieux entre l'Etat et ses administrés avait été multipliée par trois. En d'autres termes, chaque fois que l'Etat avait méprisé le droit, celui-ci se vengeait financièrement. Désormais, avant d'aller au procès, l'AJT tente de transiger. Elle s'interdit également le contentieux de mauvaise foi. *« Quand il y a quatre arrêts du Conseil d'Etat, on n'attend pas qu'il y en ait un cinquième »*, explique Jean-Jacques François.

La mise en place d'un conseil juridique de haut niveau au sein du ministère des finances n'a pu être réalisée sans quelques investissements : une documentation pointue et internationale, un réseau d'experts extérieurs pour les dossiers très spécialisés permettent une intervention en continu et même une détection des problèmes avant qu'ils se posent. Nommé trésorier-payeur général au début du mois de mai, Jean-Jacques François devait être remplacé à la tête de l'AJT par l'un de ses collègues de la comptabilité publique. Il quitte l'AJT avec le sentiment du devoir accompli.

YVES MAMOU

SOS biscuits

Après l'aide alimentaire aux Roumains, celle aux réfugiés kurdes mobilise des PME

ALENÇON
de notre correspondant

LE malheur des uns... Située à Lonlay-l'Abbaye, dans l'Orne, la Biscuiterie de l'Abbaye a dû embaucher rapidement trente personnes pour faire face à une énorme commande de biscuits vitaminés pour le compte de Médecins sans frontières. Au total, ce seront à la fin du mois de mai 200 tonnes qui seront expédiées sur les frontières de l'Irak pour les réfugiés kurdes. La moitié de ce tonnage a déjà été larguée par les Transall qui décollent de Toulouse.

Le PDG, Gérard Lebaudy, a dû demander une autorisation spéciale auprès de l'inspection départementale du travail pour que les femmes volontaires pour le service de nuit puissent l'effectuer. Une commande qui n'est que la répétition d'autres, antérieures, puisque la biscuiterie a livré en octobre 50 tonnes de ces mêmes biscuits à la Roumanie.

Conditionnées dans des barquettes thermoformées, le tout clos hermétiquement dans des seaux en plastique pouvant ensuite servir pour les travaux ménagers, ces galettes sont riches en calories, sels minéraux, vitamines et protéines laitières.

C'est la société Nutriset, située à Malaunay, dans la banlieue rouennaise, qui a conçu le produit et en est le commanditaire. La biscuiterie, prestataire de services, apporte la farine, l'emballage et la main-d'œuvre. Quant aux protéines, c'est la Laiterie du mont Saint-Michel située à Fougères qui les fournit. Créée il y a cinq ans, cette société de Haute-Normandie s'est spécialisée dans l'aide alimentaire. Ses produits, six au total, sont tous agréés par la FAO. Nutriset vient de recevoir commande pour la CEE d'un énorme marché de farine lactée destinée aux Palestiniens. Ses clients, les organisations caritatives (ici, pour les Kurdes, Médecins sans frontières et la cellule gouvernementale d'urgence), livrent dans trente pays frappés par des catastrophes économiques, famines, etc., notamment en Afrique ou en Amérique du Sud.

Quant à la Biscuiterie de l'Abbaye qui fut fondée il y a vingt-sept ans par le grand-père Lebaudy, à partir de la mise au point d'un succulent sablé, elle a réalisé l'année dernière 40 millions de chiffre d'affaires. Elle exporte 2 % à 3 % de sa production (2 000 tonnes/an) vers le Canada, le Japon, l'Italie, le Portugal et la Belgique. Aujourd'hui, elle s'est un peu spécialisée dans l'urgence.

MICHEL LORET

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 25, rue Frédéric-Sauton F. dim. Park.	43-25-25-14	12 h 30-14 h 30, 20 h-23 h. Ouvert le samedi. Toujours son bon rapport qualité-prix, dont le menu à 170 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année.
YUGARAJ 14, rue Dauphine, 6e	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

Le nouveau cap des Chantiers de l'Atlantique

Dix-huit mois après un conflit très dur, syndicats et direction vivent désormais en bonne entente. La crise de la région et une « thérapie de groupe » y ont aidé

SAINT-NAZAIRE
de notre envoyé spécial

CINQ mois après, les stigmates de l'incendie qui a gravement endommagé le *Monarch-of-the-Seas* dans le bassin Jean-Bart à Saint-Nazaire ont pratiquement disparu. Seul indice perceptible, la partie avant du paquebot – qui a dû être entièrement reconstruite – n'a pas encore reçu la couche de peinture blanche qui sied à un navire destiné à croiser dans les mers limpides des Caraïbes. Les Chantiers de l'Atlantique (groupe GEC-Alsthom, 4 500 salariés) s'y sont engagés : l'armateur Royal Caribbean Cruise pourra prendre possession du bateau le 18 octobre prochain.

Un sinistre d'un autre type, mais peut-être plus grave encore, fait lui aussi partie du passé. Les dix semaines du conflit social de l'automne 1989, marquées par des incidents et un lock-out, appartiennent à une époque que l'on veut bel et bien révolue. La preuve : depuis un an, la direction et les syndicats ont signé *pas moins de six accords, dont trois* paraphés y compris par la CGT. Plus qu'une normalisation des rapports sociaux, c'est un véritable changement de cap qu'ont opéré les Chantiers de l'Atlantique, qui, pour la première fois en 15 ans, disposent d'un carnet de commandes confortable (4 paquebots, 5 méthaniers et 5 frégates militaires) garantissant l'activité de l'entreprise jusqu'au début 1994.

Ambiance calamiteuse

L'incendie du *Monarch-of-the-Seas* a parfaitement illustré la cohésion retrouvée des Chantiers, dont toutes les composantes ont décidé de se mobiliser pour réduire au strict minimum le retard sur la date initiale de livraison. Il y a 18 mois à peine, l'ambiance était pourtant calamiteuse à l'embouchure de la Loire. N'ayant pu obtenir le soutien escompté de la population nazairienne, les grévistes avaient dû finalement baisser pavillon. Pour sa part, l'entreprise ne pouvait que constater l'échec de sa politique sociale.

Décidée à repartir du bon pied, la direction a confié, début 1990, une vaste enquête à deux sociologues et à un universitaire nantais dont les conclusions ont été rendues publiques. Peu surprenantes, celles-ci attestaient qu'en dépit d'un carnet de commandes rassurant le personnel était inquiet pour l'avenir et déplorait une absence de concertation à tous les niveaux. *« Ce conflit a révélé que notre stratégie sociale avait fait son temps, et qu'il fallait une relance effective du dialogue avec les syndicats »*, analyse M. Jean-Noël d'Acremont, directeur général des Chantiers.

« Plus jamais ça ! »

La mise en œuvre de cette forme de thérapie de groupe a coïncidé avec l'apparition d'une nouvelle donne syndicale. Les élections professionnelles qui ont suivi le conflit ont consacré la fin de l'hégémonie de la CGT. Contrôlé jusqu'alors par celle-ci, le comité d'entreprise est dorénavant dirigé par la CFDT avec FO et la CFE-CGC. Dès avril 1990, quatre mois après la fin du conflit, un accord salarial – le premier depuis 1976 – a pu être conclu, puis en octobre un autre, sur l'indexation des primes. Le mois suivant, un consensus sur les qualifications est intervenu. Depuis le début 1991, les partenaires sociaux se sont entendus pour mettre au point des horaires individualisés pour le personnel des services d'études et introduire des formules d'intéressement. Enfin, il y a quelques jours, un terrain d'entente a été trouvé sur la politique salariale pour 1991.

« Au sortir du conflit de 1989, le personnel s'est dit : plus jamais ça ! En fait, nous nous sommes tous décoincés », estime M. Jacques Brutinot, responsable des affaires sociales des Chantier de l'Atlantique. *« Auparavant, lorsque nous proposions de lancer une négociation, nos partenaires dénonçaient des revendications patronales. De notre côté, nous avions tendance à agir unilatéralement, en privilégiant la hiérarchie. Outre la modification du rapport de forces syndical, le fait que de simple établissement nous soyons devenus une filiale de GEC-Alsthom a facilité les choses »*, assure-t-il. La façon dont a été introduit le « plan exceptionnel de formation » des Chantiers de l'Atlantique témoigne de ce nouvel état d'esprit. A partir d'une réflexion assurée par des groupes de travail associant la direction et des ouvriers représentatifs de telle ou telle spécialité désignés par les syndicats, des programmes de formation ont été réalisés. Ensuite, les représentants du personnel se sont directement impliqués pour promouvoir les stages et encourager les volontaires.

Nouvelles pratiques sociales

Pourtant, les syndicats s'engagent avec une certaine prudence sur ces sentiers consensuels fort éloignés de la tradition ouvrière nazairienne. Tout en reconnaissant que *« les rapports sociaux se sont bien améliorés »*, la CFDT hésite encore à se démarquer trop nettement des cégétistes. Selon M. François Loyer (CFDT), nouveau secrétaire du comité d'entreprise, *« un petit rien pourrait créer une nouvelle situation conflictuelle »*, alors que M. René Magré (CGT) se réjouit d'avoir contribué à l'avènement de *« nouvelles pratiques sociales »*, mais considère que la direction n'est pas allée au bout de son examen de conscience. Quant à M. Jean-Paul Lemasson, porte-parole de la CFE-CGC – organisation qui a réalisé une percée après avoir organisé les non-grévistes durant le conflit, – il peste contre *« le poids encore excessif des habitudes et du passé »*.

Néanmoins, direction et syndicats se retrouvent pour s'inquiéter de la réduction des départs en préretraite imposée par le gouvernement. En 1991, sur les 206 salariés des Chantiers atteignant 56 ans, 100 seulement pourront bénéficier d'une convention FNE. Pour la première fois aux Chantiers de l'Atlantique, la préretraite n'est plus un droit automatique, car le gouvernement considère que la bonne santé économique des Chantiers ne justifie plus un tel traitement. Pour l'entreprise, cette décision interdit de rajeunir les effectifs – dont la moyenne d'âge est de 43 ans – qui ne comprennent que 80 ouvriers de moins de 33 ans sur un total de 2 800... Quant aux syndicats, ils font remarquer, non sans une certaine virulence, que l'obtention de préretraites en nombre suffisant permettrait de réaliser des embauches particulièrement utiles dans une agglomération qui souffre d'un taux de chômage élevé (17 %). Une fermeté qui, au passage, leur permet de redorer leur blason revendicatif sans porter préjudice à une trêve sociale qui dure depuis maintenant 18 mois.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'ère des « méga-agences » de pub

Le classement des dix premières agences mondiales reflète la puissance des concentrations financières dans la profession

PEUT-on encore, sur la planète, classer les agences de publicité ? Rien de moins sûr. Les grandes sont devenues mondiales, tout comme les grands produits qu'elles défendent, ce qui reflète une réalité économique, et chacune d'entre elles coiffe une belle collection de filiales, sous-filiales, sous-sous-filiales, des plus grandes – aussi grandes que la maison mère, parfois – aux minuscules (deux pièces et trois personnes : un créatif, un commercial, une secrétaire). De plus, le secteur a connu, depuis quelques années, de telles vagues de concentrations, absorptions, achats, fusions, qu'on ne peut plus parler qu'en termes de « groupes », qui sont en réalités des « groupes de groupes » *(voir tableau ci-contre)*. La revue spécialisée (américaine) *Advertising Age* (*AA*) ne traite-t-elle pas leurs principales filiales de *« méga-agences »* ?

La consolidation de tels ensembles est loin d'être simple, et les fluctuations des monnaies les unes par rapport aux autres peuvent changer brutalement la valeur des comptes, changeant du même coup le rang des groupes. Que le yen faiblisse par rapport au dollar, et le japonais Dentsu, qui fut longtemps le champion mondial toutes catégories, perd des places, ce qui fut le cas l'an passé. Si le yen reprend du poil de la bête, le paysage changera, comme dans un kaléidoscope, sans qu'on puisse trouver dans ce tableau, indispensable pour jauger la puissance internationale de la publicité, le reflet de la baisse de la conjoncture publicitaire ou de son éventuelle reprise.

Des colosses aux pieds d'argile ?

Tel qu'il est, le classement mondial place en tête deux groupes britanniques, WPP Group, avec à sa tête Martin Sorrell (un ancien de chez Saatchi) et Saatchi & Saatchi (du nom des deux frères talentueux, qui ont dû laisser la tête de leur affaire au Français Robert Louis-Dreyfus). Encore la puissance de ces deux Britanniques est-elle essentiellement faite de méga-agences américaines. Ces deux premiers de la classe font d'ailleurs un peu figure de colosses aux pieds d'argile : Saatchi est en plein redressement, et WPP a annoncé, à la fin de 1990, qu'il ne distribuerait pas de dividendes et qu'il négociait avec ses banques la *« restructuration »* d'une dette de... 3 milliards de dollars, due à sa spectaculaire politique d'acquisitions (*le Monde* daté 23-24 décembre 1990).

On trouve ensuite deux authentiques groupes américains, de constitution beaucoup plus ancienne, Interpublic et Omnicom, le japonais Dentsu, puis Young & Rubicam, qui reste au premier rang incontestable des agences américaines (plus d'un milliard de dollars de revenu brut (1) consolidé). Le français Eurocom arrive au *septième rang*. Le dixième de la liste (Foote, Cone & Belding) est allié à Publicis, que l'on trouve au treizième rang, suivi immédiatement de Roux, Séguéla, Cayzac & Goudard (RSCG), et de BDDP (Boulet, Dru, Dupuis, Petit)...

Au reste, cette complexité se reflète dans la recension d'*AA*, qui se trouve obligée de multiplier les classements pour tenter d'en rendre compte : les dix premières agences basées aux Etats-Unis, les dix premières agences sur les marques américaines... Avec un échec : l'agence de l'année brille par son absence. Les juges chargés d'attribuer cette distinction ont dû déclarer forfait : ils ont trouvé de hauts niveaux de professionnalisme, mais aucune agence ne creusait l'écart avec ses poursuivants pour la créativité et la réussite. Un aveu d'impuissance qui devrait, quelque part, attrister, voire inquiéter Madison Avenue. La publicité, ce n'est pas que de la finance...

JOSÉE DOYÈRE

(1) En matière de publicité, on ne parle plus de chiffre d'affaires (le montant global des budgets confiés à une agence par ses clients), qui comprend l'achat d'espace, la mise en œuvre de matériels (films, vidéos, plaquettes, etc.) confiée à des sous-traitants. Le « revenu brut », une fois déduites ces sommes qui ne font que transiter par les agences, représente leur véritable activité, rémunérée soit en honoraires, comme dans les autres professions libérales, soit à la commission, en pourcentage du budget.

Les dix premiers groupes de publicité dans le monde

Rang	Groupe	Ville du siège social	Principales agences	Revenu brut mondial en 1990 (en millions de dollars)
1	WPP Group	Londres	Ogilvy & Mather J. Walter Thomson Scali, McCabe, Sloves	2 715
2	Saatchi & Saatchi	Londres	Saatchi & Saatchi AC & R Cadwell Davis Partners Backer Spielvogel Bates	1 729,3
3	Interpublic Group	New-York	McCann-Erickson Lintas, Dailey & Ass.	1 649,8
4	Omnicom Group	New-York	BBDO, Baxter, Gurian & Mazzei, Frank J. Corbett DDB/Needham	1 335,5
5	Dentsu	Tokyo		1 254,8
6	Young & Rubicam	New-York	Y & R ; Cato/Johnson Chapman Direct Sudler & Hennessey	1 073,6
7	Eurocom Group	Paris	HDM, Bélier	748,5
8	Hakuhodo	Tokyo		586,3
9	Grey Ad	New-York	Grey Ad.	583,3
10	Foote, Cone & Belding Communications	Chicago	F, C & B C	536,2

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALEURS ET PERFORMANCES DE NOS SICAV

SICAV		Valeur liquidative (F)	Performances en % (coupons bruts réinvestis) annuelles (du 30/3/90 au 28/3/91)	cumulées sur 5 ans
MONÉTAIRES				
MONEVALOR	C - Prods monétaires et obligations	73687,10	+ 9,57	n.s.
CAPIMONETAIRE	C - Prods monétaires et obligations	5685,57	+ 8,90	n.s.
OBLIGATAIRES MOYEN ET LONG TERMES				
CAPIOBLIG	C - Obligations françaises	5770,61	+ 9,77	–
SOGEPARGNE	DA - Obligations françaises	310,61	+ 7,91	+ 39,78
INTEROBLIG	C - Obligations françaises et intern.	12480,48	+ 11,58	+ 39,82
DIVERSIFIÉES ACTIONS				
INTERSELECTION FRANCE	DA - Actions et obligations	502,63	– 0,13	+ 51,73
PERVALOR	DA - Actions et obligations	602,14	+ 0,48	–
DOMINANTE ACTIONS				
SOGEVAR	DA - Europe	1042,87	+ 1,32	+ 26,47
SOGINTER	C - Mondiale	1271,32	+ 0,84	+ 29,30
SPÉCIALISÉES OU DÉCOUVERTES				
CONVERTIMMO	DA - Secteur immobilier	372,19	– 4,61	+ 25,59
ORVALOR	C - Mines d'or	6157,36	+ 3,13	–
REALVALOR	C - Valeurs d'actifs	898,77	– 10,23	–
OPTIMAT	C - Obligations et options	31731,21	+ 7,56	–

C = Capitalisation DA = Distribution annuelle n.s. = Non significatif par rapport à l'objectif de gestion

GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

EUROR

LE MONDE diplomatique

Mai 1991

● MÉDIAS, SOCIÉTÉS ET DÉMOCRATIE.

L'ère du soupçon, par *Ignacio Ramonet*. – **Aux ordres du Nord, l'ordre de l'information, par** *Jacques Decornoy*. – **CNN, rythme infernal et suspense à l'état brut, par** *Yves Eudes*. – **Manipuler et contrôler les cœurs et les esprits, par** *Herbert I. Schiller*. – **Le complexe militaro-médiatique, par** *Martin A. Lee*. – **Vidéo-résistance à l'heure des satellites, par** *Nathalie Magnan*. – **Le spectacle de la propagande, par** *Pierre Guislain*. – **" Faxer " ou périr, par** *Maurice Ronai*. – **Trop fascinants mondes virtuels, par** *Michel Colonna d'Istria*. – **Sauve qui peut, les programmes, par** *Bernard Cassen*.

En vente chez votre marchand de journaux

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 208.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». « Association Beuve-Méry ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE

Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

PP Paris RP 111 MON 03

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

CGI INFORMATIQUE

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1er SEMESTRE DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice en cours, 1er septembre 1990 - 28 février 1991, s'est élevé à 819,6 MF, contre 719 MF pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 14 %, et la *marge nette a atteint 80 MF, soit une rentabilité de 9,8 %.*

Ces résultats ont été acquis en dépit de l'attentisme du marché et de son poids sur l'exploitation.

La croissance, tant du chiffre d'affaires que de la marge nette, dans un contexte économique difficile, repose sur les caractéristiques de CGI :

- son approche industrielle : recours systématique aux contrats de type forfaitaire ; utilisation d'une gamme unique de moyens - méthodes de conception et de développement, ateliers de génie logiciel, progiciels ; d'où résultent des gains appréciables en coût, délai et sécurité ;
- son système d'embauche et d'éducation des collaborateurs nouveaux, nantis d'une haute formation générale ;
- sa politique d'acquisition : rachat de sociétés saines, estimées à leur juste valeur, aux activités complémentaires de celles du groupe.

Le semestre a vu se conclure la signature de contrats importants et se développer les alliances stratégiques d'offre avec les constructeurs.

SOVAC
NOTRE METIER : VOUS FINANCER

L'assemblée générale de SOVAC, réunie le 29 avril 1991, a approuvé les comptes de l'exercice 1990 qui lui ont été présentés par le directoire.

Les financements nouveaux consentis en 1990 par l'ensemble des sociétés du groupe s'élèvent à 31.229 MF, en augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés ont atteint 62.252 MF au 31 décembre 1990, en progression de 12 % par rapport au 31 décembre 1989.

Comptes consolidés

Les encours consolidés du groupe au 31 décembre 1990 s'élèvent à 45.950 MF, contre 41.180 MF un an plus tôt.

Le produit net bancaire est passé de 2.501 MF à 2.731 MF, en progression de 9 %.

Avant dotations nettes aux provisions d'exploitation, produits et charges exceptionnels, participation et impôt, le bénéfice d'exploitation est passé de 1.059 à 1.152 MF, en progression de 9 %.

Après prise en compte des éléments ci-dessus, le résultat net total consolidé s'élève :
- part des tiers incluse, à 477,1 MF (- 9 % par rapport à 1989) ;
- part des tiers exclue, à 424,9 MF (- 9 %).

Le résultat net d'exploitation consolidé s'élève :
- part des tiers incluse, à 453,9 MF (- 8 %) ;
- part des tiers exclue, à 401,7 MF (- 8 %).

Résultats sociaux de SOVAC

Le bénéfice social s'élève, en 1990, à 331 MF, dont 35,2 MF de plus-values nettes à long terme, à comparer à 287,3 MF, dont 11,7 MF de plus-values nettes à long terme en 1989.

L'assemblée générale a décidé de distribuer, à compter du 13 mai 1991, un dividende net par action de 29,40 francs, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 14,70 francs contre, respectivement, 28 francs et 14 francs pour l'exercice 1989. La distribution nette globale, qui concerne 4.200.000 actions, s'élève ainsi à 123,5 MF, contre 117,6 MF au titre de 1989, en progression de 5 % ; le solde du bénéfice de l'exercice 1990 a été affecté aux réserves.

L'assemblée générale a par ailleurs renouvelé le mandat de membre du *conseil de surveillance* de MM. Bernard BEAU, Alain BIZOT, David DAUTRESME, Michel DAVID-WEILL, Jean-Paul DELACOUR, Jacques MASSON, Yves RAPILLY, Bruno ROGER et François VOSS, et nommé M. Claude BEBEAR en qualité de membre du conseil de surveillance.

wagons LITS

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale qui se tiendra à Bruxelles, le mercredi 22 mai 1991, à 15 heures, à l'Hôtel Pullman Astoria, 103, rue Royale, avec l'ordre du jour ci-après :

1. – Nomination du président de la Compagnie ;
2. – Rapport de gestion du conseil d'administration et rapports du collège des commissaires-réviseurs ;
3. – Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1990 ;
4. – Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires-réviseurs ;
5. – Nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées au plus tard le 15 mai 1991 : à la Société Générale, à la Banque Nationale de Paris, au Crédit Lyonnais, à la Banque Paribas, au Crédit Commercial de France, à l'Européenne de Banque, à la Banque France-B.B.I., au Crédit du Nord, à la Banque de Gestion privée-S.I.B., dans leurs agences à Paris et/ou en province.

RESULTATS ET DIVIDENDE EN FORTE CROISSANCE

L'assemblée générale des actionnaires de la BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT a approuvé le 26 avril 1991 les comptes de l'exercice 1990.

Ceux-ci reflètent la poursuite de la croissance de l'activité et des résultats.

Ainsi le bénéfice net consolidé de l'exercice s'établit à 190,97 millions de francs (part du groupe) en augmentation de 14,2 % sur le résultat de l'exercice précédent, retraité pour permettre une comparaison homogène.

Ce résultat tient compte de 83 millions de francs d'amortissement des survaleurs.

Chiffres clés consolidés

(millions de francs)	1989	1990
Total bilan	17 812	19 264
Effectifs	435	436
Fonds propres comptables après répartition	940	1 080
Résultat net-part du groupe	167	191

Un dividende de 30 francs sera attribué à chaque action, en augmentation de 36,4 % sur celui de l'année précédente. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 mai 1991.

Banque Internationale de Placement bip

CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

EMPRUNTS AVRIL 1991 GARANTIS PAR L'ÉTAT

EMPRUNT 9 %

Montant : F 1.200.000.000.
Prix d'émission : 99,41 %, soit F 4.970,50 par obligation.
Date de jouissance : le 13 mai 1991.
Date de règlement : le 13 mai 1991.
Durée : 11 ans.
Intérêt annuel : 9 %, soit F 450 par obligation payable le 13 mai de chaque année et pour la première fois le 13 mai 1992.
Taux de rendement actuariel : 9,09 %.
Amortissement normal : au pair, in fine, le 13 mai 2002.
Amortissement anticipé : possible par rachat en Bourse, OPA et OPE.
Cotation : les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

EMPRUNT 9,10 %
assimilable à l'emprunt 9,10 % Octobre 1989

Montant : F 300.000.000.
Prix d'émission : 105,08 %, soit F 5.254 par obligation, dont F 5.010,90 prix d'émission F 243,10 coupon couru.
Date de jouissance : le 30 octobre 1990.
Date de règlement : le 13 mai 1991.
Durée : 8 ans et 170 jours.
Intérêt annuel : 9,10 %, soit F 455 par obligation payable le 30 octobre de chaque année et pour la première fois le 30 octobre 1991.
Taux de rendement actuariel : 9,04 %.
Amortissement normal : au pair, in fine, portant sur l'ensemble des obligations assimilées, le 30 octobre 1999.
Amortissement anticipé : possible par rachat en Bourse, OPA et OPE.
Cotation : les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une note d'information (visa COB n° 91-138 du 24.04.1991) est mise gratuitement à la disposition du public au siège de la Caisse Centrale de Coopération Economique, Cité du Retiro, 35-37 rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris, et auprès des établissements chargés du placement. BALO du 29.04.1991.

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)

COMPAGNIE OPTORG

RÉSULTATS 1990

Le Conseil d'administration réuni le 24 avril 1991 a pris connaissance des comptes de l'exercice 1990.

Le résultat net consolidé, part du groupe, s'élève à 29 037 000 F, contre 22 267 000 F pour 1989 hors éléments exceptionnels non récurrents.

Le résultat de la Compagnie Optorg atteint quant à lui 27 505 000 F contre, pour 1989, 18 235 000 F hors résultat positif exceptionnel après IS.

Tant pour le groupe que pour le holding, les résultats 1990 ci-dessus n'intègrent pas les plus-values latentes engendrées par la part de trésorerie investie en Sicav de capitalisation.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée le 27 juin 1991, de distribuer un dividende net par action de 10,50 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,25 F, contre 9,50 F plus 4,75 F l'an dernier.

Dans un environnement contrasté, les premiers mois de l'exercice se sont déroulés de manière globalement satisfaisante. Si cette tendance persiste, les résultats du groupe pourraient enregistrer en 1991 une nouvelle progression.

Les comptes 1990 seront adressés aux personnes qui en feront la demande écrite au siège de la Compagnie.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

Mr ARTS-ET-MÉTIERS
Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living double + 1 chambre + s. de bains. Tél. : 46-22-03-80 et 43-59-68-04, poste 22.

MARAIS-ARCHIVES
Imm. 18e s., appart. de caract. Dble séj., salon avec chem., 5.50 m sous plafond. Mezzanine, poutres. PARK. 2 400 000 F. 42-71-61-48.

ARTS ET MÉTIERS
Beau 4 PIÈCES, 85 m² env., tt cft, ds imm. pierre de t. ravalé. 4e ét., asc., gardien, digicode, cave. Poss. prof. libérale. 2 100 000 F. 42-71-87-24.

4e arrdt

ILE-ST-LOUIS
RARE
Charme, caractère, imm. XVIIe, env. 150 m², 3e ét. sa asc., gde hteur/plaf. ent., grand living + 3 chambres + bureau, 2 s.d.b., cuis. à aménager, 2 dressings + cave, travaux à prévoir. Prix : 7 000 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

MARAIS-BASTILLE
Dans hôtel part. 17e s., superbe 2 P. DUPLEX. Beau volume entièrement rénové. 2 000 000 F. 42-71-62-79.

Vosges, Bastille. Sur cour, beau duplex. Dble liv. 50 m², 3 ch., salle de bns, salle d'eau, 2 w.-c., cuisine équipée. 3 250 000 F. Tél. PART. : 42-71-54-81.

Le Monde des Cadres

VOUS AIMEZ LES RELATIONS HUMAINES ? VOUS VOUS INTÉRESSEZ AU MONDE PARAMÉDICAL ?

DEVENEZ INFIRMIER/E EN SANTÉ MENTALE

LE CENTRE HOSPITALIER PAUL-GUIRAUD
1) OFFRE :
– une formation rémunérée ;
– une école d'infirmières moderne ;
– une équipe de formateurs dynamiques et compétents ;
– quelques avantages institutionnels :
• un foyer pour les personnes venant de province ;
• une crèche ;
• la possibilité de réaliser certains sports : tennis, ping-pong, football, gym. ;
• le C.O.G.S., celui-ci offre diverses prestations, ex. : voyages organisés à des prix attractifs.
2) ORGANISE LE JEUDI 27 JUIN 1991 un EXAMEN PROBATOIRE pour l'accès aux fonctions d'élève infirmier/e de secteur psychiatrique.

20 POSTES

CONDITIONS REQUISES :
– être de nationalité française ;
– être âgée de 17-45 ans au 1er janvier 1991 ;
– jouir de ses droits civiques.

LES CANDIDATURES DEVRONT ETRE ADRESSÉES AU PLUS TARD LE 27 MAI 1991

le cachet de la poste faisant foi à : Monsieur le Directeur, Centre hospitalier spécialisé PAUL-GUIRAUD, Centre de formation professionnelle, 54, av. de la République, 94806 VILLEJUIF Cedex. Renseignements probatoires. Tél. : 45-59-57-95.

MICROAge

Leader mondial dans l'intégration de services en micro-informatique et réseaux hétérogènes, recherche des

TECHNICIENS DE SUPPORT

BTS ou expérience confirmée dans l'un ou plusieurs des secteurs suivants : OS/2, NOVELL, UNIX et réseaux bureautiques, tableurs, base de données.

Appelez Véronique PETIT au : (1) 40-86-01-07, de 9 h à 13 h du lundi au vendredi.

Librairie spécialisée cherche

RESPONSABLE POINT DE VENTE

Sciences de l'homme formation ethno. / préhistoire appréciée.
Envoyer CV : ZOOTHÈQUE BP 137 75223 Paris Cédex 05.

5e arrdt

RARE
Près Maubert, neuf, jamais habité, anc. imm. XVIIe réhabilité. Appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chambres, s.d.b., s. d'eau 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

CLUNY. Bel imm. 17e s., APPT entièrement rénové en duplex au 4e et dern. ét. PLEIN SOLEIL à l'écart du bruit, 90 m² env. Grande entrée, séj. av. chem., 2 ch., bns + s. d'eau. Cuis. pré-équipée. Nbx rangts, chauff. ind. Faibles charges, gde cave voûtée. 3 650 000 F. Ptpaire : 43-26-43-43.

6e arrdt

L'AFFAIRE - RARE
STUDIO 360 000
17 m² à rafraîchir, kitch., salle d'eau, WC. SIFECO : 45-66-43-43.

7e arrdt

Du 3 au 24 mai GROS PLAN SUR
LES STUDIOS
Une sélection des MEILLEURES AFFAIRES par SIFECO RIVE GAUCHE. 80, r. Sèvres, 7e. 45-66-43-43.

AVENUE BRETEUIL
Bel immeuble rénové. STUDIO 545 000 F SIFECO : 45-66-43-43.

CHAMP-DE-MARS
Imm. ravalé BEAU STUDIO s rue, cuis., bains, WC, cave. Prix : 649 000 F Créd. poss. 43-27-81-10.

RUE DU BAC
Beau et grand 5 p., 150 m², charme de l'ancien impecc., studio service, park. locat. LARTIGUE : 47-05-61-91.

AVENUE DE BRETEUIL
Part. vd 2 PCES, s. de bns, 39 m², état neuf. Cuis. intégrée, 2e ét. sur cour, calme. 1 680 000 F. 42-73-21-45.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
P. de t., 6e et der. ét., asc. Très beau duplex. 5 100 000 F 45-67-01-22.

A RÉNOVER
R. DE BOURGOGNE
1er ét. imm. rav. Beau 2/3 p. 2 350 000 F. 43-45-37-00

8e arrdt

EXCEPTIONNEL
Av. George-V, ét. élevé, appart. 100 m² env. Déco. prestige. Entrée, living dble + 2 chbres, 2 s. de bains + cuisine équipée. Etat impecc. Prestations exes. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

8e EUROPE
Bon imm. 3 PIÈCES. Cuisine, tout confort. VUE DÉGAGÉE. Ascenseur, gardien. 1 550 000 F. 42-71-62-79.

8e ARR. MONCEAU
120 m²
HAUT DE GAMME
5 100 000 F 47-37-08-78.

9e arrdt

QUARTIER EUROPE
Beau STUDIO, salle d'eau, w.-c., kitch. équipée. Bel imm. 6e ét., ascenseur. 560 000 F. 42-71-87-24.

11e arrdt

EXCEPT. Près Opéra-Bastille dans ancien relais postal, SUPERBE 3 P., 80 m² envahi de verdure, de charme et de calme. A.S.M. : 48-24-63-66. Soir et W.E. : 42-40-35-94.

Rue Keller 3/4 P., 62 m², 2e ét., clair, imm. ancien, s. d'eau, wc. 1 300 000 F. Part. : 43-56-07-93.

12e arrdt

Mr DAUMESNIL
Imm. ravalé. 2 PCES sur rue. Cuis., salle de bns, w.-c. SOLEIL. 730 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

Près NATION. Immeuble ravalé, interphone. Ptpaire vd 2 P., cuis., tt cft. 3e ét. sur rue et cour. 649 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

14e arrdt

2 PCES, 610 000 F
4e ét., plein sud, 26 m². S. de bns, kitch. à rafraîchir. Bien situé, prox. Mr Gaité. SIFECO : 45-66-43-43.

14e PROCHE MAIRIE
Pierre de t., ravalé Beau 2-3 P. 52 m², cuis., wc, rangements. cave. 350 000 F. Créd. poss. 43-27-81-10.

Montparnasse, stand., 2 p. 51 m², parfait état, vue dég., park. 1 730 000. 43-35-18-38

MAISON avec jardin, ensoleillé. Atelier artiste CITYM 42-79-89-43

17e arrdt

17e PROCHE NEUILLY
Conviendrait couple ou personne seule. Luxueux duplex 150 m² env. + 90 m² terrasse. Réception + 1 ou 2 chbres. Prestations luxueuses. Tél. : 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

BONNE AFFAIRE
PORTE-MAILLOT (proche) Clair, séré, 5e étage. Très bel appartement. Env. 133 m², dble living 45 m² env., 2 chbres, cuisine, s. de bns, chbre de serv. Asc. Très bon plan. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

TERNES
Imm. rénové, 2 PIÈCES, cuisine, bains, w.-c. séparés. PRESTATIONS DE QUALITÉ 1 850 000 F. 42-71-61-48.

AVENUE WAGRAM
BEAU 7 PCES, 2 s. de bns, 2 w.-c. indépend. Pierre de t., très clair, triple expo, calme. BEAUCOUP DE CHARME. Chambre de service, cave. 5 900 000 F. 42-71-93-00.

17e PROCHE MAIRIE
Imm. ravalé BEAU 2 PIÈCES. Cuisine, s. de bains WC PRIX : 535 000 F Créd. poss. 48-04-85-85.

18e arrdt

MARCADET
Exceptionnel. Imm. ravalé, ascenseur. 2 pces, entrée, cuis., salle de bains. 669 000 F. Créd. 48-04-08-60.

19e arrdt

Mr BOLIVAR
COQUET STUDIO s/place arborée, 2e étg. tt confort. PRIX : 310 000 F Créd. poss. 48-04-85-85.

19e PYRÉNÉES
Imm. briques. STUDIO. Tout conf., 2e ét., poutres. Prix : 449 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

20e arrdt

20e PL. GAMBETTA
Gd studio tt cft, s. de bains, WC, cuis. séparée sur rue et sur cour très clair. 3 m sous plafond. NOMBREUSES POSSIB. D'AMÉNAGEMENT 750 000 F - 42-71-87-24.

AV. GAMBETTA. Près Mr Ptpaire vend 2 PCES, cuis., tt cft. Dble expo. sur rue et cour. Prix : 575 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

91 - Essonne

Verrières-le-Buisson
Imm. 4 ét. dans parc boisé. 4 PIÈCES, 75 m² au 3e ét. Séj., 3 ch. + loggias. Park., cave. Près ttes commodités. 1 060 000 F. 60-11-66-82.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, bd du Château. Dans belle résid. calme, verd., 131 m². Liv. double, 2 chbres, 2 bains, cuis., office, dressing. Grand balcon. Terrasse 30 m², 2 boxes. ASM : 48-24-63-66. A partir de 20 h : 42-40-35-94.

ASNIÈRES 3/4 P. 75,5 m2 Dans imm. stand. 1974, 3e ét. Tout confort. Dble exposition Dble living, 2 gr. chambres Cuis. équip. et s.-d.-b neuve(s) Porte blindée. Parking couvert. 850 000 F Tél. 40-85-08-69

93 Seine-Saint-Denis

CLICHY résidentiel. Immeuble pierre de taille. Appartement 4-5 pièces plein soleil. Tél. : 47-37-08-78.

94 Val-de-Marne

Fontenay-s-Bois, 300 m RER et bois, stand., calme, verdure, 5 pces, 124 m² balcons, terr. 28 m², 2 park. 2 850 000 F. 48-73-63-21.

VINCENNES prox. mairie. Architecte promoteur propose dans hôtel particulier. Programme de 2 duplex entièrement neufs dont 1 avec jard. 200 m². Livrable juillet 91 à 22 000 F le mètre carré. 42-79-89-43.

Province

LILLE PROX. GARE TGV Appt. 1930, bourgeois. 170 m², état neuf. Séjour 60 m² + gd choix appts et maisons. Tél. pour R.V. : (16) 20-83-74-74.

DEAUVILLE
Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conf. Etat impecc. 43-59-69-74 matin.

FERNEY-VOLTAIRE 5 km GENÈVE
Idéal pour pied-à-terre, studios 30 m² et 2 pièces 47 m² à partir de 500 000 F. Livraison immédiate.
16/50-40-93-34.

appartements achats

Rech. 2 à 4 P. PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e. Avec ou sans travaux. PAIE COMPT. chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande
Tél. : 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS à PARIS, de 200 à 450 m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS, IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

RECH. pour PIED-A-TERRE STUDIO ou 2 PIÈCES Décision rapide Paiement comptant M. Dubois : 42-71-93-00.

MUTÉ A PARIS, achète PAIEMENT COMPTANT chez notaire, APPART. même à rénover. M. Jacques : 42-71-94-34.

maisons individuelles

PROPRIÉTÉ dans l'Oise 60 km de Paris, 4 p. plain-pied, 85 m², terrasse, jardin 1 500 m², cherme. 850 000 F. Tél. : 42-39-83-70.

Deauville centre et plage Maison part. 1930, 170 m², living + 3 pièces, 3 salles de bains, WC. 3 500 000 F. (16) 31-81-10-00.

MAISON RÉNOVÉE
40 km Albi, 40 km Rodez, 50 km Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
Pierre de pays, toit en lauses, 2 log., tout confort, cheminée, 2 terr., 2 cav., jard. bord. riv. entièrem. meublé de bon goût Prix : 550 000 F (à débattre) Téléphone : 48-60-71-45 (rég. parisie., à partir de 15 h.

GIRONDE 10 KM BLAYE
part. vend belle mais. restaur. 120 m2; terr. 1500 m2, toit. et charp. rnv. Séj. av. chem., gde cuis. av. chem. 3 chbres, sdb, 2 wc clos aménageables. chal. Prix : 330 000 F Tél. (1) 42-37-84-35 ou prov. 48-58-81-48

Près Marseille SEPTÈMES
Part. vends pavillon T4 dans lotissement. 80 m², garage, jardinet, terrasse. Prix : 550 000 F. Tél. : (91) 64-04-16 (bur.) (91) 51-87-66 (après 19 h).

terrains

BARBIZON
2 100 m² à bâtir, 23 m façade, bien situé et exposé. 500 000 F AIB Agence du Bas-Breau, Barbizon (1) 60-69-24-96

villas

AIX-EN-PROVENCE
Plein centre villa prov. 170 m² (poss. extens.), chem., mezz., jardin arboré 1 300 m². Garage 90 m² + dép. 3 MF. Tél. 16/42-21-44-06.

Sortie AMBOISE, direct. TOURS PAVILLON F 4, récent, 110 m². S/sol complet, semi-enterré. Garage. Terr. : 3 000 m² ent. clos. Vér. alu. Chauff. gaz + petite maison indépendante. 850 000 F. Tél. l'après-midi : (16) 47-57-33-35.

propriétés

PROPRIÉTÉ dans l'Oise 60 km de Paris, 4 p. plain-pied 85 m², terr., jardin 1 500 m², charme. 850 000 F. Tél. : 42-39-83-70

18 km de SAINT-TROPEZ Maison ancienne rénovée ds superbe hameau 100 m² habitables + 100 m² annexes. terrasses dépend., petit jardin clos + 8 ha terrains à prox. Prix : 1 250 000 F Part. (1) 45-75-39-92

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX, magasin à l'ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo Autre grand choix.

Collections

Vends collection reliée Sélection hebdomadaire du « Monde », 1956 à mars 1984. Tél. : 85-91-58-11.

Vacances

Tourisme

TOURETTE-SUR-LOUP (06) Prox. St-Paul-de-Vence. VILLA à louer. 4 chambres piscine. Du 1er juillet au 31 août, quinzaine ou mois Tél. après 10 h. : 93-24-17-54.

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

A vendre CHRYSLER LEBARON Cabriolet, An. 90. Import USA Prix : 140 000 F Tél. : 42-07-12-10.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
T. (1) 45-62-30-00

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST
TÉL. : (1) 45-27-12-19

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50

DOMICILIATION 8e Bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM. 43-40-31-45

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE PAS-DE-PORTE à ROYAN (17), rue principale. 144 m², libre de suite. Bail neuf. 800 000 F. Tél. : (16) 46-38-64-24.

Hôtel 2 étoiles, plein centre Nice. Fonds : 8 000 000. C.A. : 2 450 000. Sans groupe ni restaurant. Tél. : 93-62-15-66. Demander M. Corallo.

Sud Bordeaux, vd. hôtel ★★ 11 nº, bar restaurant, cause santé, confort, dépendances, pour documentation écrire Marc Seguin, 33720 CERONS

locaux commerciaux

Ventes

PARIS 20e
CARREFOUR PYRÉNÉES-AVRON : 64, rue des Maraîchers, 746 m² ccial et industriels, entrée, voiture monte-charge. Direct pptaire : 45-79-68-50.

boutiques

Ventes

SAINT-GERMAIN (78) Boutique pl. centre, quartier commerces. A saisir. 75 m², faible loyer. Cession de bail 800 000 F. Tél. : (1) 39-14-34-39.

LOCATION

PEREIRE (75017)
80 m2 au rez-de-chaussée avec vitrine.
LAVOISIER (75008)
100 m2, locaux entièrement rénovés.
METRO ARGENTINE (75016)
100 m2 au rez-de-chaussée avec vitrine.
RUE DES MARTYRS (75009)
140 m2 de bureaux au rez-de-chaussée.
BUCI (75006)
150 m2 divisibles dans bel immeuble.
RENE COTY (75014)
210 m2 dans immeuble de bon standing.
WAGRAM/AMPERE (75017)
A louer dans immeuble indépendant 330 m2 du 1er au 3ème étage.
Nombreux parkings.
NEUILLY SUR SEINE (92200)
230 m2 de bureaux dans bel immeuble en pierre de taille, donnant sur cour paysagée.
ANTONY (92)
Ensemble immobilier de commerces et bureaux de 458 m2.
ANTONY (92)
N20 - R.E.R., 2 000 m2 de bureaux + parkings.
Immeuble neuf R + 4. Livraison 4ème trimestre 1991.
ISSY LES MOULINEAUX
2 500 m2 activité/stockage, 1 000 m2 bureaux. Loyer attractif.

VENTE

MAUBEUGE (7509)
185 m2 de bureaux au 1er étage
BANLIEUE EST DE PARIS
Proche francilienne, immeuble indépendant 4 500 m2 bureaux neufs
GARE DU NORD
1000 m2 de locaux commerciaux en rez-de-chaussée + sous-sol. Beaucoup de cachet.
QUARTIER EUROPE
Local commercial de 350 m2 indépendant R + 2 sur sous-sol. Entièrement rénové.

MGC

FONCIA ENTREPRISE
5 rue de Stockholm 75008 PARIS (1) 42.94.25.27

Maintenant, vous pouvez contacter directement votre futur employeur

Maintenant : 36.15 LM vous permet de répondre immédiatement à l'offre d'emploi de votre vie. 36.15 LM conserve également dans une « Boîte aux lettres » confidentielle la réponse de votre futur employeur. 36.15 LM c'est aussi un mois d'annonces parues dans le Monde consultées en quelques minutes et la sélection de toutes les offres d'emplois correspondant à votre c.v. Avec 36.15 LM vous êtes assuré d'être informé de tous les postes importants pour votre carrière.

36 15 LM

alliance

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Le Monde
CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi
VOS RENDEZ-VOUS
IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par 1 609 000 Français dont 868 000 Parisiens. 642 000 d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont 375 000, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
75 PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 46 m², RC	191, rue de l'Université SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 600 + 424 3 984
9e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine GCI – 40-16-28-71	9 000 + 2 025
10e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 61 m², 4e étage	68, quai de Jemmapes SAGGEL – 42-66-61-05 Frais de commission	5 410 + 554 3 850
11e ARRONDISSEMENT		
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION HOME PLAZZA 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE HOME PLAZZA 40-21-22-23	8 500 + 1 275
12e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 99 m², 6e étage parking	66-68, cours de Vincennes AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	8 120 + 1 300 5 778
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 57 m², 2e étage parking	21, rue Vergniaud SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	4 800 + 832 3 415
3 PIÈCES 80 m², 6e étage parking	21, rue Vergniaud SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	6 800 + 1 167 4 838
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 62 m², 3e étage parking	149-153, rue R.-Losserand AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	5 145 + 1 100 3 662
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 90 m², 3e étage parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	12 067 + 1 061 9 450
5 PIÈCES duplex, 5e-6e étages 132 m², parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	19 553 + 1 593 15 065
STUDIO 29 m², 6e étage	10, passage des Eaux SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	2 494 + 624 1 774
2 PIÈCES 37 m², 1er étage	24, avenue de Versailles SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	3 300 + 559 2 348
2 PIÈCES 67 m², 1er étage	11, rue Gros SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 400 + 1 016 3 842
17e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 28 m², 2e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	3 640 + 574
4 PIÈCES 141 m², 7 m² chbre sce., 3e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	16 000 + 2 359
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 77 m², 3e étage parking	46 bis, rue Mouzaïa SAGGEL – 42-66-61-05 Frais de commission	6 079 + 693 4 326
STUDIO 28 m², 2e étage parking	76, rue Petit AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	2 775 + 545 1 975
2 PIÈCES 45 m², 5e étage parking	2/10, rue de Joinville AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	3 708 + 750 2 638
3 PIÈCES 64 m², 1er étage poss. parking, balcon	34, rue du Plateau CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 000 + 790 3 150
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 95 m², 2e étage parking	52-56, rue des Haies CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 980 + 1 100 4 575
78 - YVELINES		
3 PIÈCES 90 m², RC	VERSAILLES 35 bis, rue du Maréchal-Galliéni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 405 + 1 100 4 881
91 - ESSONNE		
MAISON 5 PIÈCES 114 m² garage	EVRY 46, rue de la Tour SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	5 899 + 177 4 825
92 - HAUTS-DE-SEINE		
2/3 PIÈCES 72 m², 5e étage	BOULOGNE 57, rue des Peupliers SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 400 + 1 199 3 842
5 PIÈCES 106 m², 2e étage parking	MEUDON 68, rue de la République SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	8 300 + 1 500 5 906
3 PIÈCES 59 m², 3e ét.	SÈVRES 154, Grande-Rue CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 700 + 600 2 934
4 PIÈCES 88 m², 2e ét.	SURESNES 18, rue S. de Rothschild AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	6 950 + 1 300 4 946
94 - VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 87 m², 1er ét. parking	NOGENT-SUR-MARNE 68, rue François-Rolland SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 842 + 1 068 6 356
STUDIO 38 m², 1er étage parking	NOGENT-SUR-MARNE 4 bis, rue Hoche SAGGEL – 42-66-61-05 Frais de commission	2 530 + 398 1 800
2 PIÈCES 57 m², RC parking	NOGENT-SUR-MARNE 38, rue du Port SAGGEL – 42-66-61-05 Frais de commission	3 770 + 482 2 682
3 PIÈCES 70 m², 5e ét. balcon, parking	SAINT-MANDÉ 7, rue Fays LOC INTER – 47-45-15-71	6 700 + 696
4 PIÈCES 83 m², RC terrasse, parking	SAINT-MANDÉ 5, rue Fays LOC INTER – 47-45-15-71	7 305 + 886
5 PIÈCES 103 m², 7e étage 2 parkings, terrasse	SAINT-MANDÉ 2, av. Joffre LOC INTER – 47-45-15-71	9 570 + 1 002
4 PIÈCES 82 m², RC 2 parkings, terrasse	VINCENNES 88, rue Defrance LOC INTER – 47-45-15-71	5 700 + 800

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi

vos 5 RENDEZ-VOUS

IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens. **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGF
Commercialisation SNC PHENIX GESTION

CIGIMO
GROUPE GTF

RESIDENCES HOTELIERES HOME PLAZZA

INTER

GENERALI

saggel vendôme
GROUPE UAP

SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

Le ralentissement de la croissance, les déficits budgétaires des pays industriels et la dette du tiers-monde

Le FMI et la Banque mondiale prônent une orthodoxie accrue

La faiblesse de la croissance mondiale a servi de toile de fond aux réunions de printemps du FMI et la Banque mondiale à Washington les 29 et 30 avril. Les responsables de ces organisations ont prôné une orthodoxie accrue chez les « nantis » comme dans les pays en voie de développement, ce qui devrait permettre aux premiers de dégager l'épargne nécessaire, et aux seconds d'attirer les capitaux privés...

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

« Au printemps 1990, la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) et du comité de développement avait essentiellement tourné autour de la question de l'augmentation des quotes-parts dans un contexte économique qui, du côté des pays les plus industrialisés, était favorable. Cette année, la situation est radicalement différente. La question des quotes-parts est réglée. En revanche, la situation économique est très préoccupante. Partout. Ce qui explique à la fois l'attitude consensuelle des pays en voie de développement et les antagonismes surgis entre pays riches, à propos tant des taux d'intérêt que de la façon dont on peut espérer laisser le moins de plumes possible dans le dossier de la dette. »

Pour ce familier des réunions du FMI et de la Banque mondiale, l'équation est simple : seule une orthodoxie accrue à la fois chez les « nantis » et du côté des pays en voie de développement (PVD) permettra, d'une part, aux premiers de dégager l'épargne qui fait actuellement défaut au monde entier pour hâter les réformes en Europe de l'Est, reconstruire le Proche-Orient et éviter que l'Afrique et l'Amérique ne partent à la dérive, d'autre part, aux derniers d'accélérer sans faux-semblants le passage à l'économie de marché de façon à séduire les capitaux privés, devenus nomades et qui iront seulement là où on aura su les attirer.

« Un concours de beauté »

« Pour des institutions comme les nôtres, l'octroi d'un prêt ou d'une facilité financière tient désormais du concours de beauté », confie en privé le responsable de l'une des principales pièces du dispositif de Bretton-Woods. *« Dans la mesure où chaque pays emprunteur se prévaut désormais d'une situation « exceptionnelle », comme ce fut le cas tout récemment avec le Pérou, et que tout le monde a en tête les faveurs accordées à la Pologne et bientôt à l'Egypte, cela devient un véritable casse-tête au fur et à mesure que l'on fait passer la sébile »*, ajoute-t-il.

A brève échéance, la situation ne va pas s'arranger si l'on prend en compte les prévisions du FMI, qui tablent sur une croissance de 1,2 % de l'économie mondiale cette année – soit son taux le plus bas depuis neuf ans – avant d'espérer une remontée à 2,9 % en 1992. La seule solution pour générer une épargne nouvelle après avoir redressé l'activité économique, si possible sans inflation, est de comprimer à tout prix les déficits budgétaires, notamment aux Etats-Unis, en Allemagne et en Italie, de façon à accroître l'investissement public, ont martelé les responsables du Fonds et de la Banque mondiale lors du comité intérimaire du FMI puis du comité conjoint de développement, réuni le lendemain 30 avril.

Mais les PVD souffrent tout autant d'une aide distillée au compte-gouttes que du manque de capitaux privés et de la raréfaction des investissements étrangers directs, au moment où l'idée de la privatisation est de plus en plus communément acceptée dans ces pays. *« En grande partie à cause de la dette, la part des PVD dans les flux globaux de ces investissements étrangers a diminué de près de moitié au cours de la dernière décennie pour ne plus représenter que 11 % du total en 1990, contre 20 % en 1981 »*, a souligné M. Alejandro Foxley, président du comité de développement. Le fait marquant de ces dernières années, a-t-il expliqué, est qu'un certain nombre de nouveaux pays industriels à revenu intermédiaire se taillent la part du lion, alors que d'autres grands pays à faible revenu (Inde, Chine) n'ont pas cette chance. Il s'agit là d'un déséquilibre qui va sans doute s'accentuer au fur et à mesure qu'avancera la transformation de l'Europe de l'Est, estime-t-il.

Une fois n'est pas coutume, la relative franchise des propos entre les pays avancés et ceux qui le sont moins – mais qui n'ont d'autre solution que d'opter pour le même modèle économique – a permis de lever quelques tabous. Ainsi, tout en s'insurgeant une fois de plus contre cette *« honte »* et ce *« gâchis économique »* que constitue la *« pauvreté chronique »* du tiers-monde, M. Barber Conable, président de la Banque mondiale (qui doit céder la place en septembre prochain à M. Lewis T. Preston, un financier avisé venu de l'une des grandes banques d'affaires new-yorkaises), a prévenu que dans ces pays une croissance *« durable »* passe certes par le développement du secteur privé, mais aussi par la défense de l'environnement, la libéralisation politique et, surtout, par la réduction des dépenses militaires. *« On ne peut pas attendre beaucoup de développement sain dans un pays qui dépense plus dans le domaine militaire que dans les secteurs de l'éducation et de la santé réunis »*, a-t-il tenu à souligner.

Les économies possibles pour les pays du Golfe

Son homologue du Fonds monétaire international ne peut que lui donner raison. En attendant le résultat d'une étude que M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, a commandé à des spécialistes et dont le contenu, passablement explosif, devrait être connu dans les prochaines semaines, il apparaît que, sur les douze pays qui, dans le monde, consacrent la plus forte partie de leurs dépenses à l'achat d'armements, dix sont des pays du Golfe, actuellement l'objet de tant de sollicitudes de la part de la communauté internationale. *« Ces dix pays affectent actuellement en moyenne 13 % de leur produit national brut à l'acquisition d'armes, alors que la moyenne mondiale n'est que d'un peu plus de 5 %. Il suffirait que le Golfe revienne simplement au niveau mondial pour que toute la région dégage, chaque année, 30 milliards de dollars de revenus supplémentaires. Voilà des recettes faciles à trouver et qui devraient naturellement être aussitôt employées en actions de développement... »*, fait remarquer M. Camdessus.

Pour l'heure, les participants s'en sont tenus à l'exercice plus urgent – et sans doute moins périlleux – de maîtrise de la dette des pays les plus pauvres. Dans une surprenante surenchère, après les propos de M. Pierre Bérégovoy, ministre français de l'économie, demandant que les cas *« exceptionnels »* ne le soient plus vraiment puisque *« les pays les plus pauvres »* bénéficient d'un allègement de leur dette pouvant aller de 50 % à 80 % (au lieu de 33 % actuellement), son homologue britannique s'est référé lui aussi à l'accord de Toronto, conclu en 1988 pour suggérer que l'on efface les deux tiers du stock de la dette des pays concernés, ce qui revient pratiquement au même. De la proposition française ou de la suggestion britannique, qui l'emportera ? La britannique, assurément, non parce qu'elle est meilleure mais tout simplement parce que le prochain sommet se tiendra à Londres. Et qu'il faut respecter cette règle non écrite qui veut qu'à l'occasion de chaque grand-messe de cette nature le pays d'accueil ait le privilège d'avancer une proposition qu'il juge importante et dont il sait d'avance qu'elle sera acceptée.

S. M.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

NEW-YORK, 1er mai ⬆

Vif redressement

L'annonce d'une baisse du loyer *de l'argent*, d'abord du taux de l'escompte, ensuite des taux de base bancaires, *a provoqué mercredi une* vigoureuse reprise à Wall Street. Si le mouvement *n'a pas été spontané*, il a été suffisamment ample pour ne laisser aucune trace d'un coup de faiblesse initial. Finalement, l'indice Dow Jones des industrielles, un très court instant tombé à 2 882,43, s'est établi à 2 930,20 avec un gain de 42,33 *points* (+ 1,47 %). Le bilan général a été comparable à ce résultat. *Sur* 2 068 *valeurs traitées*, 1 155 ont monté, 477 seulement ont fléchi et 436 ont reproduit leurs cours précédents.

Inutile de le préciser : autour du Big Board, les opérateurs avaient le sourire. D'autant plus que les toutes *dernières nouvelles de l'économie* étaient légèrement meilleures. Ainsi l'*indice composite des principaux* indicateurs économiques, censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis et dont on craignait un recul en mars, a progressé de 0,5 % (contre 1,2 % en février). En outre, l'indice d'activité calculé par le groupement national des directeurs d'achats des principales entreprises industrielles américaines s'est établi *pour avril* à 42,1 %, après être tombé le mois précédent à 40 %.

D'une façon générale, les responsables des grandes firmes de courtage se disaient rassurés par la baisse des taux, à laquelle plus personne *ne croyait guère avant* quelque temps. Sera-ce suffisant pour sortir le pays de la récession?

Les affaires ont été modérément actives avec 181,89 millions de *titres* échangés contre 245,43 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 avril	Cours du 1er mai
Alcoa	67 1/2	70
ATT	37 1/2	37 3/4
Boeing	45 5/8	45 1/2
Chase Manhattan Bank	18 1/2	18 3/4
Du Pont de Nemours	41 5/8	42 5/8
Eastman Kodak	41 5/8	40 1/2
Exxon	59 5/8	60 3/8
Ford	32 1/2	33 1/2
General Electric	70 3/4	72 1/2
General Motors	35 5/8	37 5/8
Goodyear	21 1/4	21 7/8
IBM	102 3/4	103 3/4
ITT	58	58
Mobil Oil	68 1/2	68
Pfizer	54 1/2	55 7/8
Schlumberger	61 1/4	62 7/8
Texaco	67 5/8	68 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	153 3/8	156 1/2
Union Carbide	18 1/4	18 3/8
USX	31 3/8	31 7/8
Westinghouse	27 1/4	27 1/4
Xerox Corp.	56 7/8	57 1/4

LONDRES, 1er mai ⬆

Mieux en clôture

Après avoir évolué dans le rouge durant une grande partie de la journée, les valeurs britanniques se sont nettement redressées mercredi 1er mai en fin de séance au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent *grandes valeurs s'est apprécié de* 22,2 points à 2 508,4, soit un gain de 0,9 %. Le volume des échanges a peu varié, s'élevant à 419,3 millions de titres contre 411,6 *millions mardi*.

L'ouverture en hausse de Wall Street, liée à la baisse des taux américains, explique en partie ce regain d'intérêt en fin de séance. Les *commentaires du premier* ministre britannique, M. John Major, prévoyant une chute spectaculaire de l'inflation en avril et une poursuite de la désinflation jusqu'en 1992 ont aussi contribué à redynamiser le marché.

Les investisseurs sont cependant restés prudents à la veille des élections locales et en l'absence d'indications des marchés européens dont la plupart étaient fermés en raison de la Fête du travail.

PARIS, 2 mai ⬆

Très forte reprise

La fête du Travail ne semble pas avoir réduit la capacité de réaction de la Bourse de Paris. Au *contraire. Devant l'accueil réservé* par Wall Street à la détente des *taux, elle s'est, jeudi, brusque*ment réveillée pour se mettre au diapason et s'engager *dans un* mouvement ascensionnel rapide. En progrès de 0,79 % dès l'ou*verture matinale*, l'indice CAC 40 portait son avance à plus de 1 % *vers 11 heures. Plus tard dans* la journée, la hausse passait la barre des 2 % avant de repasser légèrement au-dessous.

Selon les spécialistes interrogés, le marché parisien *n'attendait* qu'un signe pour reprendre son bâton de pèlerin. Apparemment, le message est passé 5 sur 5. Il est vrai que si les taux n'ont pas *encore baissé en France*, d'autres signes encourageants ont été *enregistrés aux Etats-Unis. Si l'on* en croit M. David Mullins, un des sept gouverneurs de la Fed, qui a accordé un entretien à *la Tribune de l'Expansion*, la confiance *revient* dans les ménages américains et la baisse des prix du *pétrole témoigne que la reprise* est en marche.

D'autre part, le président *George Bush estime que la sortie* de la récession devrait être rapide et que l'abaissement *des taux* est le meilleur moyen de stimuler la croissance. De ce côté de l'Atlantique, les partenaires des Etats-Unis au sein du G 7 juge que l'ac*tion de la Banque centrale américaine*, même sans être appelée à faire tâche d'*huile*, devrait au moins éviter à l'Allemagne de céder à la tentation de relever ses taux. Bref, le premier pas fait par Washington après la réunion du *dernier week-end réjouit* tout le monde. Reste que les investisseurs ne se sont pas rués pour passer des ordres d'achats. L'activité est restée assez modérée. La proximité du week-end mais aussi d'une nouvelle semaine *chargée en jours chômés* (fêtes de la Victoire et de l'Ascension) et en ponts, incline à la prudence.

TOKYO, 2 mai ⬇

Léger tassement

L'*amélioration aura été fugitive*. Après une journée de belle hausse, la tendance s'est de nouveau un peu alourdie jeudi 2 mai à la Bourse de Tokyo. En clôture, l'*indice* Nikkei, en progrès de 91,43 points à mi-séance, accusait une légère *baisse* de 11,14 points (– 0,04 %) pour s'établir à 26 477,86.

Les *spécialistes ne se disaient* pas pour autant découragés par l'attitude frileuse du marché. D'après eux, les ordinateurs ont lancé des programmes de ventes *à la veille de trois jours de week-end*. Vendredi en effet, le Kabutocho chômera pour la commémoration de la Fête de la Constitution. Beaucoup, du reste, considéraient *ce léger tassement comme « une bonne consolidation »*. *« Je suis optimiste pour la semaine prochaine »*, assurait le responsable des activités Bourse d'une *grande banque nippone*.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 2 mai
Akai	970	970
Bridgestone	1 120	1 100
Canon	1 590	1 610
Fuji Bank	2 780	2 750
Honda Motors	1 400	1 400
Matsushita Electric	1 740	1 750
Mitsubishi Heavy	776	776
Sony Corp.	8 390	8 220
Toyota Motors	1 880	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

□ **ICI : de moins mauvais bénéfices que prévu, avec une baisse de 52 %.** – ICI, premier groupe industriel britannique et n° 4 de la chimie *mondiale, annonce un bénéfice* imposable en baisse de 52 % pour le premier trimestre de 1991, à 198 millions de livres (19,8 milliards de francs). Ce résultat se situe dans la partie haute des prévisions faites par les analystes, qui *tablaient sur un bénéfice compris* entre 100 et 215 millions de livres. Il marque une reprise par rapport au dernier trimestre de l'exercice 1990 quand le bénéfice imposable était *tombé à 84 millions de livres*. Le chiffre d'affaires s'est affaibli (3,05 milliards de livres contre 3,45 milliards) et le revenu par action est de 17,3 pence contre 38,1 pence.

□ **Du Pont Co. : baisse de 4 % du bénéfice trimestriel.** – Du Pont Co., premier groupe chimique américain, annonce une baisse de 4 % de son bénéfice net au *premier trimestre* par rapport à la même période *en 1990, en raison surtout d'un* recul de la demande mondiale pour les produits de ce secteur. Au cours des trois mois de l'année, Du Pont a enregistré un bénéfice net de 590 millions de dollars (3,2 milliards de francs) contre 615 millions de dollars *un an auparavant*. Le chiffre d'affaires du groupe, en *hausse de 3 % pendant le trimestre* de référence, a totalisé 9,68 milliards de dollars. Le président de Du Pont, M. Edgard Woolard, a indiqué dans un communiqué que la baisse des bénéfices du groupe s'expliquait par l'abandon partiel de la production du *fréon (un gaz* utilisé dans les réfrigérateurs et *les climatiseurs), une baisse de* la demande mondiale des chlorofluorocarbones (CFC) ainsi que par les coûts de mise au point de substituts au CFC. Les performances enregistrées dans les activités des fibres ont été affectées par les pertes provoquées par la fermeture de plusieurs unités de production, *ainsi que la modestie de la* demande du marché américain pour les fibres de polyester.

□ **Ciba-Geigy prévoit à nouveau une année difficile.** – M. Alexandre Krauer, *président du groupe chimique* suisse Ciba-Geigy, prévoit que *« 1991 sera à nouveau une année difficile »*. Parmi les indices cités par M. Krauer figurent l'évolution *du chiffre d'affaires au premier trimestre*, le fait qu'une *« amélioration conjoncturelle se fait attendre »* et l'inflation persistante. *« Seule la situation des cours de change semble s'être quelque peu régularisée »*, a-t-il déclaré, tout en signalant que des pertes liées aux changes avaient encore été enregistrées au premier trimestre et le seraient probablement aussi au second. Seuls les secteurs pharmaceutique et de l'agriculture *promettent pour l'heure* de procurer au groupe des bénéfices *conformes aux prévisions*, soit avec des augmentations supérieures à 10 % en monnaies locales. Dans le secteur agriculture, le groupe n'enregistre cependant cette année que *« de rares commandes »* en provenance d'Europe de l'Est, qui constituait jusqu'à présent un *« marché considérable »*. Ciba-Geigy a *annoncé en février dernier un* bénéfice pour 1990 de 1,033 milliard de dollars, en recul de 34 %, tandis que son chiffre d'affaires s'est établi à 19,703 milliards, en baisse de 4 %. Face au recul de 500 millions de FS du bénéfice, *« nous ne voulons ni ne pouvons être satisfaits »*, a dit M. Krauer.

□ **Fichet-Bauche : bénéfice en légère progression.** – Le groupe Fichet-Bauche (matériel de sécurité) a réalisé un bénéfice de 46 millions de francs en 1990, en *progression de 7 % sur celui de* l'année précédente. Le bénéfice *1989 intégrait une plus-value sur* cession d'actifs de 10 millions. Le résultat courant est en hausse de 25 %. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2,8 milliards de francs, contre 2,4 milliards en 1989, soit une progression de 13 %, principalement due au développement des exportations et à la progression de l'activité des *filiales étrangères*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cibles	3850	3840
Amauti Associes	284	290
B.A.C.	152	152
Bque Vernes	875	875
Boiron (Ly)	374	372
Boisset (Lyon)	212	212
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1080	1048
Calberson	395	406
Cardif	685	681
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	310	313
C.N.I.M.	944	920
Codetour	272 50	265
Conforama	835	830
Creaks	254	260
Dauphin	470	470
Delmas	987	995
Dermachy Worms Cie	365	....
Desquenne et Giral	290	285
Devanlay	1179	1190
Deville	400	404
Dolisos	140	135
Editions Belfond	237	235
Europ. Propulsion	340	332
Finacor	128 50	128 50
Frankoparis	135	137
GFF (group.fon.f.)	305	304
Grand Livre	365	365
Gravograph	229	228
Groupe Origny	718	715
Guérault	1010	1000
I.C.C.	250 10	254
IDIA	343	343
Idiomed	133	135
Immob. Hôtelière	923	917
I.P.B.M.	100	101
Loca invests.	280 50	283 50
Locamic	94	91 50
Matra Comm.	126	122 30
Molex	155 20	....
Presbourg	84	....
Publ.Filipacchi	370	370
Rexel	805	805
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	301	301
St-H. Malagnon	172 60	175
Select Invest (Ly)	102	102
Sanibo	483	489
S.M.T. Goupil	130	115
Sopra	274 90	274 90
TF1	303	301 50
Thermador H. (Ly)	281	....
Unilog	228 50	228
Viel et Cie	103 50	102 50
Y. St-Laurent Groupe	794	795

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 avril 1991
Nombre de contrats.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 91	Sept. 91	Déc. 91
Dernier	106,98	106,84	106,74
Précédent	106,72	106,72	106,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 91	Sept. 91	Juin 91	Sept. 91
107	0,51	1,21	0,66	1,42

CAC 40 A TERME

Volume : 14 190. (MATIF)

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 778	1 779	1 788,50
Précédent	1 803	1 814,50	1 804

CHANGES

Dollar : 5,8500 ⬇

Le dollar continuait de s'effriter, *jeudi matin 2 mai*, à 5,85 F au fixing, contre 5,8520 F le mardi 30 avril. En revanche, à Tokyo, quelques heures auparavant, il s'inscrivait en hausse face au yen, à 137,68 yens, contre 136,64 yens mercredi en clôture.

	30 avril	2 mai
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,7325	1,7222
TOKYO	1er mai	2 mai
Dollar (en yens)	136,64	137,68

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 mai)	9 - 9 1/8 %
New-York (1er mai)	5 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	29 avril	30 avril
Valeurs françaises	117,50	116,70
Valeurs étrangères	114,30	112,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	478,53	479,60
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 797,35	1 779,18

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	30 avril	1er mai
Industrielles	2 887,87	2 930,20

LONDRES (indice « Financial Times »)

	30 avril	1er mai
100 valeurs	2 486,20	2 508,40
30 valeurs	1 953,70	1 966,70
Mines d'or	142,10	139,90
Fonds d'Etat	84,80	84,92

FRANCFORT

	29 avril	30 avril
Dax	1 620,28	1 605,79

TOKYO

	1er mai	2 mai
Nikkei Dow Jones	26 489,00	26 477,86
Indice général	1 998,45	2 001,49

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,7825	5,7855	+ 156	+ 166	+ 310	+ 330	+ 860	+ 910
$ can.	5,0208	5,0256	– 13	–	– 12	+ 14	– 12	+ 48
Yen (100)	4,1963	4,2015	+ 34	+ 44	+ 85	+ 105	+ 296	+ 341
DM	3,3816	3,3843	– 4	+ 12	– 3	+ 19	– 27	+ 21
Florin	2,9997	3,0020	– 2	+ 5	– 4	+ 11	– 19	+ 16
FB (100)	16,4180	16,4310	–	+ 60	– 20	+ 80	– 140	+ 130
FS	3,9866	3,9914	+ 14	+ 29	+ 35	+ 59	+ 130	+ 191
£ (1 000)	4,5668	4,5710	– 100	– 83	– 197	– 171	– 541	– 487
£	9,9632	9,9742	– 224	– 195	– 413	– 368	– 983	– 870

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6	6	6 1/8
Yen	8 1/8	8 1/4	8	8 3/16	7 15/16	8 1/16	7 5/8	7 3/4
DM	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
Florin	8 3/4	9 1/4	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9 3/16	9 5/16
FB (100)	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8
FS	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 1/4	8 3/8
£ (1 000)	11 1/4	11 3/4	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 5/8
£	11 3/4	12	11 5/8	11 13/16	11 9/16	11 3/4	11 1/4	11 7/16
Franc	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Jeudi 2 mai
Jean-Jacques Francois, chef du service de l'Agence judiciaire du Trésor (AJT). « Le Monde Affaires » publie un portrait de l'AJT.
Vendredi 3 Mai
Didier Lefèvre, PDG de Pesudouce.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 MAI

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3950	C.N.E 3%	4070	4050	4070	....
905	B.N.P. T.P.	910	916	919	+0 99
918	Cr.Lyon. T.P.	920	921	920	....
1350	Renault T.P.	1369	1320	1365	-0 29
1570	Rhone Poul. T.P.	1571	1575	1575	+0 25
1120	Saint Gobain T.P.	1120	1120	1125	+0 45
960	Thomson T.P.	950	....	....	....
790	ACCOR	799	803	805	+0 75
680	Air Liquide	674	677	680	+0 89
575	Alcatel-Alsthom	575	581	582	+1 22
1740	Als.Superm.	1690	1690	1710	+1 18
400	A.L.S.P.I.	390	388	385 20	-1 23
2280	Arjom. Prioux	2155	2184	2200	+2 09
525	AGF Ste Centrale	536	540	537	+0 19
1160	Aux. Entrepr.	1162	1176	1176	+1 20
235	Avenir H. Média	236	231	235	-0 42
1090	Axa (ex Cie Midi)	1037	1045	1093	+5 40
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	-0 64
200	Bafip	191 20	196	195	+1 99
127	Bail-Equipem.	124	124 60	125 90	+1 53
890	Bail Investiss.	892	899	894	+0 22
485	Balocaire	499 90	500	517	+3 42
705	Bazar H.-V.	755	762	765	+1 32
650	Beghin-Say	650	650	648	-0 31
1210	Berger (M)	1200	....	....	....
360	Bertrand Faure	360	350	336	-4 29
775	Bic	755	755	760	+0 66
990	B.I.P.	1030	1003	1020	-0 97
320	BIS	324 50	325 90	320	-1 39
245	B N P (CI)	248	250	255 50	+3 02
900	Bollore Tech.	890	898	891	+0 11
2600	Bongrain	2500	2488	2550	+2 00
800	Bon-Marché	795	790	789	-0 75
575	Bouygues	548	553	554	+1 47
120	BP France	122	122 50	122	....
840	B S N	865	870	877	+1 39
990	Canal Plus	990	989	1005	+1 52
400	Cap Gem.S.	398 40	404 90	403 50	+1 28
3710	Carrefour	3710	1865	1918	+3 40
140	Casino	136 80	136	135 90	-0 66
98	Casino ADP	100	99	98	-2 00
1190	Castorama D.I.	1174	1180	1195	+1 79
163	C.C.F.	162 50	163	167	+2 77
74	CCMC Ly	73 30	71 50	72 30	-1 36
365	C.D.M.E.	360	359	355	-1 39
315	C.E.G.I.D.	312 50	315	313	+0 16
240	Cestrest (Ny)	238	242	242	+1 68
485	C.E.P. Comm.	473	474	480	+1 48
124	Cerus	130	131 90	131 40	+1 08
640	Cetelem	666	661	679	+1 95
355	CF Int.	351	355 80	350	-0 28
350	CGI Info.	333 20	330 20	331	-0 66
1030	C.G.I.P.	1034	1050	1055	+2 03
590	CGP	595	590	590	-0 84
720	Chargeurs S A	735	745	754	+2 59
535	C.I.C.A (M)	515	514	514	-0 19
....	Ciments franç.	400 20	402	405	+1 20
480	Club Méditer.	455	457	453 80	-0 31
132	CMB Packa.	141	141 10	142 90	+1 36
106	Codetel	106	106	107	+0 94
570	Coles	606	606	620	+2 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
215	Cpt. Entrep.	205	205	204	-0 49
1140	Compt Mod.	1140	1136	1145	+0 44
143	Comega S.A.	145	143 80	144	-0 69
280	CPR (Paris Rés.)	273	265	266 50	-2 38
1070	Créd. Foncier	1085	1085	1091	+0 55
650	Cr Lyon (CI)	660	648	660	....
1210	Credit Nat.	1170	1170	1176	+0 51
240	CSEE	223 90	225 80	223	-0 40
2140	Damart	2000	1981	1988	-0 60
530	Dassault Aviation	465	465	460	-1 08
215	Dassault Electr.	210	209 90	203	-3 33
1550	De Dietrich	1549	1530	1535	-0 90
210	Dév.P.d.C.(Li)	218 50	216	217 50	-0 46
280	Dév.R.Sud-Est	275	274	273	-0 73
380	D M C	400	398	400	....
3850	Docks France	3811	3825	3821	+0 26
2580	Eaux (Gle)	2550	2575	2620	+2 75
785	E.B.F.	768	770	775	+0 91
405	Ecco	370	375	377	+1 89
330	Elf Aquitaine	348 50	350	355 50	+2 01
235	Erap-Elf (Certif)	234	239	239	+2 14
380	Essilor	359	359	365 90	+1 92
186	Essil.Int.(DP)	181	181 20	183	+1 10
865	Esso	650	646	645	-0 77
1590	Eurafrance	1548	1555	1580	+2 07
895	Eurocom	888	887	888	....
117	Eurodisneyland	118 30	119	119 90	+1 35
4000	Euromarché	4090	4000	4020	-1 71
1140	Europe 1	1138	1150	1150	+1 05
47	Eurotunnel	46 80	47 50	48 15	+2 88
1380	Exor	1419	1381	1437	+1 27
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
139	Finextel	138 60	136 50	140	+1 01
220	Fives Lille	230	230	226 50	-1 52
2120	Fromager. Bel	2130	2080	2080	-2 35
1700	Gal.Lafayette	1707	1701	1701	-0 35
1820	G.A.N.	1675	1695	1695	+1 07
385	Gascogne (B)	439	430	450	+2 51
1340	Gaz et Eaux	1370	1375	1375	+0 36
680	Geophysique	680	670	670	-1 47
490	Gerland Ly	529	535	530	+0 19
670	Groupe Cité	671	688	677	+0 89
440	GTM-Entrep.	452	445	446	-1 33
1270	Guyenne-Gas.	1245	1235	1235	-0 80
200	Hachette	208 90	208 90	209 60	+0 34
525	Havas	506	514	523	+3 36
645	Hénin (La)	569	563	580	+1 93
1280	Hutchinson	1300	1300	1285	-1 15
310	Imétal	326 80	323	333 80	+2 14
175	Immob. Phénix	181 90	182	183 50	+0 88
73	Ingénico	77 90	78	76 60	-1 67
4540	Inst. Mérieux	4640	4640	4659	+0 42
475	Interbail	486	498	491 90	+1 21
1080	Intertechnique	985	990	998	+1 32
750	J. Lefebvre	742	750	752	+1 35
705	Klépierre	709	702	709	....
730	Labinal	781	781	781	....
2620	Lab. Bellon	2800	2750	2880	+2 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
380	Lafarge	378 20	383	388 40	+2 70
385	Lebon	360	358	357	-0 83
3780	Legrand	3899	3900	3890	-0 23
1960	Legrand (DP)	1915	1920	1930	+0 78
580	Legris Industries	562	565	572	+1 78
525	Locafrance	525	538	544	+3 62
780	Locindus	792	790	795	+0 38
4000	L.V.M.H.	3964	3970	3967	+0 08
630	Lyon.Eaux/Dumez	570	577	580	+1 75
184	Majorette Ly	147 50	147	147	-0 34
325	Mar. Wendel	328 50	328 50	325	-1 07
255	Matra	243	245	251	+3 29
545	Merlin-Gerin	531	537	516	-2 82
101	Metaleurop	103	105 10	104 50	+1 46
100	Métrologie In.	101	100	100	-0 99
85	Michelin	95 10	95	94 85	-0 26
90	Midl. Bk Sa *	90	90 95	89	-1 11
210	Min. Salsig (Ns)	215	215 30	215	....
121	MMB	114 50	116 40	115 90	+1 22
117	Moulinex	121 10	122	122 10	+0 83
1370	Navig. Mixte	1339	1330	1340	+0 07
133	Nord-Est	130	130	130 90	+0 69
310	Nordon (Ny)	305	320	315	+3 28
800	Nouv Galeries	780	....	....	....
770	Occid. (Gle)	765	767	771	+0 78
1590	Omn. f. Paris	1680	1682	1683	+0 18
285	Olipar	280	275 50	275 70	-1 54
535	Oréal	547	559	561	+2 56
450	Paribas	435 50	437	444	+1 95
1280	Pechelbronn	1318	1305	1305	-1 06
182	Pechiney Int	165	166	168	+1 82
350	Pechiney (CIP)	351	352	358	+1 99
520	Penhoet	535	520	520	-2 80
1200	Pernod Ricard	1218	1223	1224	+0 49
546	Peugeot	566	567	563	-0 53
360	Pinault	340	340	343 90	+1 15
385	Plastic-Omn.	375	380	382	+1 87
....	Poliet	470	475	475	+1 06
440	Primagaz	435 10	438	439	+0 90
660	Printemps	672	670	676	+0 60
2020	Promodès	2094	2099	2070	-1 15
375	Radiotechn.	439	441	457	+4 10
3620	Redoute (La)	3710	3739	3710	....
250	Rémy et Associés	242	244	242	....
365	R. Poulenc CP	359 80	360 50	363	+0 89
335	Rober Financ.	330	332	332	+0 61
70	Rochette(La)	73	69 40	70 50	-3 42
2200	Roussel Uclaf	2150	2152	2150	....
3400	R. Impé.Ly *	3320	3300	3295	-0 75
199	Sade (Ny)	211	210	206	-2 37
1680	Sagem	1684	1682	1670	-0 83
450	Saint Gobain	447 80	448	453 10	+1 18
1380	Saint Louis	1439	1435	1440	+0 07
1520	Salomon Ly	1525	1440	1500	-1 64
400	Salvepar (Ny)	380	391	373	-1 84
845	Sanofi	855	868	882	+3 16
2250	S A T	2170	2170	2161	-0 41
260	Saut. Chât.	263	268	262	-0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1580	Sauputat (Ns)	1580	....	....	....
780	Schneider	748	748	749	+0 13
18	SCOA	18 25	18 20	18 40	+0 82
1570	S.E.B.	1605	1600	1620	+0 93
455	Sefimeg	460	455	454	-1 30
475	Sextant A.	486	490	495	+1 85
1100	S F I M	1124	1100	1124	....
245	S.G.E.	249 90	249 90	254	+1 64
535	Simco	533	537	535	+0 38
730	St. Rossignol	702	700	695	-1 00
1050	Sligos	1080	1080	1070	-0 93
410	Société Géné.	416 10	424	436	+4 78
100	Sodexco(B)	102	100	100	-1 96
184	Sodero(Ns)	186	187	187	+0 54
710	Sodexho	690	698	704	+2 03
81	Sogenal(Ny)	76 50	77 10	79	+3 27
410	Sogerap	400	400	399 50	-0 13
1650	Som.-Allib.	1650	1655	1653	+0 18
1450	Source Perrier	1452	1468	1483	+2 13
685	Sovac	679	675	672	-1 03
430	SPEP	430	430	430	....
525	Spie-Batignol.	532	532	550	+3 38
970	Strafor	965	955	960	-0 52
330	Suez	337 90	340	348 50	+3 14
775	Synthélabo	815	816	823	+0 98
145	Thomson CSF	146	147 50	151	+3 42
730	Total	750	754	749	-0 13
127	– (certif)	132	130	134	+1 52
245	Truffaut Fin.	252	248	251 80	-0 08
560	U.A.P.	540	553	560	+3 70
245	U F B Locab.	254 50	254	254 10	-0 16
885	U I C	884	880	880	-0 45
580	U I F	585	588	588	+0 51
770	U I S	789	791	780	-1 14
700	Unibail	705	703	700	-0 71
150	U.C.B.	154	157	154	....
425	Valéo	446	447	450 70	+1 05
290	Vallourec	297	298	300	+1 01
380	Via Banque	372 10	372 50	372 80	+0 21
1300	Zodiac	1275	1270	1260	-1 18
1340	Elf Gabon	1350	1351	1355	+0 37
147	Amax	148 10	147	146 30	-1 22
165	Amer. Express	153	154 50	155	+1 31
215	A.T.T.	220 90	220 30	220 80	+0 68
177	Anglo Amer.C.	175 20	174	174 40	-0 46
335	Amgold	332	....	....	....
305	Banco Santander	295	301	301	+2 03
835	B.A.S.F.	848	869	869	+2 48
935	Bayer	949	954	960	+1 16
59	Buffelsfont.	62	60 60	60 60	-2 26
114	Chase Manh.	110 10	110 50	111 50	+1 27
140	De Beers	137	136	137	....
2120	Deutsche Bank	2189	2193	2236	+2 15
1190	Dresdner Bank	1251	1262	1282	+2 48
57	Driefontein	57 20	56 75	57 50	+0 52
240	Du Pont-Nem.	240	246 40	247	+2 92
255	Eastman Kodak	250	235 80	240 10	-3 96
13 50	East Rand	13 65	13 90	13 85	+1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
48	Echo Bay	47 50	47 15	47 90	+0 84
210	Electrolux	214 80	....	....	....
185	Ericsson	186 40	190	190	+1 93
350	Exxon Corp.	347 60	349	350 90	+0 98
197	Ford Motor	197	198 20	198 20	+0 61
33	Freegold	33 70	33 30	33 30	-1 19
20	Gencor	19 90	19 40	19 45	-2 26
435	Gén. Elect.	411	419 20	423 80	+3 11
230	Gén. Motors	203	217	218	+7 39
400	Gén. Belgique	395	....	....	....
82	Gd. Métropol.	80	80 80	81	+1 25
91	Guinness	92 30	92 30	92	-0 33
23	Hanson PLC	22 70	22 85	23	+1 32
24	Harmony Gold	25	24 80	24 50	-2 00
310	Hewlett Packard	300	287	287	-4 33
52	Hitachi	51 90	51 70	51 70	-0 39
880	Hoechst	906	910	908	+0 22
85	Homestak	81 10	81 60	83	+2 34
112	Imp. Chemical	105 70	107 40	107 60	+1 80
645	I.B.M.	610	603	606	-0 66
345	I.T.T.	340 10	342 70	343 70	+1 06
180	Ito Yokado	181 30	180 50	182	+0 39
73	Matsushita	74 55	74 20	73 60	-1 27
22	Maxwell	23	23 35	23 55	+2 39
200	Mc Donald's	200	197 20	199 50	-0 25
650	Merck	632	646	652	+3 16
510	Minnesota M.	509	512	515	+1 18
400	Mobil corp.	391 90	393 10	395	+0 79
305	Morgan J.P.	310	305	303	-2 26
33900	Nestlé	34500	34100	34050	-1 30
162	Norsk Hydro	158	158	156 20	-1 14
82	OFSIL	81 60	....	....	....
1890	Pétrofina	1945	1898	1890	-2 83
400	Philip Morris	396	398	402	+1 52
83	Philips	80 15	83	90 60	+13 0
77	Placer Dome	76	75 90	74 75	-1 64
305	Quilmès	331	329	330	-0 30
16	Randfontein	16 75	16 60	16 10	-3 88
....	Rhone Poul. Rorer	464	462	462	-0 43
465	Royal Dutch	475	484 80	487 80	+2 69
54	R T Z	54 50	54 50	54	-0 92
2 03	Saat.& Saatchi	2 10	2 07	2 05	-2 38
38	St Helena	38 20	37 85	38 20	....
365	Schlumberger	355 60	363 50	366	+2 92
52	Shell transp.	52 70	53 40	53 40	+1 33
1980	Siemens	2030	2047	2061	+1 53
815	Siemens Nixdorf	830	865	816	-1 69
280	Sony	265 50	265 30	274 30	+3 31
98	Sumitomo Bank	100 80	....	....	....
240	T.D.K.	241	....	....	....
55	Telefonica	54	54 20	54 20	+0 37
34	Toshiba	34 75	34 90	34 95	+0 58
495	Unilever	470	475 10	483	+2 77
260	Uni. Techn.	265	267 30	268 30	+1 25
305	Vaal Reefs	313	315	313	....
296	Volvo	302	304	304	+0 66
158	West. Deep	160 10	161 20	160 70	+0 37
350	Xerox Corp.	336	331 40	331 40	-1 37
123	Yamanouchi	126 60	124 30	123	-2 84
1 74	Zambia Cop.	1 74	1 76	1 76	+1 15

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	122 10	8 29
Emp.Etat 9,8%78	100 78	7 86
10,80% 79/94	102 30	7 10
Emp.Etat 13,4%83	110 42	4 84
Emp.Etat 12,2% 84	104 11	6 88
Emp.Etat 11% 85	111 58	2 11
10,26% mars 86	105 50	1 43
OAT 10% 5/2000	107 30	9 31
OAT 8,8% 12/1997	105 83	3 79
OAT 9,8% 1/1996	103 93	2 47
ORT 10,30% 1985	1782 50	....
PTT 11,2% 85	105 80	4 36
CFF 10,30% 88	101 80	2 59
CFF 10,25% nov 90	105 80	1 34
CNA 10 % 1979	100 50	1 77
CNB Bques 5000F	99 75	3 39
CNB Paribas 5000F	99 60	3 39
CNB Suez 5000F	99 60	3 39
CNE 11,5% 85	102 40	9 44
CNI 1/82 5000F	99 75	3 39
CNT 9 % 86	98 40	0 55
CRH 10,90% déc.85	106 10	3 30
CHARB FCE 3% 100	145 80	....
CNCA	962 40	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	565	....
Ly. Eaux cv 6,5%	796	....
Thom. cv 9,2% 86	876	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1088	1100
Applications Hydr.	1450	1450
Arbel	811	810
Bains C.Monaco	1225	1236
B.Hypoth.Europ.	358 40	361 20
B.N.P. Intercont.	295	300
Beghin-Say (C I)	540	....
Bénédictine	3750	....
Bidermann Internat.	515	....
Blanzy Ouest	3132	....
B T P	74 10	74 10
Cambodge	790	637
Carbone Lorraine	670	880
Casa Podain	13 95	....
C.E.G.F (Frigor.)	426	....
Centenaire Blanzy	520	520
Cerabati	93	81
Champex Ny	123 20	....
CIC (CIP)	188	187
C.I.M.	920	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2425	....
Cofimeg	256	....
Cogifi	368	375
Comiphos	818	800
Cie Industrielle	4465	....
Cpt Lyon Alemand	416	410
Concorde	880	....
Constr.Méc.Prov.	34	34
Crédit Gén.Ind.	338	....
Cr Universel (Cie)	714	714
Créditel	126	126
Darblay	700	....
Degremont	1830	1820
Delalande	1575	1610
Dalmas Vieljeux	4000	3990
Didot Bottin	1106	1100
Eaux Bassin Vichy	2850	....
Eaux Vittel	993	1000
Ecia	261 20	261
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	350	353
Ent.Mag. Paris	3810	....
Esso (ex Eternit)	2099	2100
Finalens	272	....
F.I.P.P.	152	147 50
F.N.A.C.	1610	1605
Foncière (Cie)	679	670
Fonc.Lyonnaise	765	750
Foncina	550	570
Fougerolle	836	846
France I.A.R.D.	800	800
France SA (Ly)	1572	1600
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	952	958
Genefim	313	....
Gévelot	589	565 o
G.F.C.	381	....
G.F.I.I.	270	275
Gds Moulins Paris	1200	....
Groupe Victoire	1130	1150
G.T.I (Transport)	461	455
Immobail	370 10	373
Immobanque	780	780
Im.Marseillaise	5570	5500
Imm. Plaine-Monceau	365	....
Immofice	467	482 20
Invest.(Ste Cie.)	3090	3080
Lambert Frères	429	484
Lille Bonnières	1555	1572
Loca-Expansion	294	....
Locafinancière	465	....
Locatel	197 80	....
Louis Vuitton	885	700
Louvre	3570	3600
Lucia	1780	1709
Machines Bull	44 40	45 55
Mag.Uniprix	185 70	180
Magnant	900	796 o
Métal Déployé	561	552
Mors	135	136 90
Navigation (Nle)	210	208
Optorg	309 50	310
Orial (C)	287	....
Origny-Desvroise	1030	1000
Palais Nouveauté	1128	1100
Paluel Marmont	610	....
Parfinance	190	190
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	214	214
Paris Orléans	248	248
Parthena Invest.	328 10	318 30
Pathé Cinéma	1200	....
Piper Heidsieck	1821	....
Porcher	631	631
Promodès (CI)	1149	1145
Publicis	682	690
Rochefortaise	103	103
Rosario	304 80	307
Rougier	484	....
S.A.C.E.R.	481 20	481 10
S.A.F.A.A.	257 10	277 60o
S.A.F.I.C Alcan	185	....
SAFT	1222	1250
Saga	315	317
Saint Dominique (F.)	129 90	129 90
Salins du Midi	658	656
Savoisienne M.	158	....
S.C.A.C.	780	780
Senelle Maubeuge	397	390
S.Eud.Part. (M)	153	....
Sfic	660	657
Sinvim	300	300
S.I.P.H.	327 60	330 50
S.M.C.I.	324	....
Sofal	548	....
Sofio	540	560
Soficat	1230	1230
Sofiam (ex Saxom)	80 10	80 10
Sofragi	1450	1417
Sophia-Bail	423	418
Sopagri	172	175
Souders Autoglas	944	960
Sovabail	427	428
Stemi	715	700
Suez (CIP)	300	355
Taittinger	3770	3770
Tessat-Aquitan	700	681
Tour Eiffel	241	....
Ulinor	1120	1120
U.T.A.	2186	....
Vicat	391	391
Viniprix	2280	2300
Virax	150	....
Maroc Sté Brasserie	257	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	680
Akzo Nv Sico	320	....
Alcan Aluminium	122	120
American Brands	242	....
Arbed	655	682
Asturienne Mines	177	165
Banco Popular Espa.	660	....
B.Reglements Int.	24000	....
Can.Pacifique	97 90	....
Chrysler Corp.	80	....
C I R	11 70	....
Commerzbank	884	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	280	....
Fiat	22 90	....
GBL (Brux Lamb.)	609	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	108	....
Goodyear Tire	128 50	....
Grace and Co (WR)	182	....
GTE Corp.	182	....
Honeywell Inc.	355	....
Johannesburg	75 10	73
Kubota	30 20	....
Latonia	310	310
Midland Bank	24 90	....
Noranda Mines	82 60	....
Olivetti priv.	11 50	....
Pakhoed hold.	585	....
Pfizer Inc.	320	327
Procter Gamble	495	....
Ricoh	30 50	....
Robeco	299 60	298 50
Rodamco NV	165	....
Rolinco	299 50	296 40
Seipem	5 60	....
Sema Group	28	28
SKF Aktiebolaget	81 50	....
Tenneco Inc.	260	....
Thorn Electrical	70	....
Toray Ind.	28 15	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1160	....
West Rand Cons.	10	10 95

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Boiron	815	....
Calciphos	139 50	140
C G H Cogenbor	54	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	571	....
Drouot Assurances	430	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	65 20	....
Europ Soudres Ind.	34	31 30o
Geckot S.A.	68	....
Groupe Exterrins	62	....
Guy Degrenne	463	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	287	287
Nicolas	776	....
Paramelle RD	1529	1510
Particip. Percier	350	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	197 20	....
St-Gobain-Emballage	3528	3600
Serma Metra	212 10	....
S.E.P.R.	1560	....
S.P.R. act. B	350	....
Télémécanique Elect.	3766	....
Ulinor	380	....
Waterman	1500	....

SICAV (sélection) 30/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1046 76	1021 23
Actilion	224 24	218 24
Agepargne	779 82	746 24
Agepremière	108 73	108 40
AGF Actions ex CIP	1078 10	1051 80
AGF 5000	594 69	580 19
AGF ECU	976 29	968 62
AGF Foncier	109 71	107 03
AGF Invest Sicav	116 17	113 34
AGF Interfonds	411 71	401 67
AGF Oblig.	1048 85	1043 63
AGF Sécurité Sicav	10619 57	10619 57
AGF I.M.O.	607 57	592 75
AMERI-GAN	7249 91	6871 07
Amplitude	831 77	813 37
Arbitrages Court.T.	6520 78	6507 75
Associc	1096 77	1096 77
Atout Futur	367 25	358 29
Aurecic	1258 19	1221 54
Avenir Alizés	1681 41	1648 44
Avenir CIC	108 71	106 54
Axa Capital	156 34	149 81
Axa Court Terme	7153 27	7153 27
Axa Europe	130 67	125 04
Axa Investiments	123 55	118 23
Axa NPI	113 91	109
Axa Valeurs PER	122 64	117 38
Capimonétaire	5733 71	5727 98
Capiobliq.	5905 77	5818 49
Capitacic	1198 31	1180 60
Cardan Pierre	30 46	29 72
Coeris	1215 49	1185 84
Comptavalor	3180 35	3175 59
Convertimmo	384 23	389 45
Crédinter	495 86	481 42
Crédit Mutuel Capital	1181 63	1158 46
Dièse	1227 30	1197 37
Drouot France	837 23	801 18
Drouot Investiss.	1014 92	971 22
Drouot Sécurité	249 79	239 03
Drouot Sélection	151 44	144 92
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecuper	127 71	122 21
Ecureuil Capitalisation	2346 01	2322 78
Ecureuil Géovaleurs	2152	2089 32
Ecureuil Investissement	404 20	392 43
Ecureuil Monepremière	60551 36	60551 36
Ecureuil Monétaire	35716 73	35716 73
Ecureuil Trésorerie	2211 16	2211 16
Ecureuil Trimestr.	2031 05	2010 94
Elicash	522528 06	522528 06
Energie	283 72	270 85
Eparcic	3254 20	3254 20
Eparcourt-Sicav	4243 59	4233 01
Epargne Associat.	24615 46	24578 59
Epargne Capital	9772 29	9675 53
Epargne Court Terme	613 19	613 19
Epargne Croissance	1738 89	1692 35
Epargne Industrie	92 51	90 03
Epargne J.	83216 13	83216 13
Epargne Long Terme	194 54	189 33
Epargne Monde	1303 63	1268 74
Epargne Oblig.	190 38	185 28
Epargne Première	13313 92	13214 81
Epargne Quatre	1098 21	1068 82
Epargne-Unie	1296 35	1264 73
Epargne Valeurs	442 88	431 12
Epsilon	1230 60	1218 42◆
Eofi Cash capi.	7621 51	7621 51◆
Eofinvest capi.	665 27	645 89◆
Eurocic Leaders	1060 81	1029 91
Eurodyn	1189 58	1160 57
Euro Gan	6820 91	6558 57
Fonsicav	12998 52	12998 52
FRANCE-GAN	9651 50	9280 29
France Garantie	258 82	268 30
France Index Sicav	104 98	101 89
France Investiss.	343 31	334 94◆
France Obligations	457 43	452 90
Francic	447 73	434 69
Francic Pierre	111 62	108 37
Francic-Régions	1196 85	1161 02
Fructi-Associations	32 23	32 23
Fructi-Capi	38 74	38 17
Fructi Court	128775 88	128775 88
Fructidor	239 74	236 20
Fructi-Epargne	31 64	30 87
Fructifrance	842 08	821 54
Fructimmo	29 37	28 65
Fructi-Première	11484 64	11314 92
Fructivar	4937 58	4925 27
Futuroblig.	1310 74	1278 77
Gestilion	13444 57	13377 68
Gest. Associations	165 61	162 94
Horizon	1196 91	1162 05
HLM Monétaire	12590 38	12590 38
Interepar	109379 62	106193 81
Interoblig.	13190 52	12683 19
Intersélection Fce.	520 44	505 28
Japacic	175 06	169 96
Jeunepargne	264 97	261 05
Laffitte Amerique	232 80	223 31
Laffitte Europe	251 08	240 84
Laffitte Expan.	257 85	247 34
Laffitte France	317 47	304 53
Laffitte Immobil.	232 13	222 67
Laffitte Japon	445 66	427 49
Laffitte Oblig.	140 91	135 17
Laffitte Rendement	194 05	186 14
Laffitte Tokyo	390 86	374 93
Lavacic	2048 55	2045 48
Leumi C.T.	11431 35	11431 35
Leumi L.T.	6483 55	6294 71
Lion Associations	11148 33	11148 33
Lion Institution	26858 16	26789 19
Lionplus	868 53	871 11
Lion Trésor	2087 58	2066 91
Lion 20 000	23945 60	23945 60
Livret Bourse Inv.	526 24	510 91
Livret Portefeuil	699 06	678 70
Méditerranée	188 79	180 66
Mensuel CIC	10043 98	9943 54
Monecic	5687 24	5687 24
Monedan	61335 85	61335 85
Mone.J.	66088 13	66088 13
Monévalor	74269 23	74269 23
Mutualité dépôts	12297 09	12272 54
Mutuelle Unie Sél.	151 45	144 93
Natio Court Terme	258911 00	258911
Natio-Epargne	18170 75	18010 64
Natio-Ep. Ret.	126 08	122 71
Natio Eparg.Trésor	7169 58	7155 27
Natio-Imm.	1215 52	1182 99
Natio-Inter	1333 39	1297 70
Natio-Monétaire	23078 95	23078 95
Natio Obligations	528 55	514 40
Natio-Patrimoine	1418 65	1380 68
Natio-Placements	63714 06	63714 06
Natio-Revenu	1041 06	1030 75
Natio Sécurité	11870 45	11870 45
Natio-Valeurs	822 73	800 71
Nippon-Gan	6492 75	6243 03
Nord Sud Dévelop.	1417 90	1415 07
Obli-Associations	140 04	138 65
Oblicic-Mondial	2471 05	2434 53
Oblicic-Régions	1091 16	1075 03
Oblig. ttes cat.	164 53	162 10
Oblilion	1257 88	1245 43
Oblisécurité Sicav	11664 58	11664 58
Optimat	33121 92	32157 20
Oraction	992 98	968 76
Orvalor	6493	6258 31
Paribas Capitalisation	1367 74	1347 53
Paribas Epargne	18893 03	18855 32
Paribas Opportunités	130 83	125 50
Paribas Patrimoine	575 10	551 65
Paribas Revenus	94 40	93 47
Patrimoine Retraite	204 58	200 57
Pervalor	624 87	606 67
Phenix Placement	300 97	292 20
Phenix Sécurité	10637 95	10637 95
Placement A.	1307 08	1281 45◆
Placement J.	6546 54	6533 47◆
Placement M.	60289 37	60169 03◆
Placement Nord	998 21	966 87◆
Planinter	1123 54	1096 14
Plénitude	126 22	122 84
Poste Gestion	59403 05	59403 05
Première Oblig.	10521 17	10510 66
Prévoy. Ecureuil	108 86	107 78
Prov'Associations	26893 61	26893 61
Proficius	1090 01	1053 67
Quartz	130 57	127 39
Réalvalor	929 12	902 06
Rentacic	159 08	156 73
Revenus Trimestr.	5394 24	5340 83
Revenu-Vert	1142 79	1125 90
St Honoré Bio-Alim.	940 58	897 93
St Honoré Bons du Tr.	10204 53	10153 76
St Honoré Global	243 42	232 38
St Honoré Invest.	750 83	716 78
St Honoré Mat. Plac.	193 98	185 16
St Honoré Pacifique	621 22	593 05
St Honoré PME	522 79	499 08
St Honoré Réel	13571 90	13517 83
St Honoré Services	508 28	488 73
Sécuricic	1589 11	1589 11
Sécuri-Gan	12720 17	12470 75
Sécuritaux	1266 15	1266 15
Sicaeden	718 75	708 13
Sicav Associations	1682 67	1680 15
SFI-CNP Assur.	660 66	641 42
Sicav 5.000	408 36	397 43
S.I. Est.	1443 48	1381 32
Silvafrance	859 33	841 68
Slivam	422 70	411 39
Slivarente	222 88	218 49
Slivinter	457 76	445 51
S.N.I.	1190 79	1156 11
Sogépargne	325 79	314 01
Sogevar	1105 37	1055 25
Sognter	1354 41	1292 99
Soleil Investissements	577 48	555 27
Solstice	2141 26	2135 92
Stratégie Action	815 44	784 08
Stratégie Rendement	1292 49	1251 81
Technocic	1094 21	1062 34
Techno-Gan	5861 37	5635 93
Thesora	599 86	593 92
Transplus	140 11	134 08
Trésor Plus	1176 99	1165 34
Trésor Réel	13018 90	13018 90
Trésoricic	117091 81	117091 81
Trilion	5181 70	5130 40
U.A.P.Investiss.	446 68	430 44
U.A.P. Act. F.	554 75	534 70
U.A.P. Act. Sél.	615 31	593 07
U.A.P. Aedif.	592 98	571 55
U.A.P. Alizé	198 88	191 89
U.A.P Alto	156 68	151
UAP Moyen Terme	126 48	121 91
UAP Prem. Catég.	10551 72	10170 33
Uni-Associations	122 06	122 06
Uni-Foncier	1301 79	1270 04
Unifrance	562 36	548 64
Uni-Garantie	1328 39	1304 90
Uni Régions	1410 28	1375 88
Unirenta	2622 69	2558 72
Univar	216 51	216 51
Univers Actions	1265 40	1254 05
Univers-Obligation	1786 11	1742 55
Valorg	1882 86	1880 98
Valrest	48380 60	48356 42
Vauban	26219 60	26193 38◆

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 852	5 850	5 650	6 150
Ecu	6 954	6 962	....	....
Allemagne (100 dm)	337 750	338 520	327	347
Belgique (100 F)	16 435	16 464	15 950	16 950
Pays-Bas (100 fl)	299 950	300 430	298	308
Italie (1000 lires)	4 572	4 572	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 450	88 540	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	10	....	8 800	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 111	....	4 050	4 060
Suisse (100 f)	399 990	....	387	407
Suède (100 krs)	94 750	....	90	98
Norvège (100 k)	86 800	....	83	91
Autriche (100 sch)	48	....	46 400	49 400
Espagne (100 pes)	5 478	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 938	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	5 090	....	....	....
Japon (100 yens)	4 270	....	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/5
Or fin (kilo en barre)	66600	66600
Or fin (en lingot)	66950	66950
Napoléon (20f)	381	378
Pièce Fr (10 f)	380	375
Pièce Suisse (20 f)	382	382
Pièce Latine (20 f)	381	379
Souverain	485	482
Pièce 20 dollars	2100	2100
Pièce 10 dollars	1090	1050
Pièce 5 dollars	545	580
Pièce 50 pesos	2500	2470
Pièce 10 florins	401	398

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Inauguration à Strasbourg de la chaîne culturelle européenne

Français et Allemands ont du mal à faire la même télévision

Après trente mois de fiançailles tumultueuses, la SEPT pour la France et ARTE Deutschland TV pour l'Allemagne, ont convolé en justes noces, mardi 30 avril, à Strasbourg, pour donner naissance, au printemps 1992, à une chaîne culturelle européenne. Mariage de raison plus que de cœur : les époux doivent encore apprendre à se connaître.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Un mariage pluvieux est heureux, selon le dicton. Les présages étaient favorables, donc, mardi 30 avril, pour la célébration des noces télévisuelles européennes. A l'ombre de la cathédrale de Strasbourg, dans les ors du palais des Rohan, Allemands et Français ont donné *« le signal de l'unification intellectuelle et culturelle de notre continent »*, selon l'expression de M. Willibald Hilf, président de l'ARTE et intendant de la Süd-westfunk, l'une des stations régionales de la première chaîne allemande ARD.

« Le seul fait de vouloir approfondir ce rapprochement des peuples avec ce moyen de communication de masse qu'est la télévision (...) est déjà en soi une gageure, a-t-il déclaré. *Le vouloir de surcroît à l'aide de programmes conçus en commun nous place devant un défi tout à fait nouveau. »*

Six ans après le premier rapport de M. Pierre Desgraupes sur le sujet, trente mois après que MM. François Mitterrand et Helmut Kohl ont décidé le lancement d'une chaîne culturelle européenne dont les premiers partenaires seraient la France et l'Allemagne, le projet prend forme. L'inauguration, à Strasbourg, d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) n'est pas seulement une indispensable étape juridique. C'est aussi une première réalisation concrète.

Désormais, la future chaîne a un siège – elle sera provisoirement installée dans les locaux de l'ex-fabrique Trindel, rue de l'Ile-Jars, à Strasbourg, – un organigramme (1), des structures de concertation franco-allemandes (2) ainsi que deux pôles de production : la SEPT à Paris et l'ARTE à Baden-Baden, même si cette dernière n'est qu'une concession formelle des Allemands au goût très français de la symétrie. Les deux puissantes télévisions publiques d'outre-Rhin, l'ARD (3) et la ZDF, qui auraient préféré travailler avec Antenne 2 et FR 3, ne cachent guère leur volonté de gérer en direct leur part du projet.

Surenchère budgétaire

La future chaîne européenne a même un projet de budget pour l'an prochain, dont l'ampleur inquiète les Français, le financement devant se faire à parité entre les deux partenaires. Les Länder doivent approuver au printemps une augmentation d'un tiers de la redevance, en 1991, dont l'essentiel financera l'extension à l'Est des chaînes publiques allemandes et le reste (700 millions de francs) la télévision culturelle. La somme, très supérieure aux 500 millions consacrés cette année par les Français à la SEPT, préoccupe déjà Paris où le gouvernement, soucieux de rigueur, a discrètement fait connaître son souci à ce sujet. *« Après avoir longtemps freiné, les Allemands prennent aujourd'hui le TGV »*, commentait en aparté à Strasbourg un responsable français, mi-figue, mi-raisin.

Initiateur et défenseur solitaire du projet, Paris doit aujourd'hui partager son pouvoir avec des partenaires qui ne s'en laissent pas conter. Du choix à l'aménagement des locaux, du mode de diffusion *(voir encadré)* au nom même de la future chaîne – l'ARD et la ZDF ne veulent pas entendre parler de celui de la SEPT, – tout est sujet à débat. La grille de programmes, surtout, fait l'objet d'âpres discussions. La nomination des deux principaux responsables de la SEPT, MM. Jérôme Clément et André Harris, à la présidence du comité de gérance et à la direction des programmes de la nouvelle chaîne, fait redouter aux Allemands une tentative d'annexion déguisée. Pas question, pour eux, d'accepter que la future télévision européenne soit un simple décalque de la chaîne française actuelle.

« Dites bien que je crois au projet, explique ainsi un responsable allemand de la ZDF. *Mais le style très ésotérique de la SEPT, sa programmation alternative, que j'admire, pourraient provoquer un choc négatif en Allemagne dont il serait ensuite très difficile de se remettre. » « La redevance est acquittée par tout le monde, nous ne devons pas faire une télévision réservée aux intellectuels parisiens du seizième arrondissement »*, assène de son côté le très francophone et très francophile directeur-gérant de l'ARTE, M. Gert Opitz. C'est dit avec humour, le sourire et une sorte de connivence amusée. Mais c'est dit tout de même.

Des programmes plus accessibles

A la politique d'auteurs, pratiquée avec un bonheur inégal par les Français, les responsables de la télévision publique allemande préfèrent une antenne plus accessible, didactique. A la culture traditionnelle – danse, opéra, théâtre, cinéma – illustrée par la SEPT, ils privilégient une approche plus large, liée aussi bien à l'Histoire qu'à l'actualité sociale, économique ou politique. *« Nos peuples ne se connaissent pas*, s'étonne ainsi M. Otto Friedrich Wilfert, responsable de la cellule d'information et de documentaire à la ZDF. *La future chaîne doit y remédier. Parler de la vie des gens, de leurs préoccupations. De l'immigration, par exemple, pour voir de quelle façon elle est perçue de chaque côté du Rhin. »* A ce souci, les Allemands, qui ont déjà deux programmes culturels par satellite – Eins Plus et Drei Sat – et n'étaient pas très «chauds» au départ pour hériter d'un troisième, ajoutent une préoccupation plus terre à terre : éviter que ces chaînes ne se concurrencent. Ils privilégient donc le concept de «Titel-Tag», de soirée thématique, qui donnerait à la future chaîne une identité clairement affirmée.

Les Français ne disent pas non. *« Nous n'avons pas du tout l'intention de faire une télévision pour les* happy few, *pour l'élite*, répétait M. André Harris à Strasbourg. *Nous ne souhaitons pas gommer les différences, mais les enrichir. »* Des choses, sans doute, qui vont mieux en les disant.

Le face-à-face franco-allemand menace donc de n'être pas de tout repos. Est-ce pour cela que les deux partenaires parlent tant de l'entrée de nouvelles télévisions? *« Des accords permettent de diffuser nos programmes en Belgique, en Suisse, mais aussi en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Roumanie et en Hongrie et bientôt en Russie, à partir de Leningrad »*, rappelait ainsi M. Clément, président du directoire de la SEPT, en appelant de ses vœux l'entrée rapide des télévisions belge, suisse et autrichienne – francophones ou germanophones – dans le GEIE qu'il doit également diriger. *« Chaque fois que l'Allemagne et la France ont voulu faire avancer l'Europe ensemble, elles y ont réussi »* Une vraie profession de foi.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Comité de gérance du GEIE : MM. Jérôme Clément, président ; Dietrich Schwarzkopf, vice-président ; André Harris, directeur des programmes, président de la conférence des programmes ; Winfried Enz, directeur de la gestion.

(2) Une assemblée générale pour les décisions les plus importantes, un comité de gérance, une conférence et un comité consultatif des programmes.

(3) Trois stations de l'ARD ont refusé de participer à la chaîne culturelle européenne. La première chaîne allemande n'est pas encore implantée dans les nouveaux Länder de l'Est.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE PARIS

DIRECTION DE L'URBANISME ET DES ACTIONS DE L'ETAT

Sous-direction de l'Urbanisme, du Logement et des Équipements

Bureau de l'Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution d'un arrêt du M. le Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, le dossier de demande de permis de construire de la Bibliothèque de France, à Paris, 13e arrondissement, va faire l'objet d'une enquête publique, qui se déroulera du 23 mai au 26 juin 1991 inclus à la PRÉFECTURE DE PARIS et à la MAIRIE du 13e arrondissement de Paris.

Les différents documents composant le dossier d'enquête seront mis à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance et produire, s'il y a lieu, ses observations sur le projet en cause, respectivement à la :

PRÉFECTURE DE PARIS
Direction de l'Urbanisme et des Actions de l'État
Sous-direction de l'Urbanisme, du Logement et des Équipements
Bureau de l'Urbanisme
Section des Affaires foncières et de la Gestion du Domaine de l'État
bureau 314
50, avenue Daumesnil, 75012 PARIS

– du lundi au vendredi inclus de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30 ;
– le samedi 8 juin 1991 de 9 heures à 12 heures.

MAIRIE du 13e arrondissement de Paris
1, place d'Italie, 75013 PARIS

– du lundi au vendredi inclus de 9 heures à 18 heures.

La MAIRIE du 13e arrondissement de Paris sera exceptionnellement ouverte jusqu'à 19 heures les jours de permanence du commissaire-enquêteur.

Les observations seront consignées ou annexées aux registres d'enquête ouverts à cet effet. Elles pourront également être adressées pendant la durée de l'enquête, par écrit, à M. Daniel DELEVALLE, commissaire-enquêteur désigné, à la PRÉFECTURE DE PARIS (Direction de l'Urbanisme et des Actions de l'État - Sous-direction de l'Urbanisme, du Logement et des Équipements - Bureau de l'Urbanisme - Section des Affaires foncières et de la Gestion du Domaine de l'État - Bureau 314), 75915 PARIS CEDEX 04.

Aux jours ci-après indiqués :
– le mercredi 29 mai 1991 de 16 heures à 19 heures ;
– le mercredi 5 juin 1991 de 16 heures à 19 heures ;
– le mercredi 12 juin 1991 de 16 heures à 19 heures ;
– le mercredi 26 juin 1991 de 16 heures à 19 heures,

le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la MAIRIE du 13e arrondissement de Paris.

Le commissaire-enquêteur devra donner son avis dans un délai d'un mois après clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposés à la PRÉFECTURE DE PARIS (Direction de l'Urbanisme et des Actions de l'État - Sous-direction de l'Urbanisme, du Logement et des Équipements - Bureau de l'Urbanisme - Section des Affaires foncières et de la Gestion du Domaine de l'État - Bureau 314), 50, avenue Daumesnil, 75012 PARIS, pour y être tenus à la disposition du public pendant un an. Toute personne pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la PRÉFECTURE DE PARIS à l'adresse précitée.

Des émissions doublées ou sous-titrées

Diffusée par le système satellite TDF 1-TDF 2, la chaîne culturelle européenne (CCE) dans laquelle la SEPT doit se fondre, sera reçue au printemps 1992 par les 8 millions de foyers allemands abonnés au câble dans les normes PAL et D2 MAC. En France, où le câble ne touche que 515 000 foyers, le Sénat examinera, avant l'Assemblée, le 14 mai prochain, un projet de loi autorisant le gouvernement à préemptor des fréquences hertziennes en faveur de la chaîne, malgré les réticences des câblo-opérateurs (*le Monde* du 28 février).

Captée par 17 millions de Français en SECAM, la chaîne devrait alors perdre son actuelle « fenêtre » du samedi sur FR 3. Les téléspectateurs recevant la nouvelle chaîne dans la norme D2 MAC – qui seule permet d'accoler plusieurs canaux son à une même image – seront donc minoritaires. Les émissions seront donc sous-titrées ou doublées pour que, selon l'expression de M. Jérôme Clément, tous les téléspectateurs reçoivent la chaîne dans leur langue.

EN BREF

□ **Claude Santelli défend les quotas.** – Le réalisateur Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, défend l'existence des quotas imposant une majorité d'œuvres d'expression française à la télévision. Interrogé sur France Inter, M. Santelli se prononce contre un éventuel report des décrets du gouvernement, report réclamé par les chaînes et certaines organisations de producteurs (*le Monde* du 23 avril).

□ **Antenne 2 a reçu ses 500 millions de francs.** – Antenne 2 a annoncé le 30 avril qu'elle avait reçu le versement de 500 millions de francs promis le 3 avril dernier par M. Michel Rocard. Cette dotation en capital est destinée à apurer les déficits passés, assurer la recapitalisation de l'entreprise et reconstituer sa trésorerie. C'est le premier volet du plan décidé par le gouvernement pour relancer la télévision publique (*le Monde* du 4 avril).

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous n'êtes pas abonné : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

Vous êtes déjà abonné : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de n°
2 semaines	115 F	165 F	13
3 semaines	170 F	245 F	19
1 mois	210 F	310 F	26
2 mois	330 F	550 F	62
3 mois	460 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU . (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1 place, Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine

Attention la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours

• VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ____
du ____ au ____
• VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ____ PRÉNOM ____
N° ____ RUE ____
CODE POSTAL ____ VILLE ____
PAYS ____
• VOTRE RÈGLEMENT : □ CHÈQUE JOINT □ CARTE BLEUE
• N° CB
Expire à fin
Signature obligatoire
• VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)
111 MON 04

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 16 MAI 1991, à 9 h 30.
APPARTEMENT à CRÉTEIL (94)
5, allée de la Toison-d'Or
dans le bâtiment E, escalier 5, au 1er étage à droite, porte droite, comprenant : entrée, w.-c., cuisine, salle de séjour, chambre, salle de bains, dégagement avec placard, balcon. CAVE.
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me Christian LEIPP, avocat au barreau du Val-de-Marne, 9, rue du Général-de-Larminat (94000) CRÉTEIL. Tél. : 49-80-06-90.
Et sur MINITEL : 3616 JAVEN.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 23 MAI 1991, à 14 h 30.
UN APPARTEMENT de 4 PIÈCES PRINCIPALES
au rez-de-ch. - CHAMBRE au 7e étage, et une CAVE
195, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS (17e)
LIBRE - MISE A PRIX : 800 000 F
S'adr. : Me WALHAIN, avocat, 87, boulevard Saint-Michel, (75005) PARIS. tél. : 43-25-44-73. Tous avocats près T.G.I. PARIS. Sur place pour visiter, le 21 MAI 1991, de 10 h à 12 h par Me THOMAZON, huissier.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de grande instance de PARIS, le JEUDI 23 MAI 1991, à 14 h 30, EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT de 3 pièces principales
au 2e ét., 3e bât. fond de la cour, constitué par la réunion des lots 305 et 306, dans un immeuble sis
à PARIS (10e), 150, rue du Faubourg-Saint-Denis
Mise à prix : 60 000 F
S'adresser pr rens. à Me Serge CANTAT, avocat à PARIS (16e), 54, avenue Kléber, tél. : 47-55-08-75 (entre 14 h et 16 h uniquement) - Au greffe du Tribunal de grande instance de PARIS, où le cahier des charges est déposé.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 23 MAI 1991, à 9 h 30. EN DEUX LOTS :
DEUX APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES PRINCIPALES
avec CAVE et GARAGE - 21-23, RUE VICTOR-HUGO
à MAISONS-ALFORT (94)
MISES A PRIX : 225 000 F (chacun)
S'adresser à la SCP Alain GASTINEAU, Bernard MALANGEAU et Martine BOITTELLE-COUSSAU, avocats-associés à PARIS (6e), 2, carrefour de l'Odéon. Tél. : 43-26-82-98, de 9 h à 12 h. Tous avocats près du trib. de grande instance de CRÉTEIL. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 16 MAI 1991, à 14 h 30.
APPART. 3 P.P. - 241, R. DU FG-St-MARTIN et 1, rue Chaudron à PARIS (10e)
au 3e étage du bâtiment A
M. à P. : 300 000 F S'adr. Me B. LEOPOLD-COUTURIER, AVOCAT à PARIS (75017), 12, rue Théodule-Ribot
Tél. : 47-66-50-25. - Sur les lieux pour visiter

Vente sur folle enchère au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 23 MAI 1991, à 14 h 30, EN TROIS LOTS
à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne)
1er lot : **PAVILLON inach.** 6, allée de la Fraternité. Mise à prix : 300 000 F
2e lot : **PAVILLON inach.** 8, allée de la Fraternité. Mise à prix : 300 000 F
3e lot : **CONSTRUCTION partiel. commencée** 10, allée de la Fraternité - Mise à prix : 100 000 F.
S'ad. à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris (9e), 48, rue de Clichy. tél. : 48-74-45-85. Me B. PENET, syndic à Paris (4e), 3, rue Renard.

هكذا من الاصل

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 3 mai 1991
Pluvieux sur le Sud-Est du pays.
Temps frais, mais éclaircies sur le quart nord-ouest

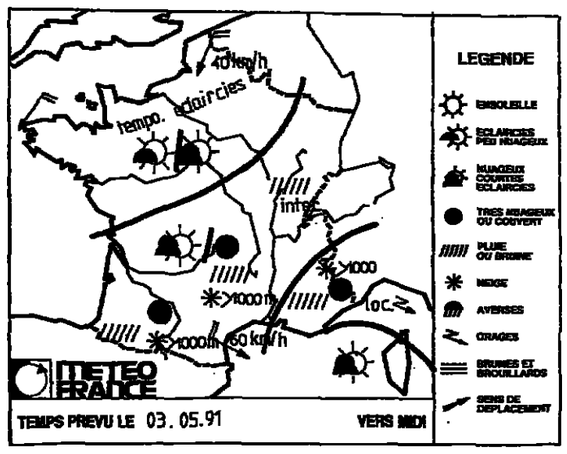

SITUATION LE 2 MAI 1991 A 0 HEURE TU

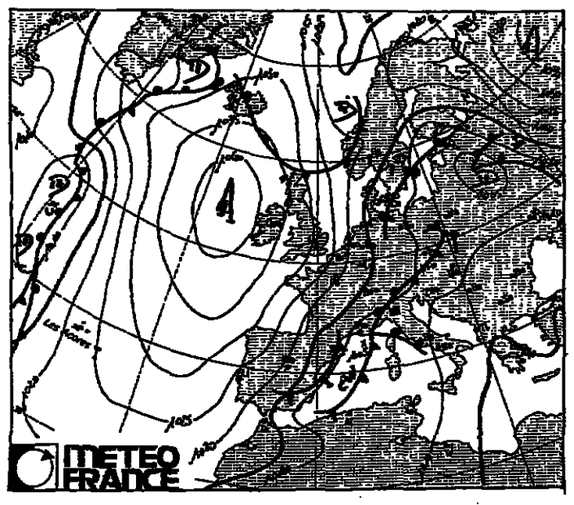

PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI 1991 A 12 HEURES TU

Samedi 4 mai : nouvelles pluies sur le Nord. – Le ciel sera encore très nuageux au petit matin en Aquitaine et sur Midi-Pyrénées, mais les éclaircies reviendront au cours de la matinée. En *Provence et Languedoc-Roussillon*, le mistral et la tramontane (50 km/h) dégageront le ciel.

Sur les régions de l'extrême est (de l'Alsace aux Alpes) le ciel restera très nuageux avec des pluies éparses. En Corse et sur la Côte d'Azur le ciel sera variable avec quelques averses.

Sur les autres régions le ciel se couvrira. Il pleuvra en fin de matinée en Bretagne, Normandie, Picardie et sur le Nord-Pas-de-Calais. Les pluies gagneront les Pays-de-Loire, le Centre, l'Ile-de-France et Champagne-Ardennes au cours de l'après-midi et les régions un peu plus au sud au cours de la nuit.

Les températures minimales seront comprises entre 6 degrés et 9 degrés du Nord au Sud. Les maximales atteindront 12 degrés à 14 degrés dans le Nord, 15 degrés à 18 degrés dans le Sud.

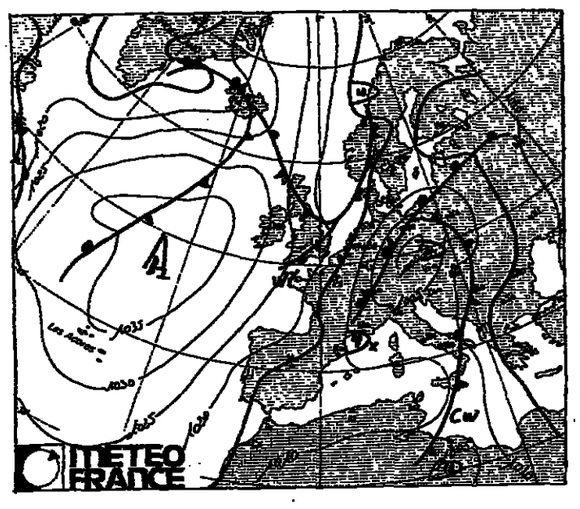

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-04-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-05-1991 à 18 heures TU et le 2-04-1991 à 6 heures TU

FRANCE				TOULOUSE	16	7	P	LUXEMBOURG	9	5	C
AJACCIO	16	11	D	TOURS	10	6	D	MADRID	16	5	C
BIARRITZ	13	8	C	POINTE-A-PITRE	31	20	D	MARRAKECH	32	12	D
BORDEAUX	14	8	C					MEXICO	–	–	–
BOURGES	10	5	C	**ÉTRANGER**				MILAN	18	10	P
BREST	9	7	D					MONTRÉAL	–	–	–
CAEN	9	6	C	ALGER	27	14	C	MOSCOU	17	9	P
CHERBOURG	10	5	N	AMSTERDAM	8	7	C	NAIROBI	23	17	P
CLERMONT-FER.	15	5	C	ATHÈNES	26	11	D	NEW-DELHI	41	31	D
DIJON	10	5	D	BANGKOK	37	27	N	NEW-YORK	–	–	–
GRENOBLE	19	9	C	BARCELONE	16	9	N	OSLO	13	1	C
LILLE	10	6	C	BELGRADE	22	10	N	PALMA-DE-MAJ.	22	10	O
LIMOGES	10	5	P	BERLIN	8	7	C	PÉKIN	18	5	D
LYON	17	7	C	BRUXELLES	11	6	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	19	9	N	COPENHAGUE	7	5	C	ROME	18	13	C
NANCY	9	3	N	DAKAR	23	20	N	SINGAPOUR	33	25	O
NANTES	11	7	D	DJERBA	25	15	D	STOCKHOLM	4	3	P
NICE	17	11	C	GENÈVE	14	8	C	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS.	12	7	C	HONGKONG	29	20	C	TOKYO	21	18	A
PAU	13	6	P	ISTANBUL	15	10	D	TUNIS	25	12	D
PERPIGNAN	17	9	C	JÉRUSALEM	15	9	N	VARSOVIE	17	6	D
RENNES	10	7	C	LISBONNE	18	9	D	VENISE	16	12	P
ST-ETIENNE	15	5	C	LONDRES	11	2	D	VIENNE	20	12	C
STRASBOURG	13	3	C	LOS ANGELES	–	–	–				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Le châtiment du carrefour

Téléspectateurs de tout le pays, unissez-vous ! Il faut en finir avec ce carrefour qui tue, cette zone périlleuse d'entre-journal et programmes du soir, ces minutes volées à la patience, au sommeil, à la simple politesse. Les figures imposées aux téléspectateurs, entre 20 h 30 et 20 h 50, voire 21 heures les soirs de gala, deviennent proprement insupportables.

Le châtiment débute impérativement à 20 h 30, sauf guerre du Golfe. Sur TF 1, ce soir de 1er mai, d'où l'humeur revendicatrice et l'envie de fracasser le poste, l'image du jour, un Krasucki de manif, à peine estompée, ce fut feu à volonté. Une petite tranche de pub, quatre spots et le vague souvenir d'une eau pétillante qui *« fait son travail même le 1er mai »*.

Il y a pub et pub. A 20 h 32, TF 1 *autocélèbre son « Juste prix »*, les montagnes de prix à gagner, puis le jingle, autrement dit en bon français la scie, *« choisissez bien, choisissez... »*. Guy Lux, au triple galop, à moins qu'au grand trop, surgit, à 20 h 33, un journal à la main. Un slogan intelligent et fin, *« le tiercé, c'est mon dada »*, et les résultats tombent comme avalanche, tiercé, quarté, quinté ou quarté + ou quinté on ne sait trop.

Immédiatement derrière, le sommet, l'Himalaya de la connerie, on veut dire *« tapis veeeeeeeert, amis tapiverphiles bonsoir »*. Il fut un temps où ce jeu d'une extrême subtilité était présenté par des jeunes gens de l'école de coiffure de la télévision et accompagné d'un bêlement du meilleur tonneau. Les protestations, exaspérations, suicides peut-être furent si nombreux que depuis, les responsables de France-Loto, société à appétits illimités, ont innové. Le tirage est désormais l'occasion de multiples et désopilants petits sketches, joués à compte d'auteur par des comédiens bien méritants.

A 20 h 35, muguet en bandoulière et moustaches en guidon de bicycle, Michel Cardoze n'hésita pas à célébrer solennellement *« la rotondité éternelle de la planète »* avant de promettre, avec une gaieté suspecte, diverses calamités pluie, neige, vent. Puis vint Alain Gillot-Pétré, hilare pour annoncer les embouteillages-catastrophes des lendemains de fêtes.

Ne manquait plus que le Loto, 1er mai ou pas. Un rescapé de l'école de coiffure, la tête environnée de bulles de Loto flottant dans le zéphir azuréen, s'en vint procéder au deuxième office de la soirée. Et promettre une *« super-super-cagnotte »* pour samedi. Avec la peine incompressible, une dernière rafale de spots, cela nous mettait le début de soirée à 20 h 50.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 2 mai

TF 1

20.45 Série : Navarro.
22.25 Magazine : Ex Libris.
Prague, un printemps de velours ? Avec Vaclav Havel, président de la République tchécoslovaque, écrivain, dramaturge, philosophe ; l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa ; Shirley Temple, ambassadrice des Etats-Unis à Prague (*Enfant Star*) ; Michael Kocab, député de Bohême, conseiller de Havel ; Vaclav Jamek, romancier tchèque ; l'éditeur de Milan Kundera ; Edmonde Charles-Roux ; Bernard-Henri Lévy.
23.25 Spécial football.
23.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 Magazine : Envoyé spécial.
Les gueules noires minent le Kremlin (la grève des mineurs du Kouzbass). Dix ans après, de Georges Walter (Boulc, une commune de la Drôme repeuplée, pour moitié, par des migrants venus d'autres régions) ; Le Koweït brûle (la vie des populations dans la ville d'Ahmadi, située près d'un champ pétrolier en flammes).
22.00 Cinéma : Les Aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin. ■
Film américain de John Carpenter (1986).
23.45 Journal et Météo.

FR 3

20.55 ▶ 1er film : Quatre étranges cavaliers. ■
Film américain d'Allan Dwan (1954).
22.10 Dessins animés.
22.40 Journal et Météo.
23.00 ▶ 2e film : Deux rouquines dans la bagarre. ■■
Film américain d'Allan Dwan (1956) (v.o.).
0.20 Musique : Carnet de notes. Haydn.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Dédé. ■
Film français de Jean-Louis Benoit (1989).
21.45 Flash d'informations.
21.50 Cinéma : Les Accusés. ■■
Film américain de Jonathan Kaplan (1988).
23.40 Téléfilm : Des vacances en enfer.
1.15 Cinéma : Comédie d'été. ■
Film français de Daniel Vigne (1989).

LA 5

20.50 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
Dernier épisode.
22.30 Magazine : Conséquences.
23.30 Magazine : A la cantonade.
23.50 Le Journal de la nuit.

M 6

20.35 Téléfilm : La Deuxième Vie du colonel von Streider.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
0.10 Sexy clip.

LA SEPT

21.00 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
23.00 Une leçon particulière de musique avec René Jacobs.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique.
Joyeux anniversaire, de Vassilis Alexakis (rediff.).
21.30 Profils perdus.
Le Club Jean-Moulin (1958-1961).
22.40 Les nuits magnétiques. Les métiers du politique. 3. Rituel et communication, la politique aujourd'hui.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Morrissey.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 juillet lors du Festival de Pollenca) : Quatuor à cordes n° 15 en ré mineur K 421, de Mozart ; Quatuor à cordes n° 1 en la mineur op. 41, de Schumann ; Quatuor à cordes n° 9 en mi bémol majeur op. 117, de Chostakovitch, par le Quatuor Emerson (Eugène Drucker, Philip Setzer, violons, Lawrence W. Dutton, alto, David Finckel, violoncelle).
23.07 Poussières d'étoiles.

Vendredi 3 mai

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Feuilleton : Orages d'été.
16.10 Club Dorothée.
17.45 Série : Chips.
18.35 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.50 Variétés : Tous à la Une.
22.45 ▶ *Magazine : 52' sur la Une.*
Enquête sur une disparition, de Thierry Fournet et Patrick Schmitt.
23.45 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-welters : Saïd-Freddy Skouma (*France*) – *Mourad Louati (Pays-Bas)*.
0.45 Au trot.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.30 Série : Madame le juge.
16.05 Série : Arsène Lupin.
16.55 Magazine : Giga.
18.10 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
18.35 Série : Alf.
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Dalida mon amour.
22.15 Magazine : Caractères.
A l'aventure. Invités : Christine Spengler (*Une femme dans la guerre*) ; Patrice Franceschi (*Au Congo jusqu'au cou*) ; Ella Maillart (*la Vagabonde des mers*) ; Marc de Gouvenain (*Un printemps en Sibérie*).
23.25 Journal et Météo.
23.40 Cinéma : Embrasse-moi, idiot. ■
Film américain de Billy Wilder (1964).

FR 3

13.00 Magazine : Sport 3 Images.
Tennis : Coupe Davis, quarts de finale du groupe mondial (*France-Australie*), en direct de Nîmes ; Golf : Open de Cannes-Mougins.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.35 Magazine : Thalassa.
Génération boréale. Reportage d'Antoine Mora et Patrick Boileau.
21.35 Téléfilm : Bing (1re partie).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Documentaire : Traverses.
De Haroun Tazieff. Etna 1989.
23.45 Magazine : Musicales. Cycle Brahms.

CANAL PLUS

15.35 Jeu : V.O.
16.00 Cinéma : Ça plane les filles. ■
Film américain d'Adrian Lyne (1979).
18.05 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.30
18.30 Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 *Sport : Football.*
Championnat de France : Cannes-Nancy, en direct du stade de La Bocca.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Exploits 2.
23.00 Cinéma : Kickboxer. □
Film américain de David Worth (1989).
0.35 Cinéma : Le Blob. ■
Film américain de Chuck Russel (1988).

LA 5

14.25 Série : L'Inspecteur Derrick.
15.30 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 *Youpi ! l'école est finie.*
17.45 Série : Star Trek.
18.40 Série : Allô Nelly Bobo.
19.00 Jeu : La Ligne de chance.
19.40 Série : Les Aventures de Léon Duras, chroniqueur mondain.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Téléfilm : *L'Homme au complet marron.*
22.25 Série : Les Mystères à Twin Peaks
(3e épisode, rediff.).
0.00 Le Journal de la nuit.

M 6

14.45 Musique : Boulevard des clips
(et à 0.40).
15.40 Variétés : *Bleu, blanc, clip.*
16.40 Série : Drôles de dames.
17.30 Jeu : Hit hit hit hourra !
17.35 Jeu : Zygomusic.
18.05 Série : *L'Homme invisible.*
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : *Cosby Show.*
20.30 Météo 6.
20.35 Téléfilm : Coup de main aux Philippines.
22.10 Série : La Malédiction du loup-garou.
22.40 Magazine : Vénus.

fnac
présente
la sixième dimension

23.10 *Magazine : La 6e Dimension.*
23.40 Capital.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Concert : Live, Kashtin.

LA SEPT

16.00 Documentaire : Pierre Guyotat, 52 minutes dans la langue.
17.00 Documentaire : Cabra Marcado para morrer.
18.00 Dépêches (et à 21.00, 0.33).
19.00 Documentaire : Marcel Landowski, un musicien dans la cité.
20.00 Documentaire : Vivre avec des troupeaux.
21.00 Téléfilm : Jeanne d'Arc.
22.25 Chronique : Le Dessous des cartes.
22.30 Téléfilm : Lieutenant Lorena.
23.40 Court métrage : Il est interdit de jouer dans la cour.
23.50 Documentaire : L'apocalypse joyeuse.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Roger Karl alias Michel Balfort.
21.30 Musique : Black and blue.
Chroniques italiennes. 2. Aujourd'hui.
22.40 Les nuits magnétiques.
Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Travelling.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de la radio de Saxe) : Carnaval romain, ouverture op. 9, de Berlioz ; Concerto pour cor et orchestre n° 1 en mi bémol majeur op. 11, de R. Strauss ; Symphonie n° 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Leipzig, dir. Yakov Kreizberg.
23.07 Poussières d'étoiles.

Le Monde

URSS : après des terrassements faits avec des engins nucléaires

Forte radioactivité dans un lac artificiel de l'Oural

Un nouveau scandale nucléaire en Union soviétique ? Tout porte à le croire si l'on en juge par les déclarations faites la semaine dernière par des membres de la commission écologique du soviet du district de Perm (Oural). Selon l'un de ses représentants, le député indépendant Evguéni Iastérov, l'explosion en 1976, non loin de la ville de Krasnovichersk, de trois charges nucléaires de faible puissance (15 kilotonnes au total) destinée au creusement de canaux aurait donné lieu à la formation d'un lac *« sans vie »* de 600 m de long sur 400 m de large dont le taux de radioactivité en surface serait de 1,5 rem par heure et 5 rems par heure par douze mètres de fond (1).

D'après les écologistes, aucune information officielle n'a transpiré sur cette affaire avant 1988, époque à laquelle une mission d'étude aurait été envoyée sur place. L'explosion, affirment les écologistes soviétiques, aurait été à l'origine d'un important panache radioactif qui, poussé par les vents en direction du nord-est, aurait nécessité, en raison du danger, l'évacuation de plusieurs villages. Quant au lac artificiellement formé, la couleur de ses eaux *« d'un bleu limpide »* serait d'autant plus suspecte que celle des lacs naturels de la région tireraient plutôt sur le marron.

Aujourd'hui, cette région serait toujours l'objet d'une surveillance intensive de la part du ministère de l'énergie qui se montrerait, selon les écologistes, singulièrement discret. Si le taux de pollution radioactive de cette région est une révélation, on ne peut pas en dire autant des tirs nucléaires effectués dans cette région par les autorités soviétiques pour ces opérations de terrassement.

Les Américains aussi

C'est en effet dans les années 70 que les Soviétiques ont envisagé de détourner vers la Volga les fleuves du bassin de la Dvina. Il s'agissait alors de relier par un canal artificiel les eaux de la Kolva à celles de la Petchora (*le Monde* du 18 octobre 1972). Des engins nucléaires ont donc été utilisés à cette fin, mais il semblerait, selon les membres de la commission que le projet ait fini par être abandonné sans qu'une quelconque explication soit donnée.

Il n'en reste pas moins vrai que les Soviétiques ont procédé aux tirs de 120 engins nucléaires de ce type entre 1965 et 1987. Selon Vladimir Goubarev, rédacteur en chef de la *Pravda* et personnage influent du régime, ce programme d'utilisation des armes nucléaires à des fins civiles aurait été arrêté voilà trois ans. Mais ces explosifs particuliers ont été utilisés à de nombreuses reprises pour éteindre un puits de pétrole en feu dans la région de Boukhara, colmater la fuite d'un autre et creuser des réservoirs de gaz naturel dans l'Oural. Derniers travaux en date : l'explosion de deux engins dans la région de Perm (*le Monde* du 23 avril 1987) pour stimuler des gisements d'hydrocarbures.

Ces méthodes ne semblent pas avoir donné les résultats espérés et la prise de conscience des effets à long terme des produits radioactifs laissés par l'explosion ont sans doute tempéré les plus enthousiastes. D'ailleurs, les Américains, qui s'étaient également lancés dans ce type d'expériences dans les années 60 et 70 – stimulation de gisements en 1967 (Gasbuggy), 1969 (Rulison) et 1973 (Rio Blanco) – abandonnèrent ce programme qui prévoyait la mise à feu de cinq charges souterraines de 100 kilotonnes chacune sur un site du Wyoming.

(1) En France les limites d'exposition sont de 0,5 rem par an pour la population et de 5 rems par an pour les travailleurs du nucléaire.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Après guerre : « Une victoire indéfendable », par Jérôme Lindon ; « Les limites du nouveau jeu iranien », par Olivier Roy 2

La détente au Liban
Les milices ont remis une partie de leurs armes à l'armée 5

La visite de M. Dumas en Chine
Le ministre des affaires étrangères a demandé l'amnistie pour les victimes de la répression de 1989 6

Les travaux du Parlement
La réforme de l'aide juridique adoptée grâce à l'abstention de la droite et du PC. Débat sur l'avortement au Sénat 8

La visite de M. Chapuis à Ouvéa
Un ministre dans l'île maudite.. 9

Euthanasie
Une proposition au Parlement européen 10

« la Fausse Suivante » à la Comédie-Française
Jacques Lassalle met en scène Marivaux : jeux de masques et cynisme 12

SECTION B

LIVRES ♦ IDÉES

● Ronald Firbank, l'homme qui aurait voulu être Oscar Wilde ● Les débuts éclatants d'une grande romancière, Dominique Rolin ● Le feuilleton de Michel Braudeau : Bouddha en Amérique ● Histoires littéraires, par François Bott ● D'autres mondes, par Nicole Zand ..... 15 à 22

SECTION C

La concurrence des automobiles japonaises
Tokyo rejette le compromis élaboré par la Commission de Bruxelles 23

Le 1er mai à Fourmies
La célébration du centenaire de la répression anti-ouvrière 24

AFFAIRES

● Microsoft-IBM : la fin de l'union sacrée ● Bercy se dote d'une arme juridique ● Le nouveau cap des Chantiers de l'Atlantique ● L'ère des « méga-agences » de pub 25-26

Inauguration de la chaîne franco-allemande 32

Services
Abonnements 27
Annonces classées 28-29
Carnet 11
Loto 24
Marchés financiers 30-31
Météorologie 33
Mots croisés 11
Radio-Télévision 33
Spectacles 13-14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 mai 1991 a été tiré à 493 843 exemplaires.

Mort de l'écrivain André Fraigneau

Le romancier du bonheur

L'écrivain André Fraigneau est mort mardi 30 avril à l'hôpital Laennec à Paris, où il avait été transporté, il y a trois mois, à la suite d'une fracture du col du fémur. L'auteur *des Etonnements de Guillaume Francœur* allait avoir quatre-vingt-quatre ans le 31 mai.

André Fraigneau aurait aimé être un écrivain oublié. Ce dilettante, désinvolte, détaché, considérait la littérature comme un ornement de la vie, une manière de magnifier le quotidien, pas comme une vocation – et encore moins comme une carrière. C'est par admiration pour Barrès qu'à vingt ans, le jeune Nîmois, après de brèves études à Montpellier « monte » à Paris pour y rencontrer le maître à penser de la jeunesse des années 20. Barrès le reçoit et lui conseille un voyage sur les bords du Rhin. Fraigneau y rencontrera l'image de Louis II de Bavière, qui ne cessera de hanter sa vie.

Il accomplit ensuite un séjour au Val-de-Grâce pour y être réformé, et y trouve la matière de son premier texte, *Val de Grâce*, qui paraît en 1930. Ce petit livre lui vaut immédiatement la reconnaissance du milieu littéraire parisien. Malraux l'invite à rejoindre la maison Gallimard ; Blanchot, Brasillach, Fernandez, Jaloux le louent ; Bernard Grasset l'embauche comme lecteur. Surtout, Fraigneau rencontre deux écrivains qui vont fortement marquer sa vie, Jean Cocteau, *« cet autre moi-même »*, dira-t-il, et Drieu la Rochelle.

Fraigneau publie aussi une œuvre à la forme dense, au style sec, féroce, formellement parfaite, dans la plus pure tradition de la prose française classique : *les Voyageurs transfigurés* (Gallimard, 1933), *l'Irrésistible* (Gallimard, 1935), *la Fleur de l'âge* (Gallimard, 1942), romans qui mettent en scène son double, Guillaume Francœur, un jeune homme désinvolte, pur, exigeant, tout à la fois brûlant des désirs et des refus de l'adolescence et portant sur l'humanité un regard sans illusions. Chez Grasset, Fraigneau découvre aussi de nouveaux écrivains : Nizan, André de Richaud et Marguerite Yourcenar, qui va éprouver un amour fou pour lui : *« Elle rêvait d'être la maîtresse d'hommes qui aiment les hommes*, disait-il. *Physiquement, je la trouvais plutôt laide. Je comprends qu'elle ait pu attirer les femmes qui aiment les femmes, mais elles devaient bien être les seules à lui trouver de la beauté... Moi, si j'avais dû avoir une histoire avec une femme, je n'aurais certainement pas choisi ce prototype de femme qui aimait les femmes »* : la tendresse n'était pas le fait d'André Fraigneau. Il préférait cultiver l'insolence, l'élégance aiguë, une manière d'esthétique du bonheur.

Ce sont ces qualités de désinvolture, d'aspiration à une légèreté ardente qui vont valoir à Fraigneau, à près de cinquante ans, d'être découvert par le grand public après l'avoir été par ses pairs. Au début des années 50, quatre représentants de la jeune droite littéraire – Nimier, Blondin, Déon et Laurent – décident de réagir contre la vogue de l'existentialisme sartrien et de la littérature engagée. Ces « hussards » cherchent des références, des cultes à rendre, des exemples à opposer aux figures dominantes de la littérature de l'après-guerre. Ils trouvent Fraigneau, le *« romancier du bonheur »*.

Chacun d'entre eux va donner, en 1956, une préface à *l'Amour vagabond*, que Fraigneau fait paraître chez Plon. Sans l'avoir voulu, l'auteur du *Livre de raison d'un roi fou* (Janin, 1947 puis Granit, 1968) et du *Journal profane d'un solitaire* (La Table ronde, 1952) se retrouve ainsi promu, selon son expression, *« général de hussards »*, chef de file d'un mouvement qu'il n'avait ni suscité ni vraiment encouragé : une manière, pour lui, de s'amuser des tours que jouait la vie, une manière de poursuivre la fête avec panache.

Mais, comme si ce nouveau rôle lui pesait au moins autant qu'il l'enchantait, Fraigneau cesse alors presque complètement d'écrire. Il publie en 1957, au Seuil, un *Cocteau par lui-même*, qui est un hommage à son vieil ami – *Ce que le public te reproche, cultive-le : c'est toi* ; il donnera en 1988, aux éditions du Rocher, qui ont entrepris une réédition de ses œuvres, des *Entretiens avec Jean Cocteau* et accordera à Bertrand Gallimard-Flavigny une série d'interviews à paraître sous le titre *André Fraigneau ou la liberté de l'esprit*, mais l'activité littéraire l'intéresse moins désormais que les voyages, les rencontres, les évocations de sa jeunesse.

Le grand âge s'accommode mal de l'écriture du bonheur ; et cela seul intéressait l'écrivain Fraigneau : *« J'appartiens à une génération marquée par la « chasse au bonheur » stendhalienne. Chez moi, il s'agirait plutôt d'une chasse aux instants intenses mais fugitifs. »* Fraigneau ajoutait aussi : *« Je suis l'exemple vivant que la bataille du singulier contre le pluriel n'a pas été gagnée par ce dernier »*.

PIERRE LEPAPE

□ **Le prix Jean-Jacques Rousseau à Tzvetan Todorov.** – Le prix Jean-Jacques Rousseau 1991 a été attribué, mercredi 1er mai, à Genève, à Tzvetan Todorov pour son livre *les Morales de l'Histoire* (Le Seuil), à l'occasion du Salon international du livre et de la presse. Cette distinction, d'un montant de 50 000 francs suisses, récompense des auteurs portant *« un regard original sur l'état du monde et le devenir de l'homme »*.

[« Le Monde des livres », qui a rendu compte, le 15 mars dernier, des *Morales de l'Histoire*, publie aujourd'hui (lire page 18) un article de Tzvetan Todorov sur l'ouvrage de Iouri Tynianov *Formalisme et Histoire littéraire*.]

□ **Le prix Ringier à James Sarrazin.** – James Sarrazin, grand reporter au service « enquêtes » de *l'Express*, vient de recevoir le prix Ringier 1991. Créé il y a trois ans par le groupe Ringier, premier éditeur helvétique, ce prix d'un montant de 10 000 francs suisses est décerné par un jury de rédacteurs en chef et de directeurs de journaux suisses et français à un journaliste francophone auteur de la meilleure enquête consacrée à la Suisse et parue dans un média français.

Exhumée en Autriche

La dépouille mortelle du cardinal Mindszenty est transférée en Hongrie

L'exhumation de la dépouille du cardinal hongrois Jozef Mindszenty, enterré à Mariazell en Autriche, a eu lieu sans incident dans la nuit du mardi 30 avril, rendant ainsi possible son transfert vendredi en Hongrie. Auparavant, plusieurs adversaires du transfert avaient été écartés par la gendarmerie autrichienne. Les protestataires estimaient que la dépouille du cardinal ne devait pas être transférée en Hongrie avant le départ du dernier soldat soviétique du pays, c'est à dire le 29 juin, conformément à un souhait qu'aurait exprimé l'ancien primat. Samedi, le cardinal sera définitivement enterré à Esztergom, le siège des archevêques et primats de Hongrie.

[Le cardinal Jozsef Mindszenty est resté pour bon nombre de Hongrois le symbole par excellence de l'opposition à tous les totalitarismes. Dès Noël 1948, les autorités communistes l'arrêtent et, le 8 février 1949, le condamnent à la détention à vie. Le 30 octobre 1956, pendant la révolution anticommuniste, le prélat est libéré par des insurgés, mais à l'arrivée des chars soviétiques il doit se réfugier à l'ambassade des Etats-Unis pour y rester reclus jusqu'en 1971, date à laquelle il quitte Budapest pour Vienne, à contre-cœur, sous la pression du Vatican. A partir de cette date, Rome tente en vain de le faire démissionner de sa charge d'archevêque : le prélat hongrois ne veut pas que soit installé dans son palais, à Esztergom, un homme qui prône le compromis avec les communistes. Considéré de plus en plus comme un obstacle à l'Ostpolitik du Vatican, le cardinal est destitué de ses charges archiépiscopales en février 1974.]

La campagne du PS pour le 10 mai

« Dix ans qu'on sème »

Le Parti socialiste commence, jeudi 2 mai, sa campagne de célébration du dixième anniversaire de l'arrivée de la gauche au pouvoir, le 10 mai 1981. Cinq affiches, autour du slogan « Dix ans qu'on sème » illustré par une main lançant des pétales de roses, doivent être placardées, selon la direction du PS, par les militants du parti. cinq cent cinquante mille exemplaires en ont été commandés par les fédérations. Ces affiches évoquent les mesures prises depuis 1981, en mettant en exergue la retraite à soixante ans, l'égalité professionnelle des femmes avec les hommes, la suppression de la peine de mort et la Fête de la musique.

L'affiche principale, qui porte seulement le slogan dominant, fera l'objet d'une campagne commerciale pendant quinze jours, à dater du 6 mai, sur huit mille panneaux urbains (4 × 3 mètres), à laquelle s'ajoutera un affichage en zones rurales. Un tract doit être diffusé, en outre, à deux millions d'exemplaires. Selon M. Bernard Roman, membre du secrétariat national, chargé de la communication, le coût total de la campagne est de 9,5 millions de francs, prélevés sur la ligne « communication » du budget du parti, qui est de 15 millions de francs dans le budget de 1991.

Le PS a prévu, d'autre part, d'organiser dans ses locaux, rue de Solférino, le 21 mai, une fête à laquelle participera M. François Mitterrand, qui aura reçu ses amis le 10 mai à l'Elysée. Le 10 mai doit paraître, aussi, le numéro 100 de l'hebdomadaire *Vendredi*, qui comptera soixante-douze pages et comportera une interview du président de la République.

Le mensuel
PASSAGES
LA
PSYCHANALYSE
A-T-ELLE RÉPONSE À TOUT ?
VENTE EN KIOSQUE 60 F

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Avalez la pilule

Il y a une quinzaine de jours, je reçois deux, trois lettres, des lectrices qui rouspètent : La contraception libre et gratuite, terminé, on te signale. Les minipilules, les moins dosées, les plus récentes, les plus chouettes, celles que prescrivent la plupart des toubibs, ne sont plus remboursées par la Sécu. Incrédulité de ma part. Si c'était vrai, elles auraient été des tapées à m'écrire pour protester. Je classe, et j'oublie.

Et puis avant-hier, j'entre dans une pharmacie et ça me revient. Je me renseigne. Exact, oui. D'ailleurs, *Que choisir ?* en parle ce mois-ci. Indignée, je dégringole ce matin à la rédac'chef : Vous êtes gonflés, dites donc, les mecs ! Cette histoire de pilule, vous auriez pu la signaler, c'est scandaleux quand même ! Alors, eux :

– Arrête ! Tu nous fatigues, à jouer les suffragettes. T'es vraiment plus dans le coup, ma pauvre chérie. Elles s'en fichent, tes nanas. Tiens, regarde cette étude du Credoc : elles sont près de 40 % à vouloir renoncer à travailler pour pouponner. Métro-boulot-marmot, ras-le-bol !

– A qui la faute ? Si on nous avaient écoutées, nous les folles du MLF, aujourd'hui il y aurait des crèches, des garderies, et elles seraient libres de concilier enfant et avancement. Seulement voilà, vous seriez bien embêtés de nous voir dévouler et tambouriner à votre porte : Poussez-vous de là, qu'on s'y mette !

– Non, mais tu plaisantes ! C'est pas nous qui vous empêchons de faire chef, c'est vous. Ça vous intéresse pas, c'est tout. T'as pas vu l'enquête auprès de 10 000 étudiantes dans quarante-trois pays publiée par *The Independent ?* Ecoute ça ! Question : Est-ce que vous seriez prêtes à faire n'importe quoi, dans le cadre de la loi, passer par-dessus la tête des collègues, piétiner votre meilleure amie, pour arriver au top ? Réponse : Non.

– Ah ! Parce que vous...?

– Qu'est-ce que tu crois ? Si on est là et pas toi, c'est qu'on s'est promus. Et si on s'est promus, c'est qu'on l'a bien voulu.

□ **AUTOMOBILISME : victoire de Carlos Sainz au Tour de Corse.** – L'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica) a remporté le Tour de Corse, mercredi 1er mai à Ajaccio. Il a devancé de 1 minute 5 secondes le Français Didier Auriol (Lancia Delta). François Delecour (Ford Sierra Cosworth), qui avait occupé la tête de la course, a dû abandonner.

□ **FOOTBALL : match nul de Marseille à Brest.** – Brest, sur son terrain, a été tenu en échec par Marseille (1-1), mercredi 1er mai, dans un match en retard du championnat de France.

Ce résultat permet aux Marseillais de compter trois points d'avance sur Monaco à quatre journées de la fin de l'épreuve.

SCIENCE & VIE
AWACS
IL A GAGNÉ LA GUERRE DU GOLFE
Chaque jour de la guerre, plus de 2000 avions ont sillonné le ciel du Golfe. Science & Vie vous explique comment l'AWACS, bourré d'électronique, a pu orchestrer ce trafic, relayer les satellites espions et informer en permanence le commandement au sol du déroulement des opérations.
ET AUSSI :
● Pollution au Koweit : le grand nettoyage du ciel et de la mer.
● EXCLUSIF : des déchets toxiques en région parisienne.
● Beurre sans cholestérol : vrai progrès ou piège à gogo ?
N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
Sans visa

هكذا من الاصل